

Société Anonyme au capital de 100 000 000 de dinars divisé en 1 000 000 actions de nominal 100 dinars entièrement libérées

Siège social : 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 TUNIS-

R.C. : N° B 152691996

Tél. : 71 340 000 Fax : 71 343 106

DOCUMENT DE REFERENCE « BTK 2009 »

La **BTK** est notée, sur l'échelle internationale, **BB+** à long terme avec perspective d'évolution stable par l'agence de notation **Standard & Poor's** en date du 16 juin 2009

Ce document de référence a été enregistré par le Conseil du Marché Financier le **14 JAN 2010** sous le n° **N° 0.0.1 / 1.0** donné en application de l'article 14 du règlement du CMF relatif à l'appel public à l'épargne. Il devra être actualisé régulièrement par les informations périodiques, permanentes et occasionnelles. Il ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par le Conseil du Marché Financier. Ce document de référence a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Cet enregistrement effectué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée sur la situation de la société n'implique pas l'authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Responsable de l'information :

Monsieur Rabah AMMARI

Chef de la Division Pilotage des Ressources et Gestion Asset Liability management (ALM)

Tel. : 71 340 000 / Fax : 71 257 030 / Email: rabeh.ammari@btknet.com

Intermédiaire en Bourse chargé de l'élaboration du document de référence :

شركة الاستشارة والوساطة المالية

Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière

Intermédiaire en Bourse وسيطة البورصة

Sise au 11, rue Abderrahmen Azzam, Complexe Kheireddine Pacha, - 1073 Tunis Belvédère

Tél. : 71 908 655 - Fax : 71 909 417 - E-mail : scif@gnet.tn

Le présent document de référence est mis à la disposition du public sans frais auprès de la BTK - 10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis ; de la SCIF intermédiaire en bourse - 11, rue Abderrahmen Azzam, Complexe Kheireddine Pacha - 1073 Tunis Belvédère et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Janvier 2010

SOMMAIRE

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE TUNISO-KOUEÏTIENNE	6
CHAPITRE 1- RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	10
1.1 - RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	10
1.2 - ATTESTATION DU RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE	10
1.3 - RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES	10
1.4 - ATTESTATION DE L'INTERMEDIAIRE EN BOURSE CHARGE DE L'ELABORATION DU DOCUMENT DE REFERENCE	31
1.5 - RESPONSABLE DE L'INFORMATION	32
CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BTK ET SON CAPITAL	33
2.1 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BANQUE	33
2.1.1 - Dénomination et siège social	33
2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable	33
2.1.3 - Date de constitution et durée	33
2.1.4 - Objet social	33
2.1.5 - Registre du commerce	33
2.1.6 - Exercice social	33
2.1.7 - Clauses statutaires particulières	34
2.1.8 - Nationalité	36
2.1.9 - Capital social	36
2.1.10 - Matricule fiscale	36
2.1.11 - Régime fiscal	36
2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la Banque	36
2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM	37
2.2 - RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LE CAPITAL DE LA BANQUE	37
2.3 - EVOLUTION DU CAPITAL	37
2.4 - REPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE AU 30 JUIN 2009	37
2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30 juin 2009	37
2.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 juin 2009	38
2.4.3 - Nombre d'actionnaires	38
2.5 - DESCRIPTION SOMMAIRE DU GROUPE BTK AU 31 DECEMBRE 2008	38
2.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTK	38
2.5.1.1 - Présentation des sociétés du groupe	38
2.5.1.2 - Schéma du groupe BTK au 31/12/2008	44
2.5.1.3 - Événements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2008 et la date d'élaboration du document de référence	44
2.5.1.4 - Participations réciproques entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008	44
2.5.1.5 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2008	45
2.5.1.6 - Les engagements financiers du Groupe BTK au 31/12/2008	46
2.5.1.7 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2008	46
2.5.1.8 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe	47
2.5.2 - Relations avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008	47
2.5.2.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe	47
2.5.2.2 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :	48
2.5.2.3 - Les dividendes encaissés par la BTK et distribués par les sociétés du groupe	48
2.5.2.4 - Dividendes distribués par la BTK aux sociétés du groupe	48
2.5.2.5 - Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe	48
2.5.3 - Relations commerciales entre la BTK et les sociétés du groupe durant l'exercice 2008	49
2.5.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe	49
2.5.3.2 - Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs	49
2.5.3.3 - Prestations de services reçues ou données	50
2.6 - RELATION AVEC LES AUTRES PARTIES LIEES* AU 31/12/2008	50
2.6.1 - Information sur les engagements	50
2.6.2 - Transfert des ressources	50
2.6.3 - Relations commerciales	50
2.7 - DIVIDENDES	51

2.8 -	MARCHE DES TITRES	51
2.9 -	NOTATION DE LA BANQUE	51
CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE		66
3.1 -	PRESENTATION SOMMAIRE DE LA BANQUE	66
3.2 -	ORGANISATION DE LA BANQUE	66
3.2.1 -	Gouvernance	66
3.2.2 -	Contrôle interne	69
3.2.3 -	Système d'information	69
3.2.4 -	Politique sociale	71
3.2.5 -	Effectif et réseau	71
3.3 -	ACTIVITES DE LA BANQUE AU 31/12/2008	73
3.3.1 -	Ressources de la Banque	73
3.3.1.1 -	Les Dépôts de la Clientèle	73
3.3.1.2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	73
3.3.1.3 -	Emprunts et ressources spéciales	74
3.3.1.4 -	Fonds Propres	74
3.3.2 -	Les emplois	75
3.3.2.1 -	Les crédits de la clientèle	75
3.3.3 -	Portefeuille titres au 31/12/2008	77
3.3.4 -	Les Immobilisations Nettes	78
3.3.5 -	Les résultats d'exploitation	78
3.3.5.1 -	Les Produits Nets Bancaires	78
3.3.5.2 -	La Marge d'Intérêt	78
3.3.5.3 -	Les Commissions Nettes	78
3.3.5.4 -	Autres Revenus	79
3.3.5.5 -	Les Frais Généraux	79
3.3.5.6 -	Les Soldes en Perte de Créances (Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif)	79
3.3.5.7 -	Le Résultat Net	79
3.4 -	ACTIVITES DE LA BANQUE AU 30/06/2009	80
3.4.1 -	Ressources de la Banque	80
3.4.1.1 -	Les Dépôts de la Clientèle	80
3.4.1.2 -	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	80
3.4.1.3 -	Emprunts et ressources spéciales	81
3.4.1.4 -	Fonds Propres	81
3.4.2 -	Les emplois	82
3.4.2.1 -	Les crédits de la clientèle	82
3.4.3 -	Portefeuille titres au 30/06/2009	82
3.4.4 -	Les Immobilisations Nettes	83
3.4.5 -	Les résultats d'exploitation	83
3.4.5.1 -	Les Produits Nets Bancaires	83
3.4.5.2 -	La Marge d'Intérêt	83
3.4.5.3 -	Les Commissions Nettes	84
3.4.5.4 -	Autres Revenus	84
3.4.5.5 -	Les Frais Généraux	84
3.4.5.6 -	Le Résultat Net	84
3.5 -	FACTEURS DE RISQUES ET NATURE SPECULATIVE DE L'ACTIVITE DE LA BANQUE	85
3.6 -	DEPENDANCE DE L'EMETTEUR	85
3.7 -	LITIGE OU ARBITRAGE	86
3.8 -	POLITIQUE D'INVESTISSEMENT DE LA BANQUE	86
CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS		89
4.1 -	PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 31 DECEMBRE 2008	89
4.1.1 -	Patrimoine Immobilier	89
4.1.2 -	Portefeuille Titres de Participation de la BTK au 31/12/2008	90
4.2 -	PATRIMOINE DE LA BANQUE AU 30 JUIN 2009	92
4.2.1 -	Patrimoine Immobilier au 30/06/2009	92
4.2.2 -	Portefeuille Titres de Participation de la BTK au 30/06/2009	93
4.3 -	RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS INDIVIDUELS DE LA BTK AU 31 DECEMBRE	95
4.3.1 -	Bilans comparés Arrêtés au 31 Décembre	96

4.3.2 - Etats des Engagements Hors Bilans comparés arrêtés au 31 décembre	97
4.3.3 - Etats de Résultats comparés arrêtés au 31 décembre	98
4.3.4 - Etats de flux de trésorerie comparés arrêtés au 31 décembre	99
4.3.5 - Notes aux Etats Financiers Individuels Arrêtés au 31 décembre 2008	100
4.3.6 - Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2008	118
4.3.7 - Rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'année 2008	119
4.4 - TABLEAU DE MOUVEMENT DES CAPITAUX PROPRES	125
4.5 - TABLEAU DE REPARTITION DES BENEFICES DES TROIS DERNIERS EXERCICES	126
4.6 - ÉVOLUTION DES DIVIDENDES	126
4.7 - ÉVOLUTION DU PRODUIT NET BANCAIRE ET DU RESULTAT D'EXPLOITATION	126
4.8 - ÉVOLUTION DU RESULTAT NET	127
4.9 - ÉVOLUTION DE LA MARGE BRUTE D'AUTOFINANCEMENT	127
4.10 - EMPRUNTS OBLIGATAIRES GARANTIS PAR LA BTK AU 31/12/2008	127
4.11 - ENCOURS DES CREDITS DE LA BTK	127
4.12 - STRUCTURE DES SOUSCRIPTEURS A L'EMPRUNT OBLIGATAIRE BTKD 2006	128
4.13 - LES PRINCIPAUX INDICATEURS DE GESTION ET RATIOS	129
4.14 - RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE LA BTK AU 31/12/2008	132
4.14.1 - Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008	132
4.14.2 - Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008	133
4.14.3 - Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2008	134
4.14.4 - Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2008	135
4.14.5 - Notes aux Etats Financiers Consolidés Arrêtés au 31/12/2008	136
4.14.6 - Rapports des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Consolidés Arrêtés au 31/12/2008	152
4.15 - RENSEIGNEMENTS SUR LES ETATS FINANCIERS SEMESTRIELS ARRETES AU 30 JUIN 2009	155
4.14.1 - Bilan arrêté au 30 juin 2009	155
4.14.2 - Etat des engagements Hors Bilan arrêté au 30 juin 2009	156
4.14.3 - Etat de résultat arrêté au 30 juin 2009	157
4.14.4 - Etats de flux de trésorerie au 30 juin 2009	158
4.14.5 - Notes aux Etats Financiers semestriels arrêtés au 30/06/2009	159
4.14.6 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009	178
CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES	179
5.1 - CONSEIL D'ADMINISTRATION	179
5.1.1 - Membres des organes d'administration	179
5.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque	180
5.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction	180
5.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés	181
5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société ou l'établissement qu'ils représentent	181
5.2 - INTERETS DES DIRIGEANTS DANS LA BANQUE AU 31/12/2008	182
5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008	182
5.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008	182
5.3 - CONTROLE	182
5.4 - NATURE ET IMPORTANCE DES OPERATIONS CONCLUES DEPUIS LE DEBUT DU DERNIER EXERCICE AVEC LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION OU DE DIRECTION AINSI QU'AVEC UN CANDIDAT A UN POSTE DE MEMBRE DU CONSEIL OU AVEC UN ACTIONNAIRE DETENANT PLUS DE 5% DU CAPITAL	182
CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR	183
6.1 - EVOLUTION RECENTE	183
6.2 - STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	184
6.3 - LES HYPOTHESES DE L'EVOLUTION PREVISIONNELLE 2009-2014	185
6.3.1 - Hypothèses de développement commercial	185
6.3.1.1 - Banque de détail (BDD)	185
6.3.1.1.1 - Marché des particuliers	185
6.3.1.1.2 - Marché des professionnels	186
6.3.1.2 - Banque de développement régional (BDR)	187
6.3.1.2.1 - Clientèle entreprises	187
6.3.1.2.2 - Professionnels Privé de l'immobilier	188
6.3.2 - Les hypothèses des bilans prévisionnels	188

6.3.2.1 - Créance sur la clientèle	188
6.3.2.2 - Titres de participation	188
6.3.2.3 - Valeurs Immobilisées	188
6.3.2.4 - Dépôts clientèle	189
6.3.3 - Les hypothèses des états de résultat prévisionnels	189
6.3.3.1 - Les intérêts et les revenus assimilés	189
6.3.3.2 - Charges financières	189
6.3.3.3 - Commissions	190
6.3.3.4 - Revenus du Portefeuille d'Investissement	190
6.3.3.5 - Le Produit net bancaire PNB	190
6.3.3.6 - Les Frais de Gestion	190
6.3.3.7 - Autres Produits d'exploitation	190
6.3.3.8 - Coût du risque	191
6.3.3.9 - Résultat Net	191
6.4 - LES ETATS FINANCIERS PREVISIONNELS 2009-2014	192
6.4.1 - Bilans Prévisionnels	192
6.4.2 - Etats des Résultats Prévisionnels	193
6.4.3 - ETATS DE FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS	194
6.5 - CASH FLOWS PREVISIONNEL	195
6.6 - INDICATEURS ET RATIOS	195
6.7 - AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2009-2014	197

PRESENTATION RESUMEE DE LA BANQUE TUNISO-KOUEÏTIENNE

La Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement BTKD a été officiellement créée le 25 février 1981, d'un capital de 100 MD, en application de la convention conclue le 29 octobre 1980 entre le gouvernement de la République Tunisienne et celui de l'Etat du Koweït.

Ses principales activités étaient alors l'identification, la promotion et le financement des projets industriels, agricoles, touristiques ou de services à fortes valeurs ajoutées.

Forte d'un partenariat fructueux entre deux pays frères, la Tunisie et le Koweït, la BTKD, banque aux 600 projets approuvés pour 1061 millions de dinars, œuvre, depuis 26 ans activement au développement économique du pays.

Passage de la BTKD au statut de Banque universelle

En Mai 2004, la BTKD s'est vu octroyer une licence de banque universelle. Ce nouveau statut lui confère le droit d'élargir son champ d'application par l'introduction de nouveaux métiers dévolus à la banque universelle. Parmi ces nouvelles tâches, on peut citer : la collecte des dépôts des ménages, l'octroi de crédits à court, moyen et long terme aux ménages et aux entreprises.

La banque change aussi d'appellation pour devenir la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK). Aujourd'hui, elle fait partie d'un ensemble de 20 banques universelles.

Privatisation de la BTK : un nouveau défi

Un an après s'être transformée en banque universelle, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) a vécu, en janvier 2008, un événement majeur à la faveur de l'acquisition de 60% de son capital par la Financière OCÉOR, le pôle de banque commerciale à l'international et l'outre-mer du Groupe Caisse d'Épargne. Le groupe français, dont le PNB en 2008 était de 8,4 milliards d'euros, est devenu donc le partenaire stratégique de la banque.

Les gouvernements Tunisien et Koweïtien gardent à part égale les autres 40% restants.

Des performances en constante amélioration :

Depuis sa privatisation, la BTK ne cesse de s'accaparer des parts de marché avec une politique commerciale agressive. En témoigne l'évolution des principaux postes :

- Au cours de l'année 2008, le total bilan a enregistré une amélioration de 37,7%, passant de 326,6 MD, en 2007, à 449,6 MD en 2008. Cette bonne performance démontre la volonté de la BTK de rattraper très rapidement les meilleures banques du pays, en se basant sur l'expertise et le savoir-faire de ses dirigeants et son partenaire stratégique (Groupe Caisse d'Épargne).
- Les dépôts collectés auprès de la clientèle ont connu une forte évolution de 94,1%, passant de 95,8 MD, en 2007, à 186,0 MD en 2008. Cette augmentation reflète l'effort soutenu de la BTK pour conquérir de nouveaux clients, ainsi que la fidélisation des clients existants. Ainsi, la banque a connu, en 2008, une forte hausse du nombre de ses clients, passant de 3 000, en 2007, à 6 700 clients à fin 2008.

- En termes nets, les créances à la clientèle ont progressé d'une manière importante (+61,5%) pour s'établir à 334,4 MD à fin 2008, contre 207,1 MD en 2007.

- Les produits d'exploitation ont progressé de 19,5% pour atteindre 30,6 MD en 2008, contre 25,6 MD en 2007.

(en MD)

RESSOURCES	2006	2007	2008
Comptes courants ordinaires de la clientèle	7,402	24,431	34,701
Comptes d'épargne de la clientèle	0,276	2,885	6,767
Comptes courants des non résidents en devises	12,203	12,273	20,640
Comptes indisponibles	0,533	0,875	1,160
Comptes de dépôts à terme	18,028	49,752	115,237
Autres comptes créditeurs (valeurs à imputer)	3,255	5,594	7,496
TOTAL	41,697	95,810	186,001

(en MD)

EMPLOIS	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
- Crédits à la clientèle non échus	208,036	208,938	318,200
- Créances impayées	18,195	27,235	35,042
- Principal impayé	9,400	15,399	18,904
- Intérêts impayés	5,996	8,205	10,379
- Intérêts de retard & autres impayés	2,799	3,631	5,759
- Intérêts & com. courus & non échus	2,022	1,430	1,426
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	5,833	10,024	27,931
Total brut des créances sur la clientèle	234,086	247,627	382,599
A déduire couverture	-34,728	-40,523	-48,199
- Provisions	-15,105	-16,525	-19,103
- Agios réservés	-19,623	-23,998	-29,096
Total net des créances sur la clientèle	199,358	207,104	334,400

Ces évolutions ont permis une accélération de la progression du produit net bancaire (PNB) en 2008:

En mD	2006	2007	2008
Produit Net Bancaire	16,476	17,408	20,700
Évolution	-	5,66%	18,91%

Les ratios de solvabilité et de liquidité ont évolué sur la même période (2006-2008) de la manière suivante :

Ratios prudentiels	2006	2007	2008
Ratio de liquidité*	176,10%	137,37%	120,25%
Ratio de solvabilité**	50,04%	49,18%	32,66%

* Actifs réalisables/Passifs exigibles

** Fonds propres nets/risques encourus

Compte tenu des efforts consentis par la banque pour améliorer la qualité de ses actifs et se conformer aux exigences de la Banque Centrale Tunisienne (BCT), le taux des créances classées a fortement régressé de 27,86% en 2007 à 19,40% en 2008. Cette performance découle d'une évolution forte des créances saines qui ont presque doublé en volume (+201,9 MD), contre une augmentation plus faible des créances douteuses (+19,7 MD)

(en MD)

Engagements	2 006	2 007	2 008
Actifs normaux (créances classées A & B1)	153,717	198,494	400,359
Créances sur la clientèle	144,715	172,137	287,712
Engagement Hors Bilan	9,002	26,357	112,647
Actifs non performants (créances classées B2, B3 et B4)	91,384	76,673	96,355
Créances sur la clientèle (a1)	89,371	75,490	94,887
Engagement Hors Bilan (a2)	2,013	1,183	1,468
Total Brut (b)	245,101	275,167	496,714
Provisions	15,484*	16,847**	19,427***
Agios réservés	19,623	23,998	29,096
Total Provisions et agios réservés (c)	35,107	40,845	48,523
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(b)	14,3%	14,8%	9,8%
Taux des créances classées [(a1)+(a2)]/(b)	37,3%	27,9%	19,4%
Taux de couverture des créances classées (c)/[(a1)+(a2)]	38,4%	53,3%	50,4%

(*) y compris provisions sur aval: 0,379 MD ;

(**) y compris 0,322 MD provision sur les engagements du hors bilan

(***) dont provision de 0,324 MD sur aval

Notation

Malgré une qualité d'actif encore faible et un déclin de la concentration dans le secteur touristique, la BTK jouit de l'appui inconditionnel du Groupe Caisse d'Epargne, d'un très bon niveau de capitalisation, d'une stratégie claire et d'une équipe dirigeante très compétente.

De ces facteurs, découle la bonne note de la banque : BB+/Stable

Perspective : Augmenter l'activité avec une stratégie claire

La stratégie, bien définie, de la BTK se repose sur une équipe dirigeante très compétente ainsi que sur un actionnaire majoritaire très actif. La banque prévoit de :

- Augmenter les crédits à long terme et améliorer ses capacités de finance de projets avec l'appui du Groupe Caisse d'Epargne ;

- Continuer sa marche en avant dans les prêts à court terme aux entreprises, profitant non seulement de sa maîtrise du marché local, mais aussi à travers les relations privilégiées avec les grandes entreprises ;
- S'accaparer des parts dans le marché de détail (ménages) à travers l'expansion de son réseau d'agences et le développement de nouveaux produits.

En complément des agences actuelles, le dispositif commercial de la BTK sera renforcé le long de la période 2010-2014 par l'ouverture de 45 nouvelles agences, soit 9 agences par an.

Matériellement, la BTK projette d'augmenter la taille de son bilan tout en améliorant sa rentabilité. En 2008, la banque a adopté une politique agressive d'octroi de crédit, tendance qui va se renforcer dans les années à venir. L'expertise de l'équipe dirigeante de la BTK ainsi que le transfert du savoir-faire de son actionnaire majoritaire sont des pièces maîtresses qui aideront la banque à atteindre ses objectifs.

De plus, la banque mise sur la qualité des services et profiter d'une structure légère et réactive qui viennent s'ajouter à un très bon niveau de capitalisation.

CHAPITRE 1- RESPONSABLE DU DOCUMENT DE REFERENCE ET RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

1.1 - Responsable du document de référence

Monsieur Abdelghaffar EZZEDDINE
Directeur Général de la BTK

1.2 - Attestation du responsable du document de référence

« A notre connaissance, les données du présent document de référence sont conformes à la réalité. Elles comprennent toutes les informations nécessaires aux investisseurs pour fonder leurs jugements sur le patrimoine, l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la banque. Elles ne comportent pas d'omissions de nature à en altérer la portée ».

Le Directeur Général de la Banque
Monsieur Abdelghaffar EZZEDDINE



1.3 - Responsables du contrôle des comptes

États financiers individuels 2006 et 2007 de la BTK :

- Société AMC Ernst & Young , Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Nouredine HAJJI.
Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1003 Tunis.
- Société Ahmed Mansour & Associés, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR.
51, Avenue Aboulbaba El Ansari El Menzah VI – 2091 Tunis.

États financiers individuels 2008 de la BTK :

- Société Ahmed Mansour & Associés, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR.
51, Avenue Aboulbaba El Ansari El Menzah VI – 2091 Tunis.
- F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Mr.Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.
Les Jardins du Lac.
B.P n° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel – 1053 Tunis.

États financiers consolidés 2006 et 2007 de la BTK :

- Société AMC Ernst & Young , Société inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par monsieur Nouredine HAJJI.
Boulevard de la Terre – Centre Urbain Nord – 1003 Tunis.
- Société Ahmed Mansour & Associés, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR.
51, Avenue Aboulbaba El Ansari El Menzah VI – 2091 Tunis.

États financiers consolidés 2008 de la BTK :

- Société Ahmed Mansour & Associés, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR.
51, Avenue Aboulbaba El Ansari El Menzah VI – 2091 Tunis.
- F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.
Les Jardins du Lac.
B.P n° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel – 1053 Tunis.

États financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009 :

- F.M.B.Z - KPMG TUNISIE, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI.
Les Jardins du Lac.
B.P n° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel – 1053 Tunis.
- ECC Mazars, Société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF.
Les Berges du Lac 1053 - Tunis.

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2006

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société Ahmed Mansour & Associés représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR et la Société AMC Ernst & Young représentée par monsieur Noureddine HAJJI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

1) Société Ahmed Mansour & Associés

Tunis, le 30 mai 2007

Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso Koweitienne

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 19 Juin 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2006.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Tuniso Koweitienne comprenant le bilan au 31 décembre 2006, ainsi que l'état de résultats, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du

caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Nos diligences n'ont pas couvert l'audit des soldes d'ouverture

Les comptes de l'exercice clos au 31/12/2005, ont fait l'objet d'un audit par notre confrère « ERNST & YOUNG » qui a conclu son rapport de commissariat aux comptes par une certification pure et simple de la sincérité et de la régularité des états financiers au titre du même exercice

5. Nous avons procédé dans le cadre de notre mission, à l'examen du système de contrôle interne notamment l'examen des procédures administratives, financières, comptables, juridiques et informatiques en vigueur.

Un rapport traitant du contrôle interne et du système d'information a été remis dans sa version définitive à la direction générale de la Banque en date du 12 Avril 2007. Il fait partie intégrante de notre présent rapport.

Dans ce cadre, nous avons constaté que conformément à une procédure antérieurement adoptée par la Banque et acceptée par la Banque Centrale de Tunisie, la BTK a continué en 2006 à déterminer la valeur de certaines garanties consenties en sa faveur en recourant à une méthode d'évaluation interne.

A ce sujet, nous avons insisté sur la nécessité de confirmer ces évaluations par des professionnels indépendants et habilités, suggestion que la banque s'est engagée à mettre en œuvre à partir de 2007 de sorte que l'ensemble des garanties concernées soient ainsi traitées avant le 31 décembre de l'exercice en cours.

6. Nous avons assisté au 29 décembre 2006 aux opérations d'inventaire des valeurs gérées par le portefeuille central et la caisse centrale.

7. Nous avons vérifié le respect par la Banque des conventions comptables de base, notamment celles relatives à l'indépendance des exercices et à la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons remarqué l'application, à compter de 2005, par la banque d'une décote forfaitaire des garanties consenties en sa faveur, ayant conduit, au terme de l'exercice 2006, à la constitution de provisions supplémentaires pour la couverture de « risques généraux bancaires » de 6,798 MDT, provisions constituées en plus de celles dotées pour la couverture des risques d'insolvabilité de la clientèle lesquelles sont déterminées par référence à la valeur économique réelle des garanties accordées (cf. § 5. ci-dessus).

Les provisions supplémentaires ainsi constituées ont été ventilées par la Banque sur les relations classées, au cas par cas, et présentées en soustraction des actifs correspondants moyennant l'indication du caractère général des dites provisions.

La constatation du surplus de provisionnement en question, en soustraction des actifs de la Banque et sa ventilation individualisée par relation, conduisent, estimons nous, à réduire indûment la valeur des actifs, réduction, qui faute d'être justifiée par des considérations économiques réelles, s'oppose, à notre avis, aux prescriptions des normes comptables en vigueur.

8. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la banque et à ses

participations, conformément aux normes comptables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001.

Les risques inhérents aux engagements de la clientèle et à la dépréciation des participations de la Banque devant, à notre avis, être couverts par des provisions portent respectivement au 31 décembre 2006 sur 27,931 MDT et 10,726 MDT.

En sus des provisions pour « risques généraux bancaires » (cf. § 5 ci dessus), la banque a constitué au 31 décembre 2006, des provisions pour la couverture de risques inhérents aux engagements de la clientèle à hauteur de 8,307 MDT et pour la couverture des risques de dépréciation du portefeuille participations à hauteur de 5,060 MDT et a réservé, au titre des mêmes actifs, des agios portant respectivement sur 19,623 MDT et 5,667 MDT, soit un total de 38,657 MDT, ventilé, au cas par cas, sur les relations et les participations classées de la banque.

Conséquemment nous estimons que les provisions constituées et les agios réservés par la banque au 31/12/2006 couvrent raisonnablement les risques inhérents à ses engagements et à ses participations.

9. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et de ce qui est mentionné aux paragraphes précédents, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la Banque Tuniso Koweitienne, arrêtés au 31 Décembre 2006 tels qu'annexés aux pages 12 à 33 de notre rapport (version originale en langue arabe), présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

10. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations en question n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

11. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de la banque (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001 ; ces actifs portent au 31 décembre 2006 sur 253,535 MDT dont 10,504 MDT au titre des engagements hors bilan et représentent 78,19% du total du bilan et des éléments hors bilan de la banque, diminués des garanties financières, des garanties de l'Etat, et des garanties bancaires ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2006.

Les fonds propres de la Banque totalisent 128,175 MDT et représentent environ 50,56 % du total des actifs pondérés.

12. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T visées aux paragraphes précédents, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 96,63% des créances sur la clientèle. Notre étude a couvert 198 cas et a porté sur 250,093 MDT pour un total de 258,812 MDT. Conséquemment, la répartition par classe desdits engagements se présente (en milliers de dinars) au 31/12/2006 ainsi :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
69.295	89.648	29.700	14.351	34.090	13.010

13. Par référence aux circulaires de la B.C. T précédemment visées, nous avons procédé à l'étude de

la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 2 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de la Banque. Nous avons constaté également l'absence de relations dont les engagements dépassent le seuil de 15% et de 25% des fonds propres de la Banque.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

14. En application des dispositions de l'article 5 de la circulaire de la B.C.T n° 8 du 9 mai 1997, nous avons procédé, à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation de la position de change de la Banque au 31 décembre 2006. Il ressort en conséquence que la contre valeur de la position de change par monnaie n'excède pas 10% des fonds propres nets de la Banque et que la contre valeur de la position de change toutes monnaies confondues n'excède pas 20% des fonds propres nets de la Banque.

15. En application des dispositions de l'article 13 de la circulaire de la B.C.T n° 4 du 16 février 2001, nous avons procédé à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation du ratio de liquidité de la Banque au 31 décembre 2006. Il en ressort que le ratio dégagé est de 76% supérieur au seuil minimal exigé par les textes susvisés.

16. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons obtenu de la banque, la confirmation formelle que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la BTK est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

Ahmed Mansour

2) Société AMC Ernst & Young

Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne- BTK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Tuniso-Koweïtienne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la Banque Tuniso-Koweïtienne arrêtés au 31 décembre 2006. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweïtienne, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2006, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation décrite dans la note aux états financiers 3.1 relative à la politique de provisionnement des risques sur les engagements. La nouvelle politique d'évaluation des provisions, adoptée à partir de l'exercice 2005, consistant à opérer une décote progressive sur les garanties, a eu pour effet l'imputation d'un coût additionnel de provisions à hauteur 4 millions de dinars sur le résultat de l'exercice 2005.

Pour l'exercice 2006, le coût additionnel de provisions est estimé à 2,7 millions de dinars et a été absorbé par les réserves de 3 millions de dinars affectées pour couvrir les risques sur les engagements, en vertu de la décision de l'AGO du 19 juin 2006. Le surplus de 0,3 million de dinars, qui en a résulté, est venu en déduction de la charge de provision au titre de 2006.

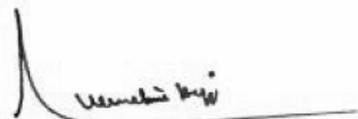
2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.



AMC Ernst & Young

Nouredine HAJJI

Tunis, le 30 mai 2007

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2007

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société Ahmed Mansour & Associés représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR et la Société AMC Ernst & Young représentée par monsieur Nouredine HAJJI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

1) Société Ahmed Mansour & Associés

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 19 Juin 2006, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Tuniso Koweitienne comprenant le bilan au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultats, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière. Cette responsabilité comprend : La conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Nous avons procédé dans le cadre de notre mission, à l'examen du système de contrôle interne notamment l'examen des procédures administratives, financières, comptables, juridiques et informatiques en vigueur.

Un rapport traitant du contrôle interne et du système d'information a été remis dans sa version définitive à la direction générale de la Banque en date du 29 Mai 2008. Il fait partie intégrante de notre présent rapport.

5. Nous avons assisté à la date du 29 et du 31 décembre 2007 aux opérations d'inventaire des valeurs gérées par le portefeuille central et la caisse centrale.

6. Nous avons vérifié le respect par la Banque des conventions comptables de base, notamment celles relatives à l'indépendance des exercices et à la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons remarqué l'application, par la banque en 2005 et 2006, d'une décote forfaitaire des garanties consenties en sa faveur, ayant conduit, au terme de l'exercice 2006, à la constitution de provisions supplémentaires pour la couverture de « risques généraux bancaires » pour un montant de 6,801 MDT provisions constituées en plus de celles dotées pour la couverture des risques d'insolvabilité de la clientèle lesquelles sont déterminées par référence à la valeur économique réelle des garanties accordées.

Les provisions supplémentaires ainsi constituées ont été ventilées par la Banque sur les relations classées, au cas par cas, et présentées en soustraction des actifs correspondants moyennant l'indication du caractère général des dites provisions.

La constatation du surplus de provisionnement en question, en soustraction des actifs de la Banque et sa ventilation individualisée par relation, conduisent, estimons-nous, à réduire indûment la valeur des actifs, réduction, qui faute d'être justifiée par des considérations économiques réelles, s'oppose, à notre avis, aux prescriptions des normes comptables en vigueur.

En 2007, la banque a cessé d'appliquer cette méthode pour les garanties consenties en sa faveur sans pour autant corriger les valeurs décotées au cours des exercices antérieurs.

Conséquemment, nous estimons que les capitaux propres d'ouverture sont minorés de 6,801 MDT et que le résultat de l'exercice 2007 est majoré à concurrence de 0.571 MDT.

7. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui a été mentionné au paragraphe 6, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la Banque-Tuniso Koweïtienne, arrêtés au 31 Décembre 2007 tels qu'annexés aux pages 11 à 33 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.

8. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations en question n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

9. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons obtenu une confirmation formelle de la Banque et de son mandataire, intermédiaire en bourse, que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

10. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de la banque (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001 ; ces actifs portent au 31 décembre 2007 sur 287,173 MDT dont 28,665 MDT au titre des engagements hors bilan et représentent 78,74% du total du bilan et des éléments hors bilan de la banque, diminués des garanties financières, des garanties de l'Etat, et des garanties bancaires ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2007.

Les fonds propres de la Banque totalisent 141,237 MDT et représentent environ 49,18 % du total des actifs pondérés.

11. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la banque et à ses participations, conformément aux normes comptables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001.

Les risques inhérents aux engagements de la clientèle et à la dépréciation des participations de la Banque devant, à notre avis, être couverts par des provisions, portent au 31 décembre 2007 respectivement sur 34,671 MDT et 11,292 MDT.

En sus des provisions pour « risques généraux bancaires » (cf. § 6 ci dessus), La banque a constitué, au 31 décembre 2007, des provisions pour la couverture de risques inhérents aux engagements de la clientèle à hauteur de 10,672 MDT et pour la couverture des risques de dépréciation du portefeuille participations à concurrence de 5,625 MDT et a réservé, au titre des mêmes actifs, des agios portant respectivement sur 23,999 MDT et 5,667 MDT, soit un total de 45,962 MDT, ventilé, au cas par cas, sur les relations et les participations classées de la banque.

Conséquemment, nous estimons que les provisions constituées et les agios réservés par la banque au 31/12/2007 couvrent raisonnablement les risques inhérents à ses engagements et à ses participations.

12. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T visées aux paragraphes précédents, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 94,07% des créances sur la clientèle. Notre étude a couvert 227 cas et a porté sur 269,329 MDT pour un total de 286,314 MDT. Conséquemment, la répartition par classe desdits engagements se présente (en milliers de dinars), au 31/12/2007, ainsi :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
70,349	122,465	12,993	0,955	46,995	15,572

13. Par référence aux circulaires de la B.C. T précédemment visées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 3 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de la Banque. Nous avons constaté également l'absence de relations dont les engagements dépassent le seuil de 15% et de 25% des fonds propres de la Banque.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

14. En application des dispositions de l'article 5 de la circulaire de la B.C.T n° 8 du 9 mai 1997, nous avons procédé, à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation de la position de change de la Banque au 31 décembre 2007. Il ressort, en conséquence, que la contre valeur de la position de change par devise n'excède pas 10% des fonds propres nets de la Banque et que la contre valeur de la position de change toutes devises confondues n'excède pas 20% des fonds propres nets de la Banque.

15. En application des dispositions de l'article 13 de la circulaire de la B.C.T n° 4 du 16 février 2001, nous avons procédé à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation du ratio de liquidité de la Banque au 31 décembre 2007. Il en ressort que le ratio dégagé est de 37,4% supérieur au seuil minimal exigé par les textes susvisés.



AHMED MANSOUR

2) Société AMC Ernst & Young

Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne- BTK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Banque Tuniso-Koweïtienne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers de la Banque Tuniso-Koweïtienne arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweïtienne, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation décrite dans la note aux états financiers 3.1 relative à la politique de provisionnement des risques sur les engagements. La politique d'évaluation des provisions, adoptée au cours des exercices 2005 et 2006, consistant à opérer une décote progressive sur les garanties, a eu pour effet l'imputation d'un coût additionnel de provisions à hauteur de 4 millions de dinars sur le résultat de l'exercice 2005 et 2,7 million de dinars sur les résultats de l'exercice 2006. En 2007, la banque a cessé d'appliquer cette politique.

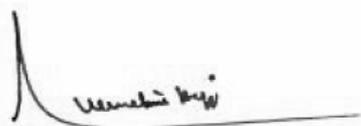
2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la banque à la réglementation en vigueur à l'exception du fait que la banque n'a pas encore signé et déposé auprès du Conseil du Marché Financier le cahier des charges prévu par l'arrêté du ministre des Finances du 28 août 2006.



AMC Ernst & Young

Noureddine HAJJI

Tunis, le 03 juin 2008

Opinion sur les états financiers individuels arrêtés au 31 décembre 2008

Les états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société Ahmed Mansour & Associés représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR et le cabinet F.M.B.Z - KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de vos Assemblées Générales respectives du 19 Juin 2006 et du 16 Juin 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Tuniso-Koweïtienne-GCE comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date, l'état des engagements hors bilan et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Nous avons procédé dans le cadre de notre mission, à l'examen du système de contrôle interne notamment l'examen des procédures administratives, financières, comptables, juridiques et informatiques en vigueur. Les rapports d'évaluation des procédures ont été remis à la direction générale de la Banque. Ils font partie intégrante de notre présent rapport.

5. Nous avons assisté à la date du 30 et du 31 décembre 2008 aux opérations d'inventaire des valeurs gérées par le portefeuille central et la caisse centrale.

6. Nous avons vérifié le respect par la Banque des conventions comptables de base, notamment celles relatives à l'indépendance des exercices et à la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons remarqué l'application, par la banque en 2005 et 2006, d'une décote forfaitaire des garanties consenties en sa faveur, ayant conduit, au terme de l'exercice 2007, à la constitution de provisions supplémentaires pour la couverture de « risques généraux bancaires » pour un montant de 6,176 MDT, provisions constituées en plus de celles dotées pour la couverture des risques d'insolvabilité de la clientèle lesquelles sont déterminées par référence à la valeur économique réelle des garanties accordées.

Les provisions supplémentaires ainsi constituées ont été ventilées par la Banque sur les relations classées, au cas par cas, et présentées en soustraction des actifs correspondants moyennant l'indication du caractère général des dites provisions.

La constatation du surplus de provisionnement en question, en soustraction des actifs de la Banque et sa ventilation individualisée par relation, conduisent, estimons-nous, à réduire indûment la valeur des actifs, réduction qui, faute d'être justifiée par des considérations économiques réelles, s'oppose, à notre avis, aux prescriptions des normes comptables en vigueur.

Depuis 2007, la banque a cessé d'appliquer cette méthode pour les garanties consenties en sa faveur sans pour autant corriger les valeurs décotées au cours des exercices antérieurs.

Conséquemment, nous estimons que les capitaux propres d'ouverture sont minorés de 6,176 MDT et que le résultat de l'exercice 2008 est minoré à concurrence de 0,665 MDT.

7. *Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui a été mentionné au paragraphe 6, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la Banque-Tuniso Koweïtienne-GCE, arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'annexés aux pages 11 à 33 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.*

8. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations en question n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

9. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons obtenu une confirmation formelle de la Banque et de son mandataire, intermédiaire en bourse, que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

10. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de la banque (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001 ; ces actifs portent au 31 décembre 2008 sur 459,131 MDT dont 119,499 MDT au titre des engagements hors bilan et représentent 76,80% du total du bilan et des éléments hors bilan de la banque, diminués des garanties financières, des garanties de l'Etat, et des garanties bancaires ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2008.

Les fonds propres de la Banque totalisent 149,968 MDT et représentent environ 32,66 % du total des actifs pondérés.

11. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la banque et à ses participations, conformément aux normes comptables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001.

Les risques inhérents aux engagements de la clientèle et à la dépréciation des participations de la Banque devant, à notre avis, être couverts par des provisions, portent au 31 décembre 2008 respectivement sur 41,683 MDT et 6,333 MDT.

En sus des provisions pour « risques généraux bancaires » (cf. § 6 ci dessus), La banque a constitué, au 31 décembre 2008, des provisions pour la couverture de risques inhérents aux engagements de la clientèle à hauteur de 12,587 MDT et pour la couverture des risques de dépréciation du portefeuille participations à concurrence de 5,464 MDT et a réservé, au titre des mêmes actifs, des agios portant respectivement sur 29,096 MDT et 0,870 MDT, soit un total de 48,016 MDT, ventilé, au cas par cas, sur les relations et les participations classées de la banque.

Conséquemment, nous estimons que les provisions constituées et les agios réservés par la banque au 31/12/2008 couvrent raisonnablement les risques inhérents à ses engagements et à ses participations.

12. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T visées aux paragraphes précédents, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 93,37% des créances sur la clientèle. Notre étude a couvert 422 cas et a porté sur 478,748 MDT sur un total de 512,756 MDT. Conséquemment, la répartition par classe desdits engagements se présente (en milliers de dinars), au 31/12/2008, ainsi :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
251,197	132,359	6,304	9,202	61,608	18,078

13. Par référence aux circulaires de la B.C. T précédemment visées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 6 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de la Banque. Nous avons également constaté que le portefeuille de la Banque renferme une relation dont le risque encouru dépasse 25% des fonds propres de la Banque.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

14. En application des dispositions de l'article 5 de la circulaire de la B.C.T n° 8 du 9 mai 1997, nous avons procédé, à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation de la position de change de la Banque au 31 décembre 2008. Il ressort, en conséquence, que la contre valeur de la position de change par devise n'excède pas 10% des fonds propres nets de la Banque et que la contre valeur de la position de change toutes devises confondues n'excède pas 20% des fonds propres nets de la Banque.

15. En application des dispositions de l'article 13 de la circulaire de la B.C.T n° 4 du 16 février 2001, nous avons procédé à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation du ratio de liquidité de la Banque au 31 décembre 2008. Il en ressort que le ratio dégagé est de 20% supérieur au seuil minimal exigé par les textes susvisés.

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Ahmed MANSOUR



Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2007

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2007, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société Ahmed Mansour & Associés représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR et la Société AMC Ernst & Young représentée par monsieur Noureddine HAJJI selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

1) Société Ahmed Mansour & Associés

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés du groupe « Banque Tuniso-Koweïtienne » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

1. Nous avons audité le bilan consolidé du groupe « Banque Tuniso-Koweïtienne » au 31 décembre 2007, ainsi que l'état de résultats consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidés et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à la même date ; ces états relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2. Nous avons effectué notre audit selon les normes généralement admises. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, considérés dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

3. Le périmètre de consolidation tel que déterminé par la Banque Tuniso Koweïtienne comprend 10 entreprises dont quatre ont été mises en équivalence, à savoir : « La Société Générale de Tourisme », « la Société Immobilière et Touristique RIBAT », « la Société Sousse Centre », la société tunisienne de promotion des pôles industriels « STPI ». Les autres sociétés ont été intégrées globalement ; il s'agit, de la société « EL ESTIFA », de la société du conseil et d'intermédiation financière « SCIF », de la société « UNIVERS INVEST SICAR », de la société « ARAB INTERNATIONAL LEASE », de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAF », et de la société « TUNIS CENTER », sachant que cette dernière, contrôlée par le groupe « BTK » à concurrence seulement de 22.75%, devrait, à notre avis, faire l'objet de mise en équivalence. .

La Banque a, injustement, exclu du périmètre de consolidation, la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » qui se trouve être indirectement contrôlée par le groupe par l'intermédiaire de la société de conseil et d'intermédiation financière « SCIF » ; cette dernière assure, en effet, la direction effective de ladite société, et dispose de larges

4. Nous avons obtenu de la banque Tuniso-Koweïtienne communication des états financiers, des liasses de consolidation et des rapports des commissaires aux comptes des sociétés considérées dans le périmètre de consolidation à l'exception des sociétés « AIL » et « SGT » dont les rapports des commissaires aux comptes ne nous ont pas été communiqués.

Pour les sociétés qui nous ont communiqué les rapports de leurs commissaires aux comptes, nous avons pu constater que les états financiers de ces sociétés ont fait l'objet de certification pure et simple, à l'exception, de la « société immobilière et touristique RIBAT » dont les comptes ont fait l'objet de réserves portant notamment sur un risque de non continuité de l'exploitation.

5. Le groupe a appliqué, en 2005 et 2006, pour le cas de la Banque Tuniso-Koweïtienne et de la société de recouvrement des créances « EL ISTIFA », une décote forfaitaire sur les garanties consenties en sa faveur, ayant conduit, au terme de l'exercice 2006, à la constitution de provisions supplémentaires pour la couverture de « risques généraux bancaires » pour un montant de 17,271 MDT provisions constituées en plus de celles dotées pour la couverture des risques d'insolvabilité de la clientèle lesquelles sont déterminées par référence à la valeur économique réelle des garanties accordées.

La constatation du surplus de provisionnement en question, en soustraction des actifs du groupe et sa ventilation individualisée par relation, conduisent, estimons-nous, à réduire indûment la valeur des dits actifs, réduction, qui faute d'être justifiée par des considérations économiques réelles, s'oppose, à notre avis, aux prescriptions des normes comptables en vigueur.

En 2007, le groupe a cessé d'appliquer cette méthode pour les garanties consenties en sa faveur sans pour autant corriger les valeurs décotées au cours des exercices antérieurs.

Conséquemment, nous estimons que les capitaux propres d'ouverture sont minorés de 17,271 MDT et que les résultats de l'exercice 2007 sont majorés à concurrence de 1,472 MDT.

6. Le groupe a réintégré parmi ses actifs les créances vivantes, antérieurement cédées au dinar symbolique à la société de recouvrement « EL ESTIFA » dont les comptes ont été consolidés par application de la méthode d'intégration globale.

Les actifs réintégrés au cours de l'exercice audité ont été évalués moyennant l'annulation des pertes subies par la banque au titre de la cession des dits actifs.

Cette procédure, constitue une remise en cause, de la validité économique des prix de cession pratiqués, et du caractère définitif des pertes antérieurement enregistrées par la banque au titre des dites cessions.

Conséquemment, la réintégration parmi les actifs consolidés du groupe des créances antérieurement cédées, constitue à notre avis, la preuve de la non conformité de la valeur retenue pour la cession des dites créances (dinar symbolique) avec la valeur économique réelle des mêmes actifs, et une infirmation du caractère définitif de la perte enregistrée par la banque au titre des cessions intervenues antérieurement à l'exercice.

7. L'actualisation de la valeur des créances réintégrées parmi les actifs du groupe (cf. paragraphe 6 ci-dessus) a été opérée en 2007 sur la base d'une étude élaborée par un cabinet externe ; cette étude a porté notamment sur la révision de la classification, par taux de risque, des créances en question ainsi que sur l'évaluation des garanties disponibles, des provisions requises et des agios à réserver.

Sur cette base, les créances susvisées ont été réintégrées parmi les actifs du groupe pour une valeur de 254,964 MDT diminuée d'un montant total de 193,554 MDT représentant respectivement des provisions pour 57,983 MDT et des agios réservés pour 135,571 MDT.

Conséquemment, la valeur nette provenant de la réintégration des créances indiquées (61,409 MDT) a été répartie entre les réserves consolidées et les impôts différés pour respectivement 39,916 MDT et 21,493 MDT.

La valeur nette en question correspond à la valeur des garanties disponibles retenue par le groupe compte tenu des corrections opérées antérieurement à l'exercice telles que décrites au § 5 ci-dessus pour 55,199 MDT.

Le reliquat, soit 6,210 MDT, correspond à l'impact résiduel de l'amélioration intervenue entre 2005 et 2007 de la classification des créances cédées à la société « EL ESTIFA » antérieurement considérées comme étant compromises, ce qui a eu pour effet, estimons-nous, de minorer les provisions requises et les résultats consolidés de l'exercice et de majorer les capitaux propres consolidés respectivement de 6,210 MDT, 0,249 MDT et 6,459 MDT.

8. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 3 à 7 ci dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweïtienne, arrêtés au 31 Décembre 2007 tels qu'annexés aux pages 7 à 29 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière du groupe ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date.


Ahmed MANSOUR

2) Société AMC Ernst & Young

Messieurs les actionnaires de la Banque Tuniso-Koweïtienne- BTK,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2006, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de la Banque Tuniso-Koweïtienne relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de la Banque Tuniso-Koweïtienne arrêtés au 31 décembre 2007. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la banque. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

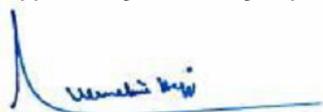
A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, des résultats des opérations et des flux de trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2007, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus, nous attirons votre attention sur la situation décrite dans la note aux états financiers 6.5 relative à la politique de provisionnement des risques sur les engagements. La politique d'évaluation des provisions, adoptée à partir de l'exercice 2005, consistant à opérer une décote progressive sur les garanties, a eu pour effet l'imputation d'un coût additionnel de provisions à hauteur 9 millions de dinars au titre de l'exercice 2005 et 4,7 millions de dinars au titre de l'exercice 2006. En 2007, le Groupe a cessé d'appliquer cette politique.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2007.



AMC Ernst & Young
Noureddine HAJJI

Tunis, le 3 juin 2008.

Opinion sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2008

Les états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31/12/2008, arrêtés par le Conseil d'Administration, ont fait l'objet d'un audit effectué par la société Ahmed Mansour & Associés représentée par Monsieur Ahmed MANSOUR et le cabinet F.M.B.Z - KPMG TUNISIE représenté par Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI, selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les commissaires aux comptes ont émis l'opinion suivante :

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés du groupe « Banque Tuniso-Koweïtienne » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

1. Nous avons audité le bilan consolidé du groupe « Banque Tuniso-Koweïtienne » au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultats consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidés et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à la même date ; ces états relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers sur la base de notre audit.

2. Nous avons effectué notre audit selon les normes généralement admises. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, considérés dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.

3. Le périmètre de consolidation tel que déterminé par la Banque Tuniso Koweïtienne comprend 9 entreprises dont trois ont été mises en équivalence, à savoir : « La Société STKE El Imar », « la Société Immobilière et Touristique RIBAT », la société tunisienne de promotion des pôles industriels « STPI ». Les autres sociétés ont été intégrées globalement ; il s'agit, de la société « EL ESTIFA », de la société du conseil et d'intermédiation financière « SCIF », de la société « UNIVERS INVEST SICAR », de la société « ARAB INTERNATIONAL LEASE », de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAF », et de la société « TUNIS CENTER », sachant que cette dernière, contrôlée par le groupe « BTK » à concurrence seulement de 22.75%, devrait, à notre avis, faire l'objet de mise en équivalence.

4. Nous avons obtenu de la banque Tuniso-Koweïtienne communication des états financiers, des liasses de consolidation et des rapports des commissaires aux comptes des sociétés considérées dans le périmètre de consolidation et nous avons pu constater que les états financiers de ces sociétés ont fait l'objet de certification pure et simple, à l'exception, de la « société immobilière et touristique RIBAT » dont les comptes ont fait l'objet de réserves portant notamment sur un risque de non continuité de l'exploitation.

5. Le groupe a appliqué, en 2005 et 2006, pour le cas de la Banque Tuniso-Koweïtienne et de la société de recouvrement des créances « EL ISTIFA », une décote forfaitaire sur les garanties consenties en sa faveur, ayant conduit, au terme de l'exercice 2007, à la constitution de provisions supplémentaires pour la couverture de « risques généraux bancaires » pour un montant de 15,779 MDT provisions constituées en plus de celles dotées pour la couverture des risques d'insolvabilité de la clientèle lesquelles sont déterminées par référence à la valeur économique réelle des garanties accordées.

La constatation du surplus de provisionnement en question, en soustraction des actifs du groupe et sa ventilation individualisée par relation, conduisent, estimons-nous, à réduire indûment la valeur des dits actifs, réduction, qui faute d'être justifiée par des considérations économiques réelles, s'oppose, à notre avis, aux prescriptions des normes comptables en vigueur.

Depuis 2007, le groupe a cessé d'appliquer cette méthode pour les garanties consenties en sa faveur sans pour autant corriger les valeurs décotées au cours des exercices antérieurs.

Conséquemment, nous estimons que les capitaux propres d'ouverture sont minorés de 15,779 MDT et que les résultats de l'exercice 2008 sont majorés à concurrence de 3,284 MDT.

6. Le groupe a réintégré parmi ses actifs les créances vivantes, antérieurement cédées au dinar symbolique à la société de recouvrement « EL ESTIFA » dont les comptes ont été consolidés par application de la méthode d'intégration globale.

Les actifs réintégrés au cours de l'exercice audité ont été évalués moyennant l'annulation des pertes subies par la banque au titre de la cession des dits actifs.

Cette procédure, constitue une remise en cause, de la validité économique des prix de cession pratiqués, et du caractère définitif des pertes antérieurement enregistrées par la banque au titre des dites cessions.

Conséquemment, la réintégration parmi les actifs consolidés du groupe des créances antérieurement cédées, constitue à notre avis, la preuve de la non conformité de la valeur retenue pour la cession des dites créances (dinar symbolique) avec la valeur économique réelle des mêmes actifs, et une infirmation du caractère définitif de la perte enregistrée par la banque au titre des cessions intervenues antérieurement à l'exercice.

7. L'actualisation de la valeur des créances réintégrées parmi les actifs du groupe (cf. paragraphe 6 ci-dessus) a été opérée en 2008 sur la base d'une étude élaborée par les cadres de la société El Istifa ; cette étude a porté notamment sur la révision de la classification, par taux de risque, des créances en question ainsi que sur l'évaluation des garanties disponibles, des provisions requises et des agios à réserver.

Sur cette base, les créances susvisées ont été réintégrées parmi les actifs du groupe pour une valeur de 213,901 MDT diminuée d'un montant total de 159,451 MDT représentant respectivement des provisions pour 38,728 MDT et des agios réservés pour 120,723 MDT.

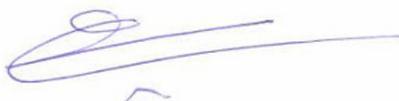
Conséquemment, la valeur nette provenant de la réintégration des créances indiquées (54,449 MDT) a été répartie entre les réserves consolidées et les impôts différés pour respectivement 35,392 MDT et 19,057 MDT.

La valeur nette en question correspond à la valeur des garanties disponibles retenue par le groupe compte tenu des corrections opérées antérieurement à l'exercice telles que décrites au § 5 ci-dessus pour 51,152 MDT.

Le reliquat, soit 3,297 MDT, correspond à l'impact résiduel de l'amélioration intervenue entre 2005 et 2008 de la classification des créances cédées à la société « EL ESTIFA » antérieurement considérées comme étant compromises, ce qui a eu pour effet, estimons-nous, de minorer les provisions requises et les résultats consolidés de l'exercice et de majorer les capitaux propres consolidés respectivement de 3,297 MDT, 2,913 MDT et 6,210 MDT.

8. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 3 à 7 ci dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne, arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'annexés aux pages 7 à 27 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière du groupe ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date.

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Ahmed MANSOUR

Avis sur les états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2009

Les états financiers intermédiaires de la Banque Tuniso-Koweitienne arrêtés au 30 juin 2009 ont fait l'objet d'un examen limité effectué par le cabinet F.M.B.Z – KPMG TUNISIE représenté par monsieur Moncef BOUSSANOUGA et la société ECC MASARS représentée par monsieur Ali ELAOUANI CHERIF selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux mission d'examen limité.

Les Commissaires aux Comptes ont émis l'avis suivant :

**Messieurs les actionnaires de
La Banque Tuniso-Koweitienne BTK**

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Tuniso-Koweitienne arrêtés au 30 juin 2009 faisant apparaître un total de capitaux propres de 157 839 KDT et dont le résultat de la période, s'élève à 6 324 KDT.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières : il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweitienne au 30 juin 2009 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 16 Octobre 2009

Les co-commissaires aux comptes

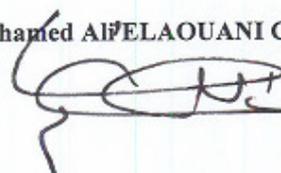
F.M.B.Z KPMG

Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI



ECC MAZARS

Mohamed AL ELAOUANI CHERIF



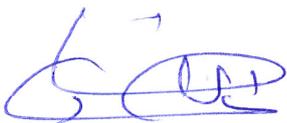
Attestation des commissaires aux comptes

« Nous avons procédé à la vérification des informations financières et des données comptables figurant dans le présent document de référence en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession. Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la régularité des informations financières et comptables présentées. »

Les Commissaires aux Comptes

ECC Mazars

Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF


ECC MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue du Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

F.M.B.Z - KPMG TUNISIE

Monsieur Moncef BOUSSANOUGA ZAMMOURI

FMBZ - KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG LES JARDINS DU LAC
LAC DE LAC
B.P. N° 317, PUBLIC LES JARDINS DU LAC
RUE LAC ECHIKI 1053 TUNIS
M.F. : 810663 41A/M/000
R.C. : B148992002


1.4 - Attestation de l'intermédiaire en bourse chargé de l'élaboration du document de référence

« Nous attestons avoir accompli les diligences d'usage pour nous assurer de la sincérité du document de référence ».

La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF – Intermédiaire en Bourse

Le Président Directeur Général

Monsieur Jamel HAJEM


شركة الاستشارة والوساطة المالية
SOCIÉTÉ DU CONSEIL ET DE L'INTERMÉDIATION FINANCIÈRE
SCIF
Intermédiaire en Bourse
Agrément N° 34/95 du 25/12/1995
وسيط بورصة
M.F. : 433775Z/A/M/000



1.5 - Responsable de l'information

Chef de la Division Pilotage des Ressources et Gestion Asset Liability management (ALM) de la Banque Tuniso-Koweïtienne «BTK»

10 bis, Avenue Mohamed V - 1001 Tunis

Tel. : 71 340 000

Fax : 71 257 030

Email : rabeh.ammari@btknet.com



CHAPITRE 2- RENSEIGNEMENTS DE CARACTERE GENERAL CONCERNANT LA BTK ET SON CAPITAL

2.1 - Renseignements de caractère général concernant la Banque

2.1.1 - Dénomination et siège social

Dénomination sociale	: Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK
Siège Social	: 10 bis, Avenue Mohamed V- B.P.49 - 1001 TUNIS
Tel.	: 71 340 000
Fax	: 71. 343 106
Site web	: btknet.com

2.1.2 - Forme juridique et législation particulière applicable

- **Forme juridique** : Société anonyme.
- **Législations particulières** : La société est régie par la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit, telle que modifiée par la loi n°2006-19 du 02/05/2006.

2.1.3 - Date de constitution et durée

- **Date de constitution** : 25 Février 1981
- **Durée** : 99 ans à compter du jour de sa constitution

2.1.4 - Objet social

(Article 3 des statuts tel que modifié par l'AGE du 10 janvier 2008)

La société a pour objet d'effectuer avec toute personne physique ou morale, tant en Tunisie qu'à l'étranger :

- toutes opérations bancaires, notamment la réception des dépôts du public, l'octroi de crédits, l'exercice à titre d'intermédiaire des opérations de change et la mise à disposition de la clientèle et la gestion de moyens de paiements;
- toutes opérations liées à son activité, telles que notamment le conseil et l'assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises;
- toutes prises de participations;
- toutes opérations, autres que celles visées ci-dessus, autorisées par l'agrément dont dispose la Société;
- et de manière plus générale, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient (notamment opérations financières, commerciales, industrielles ou agricoles, mobilières ou immobilières et constitutions de personne morale) pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus ou susceptibles d'en faciliter le développement ou l'accomplissement dans le respect des conditions prévues par l'article 24 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit (telle que modifiée).

2.1.5 - Registre du commerce

B152691996.

2.1.6 - Exercice social

Du 1er janvier au 31 décembre.

2.1.7 - Clauses statutaires particulières

▪ Répartition statutaire des bénéfices (article 42 des Statuts) :

Les produits de l'exercice social, déduction faite de tous frais généraux, de tous amortissements de l'actif social, de toutes provisions jugées par le conseil d'administration nécessaires et utiles, et de toutes autres charges sociales, constituent le résultat comptable net.

Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction d'une fraction égale à cinq pour cent (5%) du bénéfice comme ci-dessus indiqué, au titre de la réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve atteint une somme égale au dixième (1/10) du capital social. Il reprend son cours lorsque la réserve est descendue au dessous de ce dixième.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé les sommes dont l'Assemblée Générale peut décider, sur proposition du Conseil d'Administration, soit l'affectation aux réserves générales et spéciales, soit le report à nouveau sur l'exercice suivant.

La Banque s'engage à conformer l'article 42 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

▪ Paiement des dividendes (article 43 des Statuts) :

Le paiement des dividendes aux actions se fait aux lieux et époques fixés par le conseil d'administration.

Les dividendes non réclamés dans les cinq (5) ans de leur exigibilité sont prescrits, conformément à la loi.

Assemblées générales :

▪ Nature des Assemblées (Article 15 des statuts)

L'Assemblée Générale, régulièrement constituée, représente l'universalité des actionnaires. Elle peut avoir les pouvoirs, tout à la fois, d'une assemblée ordinaire et d'une assemblée extraordinaire, si elle réunit conditions nécessaires.

Dispositions générales communes aux Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires :

▪ Convocation de l'assemblée générale (Article 17 des statuts)

Les Assemblées Générales sont convoquées par le Conseil d'Administration. En cas de nécessité, elles peuvent également être convoquées par :

- les commissaires aux comptes ;
- un mandataire nommé par le tribunal à la demande des actionnaires détenant 15% du capital ;
- des actionnaires détenant la majorité du capital social ou des droits de vote après offre publique de vente ou d'échange ou après cession d'un bloc de contrôle ; ou
- le liquidateur.

La convocation à l'Assemblée Générale est faite par un avis publié dans le "Journal Officiel de la République Tunisienne" et dans deux journaux quotidiens dont l'un étant publié en langue arabe et l'autre en langue française, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale. L'avis doit indiquer la date et le lieu de la tenue de la réunion, ainsi que l'ordre de jour.

En outre, les actionnaires sont convoqués par lettre, fax ou courrier électronique envoyé à chacun d'eux, quinze (15) jours au moins avant la date de la réunion de l'Assemblée Générale.

Les convocations doivent être accompagnées d'un projet de l'ordre du jour. Toute communication aux actionnaires doit être effectuée en langue française et en langue arabe.

Toutefois, les Assemblées Générales peuvent valablement se tenir sans délais ou formalités particulières, si tous les actionnaires sont présents ou représentés.

La Banque s'engage à conformer l'article 17 de ses statuts à la réglementation en vigueur.

▪ **Vote (Article 16 des statuts)**

Chaque membre des assemblées ordinaires et extraordinaires a autant de voix qu'il possède d'actions. Le vote se fait à main levée, sauf si la majorité des présents se prononcent pour le vote secret.

Tout actionnaire peut voter par correspondance par le biais d'un formulaire spécial remis par la Société dont le contenu est fixé par le conseil d'administration ou par celui qui a convoqué l'assemblée. Ce vote n'est valide que si la signature du votant est légalisée.

Ne peuvent être décomptés que les votes reçus par la Société un jour avant la tenue de l'assemblée générale.

Le vote par correspondance doit être adressé à la Société par lettre recommandée avec accusé de réception.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Ordinaires

▪ **Pouvoirs de l'Assemblée Générale Ordinaire (Article 22 des statuts)**

L'assemblée Générale Ordinaire se réunit au moins une fois par an au cours des six mois qui suivent la clôture de l'exercice de la Société.

L'Assemblée Générale Ordinaire a notamment les pouvoirs suivants :

- elle entend les rapports présentés par le Conseil d'Administration et les commissaires aux comptes ;
- elle discute, approuve, rejette ou redresse le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, les notes des états financiers ;
- elle décide l'affectation des bénéfices et fixe les dividendes à repartir, conformément aux dispositions de l'article 42 ;
- elle contrôle les actes de gestion des administrateurs et leur donne quitus ;
- elle ratifie ou rejette la cooptation des membres du Conseil d'Administration désignés en application de l'article 29 des statuts ;
- elle révoque les administrateurs pour les raisons qu'elle seule peut retenir et apprécier souverainement et en toute liberté ;
- elle confère aux administrateurs les rémunérations prévues par l'article 204 du Code des Sociétés commerciales ;
- elle nomme les commissaires aux comptes et fixe leur rémunération ;
- et elle exerce tout autre pouvoir qui lui est conféré par les lois ou règlements applicables.

▪ **Quorum (Article 23 des statuts)**

L'Assemblée Générale Ordinaire ne délibère valablement sur première convocation, que si les actionnaires présents ou représentés détiennent au moins le tiers des actions donnant droit au vote.

Si le quorum n'est pas atteint, l'Assemblée est convoquée pour une deuxième réunion et elle délibère valablement sans qu'aucun quorum ne soit requis. Un délai minimum de 15 jours entre la première et la deuxième convocation doit être observé.

▪ **Vote (Article 24 des statuts)**

Les résolutions soumises à l'Assemblée Générale Ordinaire doivent être votées à la majorité simple des actionnaires présents ou dûment représentés.

Règles spéciales aux Assemblées Générales Extraordinaires

▪ **Assemblée Générale Extraordinaire :** (Article 25 des statuts)

Les décisions relatives aux questions énumérées ci-après ne peuvent être prises que par l'Assemblée Générale Extraordinaire conformément aux articles 291 à 295, les articles 298 et 300 et les articles 307 à 310 du code des Sociétés commerciales:

1. Modification des dispositions des statuts de la Société.
2. Augmentation ou réduction du capital social.
3. Dissolution ou liquidation de la Société.
4. Extension ou restriction de l'objet de la Société.

Les délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire ne sont considérées valables que si les actionnaires présents ou les représentants au droit de vote détiennent au moins sur première convocation, la moitié du capital et sur deuxième convocation le tiers du capital.

A défaut de ce dernier quorum le délai de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire peut être prorogé à une date postérieure ne dépassant pas deux mois à partir de la date de la convocation.

Dans tous les cas, les résolutions soumises à l'Assemblée Générale Extraordinaire doivent être votées à la majorité des deux tiers des actionnaires présents ou dûment représentés.

▪ **Transfert des actions :** (Article 11 des statuts)

La cession des actions ne peut s'opérer, conformément aux lois et règlements en vigueur, que par des ordres d'achat et de vente, signés du cédant/cessionnaire ou par leurs mandataires, dûment enregistrés à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, et mentionnés dans les comptes tenus par un intermédiaire agréé.

Seules les actions libérées des versements exigibles sont admises au transfert. Dans l'hypothèse où, en violation de la règle qui précède, des actions non intégralement libérées seraient admises au transfert, le souscripteur et le cessionnaire desdites actions seraient alors solidaires vis-à-vis de la Société du paiement du reliquat non libéré du montant de ces actions.

2.1.8 - Nationalité

Tunisienne.

2.1.9 - Capital social

Le capital s'élève à 100.000.000 de dinars, divisé en 1.000.000 actions de nominal 100 dinars entièrement libérées.

2.1.10 - Matricule fiscale

12357S/A/M/000.

2.1.11 - Régime fiscal

Droit commun.

2.1.12 - Lieu où peuvent être consultés les documents relatifs à la Banque

Siège social de la Banque : 10 bis, Avenue Mohamed V -1001- Tunis.

2.1.13 - Responsable chargé de l'information et des relations avec les actionnaires, les obligataires, le CMF, la BVMT et la STICODEVAM

Monsieur Rabeh AMMARI Chef de la Division Ressources et Trésorerie de la Banque Tuniso-Koweïtienne «BTK»

Tel. : 71 340 000 / Fax : 71 257 030

Email : rabeh.ammari@btknet.com

2.2 - Renseignements de caractère général concernant le capital de la Banque

- Capital social : 100.000.000 de dinars
- Nombre d'actions : 1.000.000 d'actions
- Libération : Intégrale
- Jouissance : 1^{er} janvier 2009
- Nominal : 100 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie : Ordinaire

2.3 - Evolution du capital

Nature de l'opération	Organe de décision	Montant de l'opération en dinars	Capital en circulation	
			Montant en dinars	Nombre d'actions
Capital initial	AG Constitutive du 25/02/1981	100.000.000	100.000.000	1.000.000

Depuis sa constitution, la BTK n'a pas procédé à l'augmentation de son capital social.

2.4 - Répartition du capital et des droits de vote au 30 juin 2009

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant (en DT)	% du Capital et des droits de vote
État Tunisien	200 000	20 000 000	20%
Kuwaït Investment Authority	200 000	20 000 000	20%
La Financière OCÉOR (Groupe Caisse d'Épargne)	599 996	59 999 600	60%
Mr Charles MILHAUD	1	100	-
Mr Michel GONNET	1	100	-
Mr Christian CAMUS	1	100	-
Mr Guy COTRET	1	100	-
Total	1 000 000	100 000 000	100%

2.4.1 - Actionnaires détenant individuellement 3% et plus du capital et des droits de vote au 30 juin 2009

Actionnaires	Nombre d'actions et des droits de vote	Montant (en DT)	% du Capital et des droits de vote
La Financière OCEOR (Groupe Caisse d'Épargne)	599 996	59 999 600	59,9996%
État Tunisien	200 000	20 000 000	20,0000%
Kuwaït Investment Authority	200 000	20 000 000	20,0000%
Total	999 996	99 999 600	99,9996%

2.4.2 - Capital et droits de vote détenus par l'ensemble des membres des organes d'administration et de direction au 30 juin 2009

Actionnaires	Nombre d'actions et des droits de vote	Montant (en DT)	% du Capital et de droits de vote
Monsieur Charles MILHAUD	1	100	0,0001%
Monsieur Michel GONNET	1	100	0,0001%
Monsieur Guy COTRET	1	100	0,0001%
Monsieur Christian CAMUS	1	100	0,0001%
Monsieur Louis PECH *	0	0	0,0000%
Monsieur Radhi MEDDEB	0	0	0,0000%
Etat Tunisien	200 000	20 000 000	20,0000%
Kuwaït Investment Authority	200 000	20 000 000	20,0000%
La Financière OCEOR (Groupe Caisse d'Epargne)	599 996	59 999 600	59,9996%
Total	1 000 000	100 000 000	100,0000%

* En remplacement de Monsieur Jean-Marie PAINTENDRE selon décision du Conseil d'Administration du 11 Avril 2008

2.4.3 - Nombre d'actionnaires

Au 30/06/2009, le capital social de la BTK est réparti entre 3 actionnaires personnes morales et 4 actionnaires personnes physiques.

2.5 - Description Sommaire du Groupe BTK au 31 décembre 2008

2.5.1 - Présentation Générale du Groupe BTK

2.5.1.1 - Présentation des sociétés du groupe

Le groupe BTK regroupant, outre la Banque, neuf autres sociétés dont cinq exerçant dans le secteur financier, et le reste dans le secteur immobilier et touristique.

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif ou une influence notable.

La consolidation est effectuée sur la base de deux méthodes différentes : l'intégration globale pour les sociétés contrôlées de manière exclusive par la BTK, et la mise en équivalence pour les sociétés sous influence notable de la banque ou celles contrôlées exclusivement, mais qui n'appartiennent pas au secteur financier.

A noter que la méthode d'intégration globale requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

Alors que, selon la méthode de mise en équivalence, la participation est initialement enregistrée à son coût. Ce coût est par la suite ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la société mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

DENOMINATION SOCIALE	Méthode de consolidation	Capital social 31/12/2008 (en DT)	Participation de la BTK (en DT)	Taux de participation De la BTK
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	Intégration globale	100 000 000		
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa	Intégration globale	300 000	300 000	100,00%
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	Intégration globale	1 000 000	799 400	79,94%
Société Univers Invest Sicar	Intégration globale	5 000 000	3 200 000	64,00%
Arab International Lease – AIL	Intégration globale	10 000 000	4 999 900	49,999%
Société Univers Participations SICAF	Intégration globale	500 000	495 000	99,00%
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI	Mise en équivalence	4 000 000	1 200 000	30,00%
Société Tuniso-Koweïtienne d'El Emar (ex SGT)	Mise en équivalence	7 445 000	2 553 000	34,29%
Société Tunis Center	Intégration globale	10 000 000	2 275 000	22,75%
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	Mise en équivalence	7 100 000	1 490 000	20,99%

➤ **La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK**

La Banque Tuniso-Koweïtienne BTK a été officiellement créée le 25 février 1981 en application de la convention conclue le 29 octobre 1980 entre le gouvernement de la République Tunisienne et celui de l'Etat du Koweït. Elle est considérée comme un outil efficace dans le domaine du partenariat entre les deux pays frères.

Ses activités sont régies par le code des sociétés commerciales et la réglementation bancaire tunisienne.

Le 21 mai 2004, la BTK a obtenu l'autorisation de la Banque Centrale de Tunisie pour opérer comme une banque universelle, conformément aux dispositions de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit.

La Financière OCEOR du groupe bancaire français «Groupe Caisse d'Epargne» a racheté, le 23 octobre 2007, 60% du capital de la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) pour 300 millions de dinars. L'opération a été concrétisée le 10 janvier 2008.

➤ **SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES – EL ISTIFA**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Acquisition des créances pour son propre compte et recouvrement des créances pour le compte de tiers
• Capital Social :	300 000 dinars, divisé en 30 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	18 septembre 2000
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 6 juin 2000
<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des créances cédées par la BTK à la société s'élève, au 31/12/2008, à 220,9 MD et concerne 103 entreprises. - Le portefeuille de la société à fin 2008, après annulation de créances relatives à des entreprises liquidées, s'élève à 214 MD et concerne 75 entreprises. - Le total des recouvrements réalisés par la société au 31/12/2008 s'est élevé à 38,1 MDT dont 8,953 MD au titre de l'exercice 2008. - La société El ISTIFA a décidé de payer un montant de 6,0 MD à la BTK au titre de dividendes pour l'exercice 2008 (AGO du 12/06/2009) contre 4,0 MD en 2007 (AGO du 08/05/2008). 	

➤ **SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE – SCIF**

• Secteur :	Financier
• Objet :	L'intermédiation en Bourse et le montage financier
• Capital Social :	1 000 000 de dinars divisé en 10 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	8 décembre 1995
<ul style="list-style-type: none"> - Depuis sa constitution, la SCIF a monté et placé quinze emprunts obligataires en faveur d'entreprises et de Banques, totalisant 185 MDT - La SCIF assure la gestion de l'Univers Obligations Sicav, SICAV obligataire créée par la BTK, dont l'actif net à fin 2008 s'élève à 42 MDT. - Durant les trois dernières années, la SCIF a distribué des dividendes à raison de 7,5% du capital au titre des exercices 2006 et 2007 et de 10% du capital au titre de l'exercice 2008. 	

➤ **UNIVERS INVEST SICAR**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Participation pour son compte ou pour le compte de tiers dans le cadre d'une convention de rétrocession, au renforcement des fonds propres des entreprises.
• Capital Social :	5 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 5 dinars.
• Date de constitution :	12 septembre 2001
<ul style="list-style-type: none"> - L'ensemble des approbations de financement au 31/12/2008 s'est élevé à 15,869 MDT contre 13,704 MDT en 2007, soit une augmentation de 2,165 MDT, représentant les approbations au titre de l'année 2008. A noter que le total de ces approbations concerne 60 projets opérant dans divers secteurs économiques. - Le montant total des participations libérées, à fin décembre 2008, a atteint 9,966 MD, soit 62,8% des approbations. Ces financements concernent 45 projets. 	

➤ **Arab Intenational Lease - AIL**

• Secteur :	Financier
• Objet :	Le leasing immobilier et mobilier
• Capital Social :	10 000 000 de dinars, divisé en 1 000 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	12 décembre 1996
• Agrément :	Ministère des Finances en date du 14 octobre 1996
<p>L'Arab International Lease – AIL – est un établissement de crédit spécialisé dans le financement en leasing des investissements mobiliers et immobiliers. L'AIL a été créée le 12 décembre 1996 à l'initiative de la BTK, l'UIB et la BTEI.</p> <p>L'AIL a pour objet principal d'effectuer des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers et immobiliers à usage professionnel, commercial, industriel, agricole, de pêche ou de services.</p> <p>Les engagements au titre de l'exercice 2008 ont atteint 41,5 MD contre 32,8 MD à fin 2007. Ces engagements concernent 773 opérations de financement.</p> <p>Les mises en force au titre de l'exercice 2008 ont atteint 40,3 MD contre 31,6 MD à fin 2007, soit une évolution de 27,5 %.</p> <p>Le total des produits d'exploitation en 2008 s'élève à 6,550 MD contre 5,565 MD en 2007.</p> <p>L'exercice 2008 a été clôturé par un résultat bénéficière de 1,159 MD contre un résultat bénéficière de 1,033 MD en 2007.</p>	

➤ **UNIVERS PARTICIPATIONS SICAF**

• Secteur :	Financier
• Objet :	La gestion au moyen de l'utilisation de ses fonds propres d'un portefeuille de valeurs mobilières
• Capital Social :	500 000 dinars, divisé en 50 000 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	15 août 2003
<p>Le portefeuille des participations cédées par la banque à la SICAF, au dinar symbolique, s'élève à environ 22 MD.</p> <p>Au 31/12/2008, la valeur de ce portefeuille a atteint 17,5 MD englobant 53 sociétés opérant dans différents secteurs économiques et qui sont soit en liquidation, en veilleuse ou connaissant des difficultés économiques</p>	

➤ **Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI**

• Secteur :	Promotion immobilière et industrielle
• Objet :	Promotion immobilière et notamment l'aménagement de zones industrielles.
• Capital Social :	4 000 000 de dinars.
• Date de constitution :	28 juillet 2006
<p>La société a entamé depuis sa création un projet visant l'aménagement d'une nouvelle zone industrielle sise à "El AGBA" dénommée "InnoPark" couvrant 43 hectares. La motivation essentielle qui oriente cette nouvelle zone est de développer de manière cohérente un parc d'activités industrielles doté d'un centre de vie regroupant des activités commerciales et tertiaires et de parfaire l'image de marque de la zone grâce notamment aux prescriptions particulières d'aspect architectural et d'aménagement paysager des espaces libres privatifs. Il s'agit d'une zone industrielle équipée, gérée et entretenue destinée aux PME opérant dans des secteurs non polluants et des services d'assistance et d'accompagnement</p>	

➤ **LA SOCIETE TUNISO-KOWEITIEENNE D'EL EMAR - STKE**

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion immobilière et Touristique
• Capital Social:	7 445 000 dinars, divisé en 744 500 actions pour un nominal de 10 dinars.
• Date de constitution :	16 janvier 1990
• Principaux projets réalisés :	<ul style="list-style-type: none"> - Le projet intégré touristique et immobilier « Jinène Hammamet » sis à Hammamet sud, sur un terrain de 26 ha. - Bâtiment résidentiel et commercial dans la zone Al-Nasr II. - Lotissement d'un terrain à Rades de 8 ha. - Projet immobilier économique à Sousse.
• Projets en cours de réalisation :	<ul style="list-style-type: none"> - Projet immobilier de 28 duplex à Rades. - Projet Immobilier dans la zone de « Jardins d'El Menzah »
• Projets en cours d'étude :	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de deux immeubles à la zone du lac - Projet dans la zone de Hergla. - Complexe résidentiel et commercial à El Mourouj. - Un immeuble à Ain Zaghouan

- L'assemblée Générale Extraordinaire réunie le 15 juin 2007 a décidé la modification de la dénomination de la Société Générale de Tourisme - SGT pour devenir la **Société TUNISO-KOWEITIEENNE d'EL EMAR – STKE**.
- Le stock immobilier de la société s'élève à fin 2008 à 11,6 MDT contre 11,07 MDT pour l'année précédente.
- La société a réalisé au titre de l'exercice 2008 un chiffre d'affaires de 4,215 MDT.

➤ **SOCIETE TUNIS CENTER**

• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	La promotion de projets immobiliers et commerciaux.
• Capital Social :	10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 actions pour un nominal de 100 dinars.
• Date de constitution :	1 ^{er} août 1983
• Principaux projets réalisés :	Le complexe immobilier et commercial "le PALMARIUM"
<ul style="list-style-type: none"> - L'activité de la société se limite actuellement à l'exploitation du complexe « le Palmarium ». - La société a réalisé au titre de 2008 un chiffre d'affaires de 3,749 MDT contre 3,260 MDT pour l'année précédente. 	

➤ **SOCIETE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE « LE RIBAT »**

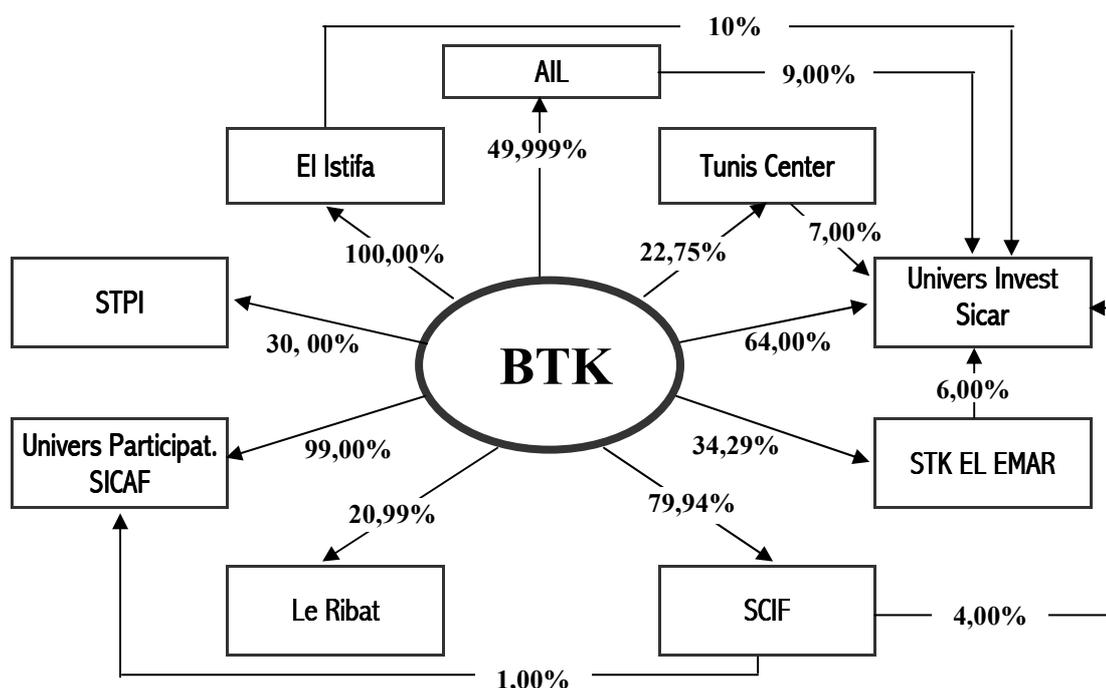
• Secteur :	Immobilier et touristique
• Objet :	Promotion et exploitation de projets touristiques et immobiliers.
• Capital Social :	7 100 000 dinars, divisé en 1 420 000 actions pour un nominal de 5 dinars.
• Date de constitution :	30 novembre 1982
• Principaux projets réalisés :	<ul style="list-style-type: none"> - Un complexe touristique composé de l'hôtel HABIB et l'hôtel le RIBAT. - Un complexe immobilier composé de 53 appartements et 31 locaux commerciaux, vendus en totalité.
<ul style="list-style-type: none"> - Fin 2001, le contrat de location des 2 hôtels de la société par "Jasmins Tourisme Tunisie" filiale du Groupe français "FRAM", a pris fin. - L'hôtel « Habib» est entré en exploitation en juin 2006 et il a été géré par le groupe espagnol «GLOBALIA» dans le cadre d'un contrat de gestion pour compte. Cependant, ce dernier n'a pas respecté ses engagements et le contrat a dû être résilié en 2007. - Un contrat de location de cette unité a été conclu, pour une période de deux années, avec une société Tunisienne DELPYNE HOTEL & RESORTS du groupe "BABYLONE TRAVEL". - Les travaux de rénovation de l'hôtel « Le Ribat » qui n'ont pas été achevés, ont été repris en 2009 et engagé par la société DELPYNE HOTEL & RESORTS (locataire de l'hôtel Le Ribat depuis 2009). L'unité est entrée en exploitation en juillet 2009. - Le Conseil d'Administration de la société a adopté le principe de la cession de ses actifs. Une banque d'affaires a été chargée de cette opération. 	

**Tableau récapitulatif des sociétés du groupe
Au 31/12/2008**

En 1000 DT

	Date de création	% d'intérêts	Capital Social	Capitaux propres avant affectation	Résultat Net
La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	25/02/1981	100,00%	100 000	153 585	12 338
La société de Recouvrement des Créances – El Istifa	18/09/2000	100,00%	300	6 515	6 084
La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	08/12/1995	79,94%	1 000	1 745	238
La Société Univers Invest Sicar	12/09/2001	85,35%	5 000	5 450	-591
L'Arab International Lease – ALL	12/12/1996	50,00%	10 000	13 230	1 159
La Société Univers Participations SICAF	15/08/2003	99,80%	500	935	32
La Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	28/07/2006	30,00%	4 000	3 977	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	16/01/1990	34,29%	7 445	9 605	195
La Société Tunis Center	01/08/1983	22,75%	10 000	21 630	710
La Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	30/11/1982	20,99%	7 100	-1776	-1 415
TOTAUX			145 345	214 896	18 750

2.5.1.2 - Schéma du groupe BTK au 31/12/2008



2.5.1.3 - Événements récents modifiant le schéma financier du groupe entre le 31/12/2008 et la date d'élaboration du document de référence

Au cours de l'année 2009 deux filiales ont été créées :

1. La Société Pole de Compétitivité de Sousse « SPCS » : Créée le 29/01/2009 dont la participation de la BTK est de 300 mille dinars soit 30% du capital social.
2. La Société Méditerranéenne d'Aménagement Industrielle « MEDAI » : Créée le 17/08/2009 et dont la participation de la BTK s'élève à 300 mille dinars soit 30% du capital social.

2.5.1.4 - Participations réciproques entre les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008

SOCIETES	BTK	El Istifa	SCIF	Univers Invest Sicar	AIL	Univers Participat. SICAF	STPI	STK EL EMAR	Tunis Center	Le Ribat
BTK	-	100,00%	79,94%	64,00%	49,99%	99,00%	30,00%	34,29%	22,75%	20,99%
El Istifa	-	-	-	10,00	-	-	-	-	-	-
SCIF	-	-	-	4,00%	-	1,00%	-	-	-	-
Univers Invest Sicar	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
AIL	-	-	-	9,00%	-	-	-	-	-	-
Univers Participat. SICAF	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STPI	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
STK EL EMAR	-	-	-	6,00%	-	-	-	-	-	-
Tunis Center	-	-	-	7,00%	-	-	-	-	-	-
Le Ribat	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

2.5.1.5 - Les chiffres clés des sociétés du groupe au 31/12/2008

EN 1000 DT

	Capitaux propres avant affectation	Chiffre d'Affaires (produits d'exploitation)	Résultat d'exploitation	Résultat net	Dettes Globales (Total passifs)	Charges financières	Dividendes relatifs à l'exercice 2008
La Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	153 585	30 575	12 372	12 338	296 059	9 795	2 000
La société de Recouvrement des Créances – El Istifa	6 515	8 953	8 265	6 084	1 029	0	6 000
La Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	1 745	853	277	238	740	0	80
La Société Univers Invest Sicar	5 450	576	-613	-591	9 468*	0	0
L'Arab International Lease – AIL	13 230	6 550	1 719	1 159	52 254	3 094	200
La Société Univers Participations SICAF	935	63	34	32	9	0	0
La Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels - STPI	3 977	296	180	0	6 113	181	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	9 605	4 215	264	195	2 795	46	179
La Société Tunis Center	21 630	3 749	1 035	710	1 138	1	182
La Société Immobilière et Touristique - Le Ribat	-1 176	334	-417	-1 415	15 238	996	0

(*) Dont 6 307 mD de fonds gérés.

2.5.1.6 - Les engagements financiers du Groupe BTK au 31/12/2008

EN 1000 DT

Désignation	Crédits extérieurs	Fonds gérés	Emprunt et ressources spéciales	Billets de trésorerie	Crédits bancaires et découverts bancaires	Emprunts Obligataires	Leasing	Total
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK	29 295				598	24 821*		54 714
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa								0
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF								0
Société Univers Invest Sicar		6 307	1 642					7 949
Arab International Lease – AIL				4 000	20 633	22 000		46 633
Société Univers Participations SICAF								0
Société Tunisienne de Promotion des Pôles Immobiliers et Industriels – STPI					4 267			4 267
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE					1 048			1 048
Société Tunis Center								0
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat					14 562			14 562
Total Général	29 295	6 307	1 642	4 000	41 108	46 821	0	129 173

(*)Dont 821 mille dinars représentant les intérêts et commissions rattachés aux emprunts

2.5.1.7 - L'Encours des emprunts obligataires du groupe au 31/12/2008

EN DT

Désignation	Montant En DT	Taux d'intérêt	Dernière échéance	Principal restant dû au 31/12/2008
Banque Tuniso-Koweïtienne – BTK				
▪ BTKD 2006	40 000 000	6,25%	18/12/2011	24 000 000
Total	40 000 000			24 000 000
Arab International Lease – AIL				
▪ AIL 2005	10 000 000	6,50%	15/08/2010	4 000 000
▪ AIL 2007	10 000 000	6,88%	17/12/2012	8 000 000
▪ AIL 2008	10 000 000	6,50%	30/09/2013	10 000 000
Total	30 000 000			22 000 000
Total Général	70 000 000			46 000 000

2.5.1.8 - Politique actuelle et future de financement inter société du groupe

La BTK n'a pas défini une politique de financement inter sociétés du groupe, néanmoins, les financements se feront par la société mère qui continuera à soutenir ses filiales, à leur accorder des prêts et à avaliser leurs emprunts obligataires et billets de trésorerie.

2.5.2 - Relations avec les sociétés du groupe BTK au 31/12/2008

2.5.2.1 - Prêts octroyés et crédits reçus des sociétés du groupe

Crédits reçus :

La banque a contracté au cours de l'exercice 2008 un emprunt auprès de la « Financière OCEOR» qui détient 60% du capital de la BTK, pour un montant de 183 521 100 JPY rémunéré au taux de 0,9%. Cet emprunt a été totalement remboursé au cours de l'exercice 2008.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un dépôt à terme rémunéré au taux du Libor de la société «La Financière OCEOR» pour un montant de 18 024 000 USD.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un placement d'Univers Participations SICAF de 215 mDT allant du 03/11/2008 au 02/02/2009 au taux de 5,27%.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 les placements à terme suivants de la Société Tunis Center :

- un placement de 250 mDT allant du 16/09/2008 au 20/01/2009 au taux de 5,23% ;
- un placement de 750 mDT allant du 21/10/2007 au 20/01/2009 au taux de 5,17%.
- un placement de 1 500 mDT allant du 11/11/2008 au 11/11/2009 au taux de 5,27%.

Par ailleurs, le bilan de la BTK comprend au 31/12/2008 des dépôts des sociétés de groupe à savoir :

- | | |
|---|-----------|
| - la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière : | 181 mDT ; |
| - Univers Invest SICAR : | 57 mDT ; |
| - Univers Participation SICAF : | 8 mDT ; |
| - Société El Istifa : | 213 mDT. |
| - Société STPI : | 168 mDT. |

Prêts Octroyés :

La BTK a accordé en 2006 à l'AIL un emprunt moyen terme de 3 000 mDT au taux d'intérêt contractuel de 7%. L'encours non échu de cet emprunt s'élève au 31/12/2008 à la somme 2 250 mDT.

La BTK a ouvert des crédits documentaires pour l'AIL pour un montant de 518 KDT.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un compte courant débiteur de l'AIL, pour un montant de 8 846 mDT.

La Société EL EMAR (ex-SGT) a auprès de la BTK un encours de crédit de 500 mDT.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un compte courant débiteur de la Société EL EMAR, pour un montant de 496 mDT.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un encours de crédit en faveur de la STPI d'un montant de 3 000 mDT.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un découvert mobilisé en faveur de la STPI pour un montant de 400 mDT.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un encours de crédit à moyen terme en faveur de la société « RIBAT » société détenue à hauteur de 20,99%, dont le montant s'élève à 8 157 mDT.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 des créances impayées en principal, intérêts et intérêts de retard, de la société « RIBAT » dont la somme s'élève à 1 888 mDT.

Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un découvert mobilisé en faveur de la STPI pour un montant de 400 mDT.

2.5.2.2 - Les apports en capitaux avec les sociétés du groupe :

Reçus : Néant.

Donnés : Néant.

2.5.2.3 - Les dividendes encaissés par la BTK et distribués par les sociétés du groupe

Dividendes encaissés par la BTK en 2008 au titre de l'exercice 2007

(en DT)

Raison sociale	Dividende par action	Nombre d'actions détenues par la BTK	Dividendes servis pour la BTK
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa	133,330	30 000	4 000 000
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	7,500	7 994	60 000
Société Univers Invest Sicar	0,000	640 000	0
Arab International Lease – AIL	0,000	499 990	200 000
Société Univers Participations SICAF	0,400	49 500	0
STPI	0,000	12 000	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	1,000	253 300	255 298
Société Tunis Center	6,000	22 750	136 500
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	0,000	298 000	0
Total			4 651 798

Dividendes encaissés par la BTK en 2009 au titre de l'exercice 2008

(en DT)

Raison sociale	Dividende par action	Nombre d'actions détenues par la BTK	Dividendes servis pour la BTK
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa	200,000	30 000	6 000 000
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	10,000	7 994	80 000
Société Univers Invest Sicar	0,000	640 000	0
Arab International Lease – AIL	0,400	499 990	200 000
Société Univers Participations SICAF	0,000	49 500	0
STPI	0,000	12 000	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	0,700	253 300	178 744
Société Tunis Center	8,000	22 750	182 000
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	0,000	298 000	0
Total			6 640 744

2.5.2.4 - Dividendes distribués par la BTK aux sociétés du groupe

Néant

2.5.2.5 - Garanties, sûretés réelles et cautions données ou reçues des sociétés du groupe

▪ Données

- La BTK a avalisé en 2005 les billets de trésorerie de l'AIL émis sur le marché monétaire pour un montant de 2 000 mDT. Cet aval s'étale jusqu'au 04 Janvier 2010.
- La BTK a accordé en 2005 son aval à l'AIL concernant la tranche B de l'emprunt obligataire émis par cette dernière pour un montant de 5 000 mDT dont l'encours au 31/12/2008 est de 2 195 mDT. Cet aval s'étale jusqu'au 15 août 2010.

- Reçues :
 - La « Financière OCEOR » a accordé à la BTK sa garantie sur le crédit en devises débloqué par la banque à l'une de ses relations pour un montant de 18 024 000 USD moyennant une commission de 0,45 %.

2.5.3 - Relations commerciales entre la BTK et les sociétés du groupe durant l'exercice 2008

2.5.3.1 - Chiffre d'affaires réalisé avec les autres sociétés du groupe

✓ **Chiffre d'affaires encaissé par la BTK :**

Le chiffre d'affaires réalisé avec les société du groupe (intérêts et commissions) au 31/12/2008 s'élève à 643 000 dinars réparti comme suit :

En dinars

Sociétés	Chiffre d'affaires
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa	86 000
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	13 000
Société Univers Invest Sicar	3 000
Arab International Lease – AIL	527 000
Société Univers Participations SICAF	2 000
STPI	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	12 000
Société Tunis Center	0
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	0
Total	643 000

✓ **Chiffre d'affaires décaissé par les autres sociétés du groupe auprès de la BTK :**

En dinars

Sociétés	Chiffre d'affaires
Société de Recouvrement des Créances – El Istifa	0
Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière – SCIF	118 000
Société Univers Invest Sicar	2 000
Arab International Lease – AIL	2 000
Société Univers Participations SICAF	9 000
STPI	0
La Société Tuniso-Koweïtienne d'EL EMAR - STKE	0
Société Tunis Center	104 000
Société Immobilière et Touristique – Le Ribat	0
Total	235 000

2.5.3.2 - Les achats ou les ventes d'immobilisations corporelles ou incorporelles, financières ou autres éléments d'actifs

- Achat : Néant
- Vente : Néant

2.5.3.3 - Prestations de services reçues ou données

- Reçues : Néant
- Données :
 - Univers Participation SICAF occupe des locaux appartenant à la BTK et ce à titre gratuit ;
 - Au cours de l'exercice 2008, la BTK a facturé au profit des sociétés du groupe, au titre d'affectation de cadres salariés, les montants suivant :
 - Arab International Lease : 96 mDT ;
 - El Istifa : 114 mDT ;
 - Univers Invest SICAR : 69 mDT ;
 - Société EL EMAR - STKE : 79 mDT ;
 - Tunis Center : 119 mDT ;
 - Société STPI : 79 mDT.
- ✓ **Contrats de gestion** : Néant
- ✓ **Contrats de location**
 - La banque a conclu avec l'AIL en 2002 un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au cours de 2008 s'élève à 66 mDT.
 - La banque a conclu avec El ISTIFA un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 27 mDT.

2.6 - Relation avec les autres parties liées* au 31/12/2008

2.6.1 - Information sur les engagements

Informations sur les créances de l'Etat tunisien : Au 31-12-2008, le montant total des créances sur l'Etat Tunisien s'élève à 22 MDT soit 15% des fonds propres nets de la banque. Ces engagements proviennent des créances prises en charge par l'Etat Tunisien conformément à l'article 25 de la loi de finances 1999 qui s'élèvent à 13 620 mDT, des intérêts courus et non échus pour 141 mDT et des bonifications d'intérêts prévus au niveau de la convention conclue en 2001 et de son complément signé en 2002 entre la banque et le ministère du Tourisme du Commerce et de l'Artisanat qui s'élèvent à 84 480 Mdt.

2.6.2 - Transfert des ressources

Néant

2.6.3 - Relations commerciales

La banque a procédé depuis l'exercice 2005 à des placements en devises qui concernent les dépôts de KREIC (Kuwait Real Investment Consortium) sans percevoir des commissions de placements au titre de ces services. Le montant des placements a atteint 12 861 mDT au 31 décembre 2008.

Les concours accordés, durant l'année 2008, aux administrateurs sous formes de leasing, de crédits, d'engagements par signature et de participations : Néant.

(*) Telles que définies par l'article 23 de la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit modifiée par la loi 2006-19 du 2 mai 2006.

2.7 - Dividendes

Exercice	2006	2007	2008
Résultat Net (en dinars)	5 366 664	12 622 250	12 338 324
Dividende Global (en dinars)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende par Action (en dinars)	2,000	2,000	2,000
Date de détachement	Septembre 2007	Septembre 2008	Septembre 2009

2.8 - Marché des titres

Les actions de la BTK sont négociables sur le marché hors cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Il existe un emprunt obligataire émis par la BTK coté sur le marché obligataire, il s'agit de l'emprunt obligataire BTKD 2006.

2.9 - Notation de la Banque

Le 16 juin 2009, l'agence de notation internationale Standard & Poor's a attribué à la BTK la note BB+ à long terme avec perspective d'évolution stable.

Signification de la note :

BB+ : le paiement à l'échéance présente une incertitude du fait de la vulnérabilité de l'émetteur à des conditions défavorable sur le plan économique et financier.

STANDARD
& POOR'S

RATINGS DIRECT®

June 16, 2009

Banque Tuniso - Koweitienne

Primary Credit Analyst:

Mohamed Damak, Paris (33) 1-4420-7322; mohamed_damak@standardandpoors.com

Secondary Credit Analyst:

Pierre Gautier, Paris (33) 1-4420-6711; pierre_gautier@standardandpoors.com

Table Of Contents

Major Rating Factors

Rationale

Outlook

Profile: Transformation Is Gaining Momentum After Sale Of Majority Stake To GCE

Support And Ownership: GCE Ownership Is A Positive Rating Factor

Strategy: Increase Business With Clear Targets

Risk Profile And Management: Credit Risk Remains Key

Profitability: Provisioning Needs And Rising Costs Pressure Profits

Capital: Adequate For The Risk Profile

www.standardandpoors.com/ratingsdirect

1

Standard & Poor's. All rights reserved. No reprint or dissemination without S&P's permission. See Terms of Use/Disclaimer on the last page.

727.955 | 300851093

Banque Tuniso - Koweïtienne

Major Rating Factors

Strengths:

- Expected shareholder support
- Adequate capitalization
- Clear strategy and capable management

Weaknesses:

- Poor funding and liquidity profile
- Still weak asset quality and very rapid loan growth
- High concentration

Counterparty Credit Rating

BB+/Stable/--

Rationale

The rating on Banque Tuniso - Koweïtienne (BTK) reflects the bank's poor funding and liquidity profile, still weak asset quality, and very rapid loan growth, as well as high, although declining, concentration in the tourism sector. Partly counterbalancing these negative factors are expected shareholder support, as well as BTK's good capitalization, clear strategy, and capable management. The rating on BTK is two notches above the bank's stand-alone credit profile reflecting the high likelihood of extraordinary support from the bank's majority shareholder, Groupe Caisse d'Epargne (GCE), the central body of which, Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance, is rated 'A+/Stable/A-1'. Standard & Poor's Ratings Services classifies BTK as a strategically important subsidiary of GCE.

A former development bank, BTK obtained a universal banking license in 2004 and started transforming itself into a commercial bank. This process gained momentum following the sale of a majority stake to GCE in early 2008. Moving to a commercial banking model remains a major challenge, in our opinion, given the highly competitive environment in which BTK operates. The bank's committed new shareholder and capable management team are positive factors, though.

BTK's asset quality is still weak despite some improvements. The bank's ratio of nonperforming loans (NPLs) to total loans dropped to 23.1% at year-end 2008 from 33.8% at year-end 2006, backed by rapid loan growth and some recoveries. The NPL stock increased in 2008, however, as the bank has somewhat tightened its classification criteria. The bank remains highly involved in tourism financing and its loan growth has been very rapid and remains untested by an economic downturn, which could put pressure on its asset quality indicators. In addition, the performance of the Tunisian tourism sector remains uncertain for 2009. In a positive sign, first-quarter 2009 data show that performance for the sector stabilized at the same level as in first-quarter 2008. The bank aims to continue its foray into retail and short-term corporate lending and project finance, which partly mitigates the pressure on asset quality. NPL coverage by loan loss provisions remains below peers' average at 50.5% at year-end 2008. The bank plans to reach a 70% coverage ratio in the future, but that is likely to squeeze its profitability in our opinion.

BTK's profitability is adequate, boosted by divestment gains over the past couple of years. Excluding these gains, profitability indicators are weaker, in our opinion. The bank's earnings capacity is improving, thanks to its strategic

focus on retail and short-term corporate lending. Nevertheless, the fragmented nature of the Tunisian banking system and increasing price competition are pressuring the interest margin. We expect financial performance to at best stabilize in 2009. BTK's funding and liquidity profile remains weak in our opinion, as the bank keeps a very limited amount of liquid assets, and its funding profile is still skewed toward wholesale sources. At the same time, BTK's loan portfolio is growing rapidly. The bank is progressively increasing its customer deposit base through branch network expansion.

BTK's capitalization is adequate for its risk profile, with a ratio of adjusted total equity to adjusted assets of 34.3% at year-end 2008. Capitalization is set to continue declining as the bank grows, but not enough to pressure the ratings in the foreseeable future.

Outlook

The stable outlook reflects our expectation that the bank will continue to progressively diversify its business toward the retail and corporate segments, while negative rating factors will remain. It also factors in the expected effect of the weaker economy on the bank's asset quality indicators. The ratings could come under pressure if asset quality and profitability deteriorate below the levels we expect or if links with GCE weaken. We could raise the rating if BTK continues to progress in developing its business profile and improving its asset quality indicators while keeping adequate capitalization.

Profile: Transformation Is Gaining Momentum After Sale Of Majority Stake To GCE

With total assets of Tunisian dinar (TND) 447 million as of year-end 2008, BTK is a small player controlling about 1% of the Tunisian banking system's assets. France-based GCE bought a 60% stake in BTK in early 2008 and is supporting the bank in its transformation toward a universal banking model. BTK is a former development bank that obtained a universal banking license in 2004. The bank inherited a solid position in tourism financing in Tunisia but is gradually moving toward offering short-term corporate and retail lending. BTK has a small, albeit growing, distribution network of 10 branches. The bank plans to increase the network to 47 branches over the next three years. It has about 6,700 customers, compared with about 3,000 at year-end 2007.

Support And Ownership: GCE Ownership Is A Positive Rating Factor

BTK was created in 1981 as a 50-50 joint venture between the Republic of Tunisia (foreign currency BBB/Stable/A-3, local currency A-/Stable/A-2) and the State of Kuwait (AA-/Stable/A-1+). In early 2008, GCE bought a 60% stake in BTK through the group's affiliate Financière OCEOR (not rated). GCE appears committed to its subsidiary and is providing some risk management support. Standard & Poor's believes that there is a high likelihood that GCE would provide extraordinary timely liquidity and capital support should the need arise. Therefore, we lift the rating on BTK two notches above its stand-alone credit profile. We limit the uplift to two notches because of BTK's small size compared with its parent and GCE's limited track record in emerging markets, including supporting its subsidiaries in those markets if needed. Standard & Poor's classifies BTK as a strategically important subsidiary of GCE. The Tunisian government and the Kuwaiti government still equally control the remaining 40%. We do not expect BTK's shareholding structure to change in the foreseeable future.

Strategy: Increase Business With Clear Targets

BTK's strategy is well defined, supported by a capable management team and active majority shareholder. The bank plans to:

- Increase long-term loans and improve its project finance capabilities, with the help of GCE;
- Continue its foray into short-term corporate lending, leveraging not only its knowledge of the local market but also historical relationships with some major corporations; and
- Tap the retail market through aggressive branch network expansion and new product development.

The bank plans to materially increase the size of its balance sheet and improve its profitability. In 2008, the bank expanded its loan portfolio aggressively, a trend that is set to continue. The experience of BTK's senior management and the transfer of know-how from its shareholder are helping the bank achieve its objectives. It plans to compete on quality of service and benefits from a light and reactive structure as well as a still good level of capital. Nevertheless, the overbanked nature of the Tunisian market constrains BTK.

Risk Profile And Management: Credit Risk Remains Key

BTK's risk profile is still dominated by the high credit risk in its loan portfolio resulting from its former specialization in tourism financing. The cleanup of the bank's portfolio may take time because of the effects of the global financial crisis on the Tunisian economy. In particular, the performance of the tourism sector in 2009 is uncertain, adding to the pressure on BTK's asset quality. Rapid loan growth has helped BTK post better asset quality indicators, but the quality of the new loans has still to be tested by a the less supportive economic environment. Positively, however, the largest NPLs are concentrated among just a few counterparties and include some still-performing loans that the bank prudentially classifies as NPLs. The bank's foray into short-term corporate and retail lending, as well as the presence of the new shareholder, should help improve asset quality in the medium term, in our opinion.

Enterprise risk management: slowly improving

BTK's enterprise risk management (ERM) is slowly improving, with know-how transferred from the new shareholder. Overall ERM remains weak by international standards, but benefits from a centralized decision-making approach and the progressive implementation of adequate tools and systems. The bank centralizes credit, market, funding and liquidity, and operational risk management, with direct reporting to the CEO and indirect access to the board of directors.

Credit risk: rapid loan growth and still high stock of NPLs

BTK's asset quality indicators continued to improve in 2008 thanks primarily to rapid loan growth. The bank's ratio of NPLs to total loans reached 23.1% at year-end 2008 compared with 27.3% at year-end 2007. But the stock of NPLs increased, as the bank decided to classify some large tourism-related exposures--some of which are still performing or expected to be resolved in the short term. NPL coverage by loan loss provisions remains weak, in our opinion, despite the high amount of collateral underlying the bank's portfolio. We understand that it is difficult to collect on collateral, however, and that the process takes some time. We view positively the bank's objective to reach a 70% coverage ratio by 2009. The bank has constituted a general provision amounting to TND19 million at year-end 2008 that can be allocated to increase the coverage ratio. This provision is included in our adjusted total

equity. The cleanup of the bank's portfolio may take more time than it originally expected, because of the negative effects of the global crisis on the Tunisian economy. In particular, the performance of the tourism sector in 2009 is uncertain, increasing the pressure on BTK's asset quality. On a positive note, we understand that the performance of this sector for the first-quarter 2009 stood at the same level as for first-quarter 2008. In addition, the bank intends to focus on less-risky segments, and is implementing adequate risk management systems with the help of GCE. BTK's loan growth has been very aggressive in 2008, a trend that is set to continue. New loans remain untested by a sharp economic downturn, however.

Although declining, concentration remains somewhat high in BTK's loan portfolio. The top 20 loans still account for about 32.1% of the bank's total loans or 85.4% of adjusted total equity at year-end 2008. We expect the granularity of BTK's loan portfolio to improve in the future, as the bank aims to focus on small retail and corporate exposures. Sector distribution of the loan portfolio should also benefit from BTK's strategy to diversify away from the tourism industry, which accounted for 37.1% of total loans at year-end 2008 compared with 57.4% at year-end 2007.

Market risk: exposure to a drop in interest rates

BTK is structurally exposed to a drop in interest rates, which would diminish the bank's revenues, as the loan portfolio is funded by fixed-rate borrowing and the capital base—which we deem a fixed-rate funding source. Partially mitigating this risk are the interest rate floors on the bank's loan portfolio. In addition, the bank is progressively shifting toward variable yield funding sources to control for this exposure. Foreign exchange risk is minimal in BTK's portfolio because the bank hedges all borrowings denominated in foreign currencies using forward contracts. In addition, BTK's parent provided it with liquidity in dollars to finance a dollar exposure to one of the biggest corporations in Tunisia.

BTK's TND25.0 million equity portfolio is diversified by sector, and consists mainly of unlisted companies to which BTK has extended loan financing in the past. Although there is no fair valuation of this portfolio, the bank believes it carries a significant amount of unrealized gains. In 2008, the bank made significant recoveries of capitalized interest—TND4.7 million—from selling its stake in Sousse Center (not rated). BTK plans to continue making opportunistic divestments in the future.

Funding and liquidity risks: liquidity is still weak and refinancing new loans is a challenge

BTK's funding and liquidity profile is weak in our opinion. Funding is still dominated by wholesale sources, mainly borrowings from supranational entities and issuances on the local bond market. The bank's maturity profile is, however, adequate, as these sources typically have long maturities. The bank is progressively replacing these sources by customer deposits, which have increased steadily in the past couple of years as the branch network has expanded. We expect customer deposits to continue to increase, as the bank plans to open additional branches in the future. However, BTK's deposit base remains heavily concentrated, with the top 20 deposits accounting for about 65.8% of total deposits at year-end 2008. Refinancing the bank's rapid loan growth will be one of BTK's major challenges. In addition to increasing customer deposits, the bank intends to further tap the local bond and money markets.

BTK's liquidity is weak. The bank keeps less than 10% of total assets in liquid forms. In the future, the bank will need to address this weakness as it develops the retail business. Standard & Poor's expects timely liquidity support to be available from the bank's main shareholder should the need arise. In addition, we expect the government to provide liquidity if needed.

Profitability: Provisioning Needs And Rising Costs Pressure Profits

BTK's year-end financial statements are established in compliance with Tunisian GAAP, and audited by the local arms of KPMG and Deloitte. Financial statements for 2008 were unqualified. The level of disclosure is adequate, but weak by international standards.

BTK's bottom-line profit for 2008 was at the same level as in 2007 thanks to the improvement in the bank's core income generation, and also to some divestment gains on the sale of the bank's stake in a couple of companies. The bank allocated these gains to enhance provisions, resulting in a negative cost of risk for 2007 and 2008. Excluding these gains would result in a higher cost of risk for those years. Standard & Poor's believes that BTK's profitability is pressured by:

- Stiff price competition in the overbanked Tunisian market, even though margins recovered in 2008 because the bank continued to increase its loan portfolio, focusing on lucrative short-term corporate lending and retail loans;
- Increasing cost base because of branch network expansion and a larger staff;
- Still high provisioning needs due to the bank's weak asset quality--despite the high amount of collateral backing BTK's loans, notably in the tourism sector, we believe that collecting on the collateral is difficult and could take a long time to finalize.

The effect of these pressures on BTK's profitability will depend on the bank's ability to generate new healthy loans and to attract retail business. Standard & Poor's expects the bank's profitability to at best stabilize in 2009, excluding any divestment gain the bank might make in 2009. BTK's decision to increase provisioning is dependent on the bank's capacity to realize these gains.

BTK has a lower tax rate than Tunisian peers as the bank benefits from a fiscal deficit report following the portfolio cleanup in 2002. The bank obtained a special authorization to carry forward this deficit until it is completely absorbed--which it expects to happen in 2011. The tax rate applied to BTK is 10 basis points of total revenues.

Capital: Adequate For The Risk Profile

With a ratio of adjusted total equity to adjusted assets of 34.3% at year-end 2008, BTK's capitalization is strong compared with that of regional and local peers. In our opinion, however, the bank's capitalization is only adequate in light of its weak asset quality and concentration risks. We expect BTK's capitalization to continue declining in the future because of its objective to further leverage its balance sheet without threatening the rating. BTK's capitalization could decline more rapidly should the bank decide to allocate the TND19 million to increase its coverage ratio. We expect capitalization to remain a positive rating factor, however.

Table 1

Banque Tuniso - Koweïtienne Balance Sheet Statistics										
(Mil. TND)	--Year ended Dec. 31--					Breakdown as a % of assets (adj.)				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Assets										
Cash and money market instruments	37	31	24	27	24	8.21	9.56	7.85	8.64	7.26
Securities	7	12	3	3	8	1.61	3.65	1.12	1.06	2.49
Nontrading securities	7	12	3	3	8	1.61	3.65	1.12	1.06	2.49

Table 1

Banque Tuniso - Koweïtienne Balance Sheet Statistics (cont.)										
Customer loans (gross)	410	276	264	263	235	91.68	84.45	87.67	83.23	70.93
All other loans	410	276	264	263	235	91.68	84.45	87.67	83.23	70.93
Loan loss reserves	48	41	35	23	15	10.74	12.41	11.52	7.35	4.43
Customer loans (net)	362	235	230	239	220	80.94	72.05	76.15	75.88	66.50
Earning assets	445	314	288	292	267	99.61	96.25	95.64	92.65	80.56
Equity interests/participations (nonfinancial)	25	29	32	31	32	5.60	8.82	10.48	9.92	9.68
Fixed assets	12	10	7	7	7	2.59	2.99	2.43	2.19	2.05
All other assets	5	10	6	7	40	1.06	2.93	1.97	2.31	12.02
Total reported assets	447	327	301	315	331	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Adjusted assets	447	327	301	315	331	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
						Breakdown as a % of liabilities + equity				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Liabilities										
Total deposits	222	96	61	41	52	49.67	29.51	20.22	12.98	15.78
Noncore deposits	35	1	19	2	18	7.93	0.17	6.39	0.48	5.32
Core/customer deposits	186	96	42	39	35	41.74	29.34	13.83	12.50	10.46
Other borrowings	55	72	92	124	128	12.23	21.89	30.60	39.24	38.50
Other liabilities	17	15	17	20	21	3.70	4.68	5.73	6.33	6.39
Total liabilities	293	183	170	185	201	65.61	56.08	56.55	58.55	60.67
Total shareholders' equity	154	143	131	131	130	34.39	43.92	43.45	41.45	39.33
Common shareholders' equity (reported)	154	143	131	131	130	34.39	43.92	43.45	41.45	39.33
Share capital and surplus	100	100	100	100	100	22.39	30.62	33.17	31.70	30.19
Reserves (incl. inflation revaluations)	40	31	30	30	26	9.06	9.35	9.96	9.52	7.95
Retained profits	13	13	1	1	4	2.94	3.95	0.32	0.22	1.20
Memo: Dividends (not yet distributed)	0	(2)	0	0	0					
Total liabilities and equity	447	327	301	315	331	100.00	100.00	100.00	100.00	100.00
Equity Reconciliation Table										
Common shareholders' equity (reported)	154	143	131	131	130					
- Dividends (not yet distributed)	0	(2)	0	0	0					
Adjusted common equity	154	141	131	131	130					
Adjusted total equity	154	141	131	131	130					

TND--Tunisian dinar.

Table 2

Banque Tuniso - Koweïtienne Profit And Loss Statement Statistics										
(Mil. TND)	--Year ended Dec. 31--					Adj. avg. assets (%)				
	2008	2007	2006	2005	2004	2008	2007	2006	2005	2004
Profitability										
Interest income	22	18	18	19	20	5.80	5.61	5.80	5.89	5.89
Interest expense	10	8	7	10	10	2.56	2.57	2.43	3.02	2.91
Net interest income	13	10	10	9	10	3.24	3.04	3.37	2.86	2.97

Table 2

Banque Tuniso - Koweïtienne Profit And Loss Statement Statistics (cont.)										
Operating noninterest income	9	9	7	4	4	2.34	2.76	2.27	1.22	1.13
Fees and commissions	2	1	0	(0)	(0)	0.63	0.21	0.08	(0.05)	(0.01)
Trading gains	0	0	0	(0)	0	0.06	0.01	0.05	0.00	0.04
Other market-sensitive income	6	7	6	3	3	1.44	2.28	1.84	1.04	0.85
Other noninterest income	1	1	1	1	1	0.22	0.25	0.30	0.24	0.24
Operating revenues	22	18	17	13	14	5.58	5.79	5.64	4.09	4.10
Noninterest expenses	10	9	7	6	6	2.70	2.83	2.23	1.97	1.79
Personnel expenses	6	5	5	4	4	1.57	1.57	1.51	1.33	1.17
Other general and administrative expense	4	3	2	2	2	0.93	1.06	0.54	0.50	0.49
Depreciation	1	1	1	0	0	0.20	0.20	0.18	0.14	0.13
Net operating income before loss provisions	11	9	11	7	8	2.88	2.97	3.42	2.12	2.31
Credit loss provisions (net new)	(1)	(3)	5	2	(1)	(0.33)	(1.06)	1.67	0.50	(0.23)
Net operating income after loss provisions	12	13	5	5	8	3.21	4.03	1.75	1.62	2.54
Pretax profit	12	13	5	5	8	3.21	4.03	1.75	1.62	2.54
Tax expense/credit	0	0	0	0	0	0.01	0.01	0.01	0.01	0.00
Net income before minority interest	12	13	5	5	8	3.20	4.02	1.74	1.61	2.54
Net income before extraordinary items	12	13	5	5	8	3.20	4.02	1.74	1.61	2.53
Net income after extraordinary items	12	13	5	5	8	3.20	4.02	1.74	1.61	2.53
Core Earnings Reconciliation										
Net Income (before Minority Interest)	12	13	5	5	8					
Core earnings	12	13	5	5	8	3.20	4.02	1.74	1.61	2.54
	2008	2007	2006	2005	2004					
Asset Quality										
Nonperforming assets	95	75	89	74	39					
Nonaccrual loans	95	75	89	74	39					
Average balance sheet										
Average customer loans	298	232	234	230	220					
Average earning assets	380	301	290	280	271					
Average assets	387	314	308	323	334					
Average total deposits	159	79	51	47	48					
Average interest-bearing liabilities	222	161	159	172	186					
Average common equity	149	137	131	131	127					
Average adjusted assets	387	314	308	323	334					
Other data										
Number of employees (end of period, actual)	184	159	155	155	N.A.					
Number of branches	8	4	2	1	1					
Off-balance-sheet credit equivalents	53	25	13	17	23					

N.A.--Not available. TND--Tunisian dinar.

Table 3

Banque Tuniso - Koweïtienne Ratio Analysis					
	--Year ended Dec. 31--				
	2008	2007	2006	2005	2004
ANNUAL GROWTH (%)					
Customer loans (gross)	48.48	4.36	0.68	11.71	(4.21)
Loss reserves	18.42	16.69	49.81	57.87	(44.21)
Adjusted assets	36.78	8.34	(4.43)	(4.79)	(1.76)
Customer deposits	94.62	129.78	5.80	13.72	24.76
Total equity	7.10	9.51	0.20	0.32	4.79
Operating revenues	18.55	4.56	31.71	(3.62)	(3.83)
Noninterest expense	17.43	29.29	7.99	6.06	3.61
Net operating income before provisions	19.61	(11.55)	53.71	(11.14)	(8.92)
Loan loss provisions	N.M.	(164.80)	215.46	N.M.	N.M.
Net operating income after provisions	(1.87)	134.59	3.24	(38.40)	(10.40)
Pretax profit	(1.87)	134.59	3.24	(38.40)	3212.11
Net income	(1.91)	135.18	3.21	(38.66)	3237.40
	2008	2007	2006	2005	2004
PROFITABILITY (%)					
Interest Margin Analysis					
Net interest income (taxable equiv.)/avg. earning assets	3.30	3.17	3.58	3.31	3.67
Net interest spread	1.45	0.82	1.45	1.13	2.04
Interest income (taxable equiv.)/avg. earning assets	5.91	5.85	6.16	6.81	7.27
Interest expense/avg. interest-bearing liabilities	4.46	5.03	4.72	5.68	5.23
Revenue Analysis					
Net interest income/revenues	58.06	52.44	59.75	70.12	72.54
Fee income/revenues	11.21	3.68	1.47	(1.17)	(0.15)
Market-sensitive income/revenues	26.87	39.55	33.47	25.25	21.75
Noninterest income/revenues	41.94	47.56	40.25	29.88	27.46
Personnel expense/revenues	28.11	27.07	26.77	32.45	28.64
Noninterest expense/revenues	48.33	48.79	39.46	48.12	43.73
Noninterest expense/revenues less investment gains	65.13	80.38	58.59	64.47	55.12
Net operating income before provision/revenues	51.67	51.21	60.54	51.88	56.27
Net operating income after provisions/revenues	57.56	69.53	30.99	39.54	61.86
New loan loss provisions/revenues	(5.88)	(18.31)	29.55	12.34	(5.60)
Pretax profit/revenues	57.56	69.53	30.99	39.54	61.86
Tax/pretax profit	0.26	0.21	0.46	0.44	0.02
Core Earnings/Revenues	57.41	69.38	30.85	39.36	61.85
	2008	2007	2006	2005	2004
Other Returns					
Pretax profit/avg. risk assets (%)	3.33	4.66	1.99	1.80	2.89
Revenues/avg. risk assets (%)	5.78	6.70	6.42	4.55	4.66
Net operating income before LLP/LLP	(878.17)	(279.62)	204.86	420.43	(1005.48)

Table 3

Banque Tuniso - Koweïtienne Ratio Analysis (cont.)					
	2008	2007	2006	2005	2004
Net operating income before loss provisions/avg. risk assets (%)	2.99	3.43	3.89	2.36	2.62
Net operating income after loss provisions/avg. risk assets (%)	3.33	4.66	1.99	1.80	2.89
Net income before minority interest/avg. adjusted assets	3.20	4.02	1.74	1.61	2.54
Net income/employee (TND)	72,404	80,395	34,626	N.A.	N.A.
Non-interest expenses/average adjusted assets	2.70	2.83	2.23	1.97	1.79
Personnel expense/employee (TND)	35,456	31,363	30,052	N.A.	N.A.
Core earnings/average risk-weighted assets	3.32	4.65	1.98	1.79	2.88
Core earnings/average adjusted assets	3.20	4.02	1.74	1.61	2.54
Core earnings/ Average ACE (ROE)	8.39	9.27	4.10	3.98	6.66
	2008	2007	2006	2005	2004
FUNDING AND LIQUIDITY (%)					
Customer deposits/funding base	67.43	57.08	27.22	23.93	19.27
Total loans/customer deposits	219.64	287.88	633.82	666.05	678.03
Total loans/customer deposits + long-term funds	120.42	115.28	153.05	154.29	142.45
Customer loans (net)/assets (adj.)	80.94	72.05	76.15	75.88	66.50
Parent Only Analysis					
	2008*	2007	2006	2005	2004
CAPITALIZATION (%)					
Adjusted common equity/risk assets	33.46	49.25	51.14	45.77	44.22
Internal capital generation/prior year's equity	7.24	8.11	2.58	0.54	3.19
Tier 1 capital ratio	32.66	49.18	50.04	49.04	45.75
Regulatory total capital ratio	32.66	49.18	50.04	49.04	45.75
Adjusted total equity/adjusted assets	34.39	43.31	43.45	41.45	39.33
Adjusted total equity/adjusted assets + securitizations	34.39	43.31	43.45	41.45	39.33
Adjusted total equity/risk assets	33.46	49.25	51.14	45.77	44.22
Adjusted total equity plus LLR (specific)/customer loans (gross)	49.23	65.97	62.70	58.63	61.70
Common dividend payout ratio	16.15	15.85	37.26	86.54	53.13
	2008	2007	2006	2005	2004
ASSET QUALITY (%)					
New loan loss provisions/avg. customer loans (net)	(0.43)	(1.43)	2.19	0.71	(0.35)
Loan loss reserves/customer loans (gross)	11.72	14.69	13.14	8.83	6.25
Credit-loss reserves/risk assets	10.45	14.11	13.56	8.12	4.98
Nonperforming assets (NPA)/customer loans + ORE	23.16	27.37	33.82	28.18	16.66
NPA (excl. delinquencies)/customer loans + ORE	23.16	27.37	33.82	28.18	16.66
Net NPA/customer loans (net) + ORE	12.96	14.86	23.80	21.23	11.11
NPA (net specifics)/customer loans (net specifics)	12.96	14.86	23.80	21.23	11.11
Loan loss reserves/NPA (gross)	50.59	53.68	38.86	31.33	37.50

N.A.--Not available. N.M.--Not meaningful. TND--Tunisian dinar.

Ratings Detail (As Of June 16, 2009)*	
Banque Tuniso - Koweitienne	
Counterparty Credit Rating	BB+/Stable/--
Certificate Of Deposit	BB+
Senior Unsecured (1 Issue)	BB+
Counterparty Credit Ratings History	
15-Jan-2008	BB+/Stable/--
05-Nov-2007	BB/Watch Pos/--
09-Oct-2007	BB/Watch Dev/--
Sovereign Rating	
Tunisia (Republic of)	
<i>Foreign Currency</i>	BBB/Stable/A-3
<i>Local Currency</i>	A-/Stable/A-2
Related Entities	
CACEIS SAS	
Issuer Credit Rating	AA-/Stable/A-1+
Caisse Nationale des Caisses d'Epargne et de Prevoyance	
Issuer Credit Rating	A+/Stable/A-1
Certificate Of Deposit	A+/A-1
Commercial Paper	A-1
Junior Subordinated (8 Issues)	BBB-
Senior Unsecured (68 Issues)	A+
Short-Term Debt (1 Issue)	A-1
Subordinated (1 Issue)	A
CIFG Assurance North America, Inc	
Financial Strength Rating	
<i>Local Currency</i>	CC/Negative/--
Issuer Credit Rating	CC/Negative/--
Financial Enhancement Rating	
<i>Local Currency</i>	CC/--/--
CIFG Europe	
Financial Strength Rating	
<i>Local Currency</i>	CC/Negative/--
Issuer Credit Rating	CC/Negative/--
Financial Enhancement Rating	
<i>Local Currency</i>	CC/--/--
CIFG GUARANTY	
Financial Strength Rating	
<i>Local Currency</i>	CC/Negative/--
Issuer Credit Rating	CC/Negative/--
Financial Enhancement Rating	
<i>Local Currency</i>	CC/--/--

Ratings Detail (As Of June 16, 2009)*(cont.)	
Coface Assicurazioni SpA	
Financial Strength Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Issuer Credit Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Coface Austria Kreditversicherung AG	
Financial Strength Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Issuer Credit Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Coface Finanz GmbH	
Issuer Credit Rating	A+/Stable/A-1
Certificate Of Deposit	A+/A-1
Coface Kreditversicherung AG	
Financial Strength Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Issuer Credit Rating	
Local Currency	A+/Stable/A-1
Coface North America Insurance Co.	
Financial Strength Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Issuer Credit Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Coface S.A.	
Financial Strength Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Issuer Credit Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Compagnie de Financement Foncier	
Certificate Of Deposit	
Local Currency	A-1+
Senior Secured (365 Issues)	AAA
Compagnie Europeenne de Garanties et Cautions	
Financial Strength Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Issuer Credit Rating	
Local Currency	A+/Stable/--
Credit Foncier de France	
Issuer Credit Rating	A/Stable/A-1
Certificate Of Deposit	A/A-1
Junior Subordinated (1 Issue)	BBB
Senior Unsecured (3 Issues)	A
Short-Term Debt (1 Issue)	A-1
Subordinated (1 Issue)	A-

Ratings Detail (As Of June 16, 2009)*(cont.)

Credit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine-Banque

Issuer Credit Rating	A/Stable/A-1
Certificate Of Deposit	
Local Currency	A-1
Senior Unsecured (1 Issue)	A

Credit Foncier et Communal d'Alsace et de Lorraine - Societe de Credit Foncier

Senior Secured (2 Issues)	A+
---------------------------	----

Locindus S.A.

Issuer Credit Rating	A/Stable/A-1
Certificate Of Deposit	A/A-1
Senior Unsecured (4 Issues)	A

Natexis AMBS Co. LLC

Preferred Stock (1 Issue)	BB+
---------------------------	-----

Natexis Banques Populaires Capital Trust I

Preferred Stock (1 Issue)	BB+
---------------------------	-----

Natexis Banques Populaires Capital Trust III

Preferred Stock (1 Issue)	BB+
---------------------------	-----

Natexis Banques Populaires Preferred Capital I LLC

Preferred Stock (1 Issue)	BB+
---------------------------	-----

Natixis Australia Pty Ltd.

Issuer Credit Rating	A+/Stable/A-1
----------------------	---------------

Natixis Commercial Paper Corp.

Commercial Paper	
Foreign Currency	A-1

Natixis Financial Products Inc.

Issuer Credit Rating	A+/Stable/A-1
----------------------	---------------

Natixis S.A.

Issuer Credit Rating	A+/Stable/A-1
Certificate Of Deposit	A+/A-1
Commercial Paper	A-1
Junior Subordinated (7 Issues)	BB+
Senior Unsecured (91 Issues)	A+
Short-Term Debt (4 Issues)	A-1
Subordinated (16 Issues)	A

*Unless otherwise noted, all ratings in this report are global scale ratings. Standard & Poor's credit ratings on the global scale are comparable across countries. Standard & Poor's credit ratings on a national scale are relative to obligors or obligations within that specific country.

Additional Contact:

Financial Institutions Ratings Europe; FIG_Europe@standardandpoors.com

Additional Contact:

Financial Institutions Ratings Europe; FIG_Europe@standardandpoors.com

ECHELLE DE NOTES STANDARD & POOR'S : définitions des notes

NOTES A LONG TERME (au-delà de 1 an)

Les notes s'étagent de "AAA", la meilleure, jusqu'à "D".

Catégorie Investissement

AAA	La plus haute note attribuée par Standard & Poor's. L'aptitude à payer les intérêts et à rembourser le capital est extrêmement forte.
AA	L'aptitude à faire face au paiement des intérêts et du capital reste très forte et ne diffère que dans une faible mesure de celle de la catégorie "AAA".
A	Forte capacité au paiement des intérêts et du capital, mais une certaine sensibilité aux effets défavorables des changements de circonstances ou de conditions économiques.
BBB	Capacité encore suffisante au paiement des intérêts et du capital, mais des conditions économiques défavorables ou une modification des circonstances sont davantage susceptibles d'affecter l'aptitude au service normal de la dette.

Catégorie spéculative

Cette catégorie indique un caractère spéculatif plus ou moins prononcé quant au paiement du capital et des intérêts.

BB	Le paiement à l'échéance présente une incertitude du fait de la vulnérabilité de l'émetteur à des conditions défavorables sur les plans économique et financier.
B	La vulnérabilité de l'émetteur à des conditions défavorables sur les plans économique et financier est plus importante que pour la catégorie "BB"; l'émetteur peut néanmoins toujours faire face à ses engagements.
CCC	Le paiement à l'échéance est douteux et dépend de conditions favorables sur les plans économique et financier.
CC C	Le paiement à l'échéance est extrêmement douteux et très dépendant de conditions économiques et financières favorables.
D / SD	Déjà en défaut de paiement des intérêts ou du principal, sauf si, un délai de grâce étant prévu, le règlement avant expiration de ce délai est probable. L'attribution d'un "D" indique que le défaut sera général ou du moins substantiel. L'attribution d'un "SD" indique que le défaut constaté ne remet pas en cause le service normal d'autres engagements.
+ ou -	Les notes de "AA" à "CCC" incluses peuvent être modifiées par l'adjonction du signe "+" ou "-" afin de préciser leur position relative dans l'échelle de notes.
Perspective	Les notes à long terme sont assorties, selon les cas, d'une perspective "stable", "positive" ou "négative". La perspective a pour but d'indiquer l'évolution potentielle des notes dans les deux ou trois ans à venir, sans présenter toutefois un caractère certain.

CHAPITRE 3- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'ACTIVITE DE LA BANQUE

3.1 - Présentation Sommaire de la Banque

La Banque Tuniso-Koweïtienne de Développement BTKD a été officiellement créée le 25 février 1981, d'un capital de 100 MD, en application de la convention conclue le 29 octobre 1980 entre le gouvernement de la République Tunisienne et celui de l'Etat du Koweït.

Ses principales activités étaient alors l'identification, la promotion et le financement des projets industriels, agricoles, touristiques ou de services à fortes valeurs ajoutées.

Forte d'un partenariat fructueux entre deux pays frères, la Tunisie et le Koweït, la BTKD, banque aux 600 projets approuvés pour 1061 millions de dinars, œuvre, depuis 26 ans activement au développement économique du pays.

En Mai 2004, la BTKD s'est vu octroyer une licence de banque universelle. Ce nouveau statut lui confère le droit d'élargir son champ d'application par l'introduction de nouveaux métiers dévolus à la banque universelle. Parmi ces nouvelles tâches, on peut citer : la collecte des dépôts des ménages, l'octroi de crédits à court, moyen et long terme aux ménages et aux entreprises.

La banque change aussi d'appellation pour devenir la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK). Aujourd'hui, elle fait partie d'un ensemble de 20 banques universelles.

Un an après s'être transformée en banque universelle, la Banque Tuniso-Koweïtienne (BTK) a vécu, en janvier 2008, un évènement majeur à la faveur de l'acquisition de 60% de son capital par la Financière OCÉOR, le pôle de banque commerciale à l'international et l'outre-mer du Groupe Caisse d'Epargne. Le groupe français, dont le PNB en 2008 était de 8,4 milliards d'euros, est devenu donc le partenaire stratégique de la banque.

Les gouvernements Tunisien et Koweïtien gardent à part égale les autres 40% restants.

3.2 - Organisation de la Banque

3.2.1 - Gouvernance

Le Conseil d'Administration de la Banque est responsable de la gérance de la banque. Il est chargé de superviser la gestion de la Banque en vue d'améliorer son efficacité et sa rentabilité.

Pour atteindre les objectifs qui lui sont assignés, le Conseil est assisté par les instances suivantes :

Le Comité Exécutif du Crédit

En application de la loi 2001-65 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédit et notamment à son article 34 ter, tel que modifiée et complétée par la loi n° : 2006-19 du 02 mai 2006, et à la Circulaire de la BCT n°: 2006-06 du 24/07/2006, le Conseil d'Administration de la BTK du 22/01/2008, a créé un Comité Exécutif de Crédit.

Ce Comité est composé de 5 membres nommés par le Conseil d'Administration. Il est chargé essentiellement de :

- L'examen de l'activité de financement de la Banque ;
- Le respect des conditions de plafonds fixées par le Conseil d'Administration en matière de politique de financement (montant des crédits accordés, répartition sectorielle, taux d'intérêt et les niveaux des commissions).

Par ailleurs, le Comité donne obligatoirement son avis sur les financements suivants :

- Les crédits dont le montant dépasse le niveau fixé par le Conseil d'Administration ;
- Les crédits accordés aux clients dont les engagements auprès de la Banque dépassent le plafond autorisé par le comité interne de crédit ;
- Les crédits de restructuration, avec injection de financement additionnel, dont le montant total de l'engagement dépasse 10 millions de dinars et d'une durée supérieure à 7 ans ;
- Les crédits accordés aux personnes liées à la banque, au sens de l'article 23 de la loi n° 2001-65 du 10/07/2001 relative aux établissements de crédit et l'article 200 du code des sociétés commerciales ;
- Les crédits accordés aux clients qui sont soumis aux dispositions des paragraphes 2 et 4 de l'article 7 de la circulaire de la BCT n° : 91-24 du 17/12/1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements ;
- Les crédits accordés aux clients classés auprès de la Banque, ou auprès d'autres établissements de crédit au sens de la circulaire BCT n° 91-24 ;
- Le portefeuille des participations de la banque.

Le Comité Exécutif du Crédit soumet régulièrement au Conseil d'Administration lors de ses réunions périodiques un rapport détaillé sur son activité.

Le Comité Permanent d'Audit Interne

En application de la Circulaire de la BCT n° 2006-19 du 28/11/2006 relative à la mise en place d'un système de contrôle interne et l'institution d'un comité permanent d'audit interne, le Conseil d'Administration de la Banque du 20/05/2002 a procédé à la constitution d'un Comité Permanent d'Audit Interne.

Le Comité Permanent d'Audit Interne est composé de 4 membres dont un président choisi par ses pairs. Ils sont désignés par le Conseil d'Administration et choisis autant que possible parmi les administrateurs ayant les qualifications dans le domaine financier et comptable.

Le Comité Permanent d'Audit Interne est appelé essentiellement à procéder à :

- La vérification de la clarté des informations fournies et l'appréciation de la cohérence des systèmes de mesures, de surveillance et de maîtrise des risques ;
- L'examen des insuffisances du fonctionnement du système de contrôle interne relevées par les différentes structures de la Banque et autres organes chargés des missions de contrôle et l'adoption des mesures correctives ;
- La coordination et au contrôle des activités de la structure d'audit interne et le cas échéant les travaux des autres structures de la banque chargées des missions de contrôle ;
- L'agrément de la désignation du responsable de la structure chargée de l'audit interne sur proposition de la direction de l'audit interne de la Financière OCEOR ;

- La proposition de la nomination du ou des commissaires aux comptes et/ou des auditeurs externes et donne un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles ;
- L'approbation du plan d'audit interne ainsi que le budget de l'audit interne.

Le Comité Interne de Crédit

En application de la Circulaire de la BCT n° 2006-19 du 28/11/2006 relative à la mise en place d'un système de contrôle interne, le Conseil d'Administration de la Banque du 18/12/2006 a procédé à la constitution d'un Comité Interne de Crédit

Le Comité Interne de Crédit statue dans le cadre d'une délégation accordée par le Conseil d'Administration sur les demandes de crédit qui lui sont soumises. Il est composé de 6 membres parmi les cadres de la Banque. Il est chargé de :

- Décider de l'opportunité d'accorder une demande de financement après une évaluation claire des risques ;
- Vérifier, en se référant à l'étude de l'analyse, la conformité de la demande de crédit aux règles internes et externes applicables (notamment le respect des limites sectorielles, géographiques, individuelles) ;
- Vérifier les caractéristiques de la demande de crédit dont les conditions de banque qui lui sont soumises pour décision (taux de crédit, niveaux de commissions, garanties...)

Les conditions d'octroi des financements doivent respecter les principes édictés par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2006-19 du 28/11/2006, tout particulièrement l'article 24 relatif à la constitution des dossiers de demandes de crédits, l'article 25 relatif à l'évaluation du risque de crédit et notation des clients et l'article 26 relatif à la rentabilité globale du client.

Le Comité des nominations et de rémunération

Le Comité des nominations et de rémunération est composé de 4 membres choisis parmi les administrateurs dont le Président du Conseil d'Administration.

Le Comité formule des propositions et des recommandations au Conseil d'Administration sur la nomination, révocation et remplacement du directeur de l'audit et des membres du Comité Exécutif ou de la Direction de la Banque.

Le Comité est chargé de formuler des propositions au Conseil d'Administration concernant :

- le niveau et les modalités de rémunération des membres du Comité Exécutif ou du Comité de Direction de la Banque notamment :
 - o le niveau de la rémunération fixe ;
 - o le niveau de la rémunération variable et ses modalités d'application ;
 - o les avantages en nature ;
 - o ainsi que tout autre disposition rattachée d'une manière générale à la rémunération des membres du Comité Exécutif ou du Comité de Direction
- les modalités de répartition des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et aux membres des comités du Conseil.

3.2.2 - Contrôle interne

Le contrôle interne recouvre à la fois le dispositif du contrôle permanent, et l'audit proprement, qui correspond au contrôle périodique, tel que défini par la circulaire de la BCT n°2006-19.

La BTK a prévu quatre niveaux de contrôle pour garantir le bon fonctionnement du processus de contrôle interne au sein d'une même entité.

- Un premier niveau est conçu de manière à assurer une stricte indépendance entre les entités chargées de l'engagement des opérations et les unités chargées de leur validation ;
- Le deuxième niveau s'opère au niveau du système d'information ; plusieurs contrôles mécaniques sont prévus et qui empêcheront les dysfonctionnements et les dépassements ;
- L'organisation de la tenue d'une comptabilité financière constituera le troisième niveau de contrôle ;
- Enfin l'audit interne s'assure en permanence du respect des procédures et des limites fixées, procède à l'analyse des causes de non respect éventuel des procédures et des limites, informe les entités et les personnes concernées et propose des actions correctrices.

Pour renforcer ce dispositif de contrôle interne la banque a procédé à la désignation d'un responsable pour la fonction contrôle de conformité au début de l'année 2009.

L'audit est assuré par la Direction de l'Audit Interne de la BTK et par les différents corps d'inspection et/ou d'audit du Groupe : Inspection générale, Direction de l'Audit et Contrôle Périodique de la Financière Océor.

L'audit a pour rôle de vérifier périodiquement la qualité et le bon fonctionnement du dispositif de contrôle, tel que défini ci-dessus. Il ne définit ni gère ce dispositif. Il en évalue la qualité et contribue à son amélioration par les recommandations qu'il formule.

Pour l'exercice de cette responsabilité, il s'appuie sur les résultats des enquêtes réalisées, ainsi que sur les travaux des autres corps de contrôle, tels que la Banque Centrale de Tunisie, l'Inspection générale du groupe, la Direction de l'Audit et du Contrôle Périodique de la Financière Océor et les commissaires aux comptes.

3.2.3 - Système d'information

Un système de contrôle interne efficace nécessite l'existence d'un système d'information fiable couvrant toutes les activités importantes de la banque.

C'est dans ce cadre qu'une refonte du système d'information de la banque a été initiée qui a permis à la BTK de migrer vers le système de global banking « iBank » qui permettra de prendre en charge tous les traitements d'une banque universelle.

Cet ensemble englobe toute les composantes fonctionnelles et opérationnelles de la banque et supporte l'activité de l'ensemble des entités de la banque (siège et branches) qu'elle qu'en soit l'implantation géographique.

Au niveau des branches ou agences, le système central iBank est stratégique car il conditionne la qualité de service rendu à la clientèle et donc la performance et la pérennité de la banque.

Totalement intégré et ouvert, ce système pourra prendre en charge toutes les évolutions aux plans organisationnel, réglementaire etc...

Le système est structuré autour d'un noyau solide et évolutif qui inclut les aspects suivants :

- Le Système d'information orienté « client », qui permet une personnalisation privilégiée avec certains clients, l'autorisation des conditions spécifiques, l'analyse rapide du risque de la banque face à ses engagements.
- Système comptable paramétrable capable de répondre aux besoins de la banque et de suivre l'évolution réglementaire.
- Système sécurisé selon les normes bancaires avec un haut niveau de paramétrage.
- Possibilité d'utiliser les techniques actuelles et futures (contrôle de signatures, banque à domicile, traitement en temps réel sur réseau, automatisation des communications Swift, réseau interbancaire etc...)
- Comptabilité générée automatiquement
- Modularité et flexibilité permettant d'implanter certaines fonctions au niveau des branches et/ou du siège.
- Son ouverture sur certaines applications qui peuvent lui être facilement intégrées afin de combler les modules qui n'y sont pas prévus.

Le système comprend principalement les modules suivants :

- La gestion du référentiel client
- La gestion des tarifs par opération et par devise
- La gestion commerciale
- Le guichet dinars
- La gestion des caisses
- Les placements clients
- Les engagements amortissables (crédits)
- Les engagements par signature
- La compensation agence
- Le guichet devise
- Les opérations de change et la gestion des AVA (Allocation des Voyages d'Affaires)
- Etranger agence
- Etranger siège
- La compensation siège
- La gestion du portefeuille central
- Le back office monétique
- Les avis d'opérations et relevés
- Echelle et tickets d'agios
- Générateur comptable
- Internet banking en cours
- SMS bankink en cours

L'ensemble des modules iBank sont exploités sur une plateforme centrale oracle en architecture 3-tiers avec la technologie oracle application serveur.

3.2.4 - Politique sociale

La politique sociale de la Banque Tuniso-Koweïtienne s'est orientée durant les dernières années vers le développement des compétences de ses ressources humaines et ce afin de surmonter les défis de la nouvelle activité commerciale et de répondre aux exigences de la modernisation et de l'évolution du métier de banquier. En effet, plusieurs programmes de formations ainsi que des stages de perfectionnement professionnel au sein des différentes banques de la place ont été mis en œuvre au profit du personnel.

La maîtrise des outils technologiques liés aux différents domaines et métiers de la banque par le personnel et la compréhension de leur contenu ont été l'une des priorités de ces cycles et programmes de formation.

3.2.5 - Effectif et réseau

L'effectif de la banque a atteint 194(*) collaborateurs au 31 décembre 2008 contre 162(*) au 31 décembre 2007.

Les recrutements effectués en 2008 ont touché essentiellement les diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui s'est traduit par une amélioration significative de la proportion des cadres dans le total effectif de la banque qui se trouve portée de 55,06% en 2007 à 58,14% en 2008. Cette proportion, des plus élevées sur la place, témoigne du souci de la Banque d'assurer le meilleur encadrement pour son personnel, dans le but final de maintenir le niveau de la qualité des services aux attentes de la clientèle.

De plus, il est à signaler qu'à fin 2008, 31 % de l'effectif ont un âge inférieur à 35 ans.

Le tableau suivant retrace l'évolution de l'effectif de la BTK durant les trois derniers exercices :

	2006	2007	2008	Variation	
				2007/2006	2008/2007
Effectif	147	158	172	7,48%	8,86%
Universitaires	70	87	100	24,29%	14,94%
Autres	77	71	72	-7,79%	1,41%
Taux des universitaires	47,62%	55,06%	58,14%	-	-

Par ailleurs et à la fin de l'année 2008, le réseau de la banque a été consolidé par l'ouverture de quatre nouvelles agences: Agence LE PALMARIUM, Agence CENTRE URBAIN NORD, Agence MEGRINE et Agence LES BERGES DU LAC portant ainsi le nombre de points de vente à 8.

Aussi, le nombre de GAB a été multiplié par deux passant de 5 en 2007 à 9 GAB en 2008.

(*) Hors détachés auprès des filiales et y compris les stagiaires SIVP

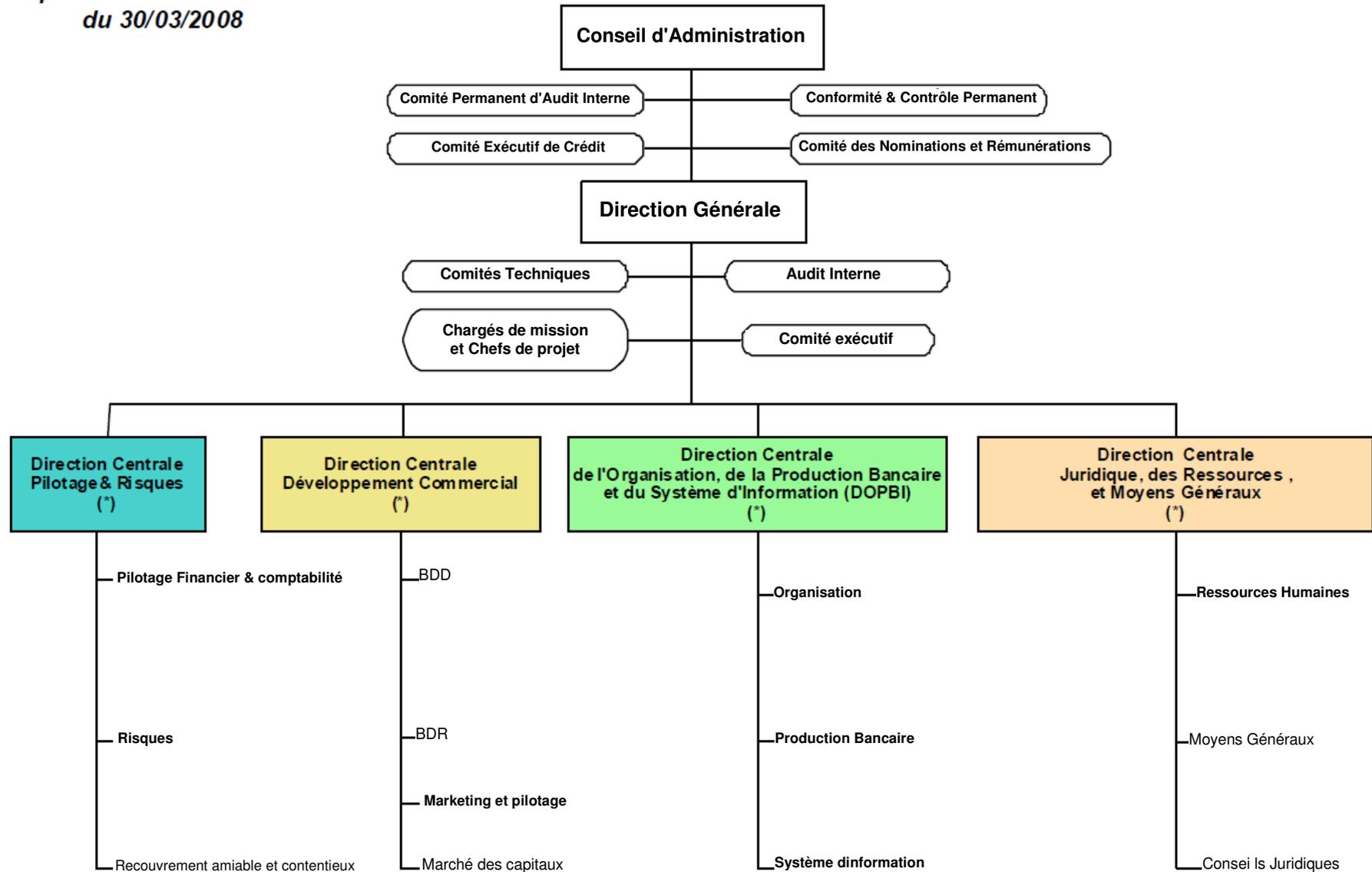
Nouvel Organigramme

approuvé par le Conseil d'Administration
du 30/03/2008

Banque Tuniso-Koweitienne
GROUPE CAISSE D'ÉPARGNE



البنك التونسي الكويتي
مجموعة صندوق الإيداع



* : Comité exécutif

3.3 - Activités de la Banque au 31/12/2008

3.3.1 - Ressources de la Banque

3.3.1.1 - Les Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31/12/2008 à 186,001 MD contre 95,810 MDT au 31/12/2007, soit une augmentation de 90,191 MD. Cette évolution est expliquée essentiellement par l'augmentation du volume des dépôts à terme qui a passé de 49,752 MD à 115,237 MD.

En MDT

Intitulé	31/12/2006*	31/12/2007	31/12/2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Comptes courants ordinaires de la clientèle	7,402	24,431	34,701	230,1%	42,0%
Comptes d'épargne de la clientèle	0,276	2,885	6,767	945,3%	134,6%
C/C des non résidents en devises	12,203	12,273	20,640	0,6%	68,2%
Comptes indisponibles	0,533	0,875	1,160	64,2%	32,6%
Comptes de dépôts à terme	18,028	49,752	115,237	176,0%	131,6%
Autres comptes créditeurs	3,255	5,594	7,496	71,9%	34,0%
Total brut	41,697	95,810	186,001	129,8%	94,1%

3.3.1.2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers totalise a la fin de l'année 2008 37,531 MD contre 0,496 MD en 2007 soit une augmentation de 37,035 MD provenant essentiellement des emprunt sur le marché monétaire et d'un emprunt pour la somme de 26,272 MD contracté auprès de la Financière OCEOR pour le financement de crédits en devises accordés aux clients.

En MDT

Intitulé	31/12/2006*	31/12/2007	31/12/2008*	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Emprunts en dinars sur le marché monétaire	17,500	0	8,500	-100,0%	-
Emprunts à CT en devise	0	0	0,551	-	-
Avoir des Banques & établissements bancaires & financiers	0,194	0,496	28,480**	155,7%	5641,9%
Total	17,694	0,496	37,531	-97,2%	7466,7%

(*) Hors intérêts et commissions rattachés aux emprunts

(**) Dont 26,272 MD empruntés auprès la Financière OCEOR pour le financement de crédits en devises accordés aux clients.

3.3.1.3 - Emprunts et ressources spéciales

L'encours des emprunts à moyen et long terme a atteint 54,714 MD au 31/12/2008 contre 71,504 MD au 31/12/ 2007, soit une baisse de 16,790 MD correspondant aux remboursements effectués au titre de l'exercice 2008.

Le tableau suivant retrace l'évolution de la structure de l'encours des emprunts :

En MDT

Libellé	2006	2007	2008		
			Tirages	Remboursements	Solde
Emprunt Obligataire 1998	4,000	2,000	0,000	2,000	0,000
Emprunt Obligataire 2002	4,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Emprunt Obligataire 2006	40,000	32,000	0,000	8,000	24,000
Total Emprunts Locaux	48,000	34,000	0,000	10,000	24,000
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	24,613	21,879	0,000	2,735	19,144
Emprunt CFD	0,161	0,051	0,000	0,051	0,000
Ligne Partenariat Italienne	1,332	0,800	0,000	0,320	0,480
Ligne PME Italienne	1,542	1,438	0,000	0,195	1,243
Emprunt EXIM BANK (Japon)	7,549	5,871	0,000	1,678	4,193
Emprunt BEI	6,417	5,379	0,000	1,144	4,235
Emp.UTB "IMTEC"	1,666	1,168	0,000	0,570	0,598
Total ressources spéciales	43,280	36,586	0,000	6,693	29,893
Total emprunts et ressources spéciales*	91,280	70,586	0,000	16,693	53,893

(*) Hors Intérêts et commissions rattachés

3.3.1.4 - Fonds Propres

Les fonds propres de la Banque s'élèvent à 153,585 MD au 31 décembre 2008 contre 143,443 MD l'année précédente, enregistrant une augmentation de 10,142 MD soit une évolution de 7,1%.

Au cours des trois dernières années, les fonds propres de la Banque, avant affectation du résultat, ont évolué de la manière suivante :

En MDT

Libellé	2006	2007	2008	Variation 2008/2007
Capital	100,000	100,000	100,000	0,0%
Réserves	24,785	27,558	37,204	35,0%
Fonds social	2,741	2,977	3,280	10,2%
Report à nouveau	0,092	0,286	0,763	166,8%
Résultat net de l'exercice	5,367	12,622	12,338	-2,3%
Total	132,985	143,443	153,585	7,1%

3.3.2 - Les emplois

3.3.2.1 - Les crédits de la clientèle

Le volume global des engagements bruts clientèle a enregistré une progression de 80,5 %, passant de 275,167 millions de dinars en 2007 à 496,714 millions de dinars à la fin de l'exercice 2008.

Le total brut des créances sur la clientèle net des engagements hors bilan a atteint la somme de 382,599 millions de dinars au 31/12/2008 contre 247,627 millions de dinars au 31/12/2007 soit une augmentation de 54,5%.

Les créances sur la clientèle présentent, au 31/12/2008, un solde net de 334 400 MD contre un solde net de 207,104 MD au 31/12/2007, soit en accroissement de 127,296 MD se détaillant comme suit :

(En MD)	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
- Crédits à la clientèle non échus	208,036	208,938	318,200
- Créances impayées	18,195	27,235	35,042
- Principal impayé	9,400	15,399	18,904
- Intérêts impayés	5,996	8,205	10,379
- Intérêts de retard & autres impayés	2,799	3,631	5,759
- Intérêts & com. courus & non échus	2,022	1,430	1,426
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	5,833	10,024	27,931
Total brut des créances sur la clientèle	234,086	247,627	382,599
A déduire couverture	-34,728	-40,523	-48,199
- Provisions	-15,105	-16,525	-19,103
- Agios réservés	-19,623	-23,998	-29,096
Total net des créances sur la clientèle	199,358	207,104	334,400

Les comptes de prêts à la clientèle totalisent à fin décembre 2008 la somme de 318,200 MD contre 208,938 MD à fin 2007, soit une augmentation de 109,262 MD, résultant essentiellement :

D'une part :

- des tirages sur crédits d'investissement & des particuliers 2008 pour 91,988 MD ;
- des reports et consolidations des crédits de l'année 2008 pour 1,903 MD ;
- de l'augmentation de l'encours des crédits de gestion à fin 2008 pour 49,583 MD ;
- de l'augmentation de l'encours du portefeuille escompte à fin 2008 pour 13,923 MD ;

D'autre part :

- des échéances en principal échues (échéances année 2008) pour 42,418 MD ;
- des remboursements anticipés pour 5,047 MD ;
- de la Capitalisation du principal impayé (Sté AGROMED) 0,670 MD.

Ventilation par classe de risque

(en MD)	2 006	2 007	2 008
Actifs normaux (créances classées A & B1)	153,717	198,494	400,359
Créances sur la clientèle	144,715	172,137	287,712
Engagement Hors Bilan	9,002	26,357	112,647
Actifs non performants (créances classées B2, B3 et B4)	91,384	76,673	96,355
Créances sur la clientèle (a1)	89,371	75,490	94,887
Engagement Hors Bilan (a2)	2,013	1,183	1,468
Total Brut (b)	245,101	275,167	496,714
Provisions	15,484*	16,847**	19,427***
Agios réservés	19,623	23,998	29,096
Total Provisions et agios réservés (c)	35,107	40,845	48,523
Taux de couverture de l'ensemble des créances (c)/(b)	14,3%	14,8%	9,8%
Taux des créances classées [(a1)+(a2)]/(b)	37,3%	27,9%	19,4%
Taux de couverture des créances classées (c)/[(a1)+(a2)]	38,4%	53,3%	50,4%

(*) y compris provisions sur aval: 0,379 MD ;

(**) y compris 0,322 MD provision sur les engagements du hors bilan

(***) dont provision de 0,324 MD sur aval

Répartition sectorielle des créances

(en MD)	2006			2007			2008		
	Engagement brut	Couverture	Engagement net	Engagement brut	Couverture	Engagement net	Engagement brut	Couverture	Engagement net
Secteur agricole	0,171	0,000	0,171	0,201	0,000	0,201	0,394	0,000	0,394
Secteur des services	7,055	0,980	6,075	16,167	0,121	16,046	149,578	2,158	147,420
Secteur Industriel	39,116	6,885	32,231	50,042	12,704	37,338	93,156	12,548	80,608
Secteur Touristique	172,531	25,956	146,575	162,220	26,511	135,709	155,320	31,026	124,294
Secteur Immobilier	15,580	1,090	14,490	21,856	1,378	20,478	41,167	1,733	39,434
Autres	0,145	0,142	0,003	0,131	0,075	0,056	0,020	0,000	0,020
Particuliers	10,503	0,054	10,449	24,550	0,056	24,494	57,079	1,058	56,021
Totaux	245,101	35,107	209,994	275,167	40,845	234,322	496,714	48,523	448,191

3.3.3 - Portefeuille titres au 31/12/2008

Portefeuille Titres Commercial

Le portefeuille des transactions commerciales a atteint au 31/12/2008 la somme de 7,161 MD contre 11,935 MD au 31/12/2007, enregistrant ainsi une baisse de 4,774 MD. Cette baisse est expliquée, essentiellement, par la cession en début de janvier 2008 d'actions Univers Obligations SICAV.

Désignation (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Obligations Hôtel HOURIA	0,344	0,275	0,206	-20,1%	-25,1%
Bons de trésor & intérêts rattachés	2,721	6,671	6,671	145,2%	0,0%
Actions Univers SICAV	0,000	4,700	0,000	-	-100,0%
Actions cotées	0,302	0,289	0,284	-4,3%	-1,7%
Total	3,367	11,935	7,161	254,5%	-40,0%

(*) Actions Univers Obligations SICAV cédées début janvier 2008

Titres d'investissement

Le portefeuille des titres d'investissement (total brut des participations libérées) s'élève au 31/12/2008 à 31,346 MD contre 40,098 MD au 31/12/2007. Cette baisse de 8,752 MD est due à :

- La libération de participations 0,103 MD
- La capitalisation d'une partie du crédit d'une relation 0,670 MD
- La vente de participations (8,612 MD)
- La réduction de capital d'une relation (0,913 MD)

Intitulé (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Portefeuille Titres d'investissement à la fin de l'année n-1	42,069	40,788	40,098	-3,0%	-1,7%
(+) Participations libérées au titre de l'exercice n	1,455	1,333	0,103	-8,4%	-92,3%
(-) Cessions de participations au cours de l'exercice n	-1,193	-1,948	-8,612*	63,3%	342,1%
(-) Réduction de capital	0,000	-0,075	-0,913	-	1117,3%
(-) Participation en Liquidation (reclassées)	-1,543	0,000	0,000	-100,0%	-
(+) capitalisation d'une partie du crédit d'une relation	0,000	0,000	0,670	-	-
Total brut des participations libérées	40,788	40,098	31,346	-1,7%	-21,8%
A déduire					
(-) Provisions constituées durant l'année	-5,059	-5,625	-5,464	11,2%	-2,9%
(-) Produits différés constitués durant l'année	-5,667	-5,667	-0,870**	0,0%	-84,6%
Valeurs nettes des participations à fin de l'année	30,062	28,806	25,012	-4,2%	-13,2%

(*) Sousse Center 5,110 MD, GAT 1,800 MD, Commert Karthago 1,500 MD, Sté Carthago 0,192 MD et MIB 10 MD.

(**) La couverture par produits différés au 31/12/2008 a baissé de 4,797 MD par rapport au 31/12/2007, représentant la reprise dans le compte de résultat suite à la cession de la participation Sousse Center.

3.3.4 - Les Immobilisations Nettes

Le solde net des valeurs immobilisées au 31/12/2008 s'élève à 11,549 MD, contre 9,771 MD au 31/12/2007, soit une augmentation de 1,778 MD. Cette augmentation est expliquée par la réalisation des investissements au cours de l'année 2008 pour un montant brut de 2,553 MD.

Désignation (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Immobilisations Nettes	7,314	9,771	11,549	33,6%	18,2%

3.3.5 - Les résultats d'exploitation

3.3.5.1 - Les Produits Nets Bancaires

Le Produit Net Bancaire a atteint en 2008 un montant de 20,7 MD contre 17,408 MD en 2007.

L'évolution positive de la marge d'intermédiation conjuguée à l'augmentation des commissions perçues ont permis au Produit Net Bancaire de la Banque d'enregistrer une progression au taux de 18,9% en 2008 et une augmentation de 5,7% en 2007.

Désignation (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
PRODUIT NET BANCAIRE	16,476	17,408	20,700	5,7%	18,9%

3.3.5.2 - La Marge d'Intérêt

La marge d'intérêt a enregistré une augmentation, en 2008 par rapport à 2007 de 13,0% contre une baisse de 6,8% réalisée entre l'année 2007 et 2006.

Désignation (en MD)	2006*	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Produit en intérêts	17,673	17,224	21,898	-2,5%	27,1%
Charges en intérêt	7,495	8,072	9,795	7,7%	21,3%
Dont coût des dépôts	0,777	1,978	5,327	154,6%	169,3%
Marge d'intérêt	10,178	9,152	12,103	-10,1%	32,2%

(*) : Données retraitées

3.3.5.3 - Les Commissions Nettes

Les commissions bancaires, résultant du produit des services rendus à la clientèle, ont atteint à la fin de l'exercice 2008 un volume global de 2,476 millions de dinars contre 780 milles dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 217,4%.

Les commissions encourues ont baissé de 26,6% pour passer de 0,109 MD en 2007 à 0,080 MD en 2008.

Le total des commissions nettes de l'année 2008 a augmenté de 257,1% par rapport à l'année 2007.

Désignation (en MD)	2006*	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Commissions perçues	0,308	0,780	2,476	153,2%	217,4%
Commissions encourues	0,052	0,109	0,080	109,6%	-26,6%
Commissions Nettes	0,256	0,671	2,396	162,1%	257,1%

(*) : Données retraitées

3.3.5.4 - Autres Revenus

Au terme de l'exercice 2008, les autres revenus ont subi une baisse de 18,2% passant ainsi de 7,585 MD en 2007 à 6,201 MD en 2008, marqué essentiellement par de la diminution des dividendes distribués par la Société de Recouvrement des Créances "EL ISTIFA" pour 2 MD.

Désignation (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Gain sur portefeuille titres commercial	0,360*	0,435	0,638	20,8%	46,7%
Revenus du portefeuille titres d'investissements	5,682	7,150	5,563	25,8%	-22,2%
Total	6,042	7,585	6,201	25,5%	-18,2%

(*) : Données retraitées

3.3.5.5 - Les Frais Généraux

Désignation (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Frais de personnel	4,658	4,924	6,088	5,7%	23,6%
Charges générales d'exploitation	1,666	3,339	3,683	100,4%	10,3%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	0,541	0,613	0,775	13,3%	26,4%
Total	6,865	8,876	10,546	29,3%	18,8%

3.3.5.6 - Les Soldes en Perte de Créances (Dotations aux provisions et résultats de corrections des valeurs sur créances hors bilan et passif)

La dotation nette aux provisions sur créances s'est élevée au titre de l'exercice 2008 à 2,836 MD contre 2,487 MD en 2007. Elle résulte d'une dotation à hauteur de 5,698 MD et d'une reprise à hauteur de 2,862 MD, contre respectivement 6,427 MD et 3,940 MD en 2007.

Désignation (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Provisions sur les créances de la clientèle	6,606	5,092	5,698	-22,9%	11,9%
Provisions sur les engagements hors bilan	0,234	0,834	-	256,4%	-100,0%
Provisions sur d'autres risques de l'actif	0,403	0,501	-	24,3%	-100,0%
Total des provisions affectées	7,243	6,427	5,698	-11,3%	-11,3%
Reprise des provisions sur créances	-1,885	-3,940	-2,862	-109,0%	27,4%
Total	5,358	2,487	2,836	-53,6%	14,0%

3.3.5.7 - Le Résultat Net

Le résultat net s'est établi à 12,338 MD en 2008 contre 12,622 MD en 2007 et 5,367 MD en 2006.

En dépit de la reprise des intérêts différés, durant l'exercice 2008, pour la somme de 4,797 MD contre 0,198 MD en 2007, le résultat net de l'exercice 2008 a subi une légère baisse de 2,3% par rapport à 2007.

La régression du bénéfice net est principalement expliquée par l'augmentation des charges de personnel de 23,6% qui ont passé de 4,924 MD en 2007 à 6,088 MD en 2008 et par la baisse du niveau de la Plus value réalisée sur cession de titres de participation qui a passé de 7,919 MD en 2007 à 0,479 MD en 2008.

Désignation (en MD)	2006	2007	2008	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Résultat Net	5,367	12,622	12,338	135,2%	-2,3%

3.4 - Activités de la Banque au 30/06/2009

3.4.1 - Ressources de la Banque

3.4.1.1 - Les Dépôts de la Clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 30/06/2009 à 223,280 MD contre 135,531 MDT au 30/06/2008, soit une augmentation de 87,749 MD. Cette évolution est expliquée en grande partie par l'augmentation du volume des dépôts à terme qui a passé de 86,015 MD à 133,807 MD.

En MD

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Comptes courants ordinaires de la clientèle	42,277	25,362	34,701	16,915
Comptes d'épargne de la clientèle	9,467	4,578	6,767	4,889
C/C des non résidents en devises	27,731	9,826	20,640	17,905
Comptes indisponibles	2,244	0,652	1,160	1,592
Comptes de dépôts à terme	133,807	86,015	115,237	47,792
Autres comptes créditeurs	7,754	9,098	7,496	-1,344
Total brut	223,280	135,531	186,001	87,749

3.4.1.2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Le volume des dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers s'élève au 30/06/2009 à 113,218 MD contre 1,001 MD une année auparavant soit une augmentation de 112,217 MD provenant essentiellement des emprunts sur le marché monétaire et d'un emprunt contracté auprès de la Financière OCEOR pour le financement des crédits en devises accordés aux clients.

En MD

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008*	Variation juin 2009/ juin 2008
Emprunts en dinars sur le marché monétaire	35,700	1,000	8,500	34,700
Emprunts à CT en devise auprès de l'ATB	-	-	0,551	-
Emprunts à CT en devise auprès de la STB	11,390	-	-	11,390
Avoir des Banques & établissements bancaires & financiers*	65,612	-	28,480	65,612
Dettes rattachées sur les placements des établissements bancaires & financiers	0,516	0,001	0,108	0,515
Total	113,218	1,001	37,639	112,217

(*) Empruntés auprès la Financière OCEOR pour le financement de crédits en devises accordés aux clients.

3.4.1.3 - Emprunts et ressources spéciales

L'encours des emprunts à moyen et long terme a atteint 53,376 MD au 30/06/2009 contre 54,714 MD au 31/12/ 2008, soit une baisse de 1,338 MD correspondant aux remboursements effectués au cours du 1^{er} semestre 2009.

Le tableau suivant retrace l'évolution de la structure de l'encours des emprunts :

En MD

Libellé	2008	A fin juin 2009		
		Tirages	Remboursements	Solde
Emprunt Obligataire 2006	24,000	0	0	24,000
Total Emprunts Locaux	24,000	0	0	24,000
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	19,144	0	-1,367	17,777
Ligne Partenariat Italienne	0,480	0	-0,160	0,320
Ligne PME Italienne	1,242	1,497	-0,132	2,607
Emprunt EXIM BANK (Japon)	4,194	0	-0,839	3,355
Emprunt BEI	4,235	0	-0,623	3,612
Emp.UTB "IMTEC"	0,598	0	-0,291	0,307
Total ressources spéciales	29,893	1,497	-3,412	27,978
Intérêts & Comm Rattachés	0,821	0,577	0	1,398
Total emprunts et ressources spéciales	54,714	2,074	-3,412	53,376

3.4.1.4 - Fonds Propres

Les fonds propres de la Banque ont atteint au 30/06/2009 157,839 MD contre 145,688 MD au 30/06/2008, enregistrant une augmentation de 12,151 MD soit une évolution de 8,3%.

Au cours des trois dernières années, les fonds propres de la Banque, avant affectation du résultat, ont évolué de la manière suivante :

En MD

Libellé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Capital	100,000	100,000	100,000	0,0%
Réserves	47,359	37,204	37,204	27,3%
Fonds social	3,710	3,407	3,280	8,9%
Report à nouveau	0,446	0,763	0,763	-41,5%
Résultat net de l'exercice	6,324	4,314	12,338	46,6%
Total	157,839	145,688	153,585	8,3%

3.4.2 - Les emplois

3.4.2.1 - Les crédits de la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent, au 30/06/2009, un solde net de 451,063 MD contre un solde net de 243,769 MD au 30/06/2008, soit en accroissement de 207,294 MD se détaillant comme suit :

(En MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
- Crédits à la clientèle non échus	396,627	229,321	318,200
- Créances impayées	57,375	38,580	35,042
- Principal impayé	38,431	23,705	18,904
- Intérêts impayés	13,027	11,143	10,379
- Intérêts de retard & autres impayés	5,917	3,732	5,759
- Intérêts & com. courus & non échus	3,225	1,505	1,426
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	46,965	19,840	27,931
Total brut des créances sur la clientèle	504,192	289,246	382,599
A déduire couverture	-53,129	-45,477	-48,199
- Provisions	-23,103	-19,025	-19,103
- Agios réservés	-30,026	-26,452	-29,096
Total net des créances sur la clientèle	451,063	243,769	334,400

Les comptes de prêts à la clientèle totalisent au 30/06/2009 la somme de 396,627 MD contre 229,321 MD une année auparavant, soit une augmentation de 167,306 MD.

Ventilation des engagements de la clientèle par secteur d'activité (hors leasing)

En 1000 DT

Nature d'engagement	Secteur agricole	Secteur des services	Secteur Industrie	Secteur touristique	Immobilier	Autres	Particuliers	Total
Créances sur la clientèle	278	150 986	80 942	146 832	37 671	22	87 461	504 192
Engagement Hors bilan	26	30 061	18 287	6 459	19 015	0	10 720	84 568
Total brut	304	181 047	99 229	153 291	56 686	22	98 181	588 760
Total couverture*	0	-3 894	-10 910	-31 825	-1 732	0	-1 091	-49 452
Total net	304	177 153	88 319	121 466	54 954	22	97 090	539 308
30/06/2009	0,06%	32,85%	16,38%	22,52%	10,19%	0,00%	18,00%	100,00%
31/12/2008	0,09%	32,90%	18,00%	27,70%	8,8%	0,01%	12,50%	100,00%

* Compte non tenu d'une dotation aux provisions constituées au titre du premier semestre 2009 d'un montant de 4 MD.

3.4.3 - Portefeuille titres au 30/06/2009

➤ Portefeuille Titres Commercial

Le portefeuille des transactions commerciales a atteint au 30/06/2009 la somme de 7,068 MD contre 7,290 MD au 30/06/2008, enregistrant ainsi une légère baisse de 0,222 MD.

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Obligations Hôtel HOURIA	0,137	0,206	0,206	-33,5%
Bons de trésor & intérêts rattachés	6,698	6,780	6,671	-1,2%
Actions cotées	0,233	0,304	0,284	-23,4%
Total	7,068	7,290	7,161	-3,05%

➤ Titres d'investissement

Le portefeuille des titres d'investissement (total brut des participations libérées) s'élève au 30/06/2009 à 31,910 MD contre 31,346 MD au 31/12/2008. Cette hausse de 0,564 MD est due à :

- La libération de participations 0,615 MD
- La vente de participations (0,051 MD)

Intitulé (en MD)	30/06/2009	31/12/2008
Portefeuille Titres d'investissement à la fin de l'année n-1	31,346	40,098
(+) Participations libérées au titre de l'exercice n	0,615	0,103
(-) Cessions de participations au cours de l'exercice n	-0,051	-8,612*
(-) Réduction de capital de la STIP	0,000	-0,913
(+) capitalisation d'une partie du crédit d'une relation	0,000	0,670
Total brut des participations libérées	31,910	31,346
A déduire	-6,334	-6,334
(-) Provisions constituées durant l'année	-5,464	-5,464
(-) Produits différés constitués durant l'année	-0,870	-0,870**
Valeurs nettes des participations à fin de l'année	25,576	25,012

(*) Sousse Center 5,110 MD, GAT 1,800 MD, Commert Karthago 1,500 MD, Sté Carthago 0,192 MD et MIB 10 MD.

(**) La couverture par produits différés au 31/12/2008 a baissé de 4,797 MD par rapport au 31/12/2007, représentant la reprise dans le compte de résultat suite à la cession de la participation Sousse Center.

3.4.4 - Les Immobilisations Nettes

Le solde net des valeurs immobilisées au 30/06/2009 s'élève à 13,517 MD, contre 10,331 MD au 30/06/2008, soit une augmentation de 3,186 MD.

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Immobilisations Nettes	13,517	10,331	11,549	30,8%

3.4.5 - Les résultats d'exploitation

3.4.5.1 - Les Produits Nets Bancaires

Le Produit Net Bancaire a atteint au premier semestre 2009 un montant de 15,586 MD contre 10,717 MD une année auparavant. L'évolution importante de la marge d'intermédiation conjuguée une légère hausse des commissions nettes ont permis au PNB de la Banque d'enregistrer une progression de 45,4% par rapport au premier semestre de 2008.

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
PRODUIT NET BANCAIRE	15,586	10,717	20,700	45,4%

3.4.5.2 - La Marge d'Intérêt

Au 30/06/2009, la marge d'intérêt a enregistré une augmentation de 2,255 MD par rapport au 30/06/2008.

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Produit en intérêts	13,185	8,816	21,898	49,6%
Charges en intérêt	6,537	4,423	9,795	47,8%
<i>Dont coût des dépôts</i>	<i>4,640</i>	<i>2,523</i>	<i>5,324</i>	<i>83,9%</i>
Marge d'intérêt	6,648	4,393	12,103	51,3%

3.4.5.3 - Les Commissions Nettes

Les commissions bancaires, résultant du produit des services rendus à la clientèle, ont atteint au premier semestre 2009 un volume global de 1,257 MD contre 1,182 MD une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 6,3%.

Les commissions encourues ont baissées de 52,2% pour passer de 0,046 MD au 30/06/2008 à 0,022 MD au 30/06/2009.

Le total des commissions nettes au premier semestre 2009 a augmenté de 8,7% par rapport au premier semestre 2008.

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Commissions perçues	1,257	1,182	2,476	6,3%
Commissions encourues	0,022	0,046	0,080	-52,2%
Commissions Nettes	1,235	1,136	2,396	8,7%

3.4.5.4 - Autres Revenus

Au 30/06/2009, les autres revenus ont subi une amélioration de 48,5% passant ainsi de 5,188 MD au premier semestre 2008 à 7,703 MD. Cette hausse importante résulte essentiellement de l'augmentation des dividendes distribués par la Société de Recouvrement des Créances « EI ISTIFA » pour 2 MD.

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Gain sur portefeuille titres commercial	0,806	0,242	0,638	233,1%
Revenus du portefeuille titres d'investissements	6,897	4,946	5,563	39,4%
Total	7,703	5,188	6,201	48,5%

3.4.5.5 - Les Frais Généraux

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Frais de personnel	3,489	2,601	6,088	34,1%
Charges générales d'exploitation	1,823	1,447	3,683	26,0%
Dotations aux amortissements sur immobilisations	0,519	0,350	0,775	48,3%
Total	5,831	4,398	10,546	32,6%

3.4.5.6 - Le Résultat Net

Le résultat net s'est établi à 6,324 MD au premier semestre 2009 contre 4,314 MD une année auparavant, soit une augmentation de 46,6%.

Désignation (en MD)	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation juin 2009/ juin 2008
Résultat Net	6,324	4,314	12,338	46,6%

3.5 - Facteurs de risques et nature spéculative de l'activité de la Banque

A l'instar des autres banques de la place, la BTK est exposée aux risques inhérents à l'activité bancaire notamment le risque de crédit. En effet, son portefeuille de crédits représente 74,4% du total de ses actifs au 31/12/2008.

La banque respecte les seuils fixés par la BCT pour les risques de liquidité et de change.

3.6 - Dépendance de l'émetteur

Risques encourus supérieurs à 5% ou à 15% des fonds propres nets

Conformément à l'article 1^{er} de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 du 19 mars 1999 et la circulaire n° 2001-12 du 4 Mai 2001, le montant total des risques encourus ne doit pas excéder:

- 5 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des dits fonds propres nets;
- 2 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des dits fonds propres nets.

Au 31/12/2008, les engagements pondérés de 6 relations ont dépassé individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de la Banque dont une relation pour laquelle les risques encourus sont supérieur à 15% des fonds propres nets :

Nombre de Relations ayant un Risque Encouru > 5% du FPN	6
Engagements Bruts	129 158
Risques Encourus	107 863
Limite Fixée par l'article 1 (§1) de la Ciuclaire BCT 91-24 (5 fois FPN)	749 842

Nombre de Relations ayant un Risque Encouru > 15% du FPN	1
Engagements Bruts	65 604
Risques Encourus	41 995
Limite Fixée par l'article 1 (§ 2) de la Ciuclaire BCT 91-24 (2 fois FPN)	299 937

Risques encourus sur un même bénéficiaire

Les risques encourus sur un même bénéficiaire, au sens de l'article 2 de la circulaire BCT n° 91- 24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04 et la circulaire n° 2001-12, ne doivent pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque.

A ce titre, il a été constaté que le portefeuille de la Banque renferme une relation dont le risque encouru dépasse 25% des fonds propres nets de la banque au 31 décembre 2008 :

Nombre de Relations ayant un Risque Encouru > 25% du FPN	1
Engagements Bruts	65 604
Risques Encourus	41 995
% par rapport au FPN	28%

Risques encourus sur les dirigeants, les administrateurs et les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la Banque

Conformément à l'article 3 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire 99-04 et par la circulaire n° 2001-12, le montant total des risques encourus sur les dirigeants et les administrateurs ainsi que sur les actionnaires détenant plus que 10% du capital de la banque, ne doit pas excéder 3 fois les fonds propres nets.

Trois actionnaires détenant chacun plus de 10% du capital de la BTK, à savoir, l'Etat Tunisien (20%), l'Etat Koweïtien (20%) et la Financière OCEOR (60%).

Au 31/12/2008, l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social a montré que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

Couverture des risques encourus pondérés par les fonds propres nets

Conformément à l'article 4 de la circulaire BCT n° 91-24 telle que modifiée par la circulaire n° 99-04, les fonds propres nets de la Banque doivent représenter en permanence au moins 8% du total des risques encourus pondérés.

Le montant des fonds propres nets de la Banque s'élève au 31/12/2008 à 149,968 MD.

Le montant des risques encourus pondérés, tels qu'il ressort de l'application littérale de l'article 5 de la circulaire susvisée, s'élève à 459,131 MD.

Ainsi, les fonds propres nets de la Banque représentent 32,66% des risques encourus pondérés au 31/12/2008 contre 49,18 % au 31/12/2007.

3.7 - Litige ou arbitrage

Aucun litige ou arbitrage n'a été constaté par la BTK en dehors des contentieux inhérents à l'activité de la banque.

3.8 - Politique d'investissement de la Banque

En complément des agences actuelles, le dispositif commercial de la BTK sera renforcé le long de la période 2010 - 2014 par l'ouverture de 45 nouvelles agences, soit 9 agences par an.

Sur la base d'indicateurs géomarketing des sites d'implémentation ont été identifiés.

Toutes les agences sont dotées de GAB. A partir de 2011, des GAB indépendants seront installées, à raison d'un GAB par an.

	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Nombre d'agence(s)	8	16	25	34	43	52	61
Ouvertures brutes d'agences		8	9	9	9	9	9
Nombre de GAB	9	17	26	36	46	56	66
Investissements dans le réseau			71%	67%	66%	76%	84%

E : Estimé

P : Prévisionnel

La valeur brute des immobilisations connaîtra une évolution reflétant l'effort d'investissement de la période :

En 1000 DT	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2010 - 2014
Acquisition & Agencement & Aménagement (Agences)	4 920	4 690	4 421	4 140	4 506	4 557	22 312
<i>Acquisition locaux et/ou fonds de commerce</i>	<i>2 530</i>	<i>2 620</i>	<i>2 110</i>	<i>1 990</i>	<i>2 040</i>	<i>2 040</i>	<i>10 800</i>
<i>Agencement et Aménagement des nouvelles agences</i>	<i>1 900</i>	<i>1 650</i>	<i>1 838</i>	<i>1 709</i>	<i>1 968</i>	<i>2 006</i>	<i>9 170</i>
<i>MMB nouvelles agences</i>	<i>490</i>	<i>420</i>	<i>473</i>	<i>441</i>	<i>498</i>	<i>511</i>	<i>2 342</i>
Investissement informatique	2 089	1 789	2 743	2 750	1 839	1 308	10 429
Matériel de transport	24	200	50	50	50	50	400
Aménagement & Ameublement (Siège)	900	655	343	265	378	294	1 934
TOTAL GENERAL	7 933	7 334	7 557	7 205	6 773	6 209	35 075

Stratégie de développement

- L'extension du réseau d'agences afin d'atteindre 61 agences à fin 2014.
- Se distinguer sur la place bancaire tunisienne par la qualité de service et une offre de produit innovante avec l'appui du groupe BPCE (Banques Populaires et Caisses d'Epargne).
- Atteindre une part de marché significative en crédit et collecte.

Les axes de développement :

a) Pour les particuliers, la stratégie de développement de la BTK consiste à :

- Améliorer la politique de mobilisation de la clientèle moyen et haut de gamme avec :
 - Des ouvertures d'agences dans les quartiers résidentiels et dans des régions à fort potentiel économique identifiées sur la base d'analyses internes et d'indicateurs géomarketing ;
 - Une segmentation plus fine de la clientèle pour adapter l'offre de produits et la politique de communication.
- Enrichir l'offre actuelle et lancer des produits concurrentiels avec :
 - Le lancement des produits de banque à distance ;
 - Lancement de produits banque-assurance ;
 - Une offre monétique plus élargie afin d'augmenter le taux d'équipement de la clientèle.
- Entreprendre des actions de communication et partenariat pour développer certains produits qui enregistrent un retard notamment les crédits auto, l'épargne.

b) Pour les professionnels, les axes de développement consistent à :

- Consolider la politique de ciblage du marché des professionnels avec :
 - La multiplication des canaux de distribution ;
 - Les démarches personnalisées auprès de certaines cibles (professions libérales, les entreprises exportatrices, les secteurs porteurs comme les NTIC, les services...) ;
 - La poursuite de la mise en place de conventions cadres avec certaines professions.

- Enrichir l'offre actuelle et lancer des produits concurrentiels avec :
 - Mise en place d'un package dédié aux professionnels ;
 - Le lancement des produits de banque à distance ;
 - Une offre monétique plus enrichie afin d'augmenter le taux d'équipement ;
 - Développer l'activité de conseil ;
 - Développer les TPE.

Du coté des entreprises, les axes de développement s'alignent sur la poursuite de la politique de ciblage et de conquête des principaux Corporate via :

- L'extension du réseau basée sur des analyses internes et des indicateurs géomarketing afin d'identifier les localisations des principales entreprises et en se référant à la stratégie industrielle nationale à horizon 2016 ;
- L'identification des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée ;
- Les démarches personnalisées, notamment au plus haut niveau de management de la banque, auprès d'une liste sélective de grands groupes et des principales sociétés exportatrices ;
- Le développement des synergies avec les filiales du groupe (Natixis, Natixis Pramex) dans les actions de démarchage et de prospection notamment au niveau des entreprises françaises installées en Tunisie. ;
- La veille sur les projets futurs ou en cours ;
- L'amélioration de la qualité de service et enrichir l'offre actuelle avec :
 - La mise en place de limites d'intervention pour augmenter la réactivité ;
 - Le développement de l'activité conseil dans le cadre d'un partenariat avec Pramex Tunisie ;
 - La consolidation du pôle international ;
 - Le développement des produits de banque à distance.

CHAPITRE 4- PATRIMOINE, SITUATION FINANCIERE ET RESULTATS

4.1 - Patrimoine de la Banque au 31 décembre 2008

4.1.1 - Patrimoine Immobilier

Le solde net des valeurs immobilisées au 31/12/2008 s'élève à 11,549 MD, contre 9,771 MD au 31/12/2007, soit une augmentation de 1,778 MD. Cette hausse s'explique d'une part par les réalisations des investissements au cours de l'exercice 2008 pour un montant de 2,553 MD, et d'autre part par la dotation aux amortissements qui s'est élevée à 0,775 MD.

En mD

Désignation	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008
Valeur Brute des Immobilisations	14 987	17 903	20 295
Fonds de commerce	-	1 099	1 569
Terrain	760	760	760
Bâtiment Siège social	4 116	4 128	4 128
Bâtiments Tours « B & C »	6 221	6 221	6 221
Bâtiment Agence Ennasr	604	781	781
Bâtiment Agence Ariana	-	656	704
Matériel de transport	395	422	590
Matériels de bureau et informatique	1 301	1 621	1 911
Mobilier de bureau	463	514	638
Autres agencements et installations	954	1 477	2 698
Travaux et agencements en cours	173	224	295
A déduire			
Amortissements	-7 673	-8 132	-8 746
Valeur comptable nette des immobilisations	7 314	9 771	11 549

Situation des immobilisations corporelles et incorporelles au 31/12/2008

	Valeurs brutes au 31/12/2007	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2008	Amortissement	Valeur comptable nette au 31/12/2008
Fonds de commerce	1 099	470	0	1 569	76	1 493
Terrain	760	0	0	760	0	760
Bâtiment Siège social	4 128	0	0	4 128	2 430	1 698
Bâtiments Tours « B & C »	6 221	0	0	6 221	3 503	2 718
Bâtiment Agence Ennasr	781	0	0	781	37	744
Bâtiment Agence Ariana	656	48	0	704	21	683
Matériel de transport	422	168	0	590	316	274
Matériels de bureau et informatique	1 621	452	162	1 911	1 136	775
Mobilier de bureau	514	125	0	638	399	239
Autres agencements et installations	1 477	1 222	1	2 698	828	1 870
Travaux et agencements en cours	224	71	0	295	0	295
Totaux	17 903	2 556	163	20 295	8 746	11 549

4.1.2 - Portefeuille Titres de Participation de la BTK au 31/12/2008

Profitant de son savoir-faire en tant qu'ancienne banque d'investissement, la BTK a participé au financement de projets par des prises de participations dans le capital social des entreprises. Au 31/12/2008, l'encours des prises de participation de la BTK figurant au portefeuille d'investissement a atteint 33,088 MD, provisionné à raison de 7,865 MD soit 23,8% de la totalité du portefeuille.

En 1000 DT

SOCIETE	Nombre de titres	Montant souscrit	Provisions et Agios réservés	Montant Net	% Part BTK	Participations libérées
STE TUNISIENNE DES INDUSTRIES DE PNEUMATIQUES "STIP"	487 775	1 463	1 463	0	11,6%	1 463
STE IMMOBILIERE ET TOURISTIQUE LE RIBAT	298 000	1 490	1 490	0	21,0%	1 490
STE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	61 200	612	560	52	14,2%	612
STE D'ETUDES & DE DEV. TOURISTIQUE DU SUD	3 000	300	125	175	4,6%	300
STE D'ETUDES & D'AMENAGEMENT LA MARINA HAMMAMET SUD	5 000	500	299	201	2,6%	500
STE TOURISTIQUE DE GESTION HOTELIERE "HOTEL THALASSA"	6 900	690	0	690	8,8%	690
STE D'INVESTISSEMENT & DE DEV. DU CENTRE OUEST	124 800	612	74	538	7,7%	612
STE EL MARJA DU DEV. ELEVAGE & AGRICULTURE - SMADEA	17 899	179	120	59	2,3%	179
STE D'ETUDES DE DEV. & D'AMENAGEMENT TOURISTIQUE DE SFAX	500	50	35	15	6,3%	50
STE D'EXPANSION TOURISTIQUE HOTEL AZURIA	1 750	175	175	0	8,4%	175
STE D'ETUDES & DEVELOPEMENT HAMMAMET SUD	1 000	100	56	44	10,0%	100
STE D'ETUDES DE DEV. & D'AMENAGEMENT DE ZOUPARAA	250	25	15	10	12,5%	25
STE LE GOLF DES OASIS	500	50	20	30	1,0%	50
FONDS DE RECONVERSION & DEV. CENTRES MINIERES - SICAR	20 000	100	34	66	0,60%	100
STE DE DEV. ECONOMIQUE DE KASSERINE - SICAR	10 609	50	2	48	5,30%	50
CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE	3 840	384	141	243	11,00%	384
STE TUNISIENNE D'INDUSTRIE AUTOMOBILES - STIA	124	1	1	0	0,00%	1
STE HOTELIERE & TOURISTIQUE DU SAHEL - LIBERTY HOTEL	1	0	0	0	0,00%	0
SOCIETE TUNISIENNE DE LUBRIFIANTS	11 371	570	0	570	10,40%	570
SOCIETE TUNISIENNE AUTOMOBILE FINANCIERE MARITIME	5 000	325	0	325	10,00%	325
SOCIÉTÉ TANKAGE MEDITERRANEE S.A	144 000	960	0	960	12,00%	960
CARTONNERIE TUNISIENNE	6 611	26	0	26	0,80%	26
STE PARTICIPATION & PROMOTION DES INVESTISSEMENTS SPPI"	25 000	75	0	75	3,30%	75
SOCIETE TUNISIE AUTOROUTES "STA"	10 859	750	0	750	0,40%	750
SOCIÉTÉ DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE	8 000	800	0	800	80,00%	800
ARAB INTERNATIONAL LEASE – AIL	500 000	5 000	0	5 000	50,00%	5 000
SOCIETE UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	3 195	321	0	321	1,10%	321
SOCIETE DE RECOUVREMENT DES CREANCES EL ISTIFA	30 000	300	0	300	100,00%	300
SOCIETE UNIVERS INVEST- SICAR	640 000	3 200	0	3 200	64,00%	3 200
SOCIETE TUNIS INFORMATION TECHNOLOGY FUND	50 000	500	0	500	24,40%	500

(suite)

SOCIETE	Nombre de titres	Montant souscrit	Provisions et Agios réservés	Montant Net	% Part BTK	Participations libérées
UNIVERS PARTICIPATIONS –SICAF	49 500	495	0	495	99,00%	495
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIE - SOTUGAR	300	30	0	30	1,00%	30
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE GBI	250	1	1	0	25,00%	1
SOCIETE NOUVELLE DES VILLAGES DE VACANCES	3 600	360	145	215	4,20%	360
CONSORTIUM TUNISO-KOWEITIEN DE DEVELOPPEMENT	110 228	956	0	956	1,60%	956
SOCIETE TUNIS CENTER	22 750	2 275	0	2 275	22,80%	2 275
STE D'ETUDES & PROMOTION TOURISTIQUE DE HAMMAMET	74 250	675	115	560	9,40%	675
SOCIETE D'AMENAGEMENT DE SFAX EL JADIDA	6 250	625	0	625	12,50%	625
SOCIETE L'IMMOBILIERE EL JADIDA	1	0	0	0	0,00%	0
AGROMED	26 800	670	670	0	2,40%	670
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE 'LA MAISON DU BANQUIER'	226 600	227	118	109	2,60%	227
STE JERBA AGHIR	18 055	181	168	13	4,20%	181
SOCIETE GENERALE DE TOURISME	255 300	2 469	0	2 469	34,30%	2 469
SOCIETE DINA S.A	96	96	96	0	9,40%	96
STE PROMOTION & FINAN. TOURISTIQUE SPFT-CARTHAGO	4 082	292	0	292	1,10%	292
SOCIETE EL MANSOUR TABARKA	15 950	160	159	0	1,00%	160
STE TUNISIENNE DE PROMOTION DES POLES IMMOBILIERS ET INDUSTRIELS – STPI	12 000	1 200	0	1 200	30,00%	1 200
SOCIÉTÉ D'ETUDES & DEV. TOURISTIQUE DU KEF	150	15	9	6	7,50%	15
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	65 454	591	0	591	0,30%	591
SOCIETE LES FERMES LAITIERS DE MEDJEZ EL BAB	58 581	586	586	0	23,50%	586
SOCIETE D'ELEVAGE MATEUR - JALTA	4 524	390	390	0	30,70%	390
STE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE "SIDI MANSOUR"	35 226	352	352	0	41,50%	352
SODEAT EL GHANIMA	12 716	127	127	0	10,00%	127
SOCIETE INDUSTRIELLE DES PRODUITS AVICOLES	1 350	135	34	101	15,00%	34
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ROUMANI	1 800	180	180	0	30,00%	180
TUMEP EL JALA	430	43	43	0	18,90%	43
STE DE MISE EN VALEUR & DEV. MANSOURA	1	0	0	0	0,10%	0
STE DE DEV. DES DOMAINES DE LORBEUS "EL MABROUKA"	4 800	48	48	0	10,00%	48
SOCIETE TUNISIENNE DE COORDINATION TECHNIQUE	1 500	15	15	0	8,80%	15
AGENCE DE CONTROLE TECHNIQUE APAVE TUNISIE	1 248	36	0	36	15,90%	36
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTRÔLE VERITAS	2 678	19	0	19	4,50%	19
TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE	1 080	36	0	36	4,80%	36
COMETE ENGINEERING	5 656	52	0	52	5,70%	52
STE D'ETUDES DE REALISATION D'AMENAGEMENT & D' HYDRAULIQUE	1 000	10	0	10	5,00%	10
SOCIÉTÉ STEG INTERNATIONAL SERVICES	2 500	25	0	25	5,00%	25
STE CATERING DE TUNISIE	10 000	100	0	100	100,00%	25
STE DE PROMOTION ET D'EXPLOITATION INDUSTRIELLE - SPEI	90	9	0	9	9,00%	9
TOTAL		33 088	7 865			32 912

A fin 2008, les participations libérées totalisent 32,912 MD provisionnées à raison de 7,865 MD soit un solde net du portefeuille d'investissement de 25,047 MD dont 1,566 MD représentant le total des participations de la BTK dans des sociétés en liquidation provisionnées à raison de 1,532 MD.

4.2 - Patrimoine de la Banque au 30 juin 2009

4.2.1- Patrimoine Immobilier au 30/06/2009

Le solde net des valeurs immobilisées au 31 juin 2009 s'élève à 13,517 MD, contre 11,549 MD au 31/12/2008, soit une augmentation de 1,968 MD. Cette hausse s'explique d'une part par les réalisations des investissements au cours du premier semestre 2009 pour un montant de 2,487 MD, et d'autre part par la dotation aux amortissements qui s'est élevée à 0,519 MD.

En mD

Désignation	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Valeur Brute des Immobilisations	22 744	18 813	20 295
Fonds de commerce	1 569	1 099	1 569
Terrain	760	760	760
Bâtiment Siège social	4 128	4 128	4 128
Bâtiments Tours « B & C »	6 221	6 221	6 221
Bâtiment Agence Ennasr	781	781	781
Bâtiment Agence Ariana	704	704	704
Bâtiment Agence Sfax II	759	-	-
Matériel de transport	613	588	590
Matériels de bureau et informatique	2 463	1 747	1 911
Mobilier de bureau	672	554	638
Autres agencements et installations	3 501	2 005	2 698
Travaux et agencements en cours	573	226	295
A déduire			
Amortissements	-9 227	-8 482	-8 746
Valeur comptable nette des immobilisations	13 517	10 331	11 549

Situation des immobilisations corporelles et incorporelles au 30/06/2009

	Valeurs brutes au 31/12/2008	Acquisitions	Cessions	Valeurs brutes au 30/06/2009	Amortissement	Valeur comptable nette au 31/12/2008
Fonds de commerce	1 569	0	0	1 569	114	1 455
Terrain	760	0	0	760	0	760
Bâtiment Siège social	4 128	0	0	4 128	2 494	1 634
Bâtiments Tours « B & C »	6 221	0	0	6 221	3 576	2 645
Bâtiment Agence Ennasr	781	0	0	781	46	735
Bâtiment Agence Ariana	704	0	0	704	29	675
Bâtiment Agence Sfax II		759	0	759	4	755
Matériel de transport	590	23	0	613	408	205
Matériels de bureau et informatique	1 911	575	23	2 463	1 222	1 241
Mobilier de bureau	638	43	9	672	361	311
Autres agencements et installations	2 698	811	8	3 501	973	2 528
Travaux et agencements en cours	295	278	0	573	0	573
Totaux	20 295	2 489	40	22 744	9 227	13 517

4.2.2- Portefeuille Titres de Participation de la BTK au 30/06/2009

SOCIETE	Nombre de titres	Montant souscrit	Provisions et Agios réservés	Montant Net	% Part BTK	Participations libérées
S.I.T LE RIBAT	298 000	1 490	1 490	0	21,0%	1 490
SOCIETE D'INVEST.&DEVELOPPT.DU CENTRE OUEST	124 800	612	74	538	3,8%	612
FRDCM - SICAR	20 000	100	34	66	0,6%	100
SOCIETE TUNISIENNE DE LUBRIFIANTS	11 371	570	0	570	10,4%	570
STE.TUNNE.D'INDUSTRIE AUTOMOBILES	124	1	1	0	13,3%	1
SOCIETE TUNISIENNE AUTOMOBILE FINANCIERE MARITIME	5 000	325	0	325	10,0%	325
TANKAGE MEDITERRANEE " TANKMED "	144 000	960	0	960	12,0%	960
CARTONNERIE TUNISIENNE	6 611	26	0	26	0,8%	26
STE DE PARTICIPATIONS & PROMOT.DES INVESTISSEMENTS	25 000	75	0	75	3,3%	75
SOCIETE TUNISIE AUTOROUTES "STA"	10 859	750	0	750	0,4%	750
SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE	8 000	800	0	800	80,0%	800
ARAB INTERNATIONAL LEASE	500 000	5 000	0	5 000	50,0%	5 000
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE DE KASSERINE	10 609	50	2	48	5,3%	50
SOCIETE UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	3 341	336	0	336	0,8%	336
SOCIETE EL ISTIFA	30 000	300	0	300	100,0%	300
CLINIQUE INTERNATIONALE DE CARTHAGE	3 840	384	141	243	11,0%	384
UNIVERS INVEST SICAR	640 000	3 200	0	3 200	64,0%	3 200
STE TUNIS INFORMATION TECHNOLOGY FUND	50 000	500	0	500	24,4%	500
UNIVERS PARTICIPATIONS -SICAF-	49 500	495	0	495	99,0%	495
SOCIETE TUNISIENNE DE GARANTIES	300	30	0	30	1,0%	30
GROUPEMENT BANCAIRE INFORMATIQUE	250	1	1	0	25,0%	1
SOCIETE NOUVELLE DE VILLAGES DE VACANCES	3 600	360	145	215	4,2%	360
CONSORTIUM TUNISO-KOWEITIEEN DE DEVELOPPEMENT	110 228	956	0	956	1,6%	956
SOCIETE TUNIS CENTER	22 750	2 275	0	2 275	22,8%	2 275
SEPT HAMMAMET	74 250	675	115	560	9,4%	675
SOCIETE D'AMENAGEMENT DE SFAX EL JADIDA	6 250	625	0	625	12,5%	625
SOCIETE L'IMMOBILIERE EL JADIDA	1	0	0	0	0,0%	0
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE	257 629	227	118	109	2,6%	227
SOCIETE D'ETUDE DE DEVELOPPEMENT ET D'AMENAGEMENT DE ZOUARAA	250	25	15	10	12,5%	25
STE JERBA AGHIR	18 055	181	168	13	4,2%	181
SOCIETE TUNISO-KOWEITIEENNE EL EMAR	255 300	2 469	0	2 469	34,3%	2 469
STE D'ETUDES & DEVELOPEMENT "HAMMAMET SUD"	1 000	100	56	44	10,0%	100
STE D'ETUDES DE DEV. D'AMENAGEMENT TOURIST. DE SFAX	500	50	35	15	6,3%	50
SOCIETE DINA S.A	96	96	96	0	9,4%	96
SPFT- CARTHAGO	4 082	292	0	292	1,1%	292
STE D'ETUDES ET DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE DU SUD	3 000	300	125	175	4,6%	300
SOCIETE LE GOLF DES OASIS	500	50	20	30	1,0%	50
S.T.P.I	12 000	1 200	0	1 200	30,0%	1 200
STE D'ETUDES & DE DEVELOP. TOURIST. DU KEF	150	15	9	6	7,5%	15
LA MEDITERRANEEENNE D'AMENAGEMENT INDUTRIEL S.A.	3 000	300	0	300	30,0%	300

(suite)

SOCIETE	Nombre de titres	Montant souscrit	Provisions et Agios réservés	Montant Net	% Part BTK	Participations libérées
BANQUE NATIONALE AGRICOLE	71 909	591	0	591	0,2%	591
STE EL MARIA DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE - SMADEA	17 899	179	120	59	2,3%	179
STE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ROUMANI	1 800	180	180	0	30,0%	180
STE DE MISE EN VALEUR ET DE DEVELOPPEMENT MANSOURA	1	0	0	0	0,1%	0
STE DE DEVELOPPEMENT DES DOMAINES DE LORBEUS	4 800	48	48	0	10,0%	48
STE TUNISIENNE DE COORDINATION TECHNIQUE	1 500	15	15	0	8,8%	15
AGENCE DE CONTROLE TECHNIQUE APAVE TUNISIE	1 248	36	0	36	15,9%	36
SOCIETE TUNISIENNE DE CONTROLE VERITAS	2 678	19	0	19	4,5%	19
TUNISIE ENGINEERING ET CONSTRUCTION INDUSTRIELLE	2 160	36	0	36	4,8%	36
STE D'ETUDES & REALISATION AGRICOLES HYDRAULIQUES	1 000	10	0	10	5,0%	10
STEG INTERNATIONAL SERVICES	2 500	25	0	25	5,0%	25
SOCIETE DU POLE DE COMPETITIVITE DE SOUSSE	3 000	300	0	300	30,0%	300
STE TOURISTIQUE DE GESTION HOTELIERE "STGH"	6 900	690	0	690	8,8%	690
SOCIETE EL MANSOUR TABARKA	15 950	160	159	0	1,0%	160
SOCIETE AGROMED	26 800	670	670	0	2,5%	670
STE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT MARINA HAMMAMET SUD	5 000	500	299	201	2,6%	500
SOCIETE D'EXPANSION TOURISTIQUE "HOTEL AZUREA"	1 750	175	175	0	8,4%	175
S. T. I. P	487 774	1 463	1 463	0	11,6%	1 463
SOCIETE HOTELIERE ET TOURISTIQUE DU SAHEL	1	0	0	0	0,0%	0
SOCIETE DE PROMOTION TOURISTIQUE LES CYCLAMENS	61 200	612	560	52	14,2%	612
Total Général		31 909	6 333	25 576		31 909

4.3 - Renseignements sur les états financiers individuels de la BTK au 31 décembre

Changement de méthode de présentation opéré en 2007

Les provisions sur les participations en liquidation dont le montant au 31/12/2006 s'élève à 1,542 MD présentés antérieurement en déduction de la rubrique «AC5- Portefeuille d'investissement» ont été reclassées au niveau de la rubrique « AC7 -Autres Actifs».

Les intérêts de bons de trésor dont le montant au 31/12/2006 s'élève à 0,188 MD présentés précédemment au niveau de la rubrique « PR1-intérêts & revenus assimilés» ont été reclassés au niveau de la rubrique « PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ».

Des pertes de changes dont le montant au 31/12/2006 est de 0,027 MD ont été présentées au niveau de la rubrique « CH2- Commissions encourues », elles figurent à présent au niveau de la rubrique « PR3- Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières ».

Le détail de ces retraitements est présenté au niveau du tableau suivant:

Désignation (en 1000 DT)	Montant avant retraitement 31/12/2006	Montant après retraitement 31/12/2006	Variation
Bilan			
Portefeuille d'investissement	30 062	31 604	1542
Autres actifs	37 669	36127	-1 542
État de résultat			
Intérêts et revenus assimilés	17 860	17 673	-187
Gains sur portefeuille titres commercial et opérations financières	199	360	161
Commissions encourues	-79	-52	27

4.3.1 - Bilans comparés Arrêtés au 31 Décembre (Unité : en milliers de dinars)

ACTIF	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	8 124	4 612	3 032
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	28 284	26 594	20 642
Créances sur la clientèle	3	334 400	207 104	199 358
Portefeuille-titres commercial	4	7 161	11 935	3 367
Portefeuille d'investissement	5	25 012	28 806	31 604*
Valeurs immobilisées	6	11 549	9 771	7 314
Autres actifs	7	35 114	37 766	36 127*
TOTAL ACTIF		449 644	326 588	301 444
PASSIF				
Banque centrale et CCP		48	53	917
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	37 639	496	18 340
Dépôt & avoirs de la clientèle	9	186 001	95 810	41 697
Emprunts & ressources spéciales	10	54 714	71 504	92 230
Autres passifs	11	17 657	15 282	15 275
TOTAL PASSIF		296 059	183 145	168 459
CAPITAUX PROPRES				
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		37 204	27 558	24 785
Autres capitaux propres		3 280	2 977	2 741
Résultats reportés		763	286	92
Résultat de l'exercice		12 338	12 622	5 367
TOTAL CAPITAUX PROPRES	12	153 585	143 443	132 985
TOTAL PASSIF & CAPITAUX PROPRES		449 644	326 588	301 444

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

4.3.2 - Etats des Engagements Hors Bilans comparés arrêtés au 31 décembre
 (Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
PASSIFS EVENTUELS				
Cautions, avals et autres garanties données	13	28 739	22 119	11 625
Crédits documentaires		25770	3304	1675
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		54 509	25 423	13 300
ENGAGEMENTS DONNES				
Engagements de financement donnés	14	64 319	7 712	5 503
Engagements sur titres		176	266	1301
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		64 495	7 978	6 804
ENGAGEMENTS RECUS				
Garantie F OCEOR de remboursement de crédit		23 610	-	
Garanties de remboursement de crédit		5557	4698	5600
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	15	29 167	4 698	5 600

4.3.3 - Etats de Résultats comparés arrêtés au 31 décembre (Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	16	21 898	17 224	17 673*
Commissions	17	2476	780	308
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	638	435	360*
Revenus du portefeuille d'investissement	19	5 563	7 150	5 682
Total produits d'exploitation bancaire		30 575	25 589	24 023
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-9 795	-8 072	-7 495
Commissions encourues	21	-80	-109	-52*
Total charges d'exploitation bancaire		-9 875	-8 181	-7 547
PRODUIT NET BANCAIRE		20 700	17 408	16 476
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	22	-2836	-2487	-5358
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	23	4 218	5 819	216
Autres produits d'exploitation	24	836	773	923
Frais de personnel	25	-6 088	-4 924	-4 658
Charges générales d'exploitation	26	-3 683	-3 339	-1 666
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-775	-613	-541
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 372	12 637	5 392
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-2	12	0
RESULTAT AVANT IMPOTS		12 370	12 649	5 392
Impôt sur les bénéfices		-32	-27	-25
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		12 338	12 622	5 367

(*) Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

4.3.4 - Etats de flux de trésorerie comparés arrêtés au 31 décembre (Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		25 530	18 764	18 660
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-11 541	-9 153	-8 689
Dépôts et retrait auprès d'autres établissements bancaires et financiers				-673
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-136 241	-8 130	2 813
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		114 323	54 006	-1 351
Titres de placement		6 516	-8 122	178
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-6 221	-4 916	-4 771
Autres flux de trésorerie		580	-3 921	-196
Impôt sur les sociétés		-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-7 054	38 528	5 971
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 774	5 030	5 729
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		7 949	8 567	-144
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-2 554	-3 057	-930
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		13 169	10 540	4 655
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		-	-	40 000
Remboursement d'emprunts		-9 450	-31 500	-37 590
Augmentation/diminution ressources spéciales		-6 692	-6 695	-14 392
Dividendes versés		-2 000	-2 000	-4 500
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		-18 142	-40 195	-16 482
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-12 027	8 873	-5 856
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		13 512	4 639	10 495
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	27	1 485	13 512	4 639

4.3.5 - Notes aux Etats Financiers Individuels Arrêtés au 31 décembre 2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATIONS DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTK-GCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et les règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. BASES DE MESURE

Les états financiers de la BTK-GCE sont élaborés sur la base de la valeur des éléments du patrimoine au coût historique.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux relations de la classe 2, 3 ou 4 sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Provisions pour risque sur prêts

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

L'Objectif fixé par la banque pour l'amélioration du taux de couverture des créances classées conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, afin d'atteindre en 2009 un taux de couverture des créances classées de 70%, sera réalisé en cas de besoin à travers l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice, et ce par la constitution d'une « Réserve pour risques bancaires généraux » pour un montant à proposer à l'AGO.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend :

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est considérée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable) : titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et la valeur mathématique pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des Etablissements Bancaires, les Etats Financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et dettes en devises et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de décembre 2008. Les gains et les pertes de change résultant de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 31-12-2008.

Les emprunts extérieurs sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du coût historique à la bonne date d'utilisation.

La différence de change constatée lors du remboursement des emprunts extérieurs est prise en charge par l'Organisme TUNIS RE (Organisme public chargé de la couverture de risques de change relatifs aux emprunts extérieurs).

3.5- Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Mobilier et matériel de bureaux	10 ans	10 %
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Logiciel	3 ans	33%
- A. A. et installations	10 ans	10%
- Immeuble d'exploitation (fondation et gros œuvres)	50 ans	2%
- Baies vitrées et carrelages	20 ans	5%
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	20 ans	5%
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 ans	10%
- Ascenseurs et installations diverses	10 ans	10%
- Fonds de commerce	20 ans	5%

3.6- Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion de l'exercice 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciation des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable et ce, pour les exercices allant de 2005 à 2009.

NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)**ACTIF****Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT**

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2008 à 8 124 mDT, contre 4 612 mDT au 31 Décembre 2007 se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	variations
- Caisses en dinars	740	224	516
- Caisse en devises	69	52	17
- Avoirs en dinars auprès de la BCT	4 101	1 570	2 531
- Avoirs en devises auprès de la BCT (*)	3 214	2 766	448
Total	8 124	4 612	3 512

(*) Les avoirs en devises renferment des placements auprès de la BCT (j.j. & à terme pour un montant de 2 494 mDT.

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 28 284 mDT, contre 26 594 mDT au 31 Décembre 2007, soit une augmentation de 1 690 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	variations
- Placement en devises à la BCT	12 861	11 596	1 265
- Placements en dinars sur le Marché Monétaire	-	8 001	-8 001
- Avoir chez les Banques (*)	4 096	1 440	2 656
- Créances sur les établissements de leasing	11 327	5 557	5 770
Total	28 284	26 594	1 690

(*) Dont 3 474 mds avoirs chez les correspondants pour le compte de nos clients virés au compte de la banque chez la BCT le 2/01/2009.

Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31 Décembre 2008 un solde net de 334 400 mDT contre un solde net de 207 104 mDT au 31 Décembre 2007, soit en accroissement de 127 296 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	variations
- Crédits à la clientèle non échus	318 200	208 938	109 262
- Créances impayées	35 042	27 235	7 807
- Principal impayé	18 904	15 399	3 505
- Intérêts impayés	10 379	8 205	2 174
- Intérêts de retard & autres impayés	5 759	3 631	2 128
- Intérêts & com. courus & non échus	1 426	1 430	- 4
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	27 931	10 024	17 907
Total brut des créances sur la clientèle	382 599	247 627	134 972
A déduire couverture	- 48 199	- 40 523	- 7 676
- Provisions	- 19 103	- 16 525	- 2 578
- Agios réservés	- 29 096	- 23 998	- 5 098
Total net des créances sur la clientèle	334 400	207 104	127 296

- *Crédits à la clientèle non échus*

Les comptes de prêts à la clientèle totalisent à fin Décembre 2008 la somme de 318 200 mDT contre 208 938 mDT à fin 2007, soit une augmentation de 109 262 mDT, résultant essentiellement :

⇒ *d'une part :*

- des tirages sur crédits d'investissement & des particuliers 2008 pour.....91 988 mDT
- des reports et consolidations des crédits de l'année 2008 pour1 903 mDT
- de l'augmentation de l'encours des crédits de gestion à fin 2008 pour..... 49 583 mDT
- de l'augmentation de l'encours du portefeuille escompte à fin 2008 pour..... 13 923 mDT

⇒ *et d'autre part :*

- des échéances en principal échues (échéances année 2008) pour42 418 mDT
- des remboursements anticipés pour 5 047 mDT
- Capitalisation du principal impayé (Sté AGROMED)..... 670 mDT

- *Les Autres Comptes Débiteurs (Comptes courants et c/c Associés)*

Le solde de ces comptes a atteint à fin Décembre 2008 un total de 27 931 mDT contre 10 024 mDT à fin 2007, soit une augmentation de 17 907 mDT se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Comptes courants débiteurs (facilités de caisse)	24 830	7 128	17 702
Comptes courants associés	3 101	2 896	205
Total	27 931	10 024	17 907

- *Ventilation des engagements de la clientèle par classe de risque (hors leasing)*

Nature de l'engagement	Actifs normaux (*)		Actifs non performants (**)		Total	
	2008	2007	2008	2007	2008	2007
Créances sur la clientèle	287 712	172 137	94 887	75 490	382 599	247 627
Engagement Hors Bilan	112 647	26 357	1 468	1 183	114 115	27 540
Total brut	400 359	198 494	96 355	76 673	496 714	275 167
Total couverture constituée (***)	-5 400	-6 796	-43 123	-34 049	-48 523	-40 845
Total net	394 959	191 698	53 232	42 624	448 191	234 322
%	88,1 %	81,8 %	11,9%	18,2%	100 %	100 %

(*) Créances classées A & B1

(**) Créances classées B2, B3 & B4

- *Ventilation des engagements de la clientèle par secteur d'activité (hors leasing)*

Nature de l'engagement	Secteur agricole	Secteur des services	Secteur indust.	Secteur tourist.	Immobilier	Autres	Particuliers	Total
Créances sur la clientèle	344	77 170	73 024	152 066	27 518	20	52 457	382 599
Engagement Hors Bilan	50	72 408	20 132	3 254	13 649	0	4 622	114 115
Total Brut	394	149 578	93 156	155 320	41 167	20	57 079	496 714
Total couverture	0	-2 158	-12 548	-31 026	-1 733	0	-1 058	-48 523
Total net	394	147 420	80 608	124 294	39 434	20	56 021	448 191
%	0,09%	32,9 %	18 %	27,7 %	8,8 %	0,01 %	12,5 %	100 %

Note 4 – Portefeuille - Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint 7 161 mDT à fin décembre 2008, contre 11 935 mDT à fin 2007, enregistrant une diminution de 4 774 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Obligations Hôtel HOURIA	206	275	- 69
Bons de trésor & intérêts rattachés	6 671	6 671	-
Actions Univers SICAV (*)	-	4 700	- 4 700
Actions cotées	284	289	-5
Total	7 161	11 935	- 4 774

(*) Actions Univers SICAV cédées début janvier 2008.

Note 5 – Portefeuille d'investissement :

La situation nette du portefeuille d'investissement s'élève à 25 012 mDT au 31 Décembre 2008 contre 28 806 mDT à fin 2007, soit une diminution nette de 3 794 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	Montant
Portefeuille Titres d'investissement à fin 2007	40 098
(+) Participations libérées au titre de l'année 2008	103
(-) Cessions de participations (*)	- 8 612
(+) Capitalisation d'une partie du crédit Sté AGROMED	670
(-) Perte sur participation suite réduction capital de la STIP	- 913
Total brut des participations libérées au 31 Décembre 2008	31 346
A déduire : Couverture constitués au 31 Décembre 2008	- 6 334
(-) Provisions constituées au 31 Décembre 2008	- 5 464
(-) Produits différés constitués au 31 Décembre 2008 (**)	- 870
Valeurs nettes des participations au 31 Décembre 2008	25 012

(*) Sousse Center 5 110 mDT, GAT 1 800 mDT, Commert Karthago 1 500 mDT, Sté Carthago 192 mDT et MIB 10 mDT.

(**) La couverture par produits différés au 31 Décembre 2008 a baissé de 4 797 mDT par rapport au 31 Décembre 2007, représentant la reprise dans le compte de résultat suite à la cession de la participation Sousse Center.

Note 6 – Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées au 31 Décembre 2008 s'élève à 11 549 mDT, contre 9 771 mDT au 31 Décembre 2007, soit une augmentation de 1 778 mDT. Cette augmentation s'explique : D'une part par les réalisations des investissements au cours de 2008 pour un montant de 2 553 mDT, ci-après détaillées :

Affectation	Fonds de commerce	Mobilier & matériel de bureau	Matériel de Transport	Agencements aménagements & installations	Total
Siège social		343	168	172	683
Agence Ennasr		0	-	8	8
Agence liberté		15	-	12	27
Agence Ariana		13	-	48	61
Agence Le Palmarium		109	-	381	490
Agence Centre urbain nord		44	-	232	276
Agence Megrine		32	-	235	267
Agence du Lac		19		170	189
Agence Sousse	220				220
Agence Sfax	250				250
Travaux d'agencement en cours				82	82
Total	470	575	168	1 340	2 553

et d'autre part par :

- La dotation aux amortissements au titre de 2008 pour..... 775 mDT

Le détail de la rubrique immobilisations est repris dans le tableau suivant :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Valeurs Brutes des Immobilisations	20 295	17 903	2 392
Fonds de commerce	1 569	1 099	470
Terrain	760	760	-
Bâtiment Siège social	4 128	4 128	-
Bâtiments Tours « B & C »	6 221	6 221	-
Bâtiment Agence Ennasr	781	781	-
Bâtiment Agence Ariana	704	656	48
Matériel de transport	590	422	168
Matériels de bureau et informatique	1 911	1 621	290
Mobilier de bureau	638	514	124
Autres agencements et installations	2 698	1 477	1 221
Travaux et agencements en cours	295	224	71
A déduire			
Amortissements cumulés	(8 746)	(8 132)	(614)
Valeur comptable nette des immobilisations	11 549	9 771	1 778

Note 7 – Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève 31 Décembre 2008 à 35 114 mDT contre 37 766 mDT à fin 2007, soit une diminution nette de 2 652 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Crédits au personnel sur le fonds social	2 369	2 245	124
- Les comptes de l'Etat (*)	26 235	28 189	(1 954)
- Débiteurs divers (filiales & locataires)	176	178	(2)
- Comptes de régularisation	7 015	7 886	(871)
- Participations dans des sociétés en liquidation	1 566	1 566	-
- Dépenses d'émission de l'Emprunt Obligataire 2006	340	340	-
Total brut	37 701	40 404	(2 703)
A déduire			
- Les provisions sur les débiteurs divers & les cptes régul.	(838)	(972)	134
- Les provisions sur particip. dans les stés en liquidation	(1 532)	(1 532)	-
- Les résorptions des frais de l'Emprunt Obligataire 2006	(217)	(134)	- 83
Total net des autres postes d'actif	35 114	37 766	(2 652)

(*) - 22 100 mDT le solde des créances prises en charge par l'Etat (13 620 mDT loi de finances 1999 & 8 480 mDT bonifications d'intérêts 2002)

- 3 612 mDT Solde du Report des acomptes provisionnels réglés en 2002 sur la base du bénéfice de l'exercice 2001.

PASSIF**Note 8 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 37 639 mDT, contre 496 mDT au 31 Décembre 2007, soit une augmentation de 37 143 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	variations
- Emprunts en dinars sur le Marché Monétaire	8 500	-	8 500
- Emprunts à C.T.en devises auprès de l'ATB	551	-	551
- Avoir des Banques & des établissements bancaires & financiers (*)	28 480	496	27 984
- Dettes rattachées sur les placements des établissements bancaires & financiers	108	-	108
Total	37 639	496	37 143

(*) Dont 26 272 mDT empruntés auprès la Financière OCEOR pour le financement de crédits en devises accordés aux clients.

Note 9 – Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 31 Décembre 2008 à 186 001 mDT contre 95 810 mDT au 31 Décembre 2007, soit une augmentation de 90 191 mDT évaluée à 94%. Cette augmentation est expliquée essentiellement par le développement des activités de la banque (8 agences commerciales fin 2008), et se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Comptes courants ordinaires de la clientèle	34 701	24 431	10 270
- Comptes d'épargne de la clientèle	6 767	2 885	3 882
- C/C des non résidents en devises	20 640	12 273	8 367
- Comptes indisponibles	1 160	875	285
- Comptes de dépôts à terme	115 237	49 752	65 485
- Autres comptes créditeurs (valeurs à imputer)	7 496	5 594	1 902
Total brut	186 001	95 810	90 191

Note 10 – Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long et à moyen termes ont atteint 54 714 mDT au 31 Décembre 2008, contre 71 504 mDT au 31 Décembre 2007, soit une diminution de 16 790 mDT, représentant les remboursements effectués en 2008 détaillés dans le tableau ci-après :

Libellé	A fin 2007	A fin 31 Décembre 2008		
		Tirage	Remboursement	Solde
Emprunt Obligataire 1998	2 000	0	2 000	-
Emprunt Obligataire 2006	32 000	0	8 000	24 000
Total emprunt locaux	34 000	0	10 000	24 000
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	21 879	0	2 735	19 144
Emprunt CFD	51	0	51	0
Ligne Partenariat Italienne	800	0	320	480
Ligne PME Italienne	1 437	0	195	1 242
Emprunt EXIM BANK (Japon)	5 872	0	1 678	4 194
Emprunt BEI	5 379	0	1 144	4 235
Emp.UTB "IMTEC"	1 168	0	570	598
Total ressources spéciales	36 586	0	6 693	29 893
Intérêts & comm. rattachés aux emprunts locaux & ressources spéciales	918	0	97	821
Total rubrique	71 504	0	16 790	54 714

L'effet de variation de change sur les ressources spéciales qui est couvert par Tunis-ré s'élève au 31/12/2008 à 7 320 mDT (cf note 3.4)

Note 11 – Autres passifs

Les autres comptes du passif ont atteint 31 Décembre 2008 le montant de 17 657 mDT, contre 15 282 mDT à fin 2007, soit une augmentation de 2 375 mDT ainsi détaillée:

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Créditeurs divers	1 845	1 753	92
Charges à payer	1 381	733	648
Produits perçus ou comptabilisés d'avance	1 128	496	632
Les comptes de régularisations	2 843	74	2 769
Produits différés des créances sur l'Etat	9 214	9 958	(744)
Provisions pour congés à payer	722	618	104
Provisions pour risques et charges	55	1 169	(1 114)
Provisions sur engagement hors bilan	(*) 469	481	(12)
Total brut	17 657	15 282	2 375

(*) Dont provision de 324 mDT s/aval H.HOURIA

- **Créditeurs divers:**

Ce poste se compose comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Organismes Sociaux	452	371	81
Etat Impôts et Taxes	529	762	(233)
Fournisseurs et autres créditeurs	864	620	244
Total brut	1 845	1 753	92

CAPITAUX PROPRES

Note 12 – Capitaux propres

A la date du 31 Décembre 2008, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité.

Le Capital de la banque a subi un changement au niveau de son actionnariat à la suite de l'acquisition par la Financière OCEOR (Groupe Caisse d'Épargne) de 60 % des actions, détaillés comme suit :

Actionnaires	A fin 2007	Cessions	Acquisitions	Structure du capital au 31 Décembre 2008
Etat Tunisien	49 375	- 29 375	-	20 000
O N T T	125	- 125	-	0
C N R P S	500	- 500	-	0
Etat Koweïtien	38 750	- 18 750	-	20 000
Ets Pub.S. Sociale Koweit	10 000	- 10 000	-	0
Banque Ind. Koweit	1 250	- 1 250	-	0
Financière OCEOR			60 000	60 000
Total	100 000	60 000	60 000	100 000

Les capitaux propres ont atteint 153 585 mDT à fin 2008 après affectation du résultat de l'exercice 2007, contre 143 443 mDT à fin 2007, soit une augmentation de 10 142 mDT ainsi détaillée :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves des bénéficiaires exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31-12-2007	100 000	6 630	592	2 977	11 643	8 693	286	12 622	143 443
Réserves Légales		646						(646)	-
Réserves pour risques bancaires généraux						9 000		(9 000)	-
Dotation au fonds social				500				(500)	-
Opérations sur fonds social				(196)					(196)
Résultat à reporter							477	(477)	-
Distribution de dividendes								(2 000)	(2 000)
Résultat exercice 2008								12 338	12 338
Solde au 31 Décembre 2008	100 000	7 276	592	3 280	11 643	17 693	763	12 338	153 585

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Note 13 – Cautions, Avals et autres garanties données

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Avals d'emprunts obligataires	4 112	5 522	- 1 410
Aval de billets de trésorerie	6 050	6 350	- 300
Avals, cautions & autres garanties données	18 577	10 247	8 330
Total	28 739	22 119	6 620

Note 14 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Engagements de financements donnés	(*) 64 319	7 712	56 607
Total	64 319	7 712	56 607

(*) L'augmentation enregistrée concerne essentiellement le reliquat non décaissé au 31 décembre 2008 (41 885 mDT) sur l'engagement de financement de 50 000 mUSD, accordé par la Banque à l'une de ses relations.

Note 15 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Garantie de rembours. du crédit ETAP (F.OCEOR)	23 610	-	23 610
Garantie de remboursement des crédits	5 557	4 698	859
Total	29 167	4 698	24 469

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

ETAT DE RESULTAT

La marge nette d'intérêts au titre de l'exercice 2008 s'élève à 12 103 mDT contre 9 152 mDT, soit en augmentation de 2 951 mDT représentant 32 %.

La décomposition de la marge nette d'intérêts (MNI) entre intérêts perçus et intérêts payés est expliquée au niveau des notes 16 & 20 suivantes.

Note 16 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 21 898 mDT au titre de l'exercice 2008, contre 17 224 mDT en 2007, soit une augmentation de 27%, détaillée comme suit:

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Intérêts des placements au marché monétaire	1 197	290	907	313 %
Intérêts des comptes débiteurs	1 888	806	1 082	134 %
Intérêts des crédits à court terme	2 697	1 146	1 551	135 %
Intérêts des crédits à moyen & long terme	15 467	14 704	763	5 %
Commissions d'engagement	98	43	55	128 %
Commissions sur cautions & avals	551	235	316	134 %
Total	21 898	17 224	4 674	27 %

Note 17 – Commissions

Les commissions de l'exercice 2008 totalisent 2 476 mDT contre 780 mDT pour l'exercice 2007 ayant augmenté de 1 696 mDT dont le détail est:

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Commissions d'études & gestion	1 009	396	613	155 %
Commissions sur opérations bancaires dinars	368	90	278	309 %
Comm.s sur op. de change & de commerce ext.	(*) 1 099	294	805	274 %
Total	2 476	780	1 696	218 %

(*) Dont 484 mDT sur l'opération de privatisation de 60% du capital de la banque.

Note 18 – Gain sur portefeuille titres commercial

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Dividendes sur portefeuille - titres commercial	8	5	3	60 %
Solde en gains sur opérations financières (change)	197	57	140	246 %
Plus value sur titres commercial (actions)	41	90	(49)	- 54%
Pertes sur titres commercial	(61)	(106)	45	42 %
Intérêts sur placements (obligations)	20	25	(5)	- 20%
Intérêts sur Bons de trésor	433	364	69	19%
Total	638	435	203	47 %

Note 19 – Revenus du portefeuille titres d'investissement

Les revenus du portefeuille titres d'investissement totalisent au titre de l'exercice 2008 un montant de 5 563 mDT, contre 7 150 mDT durant l'exercice 2007, soit une baisse de 1 587 mDT résultant d'une part :

- de la diminution des dividendes distribués par la Société de Recouvrement des Créances "EL ISTIFA" pour 2 000 mDT (4 000 mDT en 2008 contre 6 000 mDT en 2007),
- et d'autre part de l'augmentation des dividendes et jetons de présences encaissés sur les participations de la Banque :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Filiales de la Banque	785	582	203	35 %
Autres participations	778	568	210	37 %
Total	1 563	1 150	413	36 %

Notes 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré durant l'exercice 2008 un montant de 9 795 mDT, contre de 8 072 mDT pour l'exercice 2007, soit une augmentation de 1 723 mDT. Le détail de cette rubrique est comme suit:

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	31	127	(96)	- 76 %
Intérêts des emprunts locaux à M. & L.Terme	2 210	3 500	(1 290)	- 37%
Intérêts des emprunts extérieurs à M. & L.Terme	1 603	1 843	(240)	- 13 %
Intérêts des dépôts et placements de la clientèle	5 324	1 978	3 346	169 %
Intérêts des comptes des correspondants locaux	95	40	55	137 %
Prime de couverture de risque de change	532	584	(52)	- 9 %
Total	9 795	8 072	1 723	21 %

Note 21 – Commissions encourues

Les commissions encourues durant l'exercice 2008 ont atteint un montant de 80 mDT, contre 109 mDT pour l'exercice 2007, soit une diminution de 29 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Commissions encourues sur emprunts locaux	28	49	-21	-43 %
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	1	2	-1	-50 %
Commissions sur op. de changes & d'arbitrages	51	58	-7	-12 %
Total	80	109	-29	-27 %

Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

Les dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances hors bilan et passif ont atteint en 2008 un montant de 2 836 mDT, contre un montant de 2 487 mDT en 2007,

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Provisions sur les créances de la clientèle	5 698	5 092	-606
Provisions sur les engagements hors bilan	-	834	834
Provisions sur d'autres risques de l'actif	-	501	501
Total des provisions affectées	5 698	6 427	729
Reprise des provisions sur créances	-2 862	-3 940	- 1 078
Total	2 836	2 487	-349

Note 23 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement

La rubrique « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement » présente un solde au titre de l'exercice 2008 de 4 218 mDT, contre un montant de 5 819 mDT pour l'exercice 2007, soit une diminution de 1 601 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Provisions ordinaires s/participations	(*) -1 058	-2 296	1 238	54 %
Reprise intérêts différés capitalisés	(**) 4 797	198	4 599	2322 %
Plus values sur cessions de participations	479	(***) 7 917	- 7 438	-93 %
Total	4 218	5 819	- 1 601	-28 %

(*) Dont 670 mDT provision sur participation AGROMED

(**) Reprise des agios différés capitalisés sur la cession de la participation Sousse Center .

(***) Plus value réalisée essentiellement sur la cession de la participation H.Abou Nawas.

Note 24 – Autres produits d'exploitation

Ce poste totalise au titre de l'exercice 2008 un montant de 836 mDT, contre 773 mDT au titre de l'exercice 2007 détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Revenus des loyers des immeubles	775	764	11	2 %
Autres produits	61	9	52	578 %
Total	836	773	63	8 %

Note 25- Frais du personnel

Les frais du personnel ont atteint au titre de l'exercice 2008 la somme de 6 088 mDT, contre 4 924 mDT au titre de l'exercice 2007, en augmentation de 1 164 mDT, soit 24 %.

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Salaires & appointements	4 832	3 867	965	25 %
Charges sociales	1 194	969	225	23 %
Autres frais & charges liés au personnel	62	88	(26)	- 30 %
Total	6 088	4 924	1 164	24 %

Note 26 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au titre de l'exercice 2008 un montant de 3 683 mDT, contre un montant de 3 339 mDT au titre de l'exercice 2007, soit une augmentation de 10 %, et se détaillent comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation	
Impôts & taxes	136	147	-11	- 7 %
Travaux, fournitures & services extérieurs	1 668	1 537	131	8 %
Transport & déplacements	112	29	83	286 %
Frais divers de gestion	1 767	1 626	141	9 %
Total	3 683	3 339	344	10 %

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 27 – Liquidités et Equivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31 Décembre 2008 un solde de 1 485 mDT contre un solde de 13 512 mDT au 31 Décembre 2007 se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	6 420	3 910
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	3 543	599
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire	-8 478	9 003
Total	1 485	13 512

Note 28 – Transactions avec les parties liées

- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un dépôt à terme rémunéré au taux du Libor de la société « La Financière OCEOR » qui détient 60 % du capital de la B.T.K. pour un montant de 18 024 000 USD ainsi qu'un emprunt de 183 521 100 JPY rémunéré au taux de 0,9 %.
- En outre « La Financière OCEOR » a accordé à la B.T.K. sa garantie sur le crédit en devises débloqué par la banque à l'une de ses relations pour un montant de 18 024 000 USD moyennant une commission de 0,45 %.
- La BTK a avalisé en 2005 les billets de trésorerie de l'AIL, société détenue à hauteur de 50%, émis sur le marché monétaire pour un montant de 2 000 KDT. Cet aval s'étale jusqu'au 04 Janvier 2010.
- La BTK a accordé en 2005 son aval à l'AIL concernant la tranche B de l'emprunt obligataire émis par cette dernière pour un montant de 5 000 KDT dont l'encours au 31.12.2008 est de 2 195 KDT. Cet aval s'étale jusqu'au 15 août 2010.

- La BTK a accordé en 2006 à l'AIL un emprunt moyen terme de 3 000 KDT au taux d'intérêt contractuel de 7%.L'encours non échue de cet emprunt s'élève au 31-12-2008 à la somme 2 250 KDT.
- La BTK a ouvert des crédits documentaires pour l'AIL pour un montant de 518 KDT.
- La banque a conclu avec l'AIL, société détenue à hauteur de 50%, en 2002 un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au cours de 2008 s'élève à 66 KDT.
- La banque affecte au profit de l'AIL un cadre salarié en qualité de Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 96 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un compte courant débiteur de l'AIL, pour un montant de 8 846 KDT.
- La banque a conclu avec « El ISTIFA », société détenue à hauteur de 100 %, un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 27 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 des dépôts de la société « EL ISTIFA » pour un montant de 213 KDT.
- En outre, la banque affecte au profit de « El ISTIFA » trois cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au cours de 2008 s'élève à 114 KDT.
- Univers Participations SICAF, société détenue à hauteur de 99,79%, occupe un bureau dans le siège de la banque et ce, à titre gratuit.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un placement d'Univers Participations SICAF de 215 KDT allant du 03/11/2008 au 02/02/2009 au taux de 5.27%,.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 des dépôts d'Univers Participations SICAF, pour un montant de 8 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 des dépôts pour un montant de 181 KDT de la SCIF, société détenue à hauteur de 80 %.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 des dépôts d'Univers Invest SICAR, pour un montant de 57 KDT.

- La banque affecte au profit de Univers Invest SICAR, société détenue à hauteur de 64 %, depuis le mois de novembre 2006 un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant refacturé par la banque s'élève au titre de l'exercice 2008 à 69 KDT.
- La banque a procédé depuis l'exercice 2005 à des placements en devises qui concernent les dépôts de K.R.E.I.C (Kuwait Real Investment Consortium) sans percevoir des commissions de placement au titre de ces services. Le montant des placements s'élève au 31 décembre 2008 à 12 861 KDT.
- La Société EL EMAR (ex-SGT) a auprès de la BTK un encours de crédit de 500 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un compte courant débiteur de la Société EL EMAR, pour un montant de 496 KDT.
- La banque affecte au profit de la Société EL EMAR, société détenue à hauteur de 34,29%, un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque en 2008 s'élève à 79 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un encours de crédit en faveur de la STPI d'un montant de 3 000 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un découvert mobilisé en faveur de la STPI pour un montant de 400 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 des dépôts de la STPI, pour un montant de 168 KDT.
- La banque a affecté depuis décembre 2006, au profit de la S.T.P.I, société détenue à hauteur de 30%, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé par BTK s'élève au titre de l'exercice 2008 à 79 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 un encours de crédit à moyen terme en faveur de la société « RIBAT » société détenue à hauteur de 20,99%, dont le montant s'élève à 8 157 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 des créances impayées en principal, intérêts et intérêts de retard, de la société « RIBAT » dont la somme s'élève à 1 888 KDT.
- Le Bilan de la BTK comprend au 31 décembre 2008 les placements à terme suivants de la Société Tunis Center :
 - un placement de 250 KDT allant du 16/09/2008 au 20/01/2009 au taux de 5,23% ;
 - un placement de 750 KDT allant du 21/10/2007 au 20/01/2009 au taux de 5,17%.
 - un placement de 1 500 KDT allant du 11/11/2008 au 11/11/2009 au taux de 5,27%.

- La banque affecte au profit de Tunis Center, société détenue à hauteur de 22,75%, deux cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au cours de 2008 s'élève à 119 KDT.

Note 29 – Événements postérieurs à la clôture

Les présents états financiers ont été autorisés pour publication par le Conseil d'Administration du 30 mars 2009. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

4.3.6 - Notes complémentaires aux états financiers arrêtés au 31/12/2008

Tableau de détermination du résultat fiscal au 31/12/2008

Bénéfice comptable provisoire après Impôt	12 338 324 070
--	-----------------------

Régularisations

Réintégration des Provisions 2008	6 485 116 185
--	----------------------

Réintégration des charges non déductibles	49 441 621
--	-------------------

Réintégration de l'Impôt sur les Bénéfices	31 962 952
---	-------------------

Réintégration des jetons de présence	356 250 000
---	--------------------

<i>Bénéfice Fiscal</i>	19 261 094 828
-------------------------------	-----------------------

A déduire les provisions déductibles	6 485 116 185
---	----------------------

A déduire les revenus du portefeuille titres	5 305 511 187
---	----------------------

<i>Bénéfice imposable</i>	7 470 467 456
----------------------------------	----------------------

Report perte fiscale au 31 Décembre 2007	36 075 941 708
---	-----------------------

Perte fiscale au 31 Décembre 2008 (Loi 32-2003)	-28 605 474 252
--	------------------------

4.3.7 - Rapport général et spécial des commissaires aux comptes relatifs à l'année 2008



Les Jardins du Lac.
B.P N° 317 Pabliposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkef
1053 Tunis.

Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

Deloitte.

Ahmed Mansour & Associates
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Meuzah VI
2091 - Tunis
Tunisia
Tel: + 216 71 755 755
Fax: + 216 71 766 692
amansour@deloitte.com.tn
www.deloitte.com.tn

Tunis, le 11 Mai 2009

A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE TUNISO-KOWEITTIENNE-GCE

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier lors de vos Assemblées Générales respectives du 19 Juin 2006 et du 16 Juin 2008, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

1. Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Banque Tuniso-Koweitienne-GCE comprenant le bilan au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à la même date, l'état des engagements hors bilan et les notes aux états financiers contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

2. Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué pour cela nos travaux selon les Normes Internationales d'Audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur au sein de la Banque relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4. Nous avons procédé dans le cadre de notre mission, à l'examen du système de contrôle interne notamment l'examen des procédures administratives, financières, comptables, juridiques et informatiques en vigueur. Les rapports d'évaluation des procédures ont été remis à la direction générale de la Banque. Ils font partie intégrante de notre présent rapport.

5. Nous avons assisté à la date du 30 et du 31 décembre 2008 aux opérations d'inventaire des valeurs gérées par le portefeuille central et la caisse centrale.

6. Nous avons vérifié le respect par la Banque des conventions comptables de base, notamment celles relatives à l'indépendance des exercices et à la permanence des méthodes. A ce sujet, nous avons remarqué l'application, par la banque en 2005 et 2006, d'une décote forfaitaire des garanties consenties en sa faveur, ayant conduit, au terme de l'exercice 2007, à la constitution de provisions supplémentaires pour la couverture de « risques généraux bancaires » pour un montant de 6,176 MDT, provisions constituées en plus de celles dotées pour la couverture des risques d'insolvabilité de la clientèle lesquelles sont déterminées par référence à la valeur économique réelle des garanties accordées.

Les provisions supplémentaires ainsi constituées ont été ventilées par la Banque sur les relations classées, au cas par cas, et présentées en soustraction des actifs correspondants moyennant l'indication du caractère général des dites provisions.

La constatation du surplus de provisionnement en question, en soustraction des actifs de la Banque et sa ventilation individualisée par relation, conduisent, estimons-nous, à réduire indûment la valeur des actifs, réduction qui, faute d'être justifiée par des considérations économiques réelles, s'oppose, à notre avis, aux prescriptions des normes comptables en vigueur.

Depuis 2007, la banque a cessé d'appliquer cette méthode pour les garanties consenties en sa faveur sans pour autant corriger les valeurs décotées au cours des exercices antérieurs.

Conséquemment, nous estimons que les capitaux propres d'ouverture sont minorés de 6,176 MDT et que le résultat de l'exercice 2008 est minoré à concurrence de 0,665 MDT.

7. *Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui a été mentionné au paragraphe 6, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers de la Banque-Tuniso Koweïtienne-GCE, arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'annexés aux pages 11 à 33 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière de la Banque ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date, conformément aux normes comptables généralement acceptées.*

8. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen des informations données sur les comptes dans le rapport du Conseil d'Administration. Les informations en question n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

9. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons obtenu une confirmation formelle de la Banque et de son mandataire, intermédiaire en bourse, que la tenue des comptes relatifs aux valeurs mobilières émises par la banque est assurée conformément aux dispositions du texte sus indiqué.

10. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de la banque (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001 ; ces actifs portent au 31 décembre 2008 sur 459,131 MDT dont 119,499 MDT au titre des engagements hors bilan et représentent 76,80% du total du bilan et des éléments hors bilan de la banque, diminués des garanties financières, des garanties de l'Etat, et des garanties bancaires ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2008.

Les fonds propres de la Banque totalisent 149,968 MDT et représentent environ 32,66 % du total des actifs pondérés.

11. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la banque et à ses participations, conformément aux normes comptables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n° 24-91, 23-93, 04-99 et 12-01 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/3/1999 et du 4/5/2001.

Les risques inhérents aux engagements de la clientèle et à la dépréciation des participations de la Banque devant, à notre avis, être couverts par des provisions, portent au 31 décembre 2008 respectivement sur 41,683 MDT et 6,333 MDT.

En sus des provisions pour « risques généraux bancaires » (cf. § 6 ci dessus), La banque a constitué, au 31 décembre 2008, des provisions pour la couverture de risques inhérents aux engagements de la clientèle à hauteur de 12,587 MDT et pour la couverture des risques de dépréciation du portefeuille participations à concurrence de 5,464 MDT et a réservé, au titre des mêmes actifs, des agios portant respectivement sur 29,096 MDT et 0,870 MDT, soit un total de 48,016 MDT, ventilé, au cas par cas, sur les relations et les participations classées de la banque.

Conséquemment, nous estimons que les provisions constituées et les agios réservés par la banque au 31/12/2008 couvrent raisonnablement les risques inhérents à ses engagements et à ses participations.

12. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T visées aux paragraphes précédents, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 93,37% des créances sur la clientèle. Notre étude a couvert 422 cas et a porté sur 478,748 MDT sur un total de 512,756 MDT. Conséquemment, la répartition par classe desdits engagements se présente (en milliers de dinars), au 31/12/2008, ainsi :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)	Contentieux
251,197	132,359	6,304	9,202	61,608	18,078

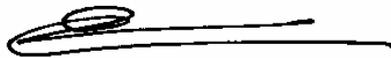
13. Par référence aux circulaires de la B.C. T précédemment visées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 6 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de la Banque. Nous avons également constaté que le portefeuille de la Banque renferme une relation dont le risque encouru dépasse 25% des fonds propres de la Banque.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

14. En application des dispositions de l'article 5 de la circulaire de la B.C.T n° 8 du 9 mai 1997, nous avons procédé, à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation de la position de change de la Banque au 31 décembre 2008. Il ressort, en conséquence, que la contre valeur de la position de change par devise n'excède pas 10% des fonds propres nets de la Banque et que la contre valeur de la position de change toutes devises confondues n'excède pas 20% des fonds propres nets de la Banque.

15. En application des dispositions de l'article 13 de la circulaire de la B.C.T n° 4 du 16 février 2001, nous avons procédé à partir des données de la comptabilité, à l'appréciation du ratio de liquidité de la Banque au 31 décembre 2008. Il en ressort que le ratio dégagé est de 20% supérieur au seuil minimal exigé par les textes susvisés.

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Ahmed MANSOUR



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkef
1053 Tunis.

Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbs@kpmg.com.tn

Deloitte.

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboubaba El Aïsan
El Menzah VI
2091 Tunis
Tunisia
Tél : +216 71 755 755
Fax : +216 71 766 692
amansour@deloitte.com.tn
www.deloitte.com.tn

Tunis, le 11 Mai 2009

**A MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE
TUNISO KOWEITTIENNE-GCE**

En application des dispositions des articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, et de l'article 29 de la loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits, nous avons l'honneur de vous informer que votre conseil d'administration ne nous a avisé d'aucune convention conclue par la Banque entrant dans le domaine d'application des articles précités.

Nous avons également l'honneur de vous informer que les conventions suivantes ont été conclues avec des personnes ayant des liens avec la Banque :

- La banque a conclu en 2002 avec l'AIL, société détenue à hauteur de 50%, un contrat de location d'un local à usage administratif. Le montant facturé par la banque au cours de 2008 s'élève à 66 KDT.
- La banque affecte au profit de l'AIL un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 96 KDT.
- La banque a conclu avec la société « El ISTIFA », société détenue à hauteur de 99,99%, un contrat de location d'un local à usage administratif à partir du mois de juin 2004. Le montant facturé par la banque au titre de l'exercice 2008 s'élève à 27 KDT.
- La banque affecte au profit de la société « El ISTIFA » trois cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque au titre de 2008 s'élève à 114 KDT.
- La société Univers Participations SICAF, société détenue à hauteur de 99,99%, occupe un bureau dans le siège de la banque et ce, à titre gratuit.

- La banque affecte depuis le mois de novembre 2006 au profit de la société Univers Invest SICAR, société détenue à hauteur de 64 %, un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant refacturé par la banque s'élève au titre de l'exercice 2008 à 69 KDT.

- La banque a procédé depuis l'exercice 2005 à des placements en devises qui concernent les dépôts de K.R.E.I.C (Kuwait Real Investment Consortium) sans percevoir des commissions de placements au titre de ces services. Le montant des placements s'élève au 31 décembre 2008, à 12 861 KDT.

- La banque affecte au profit de la Société EL EMAR, société détenue à hauteur de 34% un cadre salarié en tant que Directeur Général dont le coût correspondant fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque, en 2008, s'élève à 79 KDT.

- La banque a affecté depuis le mois de décembre 2006, au profit de la S.T.P.I, société détenue à hauteur de 30%, un cadre salarié qui occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant refacturé par la BTK s'élève, au titre de l'exercice 2008, à 79 KDT.

- La banque affecte au profit de Tunis Center, société détenue à hauteur de 23%, deux cadres salariés dont l'un d'eux occupe le poste de Directeur Général. Le coût correspondant a fait l'objet d'une refacturation. Le montant facturé par la banque, au titre de l'exercice 2008, s'élève à 119 KDT.

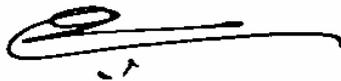
-La « Financière OCEOR» qui détient 60% du capital de la banque a souscrit un dépôt à terme rémunéré au taux du libor pour un montant de 18.024.000 USD.

- La « Financière OCEOR » qui détient 60% du capital de la banque a accordé à la B.T.K. sa garantie sur le crédit en devises débloqué par la banque à l'une de ses relations pour un montant de 18.024.000 USD moyennant une commission de 0,45 %.

-La banque a contracté au cours de l'exercice 2008 un emprunt auprès de la « Financière OCEOR» qui détient 60% du capital de la B.T.K, pour un montant de 183 521 100 JPY rémunéré au taux de 0,9 %. Cet emprunt a été totalement remboursé au cours de l'exercice audité.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65, relative aux établissements de crédits ainsi que des articles 200,205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Moncef BOUSANOUGA ZAMMOURI



Ahmed MANSOUR



4.4 - Tableau de mouvement des capitaux propres

En 1000 DT

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserves des bénéfiques exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2006	100 000	6 357	592	2 741	11 643	6 193	92	5 367	132 985
Affectation du résultat 2006 (AGO du 18/06/2007)		273		400		2 500	194	-3 367	0
Distribution des dividendes								-2 000	-2 000
Mouvements sur fonds social				-164					-164
Résultat au 31/12/2007								12 622	12 622
Solde au 31-12-2007	100 000	6 630	592	2 977	11 643	8 693	286	12 622	143 443
Affectation du résultat 2007 (AGO du 16/06/2008)		646		500		9 000	477	-10 622	0
Distribution de dividendes								-2 000	-2 000
Autres mouvements sur fonds social				-196					-196
Résultat au 31/12/2008								12 338	12 338
Solde au 31/12/2008	100 000	7 276	592	3 280	11 643	17 693	763	12 338	153 585
Affectation du résultat 2008 (AGO du 11/06/2009)		655		500		9 500	-317	-10 338	0
Distribution de dividendes								-2 000	-2 000
Solde au 31/12/2008 après affectation du résultat	100 000	7 931	592	3 780	11 643	27 193	446	0	151 585

4.5 - Tableau de répartition des bénéfices des trois derniers exercices

En DT

DÉSIGNATIONS	2006	2007	2008
Résultat Net de l'exercice	5 366 664	12 622 250	12 338 324
Report à nouveau	92 246	285 965	762 804
Bénéfices distribuables	5 458 910	12 908 215	13 101 128
Réserves légales 5%	272 945	645 411	655 056
Réserve facultative			2 000 000
Réserves pour risques bancaires généraux	2 500 000	9 000 000	7 500 000
Dividendes	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Fonds social	400 000	500 000	500 000
Résultats reportés	285 965	762 804	446 072

4.6 - Évolution des dividendes

DÉSIGNATIONS	2006	2007	2008
Dividendes (en dinars)	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Dividende par action (en dinars)	2,000	2,000	2,000
Taux de dividende en % de la valeur nominale	2,00%	2,00%	2,00%
Date de détachement	Septembre 2007	Septembre 2008	Septembre 2009

4.7 - Évolution du Produit Net Bancaire et du résultat d'exploitation

DÉSIGNATIONS	2006	2007	2008
Total des produits d'exploitation bancaire (En mD)	24 023*	25 589	30 575
PRODUIT NET BANCAIRE (En mD)	16 476	17 408	20 700
Résultat d'exploitation (En mD)	5 392	12 637	12 372
Capital social (En mD)	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Produits d'Exploitation Bancaire/ Action (En DT)	24,023	25,589	30,575
Produit Net Bancaire / Action (En DT)	16,476	17,408	20,700
Résultat d'exploitation / Action (En DT)	5,392	12,637	12,372

(*) Retraité pour les besoins de la comparabilité

4.8 - Évolution du résultat net

DÉSIGNATIONS	2006	2007	2008
Résultat avant impôts (En mD)	5 392	12 649	12 370
Résultat net (En mD)	5 367	12 622	12 338
Résultat consolidé avant impôts (En mD)	6 362	11 923	12 028
Résultat net consolidé, part du groupe (En mD)	3 705	7 083	6 209
Résultat des intérêts minoritaires (En mD)	1 191	930	1 763
Résultat consolidé des activités ordinaires (En mD)	4 896	8 013	7 972
Capital social (En mD)	100 000	100 000	100 000
Nombre d'actions	1 000 000	1 000 000	1 000 000
Résultat avant impôts / action (En DT)	5,392	12,649	12,37
Résultat net / action (En DT)	5,367	12,622	12,338
Résultat consolidé avant impôts / action (En DT)	6,362	11,923	12,028

4.9 - Évolution de la Marge Brute d'Autofinancement

En mD	2006	2007	2008
Bénéfice net	5 367	12 622	12 338
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	5 358	2 487	2 836
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	-216	-5 819	-4 218
Dotations aux provisions et aux amortissements sur immobilisations	541	613	775
Marge brute d'autofinancement	11 050	9 903	11 731

4.10 - Emprunts obligataires garantis par la BTK au 31/12/2008

Intitulé de l'emprunt	Tranche Avalisée par la BTK	Montant (en dinar)	Encours au 31/12/2008 (en dinar)
AIL 2005	Tranche B	5 000 000	2 000 000
Total		5 000 000	2 000 000

4.11 - Encours des crédits de la BTK

- Emprunts obligataires émis par la BTK

Emprunt Obligataire	Première Echéance	Maturité	Montants En mD	Durée En année	Taux	Rating	Encours au 31/12/2008 En mD
BTKD 2006	18/12/2007	18/12/2011	40 000	5	7,40%	AA-	24 000
Total			40 000				24 000

- Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

En 1000 DT

Intitulé	31/12/2006	31/12/2007	31/12/2008*	Variation 2007/2006	Variation 2008/2007
Emprunts en dinars sur le marché monétaire	17 500	0	8 500	-100,0%	-
Emprunts à CT en devise	0	0	551	-	-
Avoir des Banques & établissements bancaires & financiers	194	496	28 480**	155,7%	5641,9%
Total	17 694	496	37 531	-97,2%	7466,7%

(*) Hors intérêts et commissions rattachés aux emprunts

(**) Dont 26,272 MD empruntés auprès la Financière OCEOR pour le financement de crédits en devises accordés aux clients.

- Encours des emprunts extérieurs à long terme

En MD

Libellé	2006	2007	2008		
			Tirages	Remboursements	Solde
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	24,613	21,879	0,000	2,735	19,144
Emprunt CFD	0,161	0,051	0,000	0,051	0,000
Ligne Partenariat Italienne	1,332	0,800	0,000	0,320	0,480
Ligne PME Italienne	1,542	1,438	0,000	0,195	1,243
Emprunt EXIM BANK (Japon)	7,549	5,871	0,000	1,678	4,193
Emprunt BEI	6,417	5,379	0,000	1,144	4,235
Emp.UTB "IMTEC"	1,666	1,168	0,000	0,570	0,598
Total ressources spéciales	43,280	36,586	0,000	6,693	29,893

4.12 - Structure des souscripteurs à l'emprunt obligataire BTKD 2006

Nature	Nombre de souscripteurs	Nombre d'obligations	Montant (en DT)	Pourcentage
OPCVM	19	277 500	27 750 000	69,38%
COMPAGNIES D'ASSURANCES	6	92 000	9 200 000	23,00%
PERSONNES PHYSIQUES	102	23 320	2 332 000	5,83%
BANQUES	1	5 000	500 000	1,25%
INTERMEDIAIRES EN BOURSE	1	2 000	200 000	0,50%
AUTRES PERSONNES MORALES	2	180	18 000	0,05%
TOTAL	131	400 000	40 000 000	100,00%

4.13 - Les principaux indicateurs de gestion et ratios

Principaux indicateurs (mD)	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006*
Dépôts de la clientèle	186 001	95 810	41 697
Créances nettes sur la clientèle	334 400	207 104	199 358
Créances douteuses et litigieuses	96 355	76 673	91 384
Créances brutes sur la clientèle (bilan et hors bilan)	496 714	275 167	245 101
Total des capitaux propres	153 585	143 443	132 985
Total des capitaux propres avant résultat	141 247	130 821	127 618
capital social	100 000	100 000	100 000
Total bilan	449 644	326 588	301 444
PNB	20 700	17 408	16 476
Commissions nettes	2 396	671	256
Frais généraux**	10 546	8 876	6 865
Frais de personnel	6 088	4 924	4 658
Provisions sur créances	19 427	16 847	15 484
Agios réservés (créances)	29 096	23 998	19 623
Prov & agios réservés	48 523	40 845	35 107
Résultat d'exploitation	12 372	12 637	5 392
Bénéfice net	12 338	12 622	5 367
Dividendes	2 000	2 000	4 500

(*)Retraitées pour les besoins de comparaison.

(**) Inclut les frais de personnel, les dotations aux amortissements sur immobilisations et les charges générales d'exploitation.

Ratios de Structure	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Total capitaux propres/total bilan	34,2%	43,9%	44,1%
Dépôts de la clientèle/Total bilan	41,4%	29,3%	13,8%
Créances nettes sur la clientèle/total bilan	74,4%	63,4%	66,1%
Dépôts de la clientèle/créances nettes sur la clientèle	55,6%	46,3%	20,9%

Ratios de Productivité	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006*
Frais Généraux / PNB	50,9%	51,0%	41,7%
Commissions nettes / Frais de personnel	39,4%	13,6%	5,5%

(*)Retraitées pour les besoins de comparaison.

Ratios de Rentabilité	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006*
R.O.E= Bénéfice net/(total des capitaux propres avant résultat)	8,7%	9,6%	4,2%
R.O.A= Bénéfice net /Total actif	2,7%	3,9%	1,8%
Bénéfice net / PNB	59,6%	72,5%	32,6%
PNB / Total Bilan	4,6%	5,3%	5,5%
Dividendes / Capital Social	2,0%	2,0%	4,5%
Commissions nettes / PNB	11,6%	3,9%	1,6%

(*)Retraitées pour les besoins de comparaison.

Ratios de Risques	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
CDL (Créances Douteuses et Litigieuses)	96 355	76 673	91 384
évolution	25,7%	-16,1%	-
Provisions & Agios réservés	48 523	40 845	35 107
évolution	18,8%	16,3%	-
Total crédits	496 714	275 167	245 101
CDLs / crédits	19,4%	27,9%	37,3%
Provisions et agios réservés / CDLs	50,4%	53,3%	38,4%

Ratios Prudentiels	31/12/2008	31/12/2007	31/12/2006
Ratio de solvabilité *	32,66%	49,18%	50,56%
Ratio de liquidité**	120,25%	137,37%	176,10%

(*) Ratio de fonds propres nets selon la circulaire n° 99-04 de la BCT = Fonds propres nets / Total des actifs pondérés par les risques

(**) Le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible

Interprétation des ratios :

• Ratios de structure :

Le ratio relatif au « Total des capitaux propres/Total Bilan » a diminué d'une façon considérable en 2008 reflétant une augmentation notable de l'activité de la banque. En effet, en 2008, face une augmentation de 7,1% des capitaux propres, le total bilan a progressé de 37,7%.

Le ratio « Dépôts de la clientèle/total bilan » a, quant à lui, progressé d'une manière conséquente depuis 2006. Cette amélioration traduit l'effort de fidélisation de la clientèle ainsi que la conquête de nouveaux clients de la banque : en 2008, le volume des dépôts de la clientèle ont augmenté de 346,1% par rapport à 2006, contre une augmentation du total bilan de 49,2%.

Quant au ratio « Créances nettes de la clientèle/total bilan », il a augmenté sur la période 2006-2008 passant de 66,1% en 2006 à 74,4% en 2008 suite à l'évolution de 61,5% du volume des créances de la clientèle en 2008.

Enfin, le ratio « dépôts/créances sur la clientèle » a progressé de 20,9% en 2006 à 55,6% en 2008, traduisant la pertinence de la stratégie de fidélisation de la clientèle de la banque.

• Ratios de productivité :

Le ratio « Frais généraux/PNB », ou coefficient d'exploitation, a augmenté d'une façon importante en 2007 passant de 41,7% en 2006 à 51,0% en 2007. Cette hausse est logique vue l'effort consenti pour l'aménagement et l'installation de nouvelles agences : cela se traduit par l'augmentation de 100,4% des charges générales d'exploitation. En 2008, on a assisté à une légère baisse du coefficient d'exploitation qui a atteint 50,9%.

• Ratios de rentabilité :

Le ROE est passé de 4,2% en 2006 à 8,7% en 2008, reflétant l'amélioration conséquente du résultat net. Quant à la rentabilité de l'actif économique, elle est passée de 1,8% en 2006 à 2,7% en 2008. Ce niveau de

ROA constitue une excellente performance par rapport aux banques tunisiennes qui affichent en moyenne des ratios légèrement supérieurs à l'unité (1,2%).

• **Ratios prudentiels :**

Le niveau des fonds propres de la banque et le niveau appréciable des provisions constituées ont permis de maintenir le niveau du ratio de couverture des risques (Ratio Cooke), à un niveau largement supérieur au niveau réglementaire. En effet, ce ratio, qui se mesure par le rapport des fonds propres nets sur le total des risques pondérés, a atteint, au 31 décembre 2008, un niveau très appréciable de 32,66 % contre 49,18 % au 31 décembre 2007, pour un minimum réglementaire exigé de 8%.

Le ratio de liquidité, institué depuis 2001 par la Banque Centrale de Tunisie, traduisant le rapport entre l'actif réalisable et le passif exigible, s'est élevé à 120,25 % en 2008, pour un minimum exigé de 100% et 137,37 % en 2007. Ce niveau traduit l'équilibre de trésorerie de la Banque et témoigne de la bonne allocation des ressources à court terme.

4.14 - Renseignements sur les états financiers consolidés de la BTK au 31/12/2008

4.14.1 - Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
ACTIF			
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	8 143	4 729
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	20 709	26 263
Créances sur la clientèle	3	388 674	267 705
Opérations de leasing	4	61 602	52 767
Portefeuille titres commercial	5	16 224	21 196
Portefeuille titre d'investissement	6	20 349	22 570
Titres mis en équivalence	7	4 114	4 678
Valeurs immobilisées	8	32 494	29 995
Autres actifs	9	46 501	45 734
TOTAL ACTIF		598 810	475 637
PASSIF			
Banque centrale et CCP		0	54
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	10	46 676	12 889
Dépôt & avoirs de la clientèle	11	178 835	93 420
Emprunts & ressources spéciales	12	80 628	98 173
Autres passifs	13	55 036	41 659
TOTAL PASSIF		361 175	246 195
INTERETS MINORITAIRES			
Part des intérêts minoritaires dans les réserves		23 673	23 343
Part des intérêts minoritaires dans le résultat de l'exercice		1 762	931
Total des intérêts des minoritaires	14	25 435	24 274
CAPITAUX PROPRES			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées		105 991	98 085
Résultat consolidé de l'exercice		6 209	7 083
Total capitaux propres	15	212 200	205 168
TOTAL PASSIF, INTERETS MINORITAIRES ET CAPITAUX PROPRES		598 810	475 637

4.14.2 - Etat des engagements Hors Bilan consolidé arrêté au 31 décembre 2008

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2008	31/12/2007
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>			
Cautions, avals et autres garanties données		36 060	16 729
Crédits documentaires		25 570	3 099
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		61 630	19 828
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>			
Engagements de financement donnés		64 319	9 501
Engagements sur titres		176	266
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		64 495	9 767
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>			
Garantie F. OCEOR de remboursement de crédit		17 949	13 345
Garanties SOTUGAR de remboursement de crédit		29 702	13 844
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS		47 651	27 189

4.14.3 - Etat de résultat consolidé arrêté au 31 décembre 2008

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	16	21 470	21 352
Intérêts et revenus assimilés provenant de l'activité leasing		6 501	4 668
Commissions	17	3 000	1 134
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières	18	1 837	1 181
Revenus du portefeuille d'investissement	19	701	963
Total produits d'exploitation bancaire		33 509	29 298
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts encourus et charges assimilés	20	-9 500	-8 041
Intérêts encourus et charges assimilées liés à l'activité leasing		-2 654	-2 240
Commissions encourues	21	-226	-120
Total charges d'exploitation bancaire		-12 380	-10 401
PRODUIT NET BANCAIRE		21 129	18 897
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif		-2 301	-2 506
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		4 969	5 819
Autres produits d'exploitation	22	4 989	4 081
Frais de personnel	23	-8 047	-6 960
Charges générales d'exploitation	24	-7 107	-5 005
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-1 420	-2 311
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence		-272	-105
RESULTAT D'EXPLOITATION		11 940	11 910
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		88	13
Impôt sur les bénéfices		-4 056	-3 910
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		7 972	8 013
PART DES INTERETS MINORITAIRES		-1 763	-930
RESULTAT NET (PART DU GROUPE)		6 209	7 083

4.14.4 - Etat de flux de trésorerie consolidé arrêté au 31 décembre 2008

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2008	Exercice 2007
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Produits d'exploitation bancaires encaissés (*)		36 662	33 962
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-12 381	-11 180
Dépôts/retrait auprès d'autres établissements bancaires		-1 265	-5 751
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-95 073	-12 191
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		96 423	44 876
Titres de placement		3 198	-6 709
Sommes versées au personnel & créiteurs divers		-10 892	-6 383
Autres flux de trésorerie		1 251	-7 388
Impôt sur les sociétés		-4 056	-3 911
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		13 867	25 325
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		6 848	1 073
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		4 669	6 800
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-4 616	4 879
Flux de trésorerie net affectés aux activités d'investissement		6 901	12 752
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Émission d'emprunts		0	0
Remboursement d'emprunts		-13 650	-18 761
Augmentation/diminution ressources spéciales		-9 608	-10 548
Dividendes versés		-2 679	-2 479
Flux de trésorerie net affectés aux activités de financement		-25 937	-31 788
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-5 169	6 289
Liquidités et équivalents de liquidité en début d'exercice		19 571	13 282
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	25	14 400	19 571

(*) Sans tenir compte des encaissements en principal sur les crédits des organismes de leasing.

4.14.5 - Notes aux Etats Financiers Consolidés Arrêtés au 31/12/2008

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés du Groupe BTK sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment :

- La norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 ;
- Les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) ;
- Les normes comptables tunisiennes de consolidation (NCT 35 à 37) ;
- La norme comptable n° 38 relative aux regroupements d'entreprises; et
- Les règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. DATE DE CLOTURE

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation arrêtés au 31 décembre 2008.

3. PRESENTATION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation comprend toutes les sociétés sur lesquelles la BTK exerce un contrôle exclusif, ainsi que les sociétés sur lesquelles elle exerce une influence notable.

Le périmètre de consolidation du groupe BTK et les méthodes de consolidation utilisées se présentent ainsi :

Dénomination de la Société	Secteur d'activité	Taux de contrôle	Taux d'intérêt	Méthode de consolidation
BTK	Financier	100%	100%	Intégration globale
EL ISTIFA		100%	100%	
SCIF		80%	80%	
Univers Invest SICAR		87%	85,35%	
AIL		50%	50%	
Univers Participations SICAF		100%	99,79%	
Tunis Center	Immobilier	22,75%	22,75%	Mise en équivalence
STKE EL Emar (Ex-SGT)	Immobilier	34,29%	34,29%	
Le RIBAT	Touristique	20,99%	20,99%	
STPI	Immobilier	30%	30%	

4. BASES DE MESURE :

Les états financiers du Groupe BTK sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du patrimoine au coût historique.

5. PRINCIPES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

5.1-Méthodes de consolidation

- **Intégration globale :**

Cette méthode s'applique aux entreprises contrôlées de manière exclusive par la BTK. Elle requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

- **Mise en équivalence :**

Les sociétés sur lesquelles la BTK-GCE exerce une influence notable, sont consolidées par mise en équivalence. Selon cette méthode, la participation qui est initialement enregistrée au coût historique est reclassée en Titres mise en équivalence. Ce coût est ajusté afin de tenir compte des variations de la quote-part de la mère dans l'actif net de l'entreprise associée.

5.2- Règles de consolidation

- **Traitement des écarts de première consolidation :**

Les écarts de première consolidation correspondent à la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée à la date de l'acquisition. Cet écart est ventilé entre l'écart d'évaluation et le Goodwill comme suit :

- **L'écart d'évaluation :**

L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.

- **Le Goodwill :**

Le Goodwill correspond à la différence entre l'écart de première consolidation et les écarts d'évaluation identifiés. Le Goodwill est inscrit à l'actif du bilan consolidé. Il est amorti sur sa durée d'utilité estimée. Cette durée ne peut en aucun cas excéder 20 ans.

Opérations réciproques :

Les comptes réciproques ainsi que les produits et charges résultant d'opérations internes au Groupe sont éliminés lorsqu'ils concernent des filiales faisant l'objet d'une intégration globale.

Lorsque ces opérations sont conclues avec des entreprises associées et que leur élimination génère un impact sur le résultat consolidé, il a été procédé à leur élimination.

- **Traitement de l'impôt :**

Les états financiers consolidés sont établis en application de la méthode de l'impôt différé. Selon cette méthode il est tenu compte des impacts fiscaux futurs, certains ou probables, actifs ou passifs, des événements et transactions passés ou en cours.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable, sur lequel ces différences temporelles pourraient être imputées, sera disponible.

Un passif d'impôt différé est comptabilisé pour toutes les différences temporelles imposables.

- **Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées incluent les réserves de la BTK –GCE ainsi que sa quote-part dans les réserves des autres sociétés consolidées sur la base des pourcentages d'intérêts du groupe et ce après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

- **Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé comprend le résultat de la BTK ainsi que la contribution des sociétés consolidées après homogénéisation et élimination des opérations réciproques.

5.3- Principaux retraitements effectués sur les comptes consolidés

- **Homogénéisation des méthodes comptables :**

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du groupe. Il en a été ainsi de :

- Le non prise en compte des réserves spéciales de réévaluation au niveau des sociétés mises en équivalence.
- L'application de la méthode d'impôt différé pour la comptabilisation de l'impôt sur le bénéfice.

- **Elimination des soldes et transactions intragroupe :**

Les opérations et transactions internes sont éliminées afin de neutraliser leurs effets. Ces éliminations ont porté principalement sur :

- Les comptes courants entre sociétés du groupe,
- Les commissions entre sociétés du groupe,
- Les provisions constituées sur les titres des sociétés du périmètre,
- Les frais d'émission d'emprunts obligataires de l'AIL facturés par la SCIF
- Les dividendes et jetons de présence servis par les sociétés consolidées au profit de la BTK,
- Les cessions de créances par la BTK à la société EL ISTIFA.
- Les cessions de titres par la BTK à la société Univers Participations SICAF.

6. AUTRES PRINCIPES COMPTABLES DE PRESENTATION ET D'EVALUATION

6.1 Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés ; et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour leur valeur nominale.

Les créances cédées par la BTK à la société ISTIFA sont reprises au niveau du bilan consolidé pour leur valeur brute avant l'opération de cession.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par le Groupe sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de régularisation « créance rattachée » et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

6.2-Comptabilisation des biens donnés en leasing :

Les biens donnés en leasing sont enregistrés à l'actif du bilan pour leur coût d'acquisition hors TVA. Ils sont assimilés à des prêts à la clientèle selon l'approche économique et non patrimoniale et sont de ce fait portés au niveau du poste «opérations de leasing» conformément aux principes comptables retenus par la norme comptable n° 41.

Les loyers facturés sont répartis entre la fraction du capital et la fraction des intérêts.

Les contrats de leasing conclus et non encore mis en force à la date d'arrêté figurent parmi les engagements hors bilan donnés.

6.3-Comptabilisation du portefeuille titres et revenus y afférents

Le portefeuille titres détenu par le Groupe est classé dans les catégories suivantes : le portefeuille titres commercial et le portefeuille titres d'investissement.

Les titres mis en équivalence sont en outre identifiés à l'actif du bilan consolidé.

(i) Le portefeuille titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend:

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement.

Les titres de participation cédés à Univers participations SICAF sont repris au niveau du bilan consolidé pour la valeur minimale entre leurs coûts historiques et leur valeurs mathématiques.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur de souscription.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- **Les titres de transaction** : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.

- **Les titres de placement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les titres non cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.
La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution d'une provision, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- **Les titres d'investissement** : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et à la juste valeur qui correspond à leur valeur mathématique intrinsèque calculée sur la base de la situation nette de la société émettrice la plus récente, pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes font l'objet de provision.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille titres :

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

(iii) **Les titres mis en équivalence** :

Les participations mises en équivalence sont comptabilisées à l'actif du bilan consolidé sous la rubrique « Titres mis en équivalence » pour la quote-part du groupe dans la situation nette de l'entreprise.

Dans le cas où la quote-part du Groupe dans les résultats déficitaires des sociétés mises en équivalence est égale ou supérieure à la valeur comptable des titres, le Groupe cesse de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. Les titres mis en équivalence sont alors présentés pour une valeur nulle.

6.4-Comptabilisation des ressources et charges y afférentes :

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure que les tirages sont effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

6.5-Evaluation des risques et couverture des engagements

6.5.1-Provision pour risque sur prêts :

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24, appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

L'Objectif fixé par le groupe pour l'amélioration du taux de la couverture des créances classées conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, afin d'atteindre en 2009 un taux de couverture des créances classées de 70%, sera réalisé en cas de besoin à travers l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice, et ce par la constitution d'une « Réserve pour risques bancaires généraux » pour un montant à proposer à l'AGO.

Dans le cadre de l'homogénéisation des traitements comptables, cette méthode a été également appliquée au niveau consolidé à la filiale EI ISTIFA (Société de recouvrement).

6.5.2-Provision sur participations :

L'évaluation des titres de participation à la date d'arrêté est faite par référence à la valeur d'usage et donne lieu à la constitution de provisions destinées à couvrir les moins-values éventuellement dégagées et revêtant un caractère durable.

Pour les titres non cotés, l'évaluation est faite par référence à la valeur mathématique à la date la plus récente. Les dépréciations éventuelles dégagées et revêtant un caractère durable sont couvertes par des provisions.

6.6-Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

Elément d'Immobilisation	% Amortissement	Durée
- Mobilier et matériel de bureaux	10 %	10 ans
- Matériel de transport	20 %	5 ans
- Matériel informatique	15 %	7 ans
- Logiciel	33 %	3 ans
- A. A. et installations	10 %	10 ans
- Immeuble d'exploitation et travaux s'y rattachant	2 %	50 ans
- Baies vitrées et carrelages	5 %	20 ans
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	5 %	20 ans
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 %	10 ans
- Ascenseurs et installations diverses	10 %	10 ans

Dans ce cadre un traitement d'homogénéisation des méthodes comptables à été appliqué au niveau consolidé à la filiale Tunis centre.

Les charges à répartir sont inscrites parmi les autres actifs dans la mesure où elles ont un impact bénéfique sur les exercices ultérieurs.

7.1- ACTIFS

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 31 décembre 2008 à 8 143 mDT contre 4 729 mDT au 31 décembre 2007 enregistrant ainsi une augmentation de 3 414 mDT. Ce solde est détaillé ainsi :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Caisse	819	289	530
- Avoirs en dinars & en devises à la BCT	7 324	4 440	2 884
Total	8 143	4 729	3 414

Note 2 – Avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers

Les avoirs et créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 31 décembre 2008 à 20 709 mDT contre 26 263 mDT au 31 décembre 2007 soit une diminution de 5 554 mDT se détaillant ainsi :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Placement KREIC en devises à la BCT	12 861	11 596	1 265
- Placements sur le Marché Monétaire		8 001	-8 001
- Créances sur les établissements bancaires	6 257	5 658	599
- Créances sur les établissements de leasing	1 591	1 008	583
Total	20 709	26 263	-5 554

Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 31/12/2008 un solde net de 388 674 mDT contre un solde net au 31/12/2007 de 267 705 mDT, enregistrant une augmentation de 120 969 mDT, se détaillant comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Crédits à la clientèle non échus	368 865	274 076	94 789
- Créances impayées	184 565	210 140	-25 575
- Principal impayés	77 046	77 755	-709
- Intérêts impayés	49 033	76 383	-27 350
- Intérêts de retard & autres impayés	58 486	56 002	2 484
- Intérêts & com. courus & non échus	1 577	1 430	147
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	42 138	19 284	22 854
Total brut des créances sur la clientèle	597 145	504 930	92 215
A déduire couverture	-208 471	-222 257	13 786
- Provisions	-58 652	-76 606	17 954
- Agios reserves	-149 819	-145 651	-4 168
Total net des créances sur la clientèle	388 674	267 705	120 969

Note 4 – Opérations de leasing

Les opérations de crédit bail et assimilées présentent au 31 décembre 2008, un solde net de 61602 mDT contre 52 767 mDT au 31 décembre 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 8 835 mDT. Ce solde se détaille ainsi :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Immobilisations données en location	160 432	137 625	22 807
- Amortissement des immobilisations données en location	-99 326	-84 611	-14 715
- Clients impayés et créances rattachées	6 727	6 417	310
A déduire couverture	-6 231	-6 664	433
- Agios réservés	-634	-735	101
- Provisions	-5 597	-5 929	332
Total net des opérations de leasing	61 602	52 767	8 835

Note 5 – Portefeuille Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint à fin 2008 un montant de 16 224 mDT contre 21 196 mDT à fin 2007, enregistrant une diminution de 4 972 mDT. Ce solde se détaillant ainsi:

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
- Obligations	684	1 590	-906
- Actions	8 727	12 936	-4 209
- Bons de trésors	6 481	6 481	0
- Créances rattachées	332	189	143
Total net du portefeuille titres commercial	16 224	21 196	-4972

Note 6 – Portefeuille Titres d'investissement :

Le solde net du portefeuille titres de participation s'élève à fin 2008 à 20 349 mDT contre 22 570 mDT à fin 2007, enregistrant une diminution nette de 2 221 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	31/12/2008	31/12/2007	Variation
-Titres de participation	52 110	56 176	-4 066
-Créances rattachées	872	872	0
Total brut	52 982	57 048	-4 066
- A déduire Provisions	-32 633	-34 478	1 845
Total net du portefeuille titres d'investissement	20 349	22 570	-2 221

Note 7 – Titres mis en équivalence

Les titres mis en équivalence présentent au 31 décembre 2008 un solde de 4 114 mDT contre un solde de 4 678 au 31 décembre 2007, enregistrant une diminution de 564 mDT. Le détail des titres par société se présente comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
-Participations Soussse Center	0	38	-38
-Participations le Ribat	-373	-76	-297
-Participations S G T	3 351	3 560	-209
-Participations STPI	1 136	1 156	-20
Total	4 114	4 678	-564

Note 8 – Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées à fin 2008 s'élève à 32 494 mDT contre 29 995 mDT à fin 2007, soit une augmentation de 2 499 mDT, se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
-Fonds de commerce	1 567	1 144	423
-Terrain	6 123	5 953	170
-Siège social	4 128	4 526	-398
-Bâtiments loués	32 191	32 421	-230
-Matériel de transport	1 054	886	168
-Matériels de bureau et informatique	2 227	2 095	132
-Mobilier de bureau	840	746	94
-Autres agencements et installations	4 748	2 743	2 005
-Autres Immobilisations corporelles & incorporelles	707	255	452
Valeur brute des immobilisations	53 585	50 769	2 816
- A déduire : Amortissements	-21 091	-20 774	-317
Valeur comptable nette des immobilisations	32 494	29 995	2 499

Note 9 – Autres actifs

Le solde net de la rubrique « Autres actifs » s'élève à fin 2008 à 46 501 mDT contre 45 734 mDT à fin 2007, soit en augmentation de 767 mDT détaillée comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
-Stocks des activités non financières	0	2 563	-2 563
-Dépôt et cautionnement	46	1	45
-Comptes d'Etat, collectivités locales	35 182	31 232	3 950
-Autres comptes d'actif (*)	13 284	12 910	374
- A déduire : provisions sur autres actifs	-2011	-972	-1 039
Valeur comptable nette des immobilisations	46 501	45 734	767

(*) Ces comptes englobent en 2008 les actifs d'impôts différés pour un montant de : 6 097 mDT

7.2-PASSIFS

Note 10 – Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers

Ce poste totalise au 31 décembre 2008 la somme de 46 676 mDT contre 12 889 mDT au 31 décembre 2007 soit une augmentation de 33 787 mDT provenant principalement de l'emprunt Océor (Financement ETAP) se détaillant ainsi:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
-Emprunts en dinars	19 698	12 393	7 305
Dépôts et avoirs des Etab. bancaires & Financiers	26 978	496	26 482
Total brut	46 676	12 889	33 787

Note 11 – Dépôts et avoirs de la clientèle :

Le solde des comptes de la clientèle créditeurs totalise au 31 décembre 2008 la somme de 178 835 mDT contre 93 420 mDT au 31 décembre 2007, enregistrant ainsi une augmentation de 85 415 mDT détaillée ainsi:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Comptes courants	41 220	24 410	16 810
Comptes à terme, bons de caisse et certificats de dépôt	130 834	63 416	67 418
Autres sommes dues à la clientèle	6 781	5 594	1 187
Total brut	178 835	93 420	85 415

Note 12 – Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint 31 décembre 2008 la somme de 80 628 mDT contre 98 173 mDT au 31 décembre 2007 soit une diminution de 17 545 mDT, ainsi détaillée :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Emprunts locaux	43 000	50 041	-7 041
Ressources spéciales	36 393	47 134	-10 741
Dettes rattachées	1235	998	237
Total	80 628	98 173	-17 545

Note 13 – Autres passifs

Les autres comptes du passif ont atteint 55 036 mDT à fin 2008 contre 41 659 mDT à fin 2007, soit une augmentation de 13 377 mDT, ils sont ainsi détaillés:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Fournisseurs	5 737	4 139	1 598
Dettes sociales et fiscales	5 378	6 091	-713
Comptes de régularisation passifs	6 257	3 800	2457
Autres dettes	11 338	2 994	8 344
Passifs d'impôt différés	15 754	14 540	1 214
Provisions et réajustements	10 572	10 095	477
Total brut	55 036	41 659	13 377

7.3-INTERETS MINORITAIRES & CAPITAUX PROPRES

La part des minoritaires dans les fonds propres totalise à fin 2008 la somme de 25 435 mDT contre 24 274 mDT à fin 2007 détaillée par société comme suit :

Note 14 – Intérêts Minoritaires :

Groupe BTK	A Fin 2007	Affectation fonds social	Dist. des dividendes	Ajust. des états financiers individuels	Résultat Exercice 2008	A Fin 2008
Intérêts minoritaires AIL	6 432	0	0	-397	580	6 615
Intérêts minoritaires EL ISTIFA	0	0	0	0	0	0
Intérêts minoritaires UNIVERS INVEST	371	0	0	26	-87	310
Intérêts minoritaires SCIF	307	0	0	-7	38	338
Intérêts min. U. P."SICAF"	1	0	0	0	0	1
Intérêts min.TUNIS CENTER	17 163	0	0	-221	1231	18 173
TOTAL INT. MINORITAIRES	24 274	0	0	-599	1 762	25 435

Note 15 – Capitaux propres

A la date du 31-12-2008, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité.

Les fonds propres avant affectation du résultat de l'exercice 2008 ont atteint 212 200 mDT à fin 2007 contre 205 168 mDT à fin 2007, soit une augmentation de 7 032 mDT ainsi détaillée :

Groupe BTK	Au 31/12/2007	Affectation fonds social	Distribution des dividendes	Ajustements des états financiers individuels	Effet de variation du périmètre	Résultat de l'exercice	Au 31/12/2008
BTK	204 728	-196	2 652	899	0	4 302	212 385
AIL	1 432	3	-400	0	0	580	1 615
EL ISTIFA	-3 999	-3	-4 000	976	0	1 561	-5 466
UNIVERS INVEST	1 012	0	0	147	0	-504	655
SCIF	424	0	-75	46	0	154	549
UNIVERS PART. "SICAF"	404	0	0	0	0	27	429
SGT	2 085	-744	0	-504	0	45	882
TUNIS CENTER	2 779	-13	-600	548	0	363	3 076
LE RIBAT	-1 566	0	0	0	0	-297	-1 863
SOUSSE CENTER	-2 088	0	0	0	2088	0	0
STPI	-43	0	0	0		-20	-63
TOTAL GROUPE	205 168	-953	-2 423	2 111	2 088	6 209	212 200

7.4- ETAT DE RESULTAT

Note 16 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 21 470 mDT au titre de l'exercice 2008 contre 21 352 mDT au au titre de l'exercice 2007 se détaillant comme suit:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Commissions d'engagement	98	43	55
Commissions sur cautions & avals	551	203	348
Intérêts des placements au marché monétaire	1 197	377	820
Intérêts des comptes débiteurs	1 888	711	1 177
Intérêts des crédits à court terme	2 697	1 146	1 551
Intérêts des crédits à moyen & long terme	15 039	18 872	-3 833
Total	21 470	21 352	118

Note 17 – Commissions

Les commissions totalisent au 31/12/2008 la somme de 3 000 mDT en 2008 contre 1 134 mDT en 2007 , enregistrant ainsi une augmentation de 1 866 mDT se détaillant comme suit:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Commissions d'études & gestion	1 095	424	671
Commissions sur opérations d'intermédiation en bourse	456	341	115
Commissions sur opérations bancaires dinars	368	75	293
Commissions sur opérations de commerce extérieur	1 081	294	787
Total	3 000	1 134	1 866

Note 18 – Gain sur portefeuille titre - commercial

Cette rubrique totalise à fin 2008 la somme de 1 837 mDT contre 1 181 mDT en 2007 et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Dividendes du portefeuille - titres commercial	375	151	224
Revenus des obligations	20	46	-26
Gains sur opérations financières	197	60	137
Plus value de cession titres commercial	812	560	252
Intérêts sur bons de trésor	433	364	69
Total	1 837	1 181	656

Note 19 – Revenu du portefeuille d'investissement :

Cette rubrique totalise à fin 2008 la somme de 701 mDT contre 963 mDT en 2007 et se détaille comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Dividendes	701	963	-262
Total	701	960	-262

Note 20– Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistré un montant de 9 500 mDT au titre de l'exercice 2008 contre un montant de 8 041 mDT en 2007 soit en augmentation de 1 459 mDT se détaillant ainsi:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	31	131	-100
Intérêts des emprunts locaux à moyen & long terme	2 210	3 491	-1 281
Intérêts des emprunts extérieurs moyens & long terme	1 603	1 826	-223
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	532	585	-53
Intérêts des comptes courants créditeurs des clients	5 029	1 968	3 061
Intérêts des comptes des correspondants locaux	95	40	55
Total	9 500	8 041	1 459

Note 21 – Commissions encourues

Les commissions encourues au cours de l'exercice 2008 ont atteint un montant de 226 mDT contre 120 mDT à fin 2007 se détaillant ainsi:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Commissions encourues sur emprunts locaux	99	57	42
Commissions encourues sur emprunts extérieurs	51	3	48
Commissions sur op. de titres & de changes	76	60	16
Autres commissions			0
Total	226	120	106

Note 22 – Autres produits d'exploitation :

Ce poste totalise en 2008 un montant de 4 989 mDT contre un montant de 4 081 mDT en 2007 soit en augmentation de 908 mDT détaillée ainsi :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Revenus des activités non financières	539	501	38
Revenus des loyers des bâtiments	4 450	3 509	941
Plus values sur cessions de valeurs immobilisées	0	71	-71
Total	4 989	4 081	908

Note 23 – Frais du personnel :

Les frais du personnel totalisent au titre de l'exercice 2008 un montant de 8 047 mDT contre 6 960 mDT en 2007 soit en accroissement de 1 087 mDT et se détaillent comme suit :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Salaires & appointements	5 867	5 555	312
Charges sociales	2 180	1 223	957
Autres frais & charges liés au personnel	0	182	-182
Total	8 047	6 960	1 087

Note 24 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont enregistré à fin 2008 un montant de 7 107 mDT contre un montant de 5 005 mDT à fin 2007 soit en accroissement de 2 102 mDT se détaillant comme suit:

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Impôts & taxes	188	340	-152
Travaux, fournitures & services extérieurs	2 863	2 553	310
Transport & déplacements	56	42	14
Frais divers de gestion	4 000	2 070	1 930
Total	7 107	5 005	2 102

7.5- ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 25 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 31/12/2008 un solde positif de 14 400 mDT contre un solde positif de 19 571 mDT au 31/12/2007 se détaillant ainsi :

Désignations	31/12/2008	31/12/2007	Variation
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	8 143	5 400	2 743
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	6 257	6 170	87
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire et intérêts rattachés		8 001	-8 001
Total	14 400	19 571	-5 171

4.14.6 - Rapports des Commissaires aux Comptes sur les États Financiers Consolidés Arrêtés au 31/12/2008



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkel
1053 Tunis.

Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : fmbz@kpmg.com.tn

Ahmed Mansour & Associés
51 Avenue Aboulbaba El Ansari
El Menzah VI
2091 – Tunis
Tunisia
Tél : +216 71 755 755
Fax : +216 71 766 692
amansour@deloitte.com.tn
www.deloitte.com.tn

Tunis le 18 Mai 2009

MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE TUNISO KOWEITIENNE

En exécution de la mission que vous avez bien voulu nous confier, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur les comptes consolidés du groupe « Banque Tuniso-Koweitienne » au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

1. Nous avons audité le bilan consolidé du groupe « Banque Tuniso-Koweitienne » au 31 décembre 2008, ainsi que l'état de résultats consolidés, l'état des flux de trésorerie consolidés et les notes aux états financiers consolidés pour l'exercice clos à la même date ; ces états relèvent de la responsabilité du Conseil d'Administration de la Banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur ces états financiers sur la base de notre audit.
2. Nous avons effectué notre audit selon les normes généralement admises. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance raisonnable que les états financiers, considérés dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives.
3. Le périmètre de consolidation tel que déterminé par la Banque Tuniso Koweitienne comprend 9 entreprises dont trois ont été mises en équivalence, à savoir : « La Société STKE El Imar », « la Société Immobilière et Touristique RIBAT », la société tunisienne de promotion des pôles industriels « STPI ». Les autres sociétés ont été intégrées globalement ; il s'agit, de la société « EL ESTIFA », de la société du conseil et d'intermédiation financière « SCIF », de la société « UNIVERS INVEST SICAR », de la société « ARAB INTERNATIONAL LEASE », de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAF », et de la société « TUNIS CENTER », sachant que cette dernière, contrôlée par le groupe « BTK » à concurrence seulement de 22.75%, devrait, à notre avis, faire l'objet de mise en équivalence.
4. Nous avons obtenu de la banque Tuniso-Koweitienne communication des états financiers, des liasses de consolidation et des rapports des commissaires aux comptes des sociétés considérées dans le périmètre de consolidation et nous avons pu constater que les états financiers de ces sociétés ont fait l'objet de certification pure et simple, à l'exception, de la « société immobilière et touristique RIBAT » dont les comptes ont fait l'objet de réserves portant notamment sur un risque de non continuité de l'exploitation.

5. Le groupe a appliqué, en 2005 et 2006, pour le cas de la Banque Tuniso-Koweitienne et de la société de recouvrement des créances « EL ISTIFA », une décote forfaitaire sur les garanties consenties en sa faveur, ayant conduit, au terme de l'exercice 2007, à la constitution de provisions supplémentaires pour la couverture de « risques généraux bancaires » pour un montant de 15,779 MDT provisions constituées en plus de celles dotées pour la couverture des risques d'insolvabilité de la clientèle lesquelles sont déterminées par référence à la valeur économique réelle des garanties accordées.

La constatation du surplus de provisionnement en question, en soustraction des actifs du groupe et sa ventilation individualisée par relation, conduisent, estimons-nous, à réduire indûment la valeur des dits actifs, réduction, qui faute d'être justifiée par des considérations économiques réelles, s'oppose, à notre avis, aux prescriptions des normes comptables en vigueur.

Depuis 2007, le groupe a cessé d'appliquer cette méthode pour les garanties consenties en sa faveur sans pour autant corriger les valeurs décotées au cours des exercices antérieurs.

Conséquemment, nous estimons que les capitaux propres d'ouverture sont minorés de 15,779 MDT et que les résultats de l'exercice 2008 sont majorés à concurrence de 3,284 MDT.

6. Le groupe a réintégré parmi ses actifs les créances vivantes, antérieurement cédées au dinar symbolique à la société de recouvrement « EL ESTIFA » dont les comptes ont été consolidés par application de la méthode d'intégration globale.

Les actifs réintégrés au cours de l'exercice audité ont été évalués moyennant l'annulation des pertes subies par la banque au titre de la cession des dits actifs.

Cette procédure, constitue une remise en cause, de la validité économique des prix de cession pratiqués, et du caractère définitif des pertes antérieurement enregistrées par la banque au titre des dites cessions.

Conséquemment, la réintégration parmi les actifs consolidés du groupe des créances antérieurement cédées, constitue à notre avis, la preuve de la non conformité de la valeur retenue pour la cession des dites créances (dinar symbolique) avec la valeur économique réelle des mêmes actifs, et une infirmation du caractère définitif de la perte enregistrée par la banque au titre des cessions intervenues antérieurement à l'exercice.

7. L'actualisation de la valeur des créances réintégrées parmi les actifs du groupe (cf. paragraphe 6 ci-dessus) a été opérée en 2008 sur la base d'une étude élaborée par les cadres de la société El Istifa ; cette étude a porté notamment sur la révision de la classification, par taux de risque, des créances en question ainsi que sur l'évaluation des garanties disponibles, des provisions requises et des agios à réserver.

Sur cette base, les créances susvisées ont été réintégrées parmi les actifs du groupe pour une valeur de 213,901 MDT diminuée d'un montant total de 159,451 MDT représentant respectivement des provisions pour 38,728 MDT et des agios réservés pour 120,723 MDT.

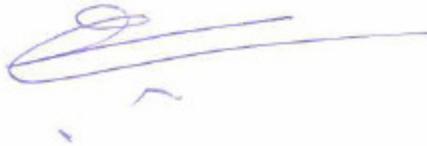
Conséquemment, la valeur nette provenant de la réintégration des créances indiquées (54,449 MDT) a été répartie entre les réserves consolidées et les impôts différés pour respectivement 35,392 MDT et 19,057 MDT.

La valeur nette en question correspond à la valeur des garanties disponibles retenue par le groupe compte tenu des corrections opérées antérieurement à l'exercice telles que décrites au § 5 ci-dessus pour 51,152 MDT.

Le reliquat, soit 3,297 MDT, correspond à l'impact résiduel de l'amélioration intervenue entre 2005 et 2008 de la classification des créances cédées à la société « EL ESTIFA » antérieurement considérées comme étant compromises, ce qui a eu pour effet, estimons-nous, de minorer les provisions requises et les résultats consolidés de l'exercice et de majorer les capitaux propres consolidés respectivement de 3,297 MDT, 2,913 MDT et 6,210 MDT.

8. Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné aux paragraphes 3 à 7 ci dessus, nous estimons être en mesure de certifier que les états financiers consolidés du groupe Banque Tuniso-Koweitienne, arrêtés au 31 Décembre 2008 tels qu'annexés aux pages 7 à 27 de notre rapport, présentent sincèrement dans leurs aspects significatifs la situation financière du groupe ainsi que les résultats de ses opérations pour l'exercice clos à la même date.

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI



Ahmed MANSOUR

4.15 - Renseignements sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009

4.14.1 - Bilan arrêté au 30 juin 2009

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
ACTIF				
Caisse & avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	1	11 874	8 808	8 124
Créances sur les établissements bancaires & financiers	2	24 372	32 582	28 284
Créances sur la clientèle	3	451 063	243 769	334 400
Portefeuille - titres commercial	4	7 068	7 290	7 161
Portefeuille d'investissement	5	25 576	25 726	25 012
Valeurs immobilisées	6	13 517	10 331	11 549
Autres actifs	7	38 077	39 573	35 114
TOTAL ACTIF		571 547	368 079	449 644
PASSIF				
Banque centrale et CCP			66	48
Dépôt & avoirs des établissements bancaires & financiers	8	113 218	1 001	37 639
Dépôt & avoirs de la clientèle	9	223 280	135 531	186 001
Emprunts & ressources spéciales	10	53 376	68 994	54 714
Autres passifs	11	23 834	16 799	17 657
TOTAL PASSIF		413 708	222 391	296 059
CAPITAUX PROPRES				
Capital		100 000	100 000	100 000
Réserves		47 359	37 204	37 204
Autres capitaux propres		3 710	3 407	3 280
Résultats reportés		446	763	763
Résultat de la période		6 324	4 314	12 338
Total capitaux propres	12	157 839	145 688	153 585
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		571 547	368 079	449 644

4.14.2 -Etat des engagements Hors Bilan arrêté au 30 juin 2009

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
<i>PASSIFS EVENTUELS</i>				
Cautions, avals et autres garanties données	13	36 753	32 432	28 739
Crédits documentaires		24 159	15 223	25 770
TOTAL PASSIFS EVENTUELS		60 912	47 655	54 509
<i>ENGAGEMENTS DONNES</i>				
Engagements de financement donnés	14	36 141	13 890	64 319
Engagements sur titres		176	176	176
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES		36 317	14 066	64 495
<i>ENGAGEMENTS RECUS</i>				
Garantie F. OCEOR de remboursement de crédit		33 500		32 748
Garanties SOTUGAR de remboursement de crédit		5 515	4 604	4 959
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	15	39 015	4 604	37 707

4.14.3 -Etat de résultat arrêté au 30 juin 2009

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Produits d'exploitation bancaire				
Intérêts et revenus assimilés	16	13 185	8 816	21 898
Commissions	17	1 257	1 182	2476
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	18	806	242	638
Revenus du portefeuille d'investissement	19	6 897	4 946	5 563
Total produits d'exploitation bancaire		22 145	15 186	30 575
Charges d'exploitation bancaire				
Intérêts encourus et charges assimilées	20	-6 537	-4 423	-9 795
Commissions encourues	21	-22	-46	-80
Total charges d'exploitation bancaire		-6 559	-4 469	-9 875
PRODUIT NET BANCAIRE		15 586	10 717	20 700
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	22	-4 000	-2 500	-2 836
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement		45	75	4 218
Autres produits d'exploitation	23	547	436	836
Frais de personnel	24	-3 489	-2 601	-6 088
Charges générales d'exploitation	25	-1 823	-1 447	-3 683
Dotations aux amortissements sur immobilisations.		-519	-350	-775
RESULTAT D'EXPLOITATION		6 347	4 330	12 372
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires				-2
RESULTAT AVANT IMPOTS		6 347	4 330	12 370
Impôt sur les bénéfices		-23	-16	-32
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		6 324	4 314	12 338

4.14.4 - Etats de flux de trésorerie au 30 juin 2009

(Unité : en milliers de dinars)

	Notes	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
ACTIVITE D'EXPLOITATION				
Produits d'exploitation bancaires encaissés		10 129	7 541	25 530
Charges d'exploitation bancaires décaissées		-8 008	-3 845	-11 541
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle		-69 195	-31 335	-136 241
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle		45 868	30 184	114323
Titres de placement		2 577	4 545	6 516
Sommes versées au personnel & créditeurs divers		-2 986	-2 726	-6 221
Autres flux de trésorerie		7 219	-1 011	580
Impôt sur les sociétés		-	-	-
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation		-14 396	3 353	-7 054
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT				
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		503	4 966	7 774
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement		-479	3 499	7 949
Acquisitions/cessions sur immobilisations		-2 489	-910	-2 554
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement		-2 465	7 555	13 169
ACTIVITES DE FINANCEMENT				
Emission d'emprunts (tirage sur emprunt)		10 842	-	-
Remboursement d'emprunts		-	-	-9 450
Augmentation/diminution ressources spéciales		-1 915	-3 282	-6 692
Dividendes versés		-	-	-2 000
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement		8 927	-3 282	-18 142
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice		-7 934	7 626	-12 027
Liquidités et équivalents de liquidités en début d'exercice		1 485	13 512	13 512
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	26	-6 449	21 138	1 485

4.14.5 - Notes aux Etats Financiers semestriels arrêtés au 30/06/2009

1. REFERENTIEL D'ELABORATION ET DE PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers de la BTK-GCE sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment à la norme comptable générale n° 01 du 30 décembre 1996 et les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 et n° 2001-12.

2. BASES DE MESURE

Les états financiers de la BTK-GCE sont élaborés sur la base de la valeur des éléments du patrimoine au coût historique.

3. PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

3.1- Comptabilisation des prêts et revenus y afférents

Les engagements de financement sont inscrits en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des déblocages de fonds pour la valeur nominale.

Les commissions d'étude et de gestion sont prises en compte en totalité dans le résultat à l'issue du premier déblocage.

Les commissions d'aval sont prises en compte en résultat dans la mesure où elles sont encourues sur la durée de l'engagement.

Les revenus des prêts à intérêts précomptés, contractés par la banque sont pris en compte, à l'échéance convenue, dans un compte de créance rattachée et sont portés en résultat au prorata temporis à chaque arrêté comptable.

Les revenus des prêts à intérêts post-comptés sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont portés au résultat à mesure qu'ils sont courus. Ceux relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT N° 91-24, sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ».

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux relations de la classe 2, 3 ou 4 sont inscrits en actif soustractif sous le poste « agios réservés ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Provisions pour risque sur prêts

Les provisions pour risque sur prêts sont déterminées sur la base des taux suivants arrêtés par classe de risque conformément aux normes de division de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT N° 91-24,

appliqués aux risques encourus (soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues).

- Actifs incertains (classe B2) : 20 %
- Actifs préoccupants (classe B3) : 50 %
- Actifs compromis (classe B4) : 100 %

L'Objectif fixé par la banque pour l'amélioration du taux de la couverture des créances classées conformément aux recommandations de la Banque Centrale de Tunisie, afin d'atteindre en 2009 un taux de couverture des créances classées de 70%, sera réalisé en cas de besoin à travers l'affectation d'une partie du résultat de l'exercice, et ce par la constitution d'une « Réserve pour risques bancaires généraux » pour un montant à proposer à l'AGO.

3.2- Comptabilisation du portefeuille-titres et revenus y afférents

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) Titres de transaction : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois) et par leur liquidité.
- b) Titres de placement : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

Le portefeuille d'investissement comprend:

- a) Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est considérée utile à l'activité de la banque (titres de participation à caractère durable): titres de participation, parts dans les entreprises associées et parts dans les entreprises liées ;
- b) Les titres représentant des participations de financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition tous frais et charges exclus à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises et parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

A la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés. Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provision contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

Les titres d'investissement : Ces titres sont valorisés pour chaque titre séparément à la valeur du marché pour les titres cotés et la valeur mathématique pour les titres non cotés. Le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée. Les intérêts courus sur les participations en rétrocession dont l'encaissement effectif est raisonnablement certain sont constatés en produits.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

3.3- Comptabilisation des ressources et charges y afférentes

Les engagements de financement reçus sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des tirages effectués.

Les intérêts et les commissions de couverture de change sur emprunts sont comptabilisés parmi les charges à mesure qu'ils sont courus.

3.4- Opérations en devises

Conformément aux dispositions prévues par les normes comptables sectorielles des Etablissements Bancaires, les Etats Financiers sont arrêtés en tenant compte des créances et dettes en devises et de la position de change en devises convertie sur la base du dernier cours de change interbancaire du mois de Juin 2009. Les gains et les pertes de changes résultants de la réévaluation de la position de change sont pris en compte dans le résultat arrêté au 30/06/2009.

Les emprunts extérieurs sont présentés au niveau des états financiers en dinars tunisiens convertis sur la base du coût historique à la bonne date d'utilisation.

La différence de change constatée lors du remboursement des emprunts extérieurs est prise en charge par l'Organisme TUNIS RE (Organisme public chargé de la couverture de risques de change relatifs aux emprunts extérieurs).

3.5- Immobilisations et autres actifs non courants

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties selon la méthode linéaire.

Les taux d'amortissement appliqués sont les suivants :

- Mobilier et matériel de bureaux	10 ans	10 %
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Matériel informatique	7 ans	15%
- Logiciel	3 ans	33%
- A. A. et installations	10 ans	10%
- Immeuble d'exploitation (fondation et gros œuvres)	50 ans	2%
- Baies vitrées et carrelages	20 ans	5%
- Boiserie, quincaillerie et ameublements fixes	20 ans	5%
- Installations d'éclairage et de climatisation	10 ans	10%
- Ascenseurs et installations diverses	10 ans	10%

3.6- Impôts sur les bénéfices

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles du droit commun.

Toutefois, et conformément aux dispositions de la loi de finances pour la gestion de l'exercice 2006, la déduction des provisions pour créances douteuses et des provisions pour dépréciations des titres a été faite dans la limite de 100% du bénéfice imposable et ce pour les exercices allant de 2005 à 2009.

NOTES EXPLICATIVES (Les chiffres sont exprimés en mDT : milliers de Dinars)

ACTIF

Note 1- Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP, TGT

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2009 à 11 874 mDT contre 8 124 mDT au 31 Décembre 2008 se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
- Caisses en dinars	1 457	465	740	717
- Caisse en devises	354	116	69	285
- Avoirs en dinars auprès de la BCT	2 421	2 244	4 101	-1 680
- Avoirs en devises auprès de la BCT (*)	7 642	5 983	3 214	4 428
Total	11 874	8 808	8 124	3 750

(*) Les avoirs en devises renferment des placements auprès de la BCT (j.j. & à terme pour un montant de 4 369 mDT.

Note 2 – Créances sur les établissements bancaires et financiers

Les créances sur les établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 Juin 2009 à 24 372 mDT contre 28 284 mDT au 31 Décembre 2008, soit une diminution de 3 912 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
- Placement en devises à la BCT	13 196	11 453	12 861	335
- Avoir chez les Banques (*)	2 618	1 082	4 096	-1 478
- Placements en dinars sur le Marché Monétaire	-	12 022	-	-
- Créances sur les établissements de leasing	8 558	8 025	11 327	-2 769
Total	24 372	32 582	28 284	-3 912

(*) Dont 2 278 mds avoirs chez les correspondants pour le compte de nos clients virés au compte de la banque chez la BCT le 01/07/2009.

Note 3 – Créances sur la clientèle

Les créances sur la clientèle présentent au 30 Juin 2009 un solde net de 451 063 mDT contre un solde net de 334 400 mDT au 31 Décembre 2008, soit en accroissement de 116 663 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
- Crédits à la clientèle non échus	396 627	229 321	318 200	78 427
- Créances impayées	57 375	38 580	35 042	22 333
- Principal impayé	38 431	23 705	18 904	19 527
- Intérêts impayés	13 027	11 143	10 379	2 648
- Intérêts de retard & autres impayés	5 917	3 732	5 759	158
- Intérêts & com. courus & non échus	3 225	1 505	1 426	1 799
- Autres comptes débiteurs (c/c & cc associés)	46 965	19 840	27 931	19 034
Total brut des créances sur la clientèle	504 192	289 246	382 599	121 593
A déduire couverture	-53 129	-45 477	-48 199	-4 930
- Provisions	-23 103	-19 025	-19 103	-4 000
- Agios réservés	-30 026	-26 452	-29 096	-930
Total net des créances sur la clientèle	451 063	243 769	334 400	116 663

- Ventilation des engagements de la clientèle par secteur d'activité (hors leasing)

Nature de l'engagement	Secteur agricole	Secteur des services	Secteur indust.	Secteur tourist.	Immobilier	Autres	Particuliers	Total
Créances sur la clientèle	278	150 986	80 942	146 832	37 671	22	87 461	504 192
Engagement Hors Bilan	26	30 061	18 287	6 459	19 015	0	10 720	84 568
Total Brut	304	181 047	99 229	153 291	56 686	22	98 181	588 760
Total couverture	0	-3 894	-10 910	-31 825	-1 732	0	-1 091	-49 452
Total net	304	177 153	88 319	121 466	54 954	22	97 090	539 308
30/06/2009	0,06%	32,85%	16,38%	22,52%	10,19%	0,00%	18,00%	100,00%
2008	0,09%	32,9 %	18%	27,7 %	8,8 %	0,01 %	12,5 %	100%

* compte non tenu d'une dotation aux provisions constituées au titre du premier semestre 2009 d'un montant de 4 000 mDT.

Note 4 – Portefeuille -Titres Commercial

Le solde net de cette rubrique a atteint 7 068 mDT à fin Juin 2009 contre 7 161 mDT à fin 2008 enregistrant une diminution de 93 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
Obligations Hôtel HOURIA	137	206	206	-69
Bons de trésor & intérêts rattachés	6 698	6 780	6 671	27
Actions cotées	233	304	284	-51
Total	7 068	7 290	7 161	-93

Note 5 – Portefeuille d'investissement :

La situation nette du portefeuille d'investissement s'élève à fin Juin 2009 à 25 576 mDT contre 25 012 mDT à fin 2008, soit une augmentation nette de 564 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	Montant
Portefeuille Titres d'investissement à fin 2008	31 346
(+) Participations libérées au titre du 1 ^{er} semestre 2009	615
(-) Cessions de participations	- 51
Total brut des participations libérées au 30 Juin 2009	31 910
A déduire : Couverture constitués au 30 Juin 2009	- 6 334
(-) Provisions constituées au 30 Juin 2009	- 5 464
(-) Produits différés constitués au 30 Juin 2009	- 870
Valeurs nettes des participations au 30 Juin 2009	25 576

Note 6 – Valeurs Immobilisées

Le solde net des valeurs immobilisées au 30 Juin 2009 s'élève à 13 517 mDT contre 11 549 mDT au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 1 968 mDT.

Cette augmentation s'explique :

D'une part par les réalisations des investissements au cours du 1^{er} semestre 2009 pour un montant de 2 487 mDT, ci-après détaillées :

Affectation	Locaux	Mobilier & matériel de bureau	Matériel de Transport	Agencements aménagements & installations	Total
Siège social		493	23	14	530
Agence Ariana				5	5
Agence Centre urbain nord				18	18
Agence Megrine		3		19	22
Agence du Lac		10		61	71
Agence La Soukra		41		172	213
Agence Sousse		40		152	192
Agence Sfax		5		58	63
Agence Le Bardo		26		185	211
Agence Sfax II	759				759
Agence La Marsa				127	127
Travaux d'agencement en cours				276	276
Total	759	618	23	1 087	2 487

et d'autre part par :

- La dotation aux amortissements au titre du 1^{er} semestre 2009 pour 519 mDT

Le détail de la rubrique immobilisations est repris dans le tableau suivant :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
Valeurs Brutes des Immobilisations	22 744	18 813	20 295	2 449
Fonds de commerce	1 569	1 099	1 569	-
Terrain	760	760	760	-
Bâtiment Siège social	4 128	4 128	4 128	-
Bâtiments Tours « B & C »	6 221	6 221	6 221	-
Bâtiment Agence Ennasr	781	781	781	-
Bâtiment Agence Ariana	704	704	704	-
Bâtiment Agence Sfax II	759	-	-	759
Matériel de transport	613	588	590	23
Matériels de bureau et informatique	2 463	1 747	1 911	552
Mobilier de bureau	672	554	638	34
Autres agencements et installations	3 501	2 005	2 698	803
Travaux et agencements en cours	573	226	295	278
A déduire				
Amortissements cumulés	-9 227	-8 482	-8 746	-481
Valeur comptable nette des immobilisations	13 517	10 331	11 549	1 968

Note 7 – Autres actifs

Le solde net de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2009 à 38 077 mDT contre 35 114 mDT à fin 2008, soit une augmentation nette de 2 963 mDT détaillée comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
- Crédits au personnel sur le fonds social	2 502	2 277	2 369	133
- Les comptes de l'Etat (*)	25 677	27 660	26 235	-558
- Débiteurs divers (Avances s/cdes, filiales & locataires)	640	407	176	464
- Comptes de régularisation	9 939	9 911	7 015	2 924
- Participations dans des sociétés en liquidation	1 566	1 566	1 566	-
- Dépenses d'émission de l'Emprunt Obligataire 2006	340	340	340	-
Total brut	40 664	42 161	37 701	2 963
A déduire				
- Les provisions sur les débiteurs divers & les cptes régul.	-838	-922	-838	-
- Les provisions sur particip. dans les stés en liquidation	-1 532	-1 532	-1 532	-
- Les résorptions des frais de l'Emprunt Obligataire 2006	-217	-134	-217	-
Total net des autres postes d'actif	38 077	39 573	35 114	2 963

(*) - 21 748 mDT le solde des créances prises en charge par l'Etat (13 620 mDT loi de finances 1999 & 8 128 mDT bonifications d'intérêts 2002) - 3 689 mDT Solde du Report des acomptes provisionnels réglés en 2002 sur la base du bénéfice de l'exercice 2001.

PASSIF**Note 8 – Dépôts & avoirs des établissements bancaires et financiers**

Les dépôts des établissements bancaires et financiers s'élèvent au 30 Juin 2009 à 113 218 mDT contre 37 639 mDT au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 75 579 mDT se détaillant comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
- Emprunts en dinars sur le Marché Monétaire	35 700	1 000	8 500	27 200
- Emprunts à C.T.en devises auprès de l'ATB	-	-	551	-551
- Emprunts à C.T.en devises auprès de la STB	11 390	-		11 390
- Avoir des Banques & des établissements bancaires & financiers (*)	65 612	-	28 480	37 132
- Dettes rattachées sur les placements des établissements bancaires & financiers	516	1	108	408
Total	113 218	1 001	37 639	75 579

(*) Empruntés auprès la Financière OCEOR pour le financement de crédits en devises accordés aux clients.

Note 9 – Dépôts de la clientèle

Les dépôts de la clientèle s'élèvent au 30 Juin 2009 à 223 280 mDT contre 186 001 mDT au 31 Décembre 2008, soit une augmentation de 37 279 mDT évaluée à 20%, et se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
- Comptes courants ordinaires de la clientèle	42 277	25 362	34 701	7 576
- Comptes d'épargne de la clientèle	9 467	4 578	6 767	2 700
- C/C des non résidents en devises	27 731	9 826	20 640	7 091
- Comptes indisponibles	2 244	652	1 160	1 084
- Comptes de dépôts à terme	133 807	86 015	115 237	18 570
- Autres comptes créditeurs (valeurs à imputer)	7 754	9 098	7 496	258
Total brut	223 280	135 531	186 001	37 279

Note 10 – Emprunts & Ressources spéciales :

Les emprunts à long et à moyen terme ont atteint 53 376 mDT au 30 Juin 2009 contre 54 714 mDT au 31 Décembre 2008 soit une diminution de 1 338 mDT, représentant les tirages et les remboursements effectués au cours du 1^{er} semestre 2009 détaillés dans le tableau ci-après :

Libellé	A fin 2008	A fin Juin 2009		
		Tirage	Remboursement	Solde
Emprunt Obligataire 2006	24 000	0	0	24 000
Total emprunt locaux	24 000	0	0	24 000
Emprunt BAD 2001 (BAD 4)	19 144	0	-1 367	17 777
Ligne Partenariat Italienne	480	0	-160	320
Ligne PME Italienne	1 242	1 497	-132	2 607
Emprunt EXIM BANK (Japon)	4 194	0	-839	3 355
Emprunt BEI	4 235	0	-623	3 612
Emp.UTB "IMTEC"	598	0	-291	307
Total ressources spéciales	29 893	1 497	-3 412	27 978
Intérêts & comm. rattachés aux emprunts locaux & ressources spéciales	821	577	0	1 398
Total rubrique	54 714	2 074	-3 412	53 376

Note 11 – Autres passifs

Les autres comptes du passif ont atteint au 30 Juin 2009 le montant de 23 834 mDT contre 17 657 mDT à fin 2008, soit une augmentation de 6 177 mDT ainsi détaillée:

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
Créditeurs divers	3 356	2 988	1 845	1 511
Charges à payer	1 098	586	1 381	-283
Produits perçus ou comptabilisé d'avance	734	551	1 128	-394
Les cptes de régul. & de la compensation	8 439	584	2 843	5 596
Produits différés des créances sur l'Etat	8 842	9 763	9 214	-372
Provisions pour congés à payer	841	677	722	119
Provisions pour risques et charges	55	54	55	-
Provisions sur engagement hors bilan	469	(*) 1 596	(*) 469	-
Total brut	23 834	16 799	17 657	6 177

(*) Dont provision de 324 mDT s/aval H.HOURIA

● **Créditeurs divers:**

Ce poste se compose comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation 30/06/2009 31/12/2008
Dividendes à distribuer ex.2008 et ex 2007	2 000	2 000	-	2 000
Organismes Sociaux	488	368	452	81
Etat Impôts et Taxes	309	46	529	-220
Fournisseurs et autres crédeurs	564	574	864	-300
Total brut	3 356	2 988	1 845	1 511

CAPITAUX PROPRES**Note 12 – Capitaux propres**

A la date du 30 Juin 2009, le capital social s'élève à 100 000 mDT composé de 1 000 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libérée en totalité.

Les capitaux propres ont atteint 157 839 mDT à fin Juin 2009 après affectation du résultat de l'exercice 2008 contre 153 585 mDT à fin 2008, soit une augmentation de 4 254 mDT ainsi détaillée :

Libellé	Capital	Réserve légale	Réserves à régime spécial	Fonds social	Réserve des bénéfices exonérés	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat net de la période	Total
Solde au 31 Décembre 2008	100 000	7 276	592	3 280	11 643	17 693	763	12 338	153 585
Réserves Légales		655						(655)	-
Réserves pour risques bancaires généraux						7 500		(7 500)	-
Réserves facultatives						2 000		(2 000)	
Dotation au fonds social				500				(500)	-
Opérations sur fonds social				(70)					(70)
Résultat à reporter							(317)	317	-
Distribution de dividendes								(2 000)	(2 000)
Résultat 1 ^{er} Semestre 2009								6 324	6 324
Solde au 30 Juin 2009	100 000	7 931	592	3 710	11 643	27 193	446	6 324	157 839

ENGAGEMENTS HORS BILAN**Note 13 – Cautions, Avals et autres garanties données**

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
Avals d'emprunts obligataires	4 112	4 471	4 112	-
Aval de billets de trésorerie	9 050	6 050	6 050	3 000
Avals, cautions & autres garanties données	23 591	21 911	18 577	5 014
Total	36 753	32 432	28 739	8 014

Note 14 – Engagements donnés

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 31/12/2008
Engagements de financements donnés	36 141	13 890	64 319	-28 178
Total	36 141	13 890	64 319	-28 178

Note 15 – Engagements reçus

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2009	31/12/2008	Variation
Garantie de rembours. du crédit ETAP (F.OCEOR)	33 500	32 748	752
Garantie de remboursement des crédits	5 515	4 959	556
Total	39 015	37 707	1 308

Par ailleurs, il est à noter que les garanties sous forme d'hypothèques immobilières inscrites au profit de la banque et constituées sur la clientèle ne sont pas comprises dans les engagements reçus.

ETAT DE RESULTAT

La marge nette d'intérêts au titre du 1^{er} Semestre 2009 s'élève à 6 649 mDT contre 4 393 mDT pour la même période 2008, soit une augmentation de 2 256 mDT représentant 51 %.

La décomposition de la marge nette d'intérêts (MNI) entre intérêts perçus et intérêts payés est expliquée au niveau des notes 16 & 20 suivantes.

Note 16 – Intérêts & revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés totalisent 13 186 mDT au titre du 1^{er} Semestre 2009 contre 8 816 mDT à fin juin 2008 soit une augmentation de 50 %, détaillés comme suit:

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Intérêts des placements au marché monétaire	157	574	1 197	-417
Intérêts des comptes débiteurs	1398	639	1 888	759
Intérêts des crédits à court terme	4 651	1 133	2 697	3 518
Intérêts des crédits à moyen & long terme	6 735	6 100	15 467	635
Commissions d'engagement	93	28	98	65
Commissions sur cautions & avals	152	342	551	-190
Total	13 186	8 816	21 898	4 370

Note 17 – Commissions

Les commissions du 1^{er} semestre 2009 totalisent 1 257 mDT contre 1 182 mDT à fin juin 2008 ayant augmenté de 75 mDT détaillées comme suit:

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Commissions d'études & gestion	686	366	1 009	320
Commissions sur opérations bancaires dinars	302	88	368	214
Comm.s sur op. de change & de commerce ext.	269	(*) 728	(*) 1 099	-459
Total	1 257	1 182	2 476	75

(*) Dont 484 mDT sur l'opération de privatisation de 60% du capital de la banque.

Note 18 – Gain sur portefeuille titres commercial

Cette rubrique se détaille comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Dividendes sur portefeuille - titres commercial	10	-	8	10
Solde en gains /pertes sur op. financières (change)	531	-127	197	658
Plus value sur titres commercial (actions)	36	51	41	-15
Pertes sur titres commerciales	-	-	-61	
/Intérêts sur placements (obligations)	15	20	20	-5
Intérêts sur Bons de trésor	214	298	433	-84
Total	806	242	638	564

Note 19 – Revenus du portefeuille titres d'investissements

Les revenus du portefeuille titres d'investissement totalisent au titre du 1^{er} Semestre 2009 un montant de 6 897 mDT contre 4 946 mDT durant la même période 2008, soit une hausse de 1 951 mDT résultant essentiellement de l'augmentation des dividendes distribués par la Société de Recouvrement des Créances "EL ISTIFA" pour 2 000 mDT (6 000 mDT en 2009 contre 4 000 mDT en 2008),

La part des dividendes et jetons de présences encaissés sur les participations dans les filiales de la Banque se présente comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Participations dans les Filiales de la Banque	6 803	4 819	4 785	1 984
Autres participations	94	127	778	-33
Total	6 897	4 946	5 563	1 951

Notes 20 – Intérêts encourus et charges assimilées

Les intérêts encourus et charges assimilées ont enregistrés durant le 1^{er} Semestre 2009 un montant de 6 537 mDT contre 4 423 mDT pour la même période 2008, soit une augmentation de 2 114 mDT. Le détail de cette rubrique se présente comme suit:

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Intérêts des emprunts sur le marché monétaire	179	4	31	175
Intérêts des emprunts locaux à M. & L.Terme	750	1 086	2 210	-336
Intérêts des emprunts extérieurs à M. & L.T	590	628	1 603	-38
Intérêts des dépôts et placements de la clientèle	4 640	2 523	5 324	2 117
Intérêts des comptes des correspondants locaux	53	34	95	19
Prime de couverture de risque de change	325	148	532	177
Total	6 537	4 423	9 795	2 114

Note 21 – Commissions encourues

Les commissions encourues ont enregistré durant le 1er Semestre 2009 un montant de 22 mDT contre 46 mDT pour la même période 2008.

Note 22 – Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif

La dotation aux divers comptes de provisions comptabilisée au titre du 1er Semestre 2009 est de 4 000 mDT contre 2 500 mDT pour le 1er Semestre 2008, et couvre les risques additionnels encourus au 30 juin 2009.

Note 23 – Autres produits d'exploitation

Ce poste totalise au titre du 1^{er} Semestre 2009 un montant de 547 mDT contre de 436 mDT pour la même période 2008 détaillé ainsi :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Revenus des loyers des immeubles	399	406	775	-7
Autres produits	148	30	61	118
Total	547	436	836	111

Note 24 – Frais du personnel

Les frais du personnel ont atteint au titre 1er Semestre 2009 un montant de 3 489 mDT contre de 2 601 mDT pour la même période 2008, en augmentation de 888 mDT soit 34 %.

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Salaires & appointements	2 889	2 137	4 832	752
Charges sociales	547	438	1194	109
Autres frais & charges liés au personnel	53	26	62	27
Total	3 489	2 601	6 088	888

Note 25 – Charges générales d'exploitation

Les charges générales d'exploitation ont atteint au titre 1er Semestre 2009 un montant de 1 823 mDT contre de 1 447 mDT pour la même période 2008, soit une augmentation de 26 %, et se détaillent comme suit :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008	Variation
				30/06/2009 30/06/2008
Impôts & taxes	109	50	136	59
Travaux, fournitures & services extérieurs	939	713	1 668	226
Transport & déplacements	12	27	112	-15
Frais divers de gestion	763	657	1 767	106
Total	1 823	1 447	3 683	376

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE**Note 26 – Liquidités et Equivalents de liquidités**

Les liquidités et équivalents de liquidités ont atteint au 30 Juin 2009 un solde négatif de 6 449 mDT contre un solde positif de 1 485 mDT au 31 Décembre 2008 se détaillant ainsi :

Intitulé	30/06/2009	30/06/2008	31/12/2008
Avoirs en Caisses et Créances et dettes auprès des banques locales, BCT, CCP et TGT	27 068	9 187	6 420
Dépôts et avoirs auprès des correspondants étrangers	2 227	930	3 543
Soldes des emprunts et placements sur le marché monétaire	-35 744	11 021	-8 478
Total	-6 449	21 138	1 485

4.14.6 - Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers semestriels arrêtés au 30 juin 2009

*Messieurs les actionnaires de
La Banque Tuniso-Koweitienne BTK*

Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers intermédiaires de la Banque Tuniso-Koweitienne arrêtés au 30 juin 2009 faisant apparaître un total de capitaux propres de 157 839 KDT et dont le résultat de la période, s'élève à 6 324 KDT.

Ces états financiers intermédiaires relèvent de la responsabilité de votre conseil d'administration. Notre responsabilité consiste à émettre un rapport sur ces états financiers sur la base de notre examen.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la banque et des procédures analytiques appliquées aux données financières : il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de la Banque Tuniso-Koweitienne au 30 juin 2009 ainsi que du résultat de ses opérations et des mouvements de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Tunis, 16 Octobre 2009

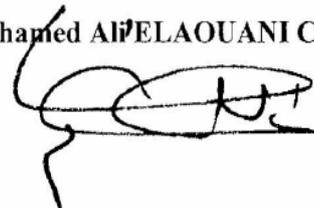
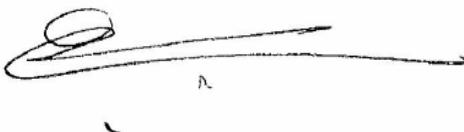
Les co-commissaires aux comptes

F.M.B.Z KPMG

ECC MAZARS

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Mohamed ALI ELAOUANI CHERIF



CHAPITRE 5- ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE CONTROLE DES COMPTES

5.1 - Conseil d'Administration

5.1.1 - Membres des organes d'administration

Membre	REPRESENTE PAR	QUALITE	MANDAT	ADRESSE
Charles MILHAUD	Lui – même ⁽¹⁾	Président du Conseil	2008-2010	France
Ministère des Finances de l'Etat Koweïtien	Mutlaq Moubarak AL SANAA	Vice-président du Conseil	2008-2010 ⁽²⁾	Koweït
Financière OCEOR-GCE	Yvan DE LA PORTE DU THEIL ⁽¹⁾⁽⁴⁾	Administrateur	2008-2010	France
Financière OCEOR-GCE	Guy COTRET ⁽¹⁾	Administrateur	2008-2010	France
Financière OCEOR-GCE	Philippe GARSUAULT ⁽¹⁾⁽⁵⁾	Administrateur	2008-2010	France
Financière OCEOR-GCE	Radhi MEDDEB ⁽¹⁾	Administrateur	2008-2010	France
Financière OCEOR-GCE	Louis PECH ⁽¹⁾⁽³⁾	Administrateur	2008-2010	France
Banque Centrale de Tunisie	Rekaya BEN YOUSSEF	Administrateur	2008-2010 ⁽²⁾	Tunis
Kuwait Investment Authority	Hamad AL BOUSAIRI	Administrateur	2008-2010 ⁽²⁾	Koweït
Ministère des Finances de l'Etat Tunisien	Mohamed Ali AYED	Administrateur	2008-2010 ⁽²⁾	Tunis

(1) Suite à l'acquisition de la BTK par la « Financière OCEOR », six administrateurs ont démissionné pour être remplacé par des administrateurs appartenant à la « Financière OCEOR » GCE. Ces nominations et démissions ont pris effet le 14/01/2008, date d'enregistrement de l'acte de cession, à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

(2) L'AGO du 16 juin 2008 de la BTK a décidé, en vue d'harmoniser la durée des mandats des administrateurs, de proroger le mandat de ces administrateurs jusqu'en 2010. Le mandat initial était pour la période 2007-2009.

(3) Mr Louis PECH a été nommé en qualité de nouveau administrateur du Conseil d'Administration lors de l'AGO du 16 juin 2008 en remplacement de Mr Jean-Marie PAINTENDRE.

(4) En remplacement de Monsieur Christian CAMUS.

(5) En remplacement de Monsieur Michel GONNET.

5.1.2 - Fonctions des membres des organes d'administration et de direction dans la Banque

▪ Membres des organes d'administration

Membre	Qualité	Date d'entrée en fonction ou Mandat
Charles MILHAUD*	Président du Conseil	14/01/2008
Mutlaq Moubarak AL SANAA*	Vice-président	14/01/2008

** Nommé par le Conseil d'Administration du 22/01/2008*

▪ Membres des organes de direction

Membre	Qualité	Date d'entrée en fonction ou Mandat
Abdelghaffar EZZEDDINE**	Directeur Général	18/09/2005

*** Confirmation de la fonction du Directeur Général par le Conseil d'Administration du 22/01/2008*

5.1.3 - Principales activités exercées en dehors de la Banque au cours des trois dernières années par les membres des organes d'administration et de direction

Membre	Fonctions exercées en dehors de la banque au cours des trois dernières années
Abdelghaffar EZZEDDINE	-
Charles MILHAUD	Président du Groupe Caisse d'Epargne – France
Mutlaq Moubarak AL SANAA	Directeur au « KIA » Kuwait Investment Authority
Yvan DE LA PORTE DU THEIL	Directeur Général de la Banque Populaires - France
Guy COTRET	Membre du Directoire du Groupe Caisse d'Epargne - France
Philippe GARSUAULT	Directeur Général Délégué de la Financière Océor - France
Radhi MEDDEB	Président Directeur Général de Comete Engineering
Louis PECH	Homme d'affaires
Rekaya BEN YOUSSEF	Directeur Général à la Banque Centrale de Tunisie
Hamad AL BOUSAIRI	Directeur au KIA – Kuwait Investment Authority - Koweït
Mohamed Ali AYED	Secrétaire Général du Ministère des Finances

5.1.4 - Mandats d'administrateurs les plus significatifs dans d'autres sociétés

Membre	Mandats d'Administrateurs dans d'Autres sociétés
Charles MILHAUD	<ul style="list-style-type: none"> - Membre du conseil d'administration du Groupement national de la coopération - Membre du conseil de surveillance de CNP Assurances - Administrateur de Sopassure - Représentant permanent et Administrateur de Sogima - Membre du conseil d'administration de Sodexho Alliance - Administrateur de la Caisse des Dépôts Développement
Mutlaq Moubarak AL SANAA	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation Arabe d'Investissement et de Développement Agricole - Société des Petits projets au Koweït
Yvan DE LA PORTE DU THEIL	<ul style="list-style-type: none"> - Administrateur Natexis Assurances - Administrateur à la Banque Fédérale des Banques Populaires - Membre du conseil d'administration de COFACE
Guy COTRET	<ul style="list-style-type: none"> - Président du conseil d'administration de Meilleurtaux - Président du conseil d'administration du Crédit Foncier - Membre du conseil d'administration de Nexity
Philippe GARSUAULT	<ul style="list-style-type: none"> - Président du conseil d'administration de la Banque de Saint-Pierre & Miquelon (BDSMP)
Radhi MEDDEB	<ul style="list-style-type: none"> - Président du conseil d'administration de COMETE International - Président du conseil d'administration de COMETE Immobilière - Président du conseil d'administration de COMETE Engineering Tunisie, de COMETE Engineering Algérie et COMETE Engineering Libye.

5.1.5 - Fonctions des représentants permanents des personnes morales administrateurs dans la société ou l'établissement qu'ils représentent

Membre	Représenté par	Fonction au sein de la société ou l'établissement qu'il représente
Ministère des Finances de l'Etat Koweïtien	Mutlaq Moubarak AL SANAA	Directeur au « KIA » Kuwait Investment Authority
Financière OCEOR	Yvan DE LA PORTE DU THEIL	Directeur Général de la Banque Populaires - France
Financière OCEOR	Guy COTRET	Membre du Directoire du Groupe Caisse d'Epargne - France
Financière OCEOR	Philippe GARSUAULT	Directeur Général Délégué de la Financière Océor - France
Financière OCEOR	Radhi MEDDEB	Président Directeur Général de Comete Engineering
Financière OCEOR	Louis PECH	Homme d'affaires
Banque Centrale de Tunisie	Rekaya BEN YOUSSEF	Directeur Général à la Banque Centrale de Tunisie
Kuwait Investment Authority	Hamad AL BOUSAIRI	Directeur au KIA – Kuwait Investment Authority - Koweït
Ministère des Finances de l'Etat Tunisien	Mohamed Ali AYED	Secrétaire Général du Ministère des Finances

5.2 - Intérêts des dirigeants dans la Banque au 31/12/2008

5.2.1 - Rémunérations et avantages en nature attribués aux membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008

Organes	Rémunérations	Avantages en nature
Membre de la Direction Générale (Directeur Général)	135 949,992 dinars	Voiture de fonction (comprise dans la rémunération brute)
Membres du Conseil d'Administration	340 000,000 dinars	-

5.2.2 - Prêts et garanties accordés en faveur des membres des organes d'administration et de direction au 31/12/2008

Néant

5.3 - Contrôle

FMBZ - KPMG Tunisie , société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Moncef Bousannouga ZAMMOURI*.

Adresse : BP n°317, Lac Echkel - Les Berges du Lac -1053 Tunis.

Tel : 71 194 344 – **Fax :** 71 194 320 – **e-mail :** fmbz@kpmg.com.tn

Mandat : 2009-2010-2011

Cabinet MAZARS, société inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie représentée par Monsieur Ali ELOUANI CHERIF*.

Adresse : Immeuble ASTREE, Rue Lac d'Annecy- Les Berges du Lac – 1053 Tunis.

Tel : 71 964 898 – **Fax :** 71 963 246

Mandat : 2009-2010-2011

() Nominations décidées par l'AGO du 11/06/2009*

5.4 - Nature et importance des opérations conclues depuis le début du dernier exercice avec les membres du conseil d'administration ou de direction ainsi qu'avec un candidat à un poste de membre du conseil ou avec un actionnaire détenant plus de 5% du capital

■ Opérations avec La « Financière OCEOR »

-La « Financière OCEOR» qui détient 60% du capital de la banque a souscrit un dépôt à terme rémunéré au taux du Libor pour un montant de 18 024 000 USD.

- La « Financière OCEOR » qui détient 60% du capital de la banque a accordé à la B.T.K. sa garantie sur le crédit en devises débloqué par la banque à l'une de ses relations pour un montant de 18 024 000 USD moyennant une commission de 0,45 %.

-La banque a contracté au cours de l'exercice 2008 un emprunt auprès de la « Financière OCEOR» qui détient 60% du capital de la B.T.K, pour un montant de 183 521 100 JPY rémunéré au taux de 0,9 %. Cet emprunt a été totalement remboursé au cours du même exercice.

■ Informations sur les créances de l'Etat tunisien :

Au 31-12-2008, le montant total des créances sur l'Etat Tunisien s'élève à 22 MDT soit 15% des fonds propres nets de la banque. Ces engagements proviennent des créances prises en charge par l'Etat Tunisien conformément à l'article 25 de la loi de finances 1999 qui s'élèvent à 14 MDT, des bonifications d'intérêts prévus au niveau de la convention conclue en 2001 et de son complément signé en 2002 entre la banque et le ministère du Tourisme du Commerce et de l'Artisanat qui s'élèvent à 8 MDT.

CHAPITRE 6- RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EVOLUTION RECENTE ET LES PERSPECTIVES D'AVENIR

6.1 - Evolution récente

Durant les neuf premiers mois de l'année 2009, la Banque a ouvert 5 nouvelles agences :

- A la Soukra (Grand Tunis)/Mois de Mars
- A Sousse (140 Km de Tunis)/Mois de Mars
- Au Bardo (Grand Tunis)/Mois de Mai
- A la Marsa (Grand Tunis)/Fin Juin
- A Sfax (270 Km de Tunis)/ mois d'août 2009

Avec l'ouverture de ces 5 agences, la banque a clôturé les trois premiers trimestres avec 13 agences opérationnelles.

Quatre autres sont actuellement en cours d'aménagement: Agence de MontPlaisir, Agence BEN AROUS, une deuxième Agence à Sousse et une deuxième Agence à Sfax.

Au cours des neuf premiers mois de l'année 2009, l'évolution de la Banque sur le marché Banque de Détail et sur le marché Banque de Développement Régional se résume comme suit :

▪ Banque de Détail (BDD) :

Au niveau monétique, la BTK a entamé la commercialisation de l'offre Mastercard, depuis avril 2009, de même coté les neuf premiers mois de l'année 2009 ont été marqués par le lancement des cartes internationales incluant l'offre AVA (allocation voyages d'affaires) et AVT (allocation voyages touristiques), Signatures de plusieurs conventions avec des entreprises pour le financement des salariés (STEG, SONEDE, ETAP...) et la signature de la convention avec la BNA pour devenir membre Visa dans le cadre d'un partenariat sous l'égide de la BCT.

▪ Banque du développement régional (BDR)

La banque a mené différentes missions de prospection, mais compte tenu de l'impact de la crise économique et de la réorganisation nécessaire de la BDR en cours d'année, les réalisations commerciales sur 2009 sont en retard.

Les trois premiers trimestres de l'année 2009, ont connu le démarrage des travaux pour le renforcement du pôle international de la banque pour en faire un outil de conquête, avec :

- Le recrutement d'un responsable du desk de change ;
- Le démarrage, en mode projet, des travaux préalables à la mise en place du desk du change.
- Une réorganisation de la division des Services Bancaires à l'Etranger afin d'accompagner le développement de cette activité avec le recrutement d'un nouveau responsable
- La consolidation du réseau de banques correspondantes.
- La poursuite des travaux d'aménagement et de commercialisation de la zone EL Agba par la STPI.

6.2 - Stratégie de développement

Dans un environnement propice au développement de l'activité bancaire, le business plan 2009 – 2014 de la BTK a pour objectif le renforcement de l'activité commerciale en :

- Menant une stratégie de conquête sur l'ensemble des marchés particuliers, professionnels, entreprises et grands projets ;
- Adoptant un scénario de base relatif à une augmentation significative du volume des financements à accorder à la clientèle afin d'atteindre une part de marché significative ;
- Présentant une offre commerciale basée sur l'enrichissement de la gamme des produits et l'amélioration continue de la qualité des prestations rendues à la clientèle ;
- Renforçant et promouvant les métiers bancaires générateurs de commissions, telles que la monétique, les opérations de change et le service bancaire étranger ayant un impact direct sur la progression du produit net bancaire;
- Accéléralant la modernisation du système d'information de la banque qui constitue le support indispensable de l'évolution de l'activité projetée.

Les objectifs stratégiques long terme de la Banque se résument comme suit :

- ✓ L'extension du réseau d'agences afin d'atteindre 61 agences à fin 2014.
- ✓ Se distinguer sur la place bancaire tunisienne par la qualité de service et une offre de produit innovante avec l'appui du groupe BPCE.
- ✓ Atteindre une part de marché significative en crédit et collecte.

CONSTITUTION DU RESEAU D'AGENCES

Pour mieux se positionner sur le marché, il a été prévu d'installer dans une première étape et durant la période du plan [2009-2014], un réseau de 61 agences.

En complément des agences actuelles, le dispositif commercial de la BTK sera renforcé le long de la période 2010-2014 par l'ouverture de 45 nouvelles agences, soit 9 agences par an.

Toutes les agences seront dotées de GAB. A partir de 2011, des GAB indépendants seront installées, à raison d'un GAB par an.

	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Nombre d'agence(s)	8	16	25	34	43	52	61
Ouvertures brutes d'agences		8	9	9	9	9	9
Nombre de GAB	9	17	26	36	46	56	66
Investissements dans le réseau			71%	67%	66%	76%	84%

E : Estimé

P : Prévisionnel

6.3 - Les hypothèses de l'évolution prévisionnelle 2009-2014

Compte tenu des évolutions récentes et des orientations générales et commerciales de la BTK, les hypothèses de base retenues pour l'établissement des informations financières prévisionnelles pour la période 2009 – 2014 seront axées sur le développement commercial (le marché de la Banque de détail (BDD) et le marché Banque de développement régional (BDR)) et sur les hypothèses des bilans prévisionnels et des états de résultat prévisionnels

6.3.1 - Hypothèses de développement commercial

6.3.1.1 - Banque de détail (BDD)

Le développement commercial du marché banque de détail sera orienté vers le marché des particulier et le marché des professionnels :

6.3.1.1.1 - Marché des particuliers

L'évolution de la production commerciale est basée sur :

- L'ouverture annuelle de 9 agences
- Des prévisions de croissance annuelle de 8% pour les crédits immédiats, 10% pour les crédits immobiliers et 6% pour les crédits auto

En MDT

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Stock d'encours bruts - Fin de période						
• Total Crédits	92,832	183,174	306,200	455,025	631,143	838,164
- Découverts	4,930	5,928	7,098	8,377	9,991	13,050
- Crédits immobiliers	76,738	148,780	249,551	376,125	530,137	714,141
- Crédits consommation	11,164	28,466	49,551	70,523	91,015	110,972
• Total Collecte	68,507	141,123	239,199	368,006	536,436	720,557
Dépôts à vue	30,554	66,439	116,150	183,862	276,335	374,027
Collecte bilan hors DAV	37,953	74,684	123,049	184,145	260,101	346,531
Taux de croissance des encours bruts						
• Total Crédits	90%	97%	67%	49%	39%	33%
- Découverts	192%	20%	20%	18%	19%	31%
- Crédits immobiliers	88%	94%	68%	51%	41%	35%
- Crédits consommation	76%	155%	74%	42%	29%	22%
• Total Collecte	25%	106%	69%	54%	46%	34%
- Dépôts à vue	120%	117%	75%	58%	50%	35%
- Collecte bilan hors DAV	-8%	97%	65%	50%	41%	33%

Le niveau total des encours bruts sur le marché des particuliers s'élèvera à fin 2014 à 838,164 MD contre 92,832 MD prévus pour l'atterrissage 2009. Les crédits à la consommation devraient augmenter rapidement (avec un taux de croissance moyen annuel de 64% de 2010 à 2014) grâce aux lancements de nouveaux produits, dont le crédit à la consommation sur 5 ans au 4^{ème} trimestre 2009, et l'extension du réseau.

Au niveau de la collecte, l'encours total des dépôts s'élèvera à 720,557 MD en 2014 contre 68,507 MD à l'atterrissage 2009, avec un taux de croissance annuel moyen de 62% de 2010 à 2014.

Les axes de développement pour ce segment sont :

- Amélioration de la politique de recrutement de la clientèle moyen et haut de gamme avec :
 - Des ouvertures d'agence dans les quartiers résidentiels et dans des régions à fort potentiel économique identifiées sur la base d'analyses internes et d'indicateurs géomarketing ;
 - Une segmentation plus fine de la clientèle pour adapter l'offre des produits et la politique de communication.
- Enrichir l'offre actuelle et lancer des produits concurrentiels avec :
 - Le lancement des produits de banque à distance ;
 - Lancement de produits bancassurance ;
 - Une offre monétique plus élargie afin d'augmenter le taux d'équipement de la clientèle.

Des actions de communication et partenariat seront entreprises pour développer certains produits qui enregistrent un retard notamment les crédits auto, l'épargne.

6.3.1.1.2 - Marché des professionnels

En MDT

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Stock d'encours bruts - Fin de période						
• Total Crédits	71,261	110,873	159,304	219,310	291,362	371,055
- Crédits CT et découverts	47,304	81,772	125,313	178,772	242,750	311,847
- Crédits MLT	23,957	29,101	33,990	40,538	48,612	59,208
• Total Collecte	51,690	138,715	246,508	381,217	548,503	738,773
- Dépôts à vue	42,122	56,112	75,414	102,285	138,304	176,410
- Collecte bilan hors DAV	9,568	82,603	171,094	278,932	410,199	562,363
Taux de croissance des encours bruts						
• Total Crédits	170%	56%	44%	38%	33%	27%
- Crédits CT et découverts	192%	73%	53%	43%	36%	28%
- Crédits MLT	134%	21%	17%	19%	20%	22%
• Total Collecte	-11%	168%	78%	55%	44%	35%
- Dépôts à vue	83%	33%	34%	36%	35%	28%
- Collecte bilan hors DAV	-73%	763%	107%	63%	47%	37%

Sur la période 2010-2014, le taux de croissance annuel moyen des crédits sera de 39% pour atteindre un encours brut de crédit de 371,055 MD.

A partir de 2011, l'encours des dépôts couvrira l'encours des crédits, le taux de couverture sera de 200% à fin 2014. La collecte sera essentiellement constituée de dépôts à terme à hauteur de 76% fin 2014.

La production des crédits court terme pour le marché des professionnels représente 30% des crédits court terme de l'ensemble des marchés, et 10% des crédits d'investissements.

Les axes de développement pour ce segment sont:

- Consolider la politique de ciblage du marché des professionnels avec :
 - La multiplication des canaux de distribution ;
 - Des démarches personnalisées auprès de certaines cibles (professions libérales, les entreprises exportatrices, les secteurs porteurs comme les NTIC, les services...)
 - Continuer la mise en place de conventions cadres avec certaines professions.
- Enrichir l'offre actuelle et lancer des produits concurrentiels avec :

- La mise en place d'un package dédié aux professionnels ;
- Le lancement des produits de banque à distance ;
- Une offre monétique plus enrichie afin d'augmenter le taux d'équipement ;
- Développer l'activité de conseil ;
- Développer les TPE.

6.3.1.2 - Banque de développement régional (BDR)

6.3.1.2.1 - Clientèle entreprises

Les hypothèses de production pour le marché Entreprises sont :

- Evolution annuelle de 20% pour les CMT
- Evolution annuelle de 48% pour les crédits CT
- Evolution de la collecte de 61% sur 2010- 2014

En MDT

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Stock d'encours bruts - Fin de période						
• Crédits	368,635	508,023	680,768	879,258	1 110,798	1 375,181
- Crédits CT	122,625	201,651	301,217	423,505	569,934	728,282
- Crédits MLT	246,010	306,372	379,551	455,753	540,864	646,900
• Collecte	64,558	139,210	231,807	350,679	499,239	667,693
Taux de croissance des encours bruts						
• Crédits	50%	38%	34%	29%	26%	24%
- Crédits CT	58%	64%	49%	41%	35%	28%
- Crédits MLT	47%	25%	24%	20%	19%	20%
• Collecte	285%	116%	67%	51%	42%	34%

L'encours des crédits aux entreprises s'élèvera à 1375 MD à fin 2014 (dont 29,4% réalisés sur les grands projets) contre 368 MD pour l'atterrissage 2009.

Les axes de développement sont:

- Poursuivre la politique de ciblage et de conquête des principaux Corporate via :
 - L'extension du réseau basée sur des analyses internes et des indicateurs géomarketing afin d'identifier les localisations des principales entreprises et en se référant à la stratégie industrielle nationale à horizon 2016 ;
 - L'identification des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée ;
 - Des démarches personnalisées, notamment au plus haut niveau de management de la banque, auprès d'une liste sélective de grands groupes et des principales sociétés exportatrices ;
 - Développer les synergies avec les filiales du groupe (Natixis, Natixis Pramex) dans les actions de démarchage et de prospection notamment au niveau des entreprises françaises installées en Tunisie qui sont au nombre de 1150 en 2009, certaines étant déjà clientes du groupe BPCE ;
 - Veille sur les projets futurs ou en cours.
- Améliorer la qualité de service et enrichir l'offre actuelle avec :
 - La mise en place de limites d'intervention pour augmenter la réactivité ;
 - Développer l'activité conseil dans le cadre d'un partenariat avec Pramex Tunisie ;
 - Consolider le pôle international ;
 - Développer les produits de banque à distance.

6.3.1.2.2 - Professionnels Privé de l'immobilier

En MDT

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Stock d'encours bruts - Fin de période						
• Crédits	35,487	43,734	56,842	72,384	97,087	123,143
- Crédits CT	6,678	8,974	11,874	15,434	19,694	24,294
- Crédits MLT	28,809	34,760	44,968	56,950	77,393	98,849
• Collecte	11,065	12,597	14,692	17,915	22,267	26,895
Taux de croissance des encours bruts						
• Crédits	56%	23%	30%	27%	34%	27%
- Crédits CT	-28%	34%	32%	30%	28%	23%
- Crédits MLT	113%	21%	29%	27%	36%	28%
• Collecte	458%	14%	17%	22%	24%	21%

Le taux de croissance annuel moyen des encours bruts de crédit se situe à 33%.

Les axes de développement sont:

- Renforcer le positionnement de la banque comme acteur clé dans le financement des projets immobiliers industriels.
- Continuer le développement des synergies avec le groupe et les filiales immobilières de la banque.

6.3.2 - Les hypothèses des bilans prévisionnels

6.3.2.1 - Créance sur la clientèle

L'encours des concours à la clientèle, tous types de crédits confondus, connaîtra une évolution moyenne de 35% l'an sur la période 2010-2014. A fin 2014, ces concours dépasseront le seuil de 90 % de l'ensemble des emplois de la banque

6.3.2.2 - Titres de participation

La part du portefeuille participations de la banque, en l'absence d'augmentations significatives sur la période du plan, va diminuer pour ne représenter à fin 2014 que 0.9 % des emplois contre 4% prévue dans le cadre de l'atterrissage 2009.

6.3.2.3 - Valeurs Immobilisées

La valeur brute des immobilisations connaîtra une évolution reflétant l'effort d'investissement de la période

En MDT

Valeurs immobilisées	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Acquisition, Agencement & Aménagement (Agences)	4 920	4,690	4,421	4,140	4,506	4,557
<i>Acquisition locaux et/ou fonds de commerce</i>	<i>2 530</i>	<i>2,620</i>	<i>2,110</i>	<i>1,990</i>	<i>2,040</i>	<i>2,040</i>
<i>Agencement et Aménagement des nouvelles agences</i>	<i>1 900</i>	<i>1,650</i>	<i>1,838</i>	<i>1,709</i>	<i>1,968</i>	<i>2,006</i>
<i>MMB nouvelles agences</i>	<i>490</i>	<i>0,420</i>	<i>0,473</i>	<i>0,441</i>	<i>0,498</i>	<i>0,511</i>
Investissement informatique	2 089	1,789	2,743	2,750	1,839	1,308
Matériel de transport	24	0,200	0,050	0,050	0,050	0,050
Aménagement & Ameublement (Siège)	900	0,655	0,343	0,265	0,378	0,294
TOTAL GENERAL	7 933	7,334	7,557	7,205	6,773	6,209

6.3.2.4 - Dépôts clientèle

L'encours des ressources clientèles, tous types de crédits confondus, connaîtra une évolution moyenne de l'ordre de 44,6 % l'an sur la période du PMT. A fin 2014, ces ressources représenteront 80 % de l'ensemble des ressources de la banque

6.3.3 - Les hypothèses des états de résultat prévisionnels

6.3.3.1 - Les intérêts et les revenus assimilés

Les intérêts et les revenus assimilés sur les emplois de la clientèle connaîtront une évolution moyenne sur la période du PMT de l'ordre de 38,7 %.

Pour les crédits de financement de l'investissement, il a été aussi tenu compte d'un éventuel réaménagement (report des échéances) de 5% des échéances en principal impayé

Tout en précisant que, pour les crédits d'investissement et les crédits aux particuliers, les intérêts pendant la période de franchise seront recouverts intégralement par tirages sur crédits

En 1000 DT	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Crédits Investissement 'Type A'*	16,481	13,790	10,448	7,269	4,941	3,367
Crédits Investissement 'Type B'**		4,155	11,780	19,773	27,949	36,334
Crédits aux particuliers 'Type A'*	4,968	4,647	4,175	3,792	3,450	3,113
Crédits aux particuliers 'Type B'**		3,395	11,244	20,030	30,939	43,742
Crédits d'Exploitation	7,634	14,358	22,215	32,696	44,781	58,552
Recouvrements sur les Impayés	848	1,391	1,977	2,781	3,614	4,624
Intérêts sur crédits Reportés		0,129	0,236	0,328	0,398	0,446
Int. sur Crd. Pris en Charges par l'Etat	0,744	0,419	0,419	0,419	0,419	0,419
Total Produits en Intérêts sur Crédits	30,675	42,284	62,494	87,088	116,491	150,597
Produits en Intérêts des Placements	0,401	0,065	0,665	1,389	2,879	5,206
Produits assimilés en Intérêts (Comm. d'Eng & d'avals)	0,787	0,137	0,256	0,407	0,575	1,428
Intérêts et revenus assimilés	31,863	42,486	63,415	88,884	119,945	157,231

(*) *Projet catégorie A : Sont les projets dont le financement est déjà approuvé par le conseil d'administration, et qui sont, soit en phase d'exploitation, ou en phase d'investissement.*

(**) *Projet catégorie B : Sont les nouveaux projets dont le financement sera approuvé durant la période 2006-2010.*

E : Estimé

P : Prévisionnel

Il Y a lieu de noter que, les revenus des placements sur le marché monétaire ont été déterminés sur la base de la moyenne mensuelle de l'excédent de trésorerie dégagé par le tableau prévisionnel des emplois et des ressources, rémunéré au TMM + 0.1 %;

6.3.3.2 - Charges financières

Les charges financières sont estimées sur la base des coûts de l'encours des emprunts à la fin de l'exercice n-1 et ce en appliquant les conditions contractuelles. Les conditions des nouveaux emprunts sont estimées à partir du tableau prévisionnel des emplois et des ressources, et de la rémunération prévisionnelle des dépôts de la clientèle. Notons à ce niveau, qu'afin de respecter le ratio de liquidité et d'adosser les emplois sur des ressources stables, des emprunts sur le marché financier tunisien sont budgétés à hauteur de 383 millions de dinars environ sur toute la période 2010-2014 avec des émissions chaque année.

Ainsi, ces charges passeraient de 19,8 millions de dinars à fin 2010 à 96,2 millions de dinars à fin 2014

6.3.3.3 - Commissions

Le développement et la diversification de l'activité auront un impact sur le niveau des commissions dont le niveau sur la période du plan permettrait une couverture moyenne de 55 % des frais de personnel contre 29 % prévue dans le cadre de l'atterrissage 2009.

Le taux de commissions sur le PNB évoluera de 8 % en 2009 à 20.6 % en 2014.

Notons à ce niveau un développement des commissions sur engagements par signature, dont les produits en commissions, hors celles constatées au niveau des produits assimilés en intérêts, dépasseraient le niveau de 1,1 millions de dinars en 2014.

A ce titre, nous soulignons l'augmentation de la production des engagements par signature sur la période 2009-2014 comme suit :

En MDT

Engagements par signature	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Ouverture d'accréditif	21 600	36 600	41 400	54 600	66 600	67 800
Autres engagements par signature	14 400	24 400	27 600	36 400	44 400	45 200
Total	36 000	61 000	69 000	91 000	111 000	113 000

E : Estimé

P : Prévisionnel

6.3.3.4 - Revenus du Portefeuille d'Investissement

Les revenus issus du portefeuille d'investissement (dividendes des filiales et participations) restent à un niveau conséquent, en moyenne 9,5 millions de dinars par an, sur toute la durée du PMT avec en particulier:

El Istifa : 6 millions de dinars de dividendes en moyenne chaque année

AIL: 540 milles dinars de dividendes en moyenne sur le PMT

STPI : 300 milles dinars de dividendes en moyenne sur le PMT

STKE : 322 milles dinars de dividendes en moyenne sur le PMT

6.3.3.5 - Le Produit net bancaire PNB

Le PNB connaîtra une progression moyenne annuelle de 25,1%

6.3.3.6 - Les Frais de Gestion

Au sein des frais de gestion, les frais de personnel se situent à 27% environ du PNB sur toute la durée du PMT, et représente en moyenne 63% des frais de gestion.

Les charges d'exploitation ont été estimées compte tenu du planning prévisionnel de l'extension du réseau d'agences et du développement projeté de l'activité.

Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation sera dans une fourchette de 47% en 2009 à 39% en 2014.

Le coefficient d'exploitation, compte non tenu des revenus du portefeuille participations, passera de 65 % prévue dans le cadre de l'atterrissage 2009 à 44,5 % fin 2014.

6.3.3.7 - Autres Produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation proviennent essentiellement de la location des tours B et C de l'Immeuble de la Banque, déterminés sur la base des contrats de location. A titre exceptionnel, elles englobent en 2011, le produit de la cession des superficies excédentaires relatives au local abritant l'agence le 'Palmarium' s'élevant à 527 m2 environ (RDC + Sous-sol) pour une enveloppe minimale estimée à 0,500 millions de dinars.

6.3.3.8 - Coût du risque

Sur la durée du PMT, les faits marquants sont:

- le taux de douteux connaîtra une baisse passant de 15,69 % prévu dans le cadre de l'atterrissage 2009 à 7,03 % à fin 2014.
- le coût de risque représentera un niveau moyen de 21,5 % du PNB, sur la période du plan 2010 - 2014, correspondant à une dotation moyenne de 13,3 millions de dinars par an.
- le coût de risque rapporté à l'emploi clientèle atteindra 0,74 % à fin 2014 contre 1,16 % prévu dans l'atterrissage 2009.
- la couverture moyenne, compte tenu de la réserve actuelle pour risque bancaire, serait de 70,1 %.

Notons que, l'éventualité d'une vente de certains actifs classés (non performants) à la société de recouvrement de créances 'El Istifa', à la valeur économique (et non pas au dinar symbolique) n'a pas été intégrée à ce stade dans le PMT.

6.3.3.9 - Résultat Net

Dans le cadre l'avantage fiscal d'imputation de la perte due à l'assainissement financier des anciennes banques de développement, dont faisait partie notre institution, "loi n° 2003-32 du 28 avril 2003", la banque bénéficiera, jusqu'à 2012, de la résorption des pertes engendrées par la cession au dinar symbolique, des créances classées.

A compter de 2013 et 2014, l'impact de l'impôt jouera pleinement, il sera possible afin d'augmenter le résultat net de défiscaliser une partie des revenus imposables (non intégré à ce stade dans le PMT).

Ainsi sur la période 2010-2014, le Résultat Net BTK se situe à 19,9 millions de dinars en moyenne.

Il a été prévu pour la période 2010 - 2014, une distribution de dividendes au taux de 5% du capital social.

6.4 - Les Etats Financiers Prévisionnels 2009-2014

6.4.1 - Bilans Prévisionnels (en mD)

ACTIFS	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP & TGT	8 124	4 441	6 346	34 436	47 024	73 519	103 812
Créances sur les établissements bancaires et financiers	28 284	27 323	12 554	9 332	6 745	4 149	1 546
Créances sur la clientèle	334 400	507 370	774 553	1 120 750	1 529 409	2 016 539	2 572 316
Portefeuille-titres commercial	7 161	7 161	7 161	7 161	7 161	7 161	7 161
Portefeuille d'investissement	25 012	25 250	29 819	29 452	24 978	24 783	24 661
Valeurs immobilisées	11 549	17 740	23 555	28 450	32 256	34 753	35 677
Autres actifs	35 114	35 132	28 521	69 770	65 906	60 770	67 343
Total Actif	449 644	624 417	882 510	1 299 351	1 713 479	2 221 674	2 812 516

Passif et Fonds Propres	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Dépôt & avoirs des établissements bancaires et financiers	37 687	67 184	44 286	30 946	17 606	0	0
Dépôt & avoirs de la clientèle	186 001	274 537	510 362	810 923	1 196 534	1 685 162	2 232 635
Emprunts & ressources spéciales	54 714	92 041	138 277	213 046	238 538	257 907	273 021
Autres passifs	17 657	29 663	20 388	66 207	65 192	64 833	71 935
Total Passif	296 059	463 423	713 313	1 121 122	1 517 870	2 007 902	2 577 592
Capital	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Autres capitaux propres*	53 585	60 992	69 197	78 229	95 609	113 772	134 924
Total Capitaux Propres	153 585	160 992	169 197	178 229	195 609	213 772	234 924
Total Passifs et capitaux propres	449 644	624 417	882 510	1 299 351	1 713 479	2 221 674	2 812 516

* Comprend les réserves, les autres capitaux propres, les résultats reportés et le résultat net de l'année.

E : Estimé

P : Prévisionnel

6.4.2 - Etats des Résultats Prévisionnels (en mD)

Désignations	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Intérêts et revenus assimilés	21 898	31 862	42 485	63 413	88 883	119 945	157 229
Commissions	2 476	2 320	5 527	8 144	10 954	14 756	18 411
Gains sur portefeuille d'investissement*	6 201	7 856	8 238	8 787	10 286	10 299	9 897
Total Produits d'exploitation bancaire	30 575	42 038	56 250	80 345	110 123	145 001	185 537
Intérêts sur compte clients	-5 374**	-7 282	-13 195	-22 072	-33 398	-47 304	-63 766
Intérêts & Commissions sur Emprunts	-4 501***	-5 917	-6 614	-14 498	-17 566	-25 007	-32 439
Total Charges d'Exploitation Bancaires	-9 875	-13 199	-19 809	-36 571	-50 963	-72 311	-96 205
PRODUIT NET BANCAIRE	20 700	28 839	36 441	43 774	59 160	72 690	89 332
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	-2 836	-7 000	-7 600	-10 000	-13 000	-16 000	-20 000
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4 218	85	40	192	915	681	209
Autres Produits d'Exploitation	836	1 264	812	1 353	895	940	987
Frais de personnel	-6 088	-8 011	-10 131	-13 022	-15 972	-19 334	-23 114
Charges générales d'exploitation	-3 683	-4 062	-4 675	-5 404	-5 977	-6 537	-6 980
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-775	-1 557	-1 518	-2 661	-3 399	-4 276	-5 284
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 372	9 558	13 370	14 233	22 623	28 164	35 151
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	-2	0	0	0	0	0	0
Résultat courant avant impôt	12 370	9 558	13 370	14 233	22 623	28 164	35 151
Impôt sur les bénéfices	-32	-42	-56	-80	-110	-4 856	-8 839
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	12 338	9 516	13 314	14 153	22 513	23 308	26 312

(*) Ce poste comprend les revenus du portefeuille d'investissement et les gains sur portefeuille - titres commercial et opérations financières

(**) Ce chiffre est de 5 951 mD selon les notes aux états financiers arrêtées au 31/12/2008.

(***) Ce chiffre est de 3 924 mD selon les notes aux états financiers arrêtées au 31/12/2008.

E : Estimé

P : Prévisionnel

6.4.3 - ETATS DE FLUX DE TRESORERIE PREVISIONNELS (en mD)

	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
ACTIVITE D'EXPLOITATION							
Produits d'exploitation bancaires encaissés	25 530	34 182	48 012	71 558	99 837	134 701	175 640
Charges d'exploitation bancaires décaissées	-11 541	-13 199	-19 809	-36 571	-50 963	-72 311	-96 205
Prêts et avances/remboursement prêts & avances accordés à la clientèle	-136 241	-170 010	-264 763	-347 744	-414 626	-495 710	-572 627
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	114 323	125 877	235 825	300 560	385 611	488 628	547 473
Titres de placement	6 516	6516	0	0	0	0	0
Sommes versées au personnel & créditeurs divers	-6 221	-8 011	-10 131	-13 022	-15 972	-19 334	-23 114
Autres flux de trésorerie	580	-2 798	-3 863	-4 052	-5 082	-5 597	-5 993
Impôt sur les sociétés	0	-42	-56	-80	-110	-4 856	-8 839
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	-7 054	-27 485	-14 786	-29 350	-1 306	25 521	16 337
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT							
Intérêts & dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	7 774	7 856	8 279	8 892	9 624	10 894	9 984
Acquisitions/cessions sur portefeuille d'investissement	7 949	-300	-4 569	367	4 474	194	122
Acquisitions/cessions sur immobilisations	-2 554	-4 433	-7 333	-7 555	-7 205	-6 773	-6 208
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	13 169	3 123	-3 623	1 705	6 893	4 315	3 899
ACTIVITES DE FINANCEMENT							
Emission d'emprunts	0	50 000	61 000	103 000	65 000	72 000	82 000
Remboursement d'emprunts	-9 450	-18 555	-24 840	-37 040	-49 640	-66 906	-63 700
Augmentation/diminution ressources spéciales	-6 692	-6 880	-6 091	-5 225	-3 360	-3 435	-3 242
Dividendes versés	-2 000	-2 000	-5 000	-5 000	-5 000	-5 000	-5 000
Flux de trésorerie net affecté/provenant des activités de financement	-18 142	22 564	25 069	55 735	7 000	-3 341	10 058
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de l'exercice	-12 027	-1 798	6 659	28 090	12 588	26 495	30 293
Liquidités et équivalents en début d'exercice	13 512	1 485	-313	6 346	34 436	47 024	73 519
Liquidités et équivalents en fin d'exercice	1 485	-313	6 346	34 436	47 024	73 519	103 812

E : Estimé

P : Prévisionnel

6.5 - Cash flows prévisionnel

<i>En 1000 DT</i>	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Résultat net de la période	12 338	9 516	13 314	14 153	22 513	23 308	26 312
Dotations aux provisions/créances (nettes)	2 836	7 000	7 600	10 000	13 000	16 000	20 000
Dotations aux provisions/portefeuille d'investissement (nettes)	-4 218	-85	-40	-192	-915	-681	-209
Dotations aux amortissements/Immobilisations (nettes)	775	1 557	1 518	2 661	3 399	4 276	5 284
Cash Flow Prévisionnel	11 731	17 988	22 392	26 622	37 997	42 903	51 387

E : Estimé

P : Prévisionnel

6.6 - Indicateurs et Ratios

<i>En 1000 DT</i>	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Dépôts de la clientèle	186 001	274 537	510 362	810 923	1 196 534	1 685 162	2 232 635
Créances nettes sur la clientèle	334 400	507 370	774 553	1 120 750	1 529 409	2 016 539	2 572 316
Total des capitaux propres	153 585	160 992	169 197	178 229	195 609	213 772	234 925
Total capitaux avant résultat	141 247	151 476	155 883	164 076	173 096	190 464	208 613
Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Total bilan	449 644	624 417	882 510	1 299 351	1 713 479	2 221 674	2 812 516
PNB	20 700	28 839	36 441	43 774	59 160	72 690	89 332
Frais généraux	10 546	13 630	16 324	21 087	25 348	30 147	35 378
Frais de personnel	6 088	8 011	10 131	13 022	15 972	19 334	23 114
Résultat d'exploitation	12 372	9 558	13 370	14 233	22 623	28 164	35 151
Bénéfice net	12 338	9 516	13 314	14 153	22 513	23 308	26 312
Dividendes	2 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000	5 000

Ratios de structure	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Total capitaux propres/Total bilan	34,16%	25,78%	19,17%	13,72%	11,42%	9,62%	8,35%
Dépôts clientèle/Total bilan	41,37%	43,97%	57,83%	62,41%	69,83%	75,85%	79,38%
Créances nettes sur la clientèle/Total bilan	74,37%	81,25%	87,77%	86,25%	89,26%	90,77%	91,46%
Créances nettes sur la clientèle/Dépôts de la clientèle	179,78%	184,81%	151,77%	138,21%	127,82%	119,66%	115,21%

Ratios de productivité	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Frais généraux/PNB	50,95%	47,26%	44,55%	48,17%	42,85%	41,47%	39,60%
Frais de personnel/PNB	29,41%	27,78%	27,80%	29,75%	27,00%	26,60%	25,87%

E : Estimé

P : Prévisionnel

Ratios de rentabilité	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
ROE = Bénéfice net/Total des capitaux propres avant résultat	8,74%	6,28%	8,54%	8,63%	13,01%	12,24%	12,61%
ROE = Bénéfice net/Total bilan	2,74%	1,52%	1,51%	1,09%	1,31%	1,05%	0,94%
Bénéfice net / PNB	59,60%	33,00%	36,54%	32,33%	38,05%	32,06%	29,45%
PNB / Total Bilan	4,60%	4,62%	4,13%	3,37%	3,45%	3,27%	3,18%
Dividendes / Capital social	2,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%	5,00%

E : Estimé

P : Prévisionnel

Ratios de risques	2008	2009E	2010P	2011P	2012P	2013P	2014P
Taux de douteux	24,08%	15,69%	11,63%	9,28%	7,98%	7,28%	7,03%
Taux provision	66,40%	76,23%	Moyenne de 70%				
Coût du risque/Emplois clientèle	0,82%	1,16%	0,87%	0,81%	0,79%	0,74%	0,74%

E : Estimé

P : Prévisionnel

6.7 - Avis des commissaires aux comptes sur les informations prévisionnelles de la période allant de 2009-2014



Les Jardins du Lac,
B.P N° 317 Publiposte Les Berges du Lac, Rue Lac Echkei
1053 Tunis.

Tel: 216 71 194 344
Fax: 216 71 194 320
E-mail : tn-fmfbz@kpmg.com



MAZARS

ECC Mazars
Immeuble ASTREE, Rue Lac d'Annecy

Les Berges du Lac
1053 Tunis
Tél +216 71 96 48 98 Fax +216 71 96 32 46

Tunis, le 01 décembre 2009

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES INFORMATIONS PREVISIONNELLES DE LA PERIODE ALLANT DE 2009 A 2014

Nous avons examiné les données prévisionnelles de la Banque Tuniso-Koweitienne BTK pour la période allant de 2009 à 2014, établies dans le cadre de l'émission par la banque d'un emprunt obligataire de 50 millions de dinars. Ces prévisions et les hypothèses présentées sur la base desquelles elles ont été établies relèvent de la responsabilité de la direction.

Nous avons effectué notre examen selon les normes de la profession applicables à l'examen d'informations financières prévisionnelles dont notamment ISAE 3400 « Examen d'informations financières prévisionnelles ». Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'apprécier si les hypothèses retenues par la direction et sur lesquelles se basent les informations prévisionnelles sont raisonnables, de vérifier la traduction chiffrée de ces hypothèses et de s'assurer que les informations prévisionnelles sont correctement présentées et qu'elles sont préparées de manière cohérente avec les états financiers historiques.

Sur la base de notre examen des éléments corroborant ces hypothèses, rien ne nous est apparu qui nous conduit à penser que celles-ci ne constituent pas une base raisonnable pour les prévisions. A notre avis, les prévisions sont correctement préparées sur la base des hypothèses décrites et sont présentées conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Par ailleurs, nous vous rappelons que s'agissant de prévisions présentant par nature un caractère incertain, les réalisations sont susceptibles d'être différentes des prévisions, parfois de manière significative, dès lors que les événements ne se produisent pas toujours comme prévu.

Moncef BOUSSANNOUGA ZAMMOURI

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF



INFORMATIONS FINANCIERES PREVISIONNELLES
POUR LA PERIODE
2009 - 2014



I. SYNTHÈSE GLOBALE

1.1. PRÉSENTATION DE LA MATRICE "FORCES/FAIBLESSES – OPPORTUNITÉS/MENACES"

Analyse interne

Forces	Faibleses
Mise en place d'une nouvelle organisation avec finalisation des recrutements de 2 membres du Comité Exécutif : le Directeur Central du Développement Commercial et le Directeur Central des RH, Moyens Généraux et Conseils Juridiques. Poursuite du renforcement des équipes n-1 du Comité Exécutif (responsable services bancaires étrangers, responsable salle de marché), nomination des 2 Directeurs BDD et BFE, renforcement de la filière risque avec le détachement d'un Directeur des Risques, et la poursuite des recrutements de chefs d'agence expérimentés, dans l'attente que les jeunes universitaires recrutés au niveau du Réseau puissent monter en expérience.	Retard dans la mise en place de la production bancaire centralisée, alors que le volume de l'activité progresse, ce qui pénalise notamment l'efficacité du processus crédit. Filière développement commercial non pourvue au niveau Comité Exécutif pendant 8 mois en 2009 ayant retardé la mise en place de la politique et stratégie commerciale.
Extension du réseau des agences avec maillage des implantations dans des zones à fort potentiel commercial dans le Grand Tunis (Bardo, La Marsa et bientôt Ben Arous) et début de développement à l'échelle régionale sur des zones économiques et industrielles clés (Sfax et Sousse).	Optimisation et industrialisation des ouvertures des agences à renforcer, un décalage dans les plannings d'ouvertures prévisionnels a été enregistré sur 2009.
Les chantiers de l'intégration avec le Groupe ont bien avancé, plusieurs missions ont été menées pour développer les synergies avec le Groupe et le transfert de savoir faire (RH, animation commerciale, marketing, ALM, comptabilité, conformité, audit).	Offre de produits limitée sur des produits classiques offerts par l'ensemble du secteur bancaire.
Poursuite de l'implémentation du global banking même si des difficultés subsistent, et avancement de différents chantiers dans le domaine SI (internet banking, architecture 3 tiers).	Capacité de l'éditeur actuel du global banking à accompagner le développement de la banque (modules non disponibles et ressources limitées).
La fusion et le positionnement du nouveau groupe renforce l'image de la banque, avec des synergies à développer avec les entités de Natixis et des Banques Populaires.	Des synergies sont encore à développer avec le Groupe notamment au niveau du développement commercial (offre produits/services/marketing).
Des fondamentaux financiers solides (fonds propres et ratio de solvabilité à 33%, coefficient d'exploitation à 50%...) confirmés par les ratings externes (S&P et Fitch)/BB+.	Synergies à développer entre la BTK et ses filiales, non optimisées en 2009 alors que ces filiales sont appelées à étoffer l'offre de la banque

Analyse externe

Opportunités	Menaces
La politique monétaire menée par la BCT et les mesures de soutien prises par les autorités tunisiennes visant à limiter l'impact de la crise économique internationale sur l'activité économique en Tunisie. Stabilité du secteur financier tunisien épargné, par la crise financière internationale compte tenu de la réglementation en vigueur.	Effets de la crise économique internationale avec un impact direct sur le secteur réel et une baisse dans les échanges extérieurs notamment dans les domaines IME, textile, matières premières (dont phosphates et dérivés),...
Impact de la crise dans les pays européens et position concurrentielle de la Tunisie qui pourrait être un relais de croissance pour des sociétés étrangères cherchant à s'implanter à l'étranger (avantages fiscaux, qualité et coût de la main d'œuvre, divers avantages offerts (formation, aide à l'implantation...)).	Report voir annulation de certains grands projets (notamment IDE).
Opportunités à saisir sur certains secteurs porteurs à forte valeur ajoutée (IME, industries pharmaceutiques, NTIC) et sur l'immobilier non touché par une bulle spéculative (pas d'inflation importée).	
Image porteuse du nouveau groupe BPCES JARDINS DU LAC LAC II TUNIS B.P.N°: 317, PLEIN PLEIN - LES BERGES DU LAC RUE LAC II TUNIS - 1053 TUNIS M.F : 81066311A/M/000 R.C : 8148992002	

EMMBZ KPMG TUNISIE
B.P.N°: 317, PLEIN PLEIN - LES BERGES DU LAC
RUE LAC II TUNIS - 1053 TUNIS
M.F : 81066311A/M/000
R.C : 8148992002

BCC-MAZARS
Immi. Mazars, Zone d'Ind. Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

1.2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES ET PLANS D'ACTION 2009-2010

	Objectifs stratégiques long terme	Réalisations 2009 (au 30/09/2009)	Principales actions à mener (2009-2010)
Vision d'ensemble	<ul style="list-style-type: none"> - L'extension du réseau d'agences afin d'atteindre 61 agences à fin 2014. - Se distinguer sur la place bancaire tunisienne par la qualité de service et une offre de produit innovante avec l'appui du groupe BPCE. - Atteindre une part de marché significative en crédit et collecte. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ouverture de 5 agences dont une à Sfax (2^{ème} centre économique en Tunisie) et une autre à Sousse (3^{ème} centre économique et importante région touristique) avec un décalage de plusieurs mois en moyenne sur le calendrier prévisionnel des ouvertures. - Part de marché estimée pour 2009 : 1.8% crédit et 0.86% en collecte contre 1.27% en crédit et 0.7% en collecte en 2008. 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuer les ouvertures d'agence avec 9 ouvertures prévues en 2010 dont 5 dans le Grand Tunis (Sachant que 43 % de l'ensemble du réseau bancaire soit 1186 agences à l'échelle nationale, sont situées dans le Grand Tunis). - Renforcer les équipes de la banque avec le recrutement de 46 ETP dont 35 ETP commerciaux - Enrichir l'offre avec le lancement de nouveaux produits avec le soutien du Groupe. - Le démarrage de l'activité du desk de change - Œuvrer pour finaliser la mise en place de la plate forme bancaire iBank - Finaliser le chantier de la centralisation de la production bancaire en s'adossant, si le besoin se fait sentir, sur des expertises externes (Groupe BPCE) - Œuvrer pour finaliser le chantier comptable (incluant éventuellement le SI) - Généraliser la tenue de tableaux de bord, le pilotage commercial et consolider le suivi budgétaire.

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P.N° 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ETHERIE - 1053 TUNIS
M.E. : 810663 T.V.A. N° 000
R.C. : B148992002



Marchés			
	Objectifs stratégiques long terme	Réalisations 2009 (au 30/09/2009)	Principales actions à mener (2009-2010)
Banque de détail - BDD	<p>L'objectif est la création, le développement et la fidélisation d'un fonds de commerce sur les marchés de la BDD.</p> <p><u>Marché des particuliers</u></p> <p>Ciblage d'une clientèle moyenne et haute gamme avec une offre de produits complète et optimiser le taux d'équipement.</p> <p><u>Marché des professionnels</u></p> <p>Développer la relation avec la clientèle professionnelle et privilégier le segment des professions libérales.</p>	<p>Au niveau monétique, commercialisation de l'offre Mastercard depuis avril 2009.</p> <p>Lancement des cartes internationales incluant l'offre AVA (allocation voyages d'affaires) et AVT (allocation voyages touristiques).</p> <p>Signatures de plusieurs conventions avec des entreprises pour le financement des salariés (STEG, SONEDE, ETAP...).</p> <p>Lancement du produit crédit conso sur 5 ans.</p> <p>Signature de la convention avec la BNA pour devenir membre Visa dans le cadre d'un partenariat sous l'égide de la BCT.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Recruter 33 ETP pour la BDD en 2010 - Poursuite du plan de formation déployé en 2009 pour les métiers commerciaux - Piloter l'action commerciale via des indicateurs et tableaux de bord - Mise en place de l'animation commerciale et du monitorat - Lancement des produits bancassurance (en signant des conventions avec des assureurs et en privilégiant Natixis Assurances) - Lancer des études pour enrichir l'offre monétique avec notamment : <ul style="list-style-type: none"> * L'offre complémentaire d'assurance assistance sur Mastercard * L'offre de cartes prépayées * La mise en place d'une offre de recharge pour les téléphones portables au niveau des DAB de la Banque - Mise en place de l'Internet banking - la mise en œuvre des services SMS Banking - Commercialisation de l'offre Visa prévue pour fin 2010 - Lancer le produit TPE - Mise en place d'un package dédié aux professionnels. - Démarrage de l'activité du desk de change

ECC-MAZARS
 Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
 Les Berges du Lac 1053 Tunis
 Tél. : 00 216 71 96 48 98
 Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIE
 IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
 LAC II TUNIS
 B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
 RUE LAC ECHIKEL - 1053 TUNIS
 M.F. : 810663 TLV/VE/000
 R.C : B148992002



	Objectifs stratégiques long terme	Réalisations 2009 (au 30/09/2009)	Principales actions à mener (2009-2010)
Banque de financement des Entreprises et marchés spécialisés - BFE	<p>L'objectif est de développer le fonds de commerce PME (crédits de gestion et gestion de flux) et de participer aux financements de grands projets.</p> <p><u>Entreprises :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Diversification sectorielle avec un positionnement sur les secteurs à forte valeur ajoutée et un désengagement progressif du secteur du tourisme (à l'exception des projets promus par les groupes multisectoriels et traditionnellement clients de la banque). - Ciblage des grands corporates de la place. <p><u>Professionnels de l'immobilier :</u></p> <p>Devenir un acteur de référence en matière d'immobilier industriel en confirmant le rôle d'opérateur, accompagnateur et agent de financement des Entreprises au travers de ses filiales spécialisées (STPI, MEDAI)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - La banque a mené différentes missions de prospection, mais compte tenu de l'impact de la crise économique et de la réorganisation nécessaire de la BFE en cours d'année, les réalisations commerciales sur 2009 sont en retard. Début de mise en place de limites d'intervention pour certains corporates permettant d'augmenter la réactivité et les délais de réponse. Début de synergies avec Natixis avec des propositions conjointes à des clients corporates qui n'ont malheureusement pas encore abouties à ce jour. Démarrage des travaux pour le renforcement du pôle international de la banque pour en faire un outil de conquête, avec : <ul style="list-style-type: none"> - Le recrutement d'un responsable du desk de change - Le démarrage, en mode projet, des travaux préalables à la mise en place du desk du change. - Une réorganisation de la division des Services Bancaires à l'Etranger afin d'accompagner le développement de cette activité avec le recrutement d'un nouveau responsable - La consolidation du réseau de banques correspondantes. - Poursuite des travaux d'aménagement et de commercialisation de la zone EL Agba par la STPI. - Création de la MEDAI - Proposition des autorités d'une nouvelle zone de 200 ha (en sus de celle de MEDAI) pour la création d'un pôle technologique (une étude est à mener rapidement, avec l'expertise du Groupe). 	<p>Continuer l'effort de prospection et les actions de démarchage sur les différents marchés de la BFE.</p> <p>Lancement du desk de change en 2010.</p> <p>Renforcement de l'équipe BFE aussi bien au niveau de l'activité internationale qu'au niveau du nombre de commerciaux.</p> <p>Renforcer le positionnement sur le financement des grands comptes grâce à un contact permanent avec la clientèle, le développement de synergies avec Natixis et une veille sur les opérations en projet.</p> <p>Accompagner les entreprises étrangères qui s'implantent en Tunisie en travaillant en amont avec Natixis Pramex.</p> <p>Sur les métiers de l'immobilier développer d'avantage les synergies avec les filiales du groupe BPCE (Nexity ou Foncia).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Création du centre de vie y compris une agence BTK dans la zone d'El Agba - Gestion de la zone el Agba et du centre de vie par la STPI. - Fin des études et début des travaux d'aménagement pour la zone MEDAI.

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P.N° 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHRIE - 1053 TUNIS
M.F. : 810663 TUN/M/000
R.C. : 8148992002



Fonctions transverses			
	Objectifs stratégiques long terme	Réalisations 2009 (au 30/09/2009)	Principales actions à mener (2009-2010)
Ressources humaines	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de plan de recrutement et de formation et de mise à niveau pour tout le personnel de la BTK. - Piloter les effectifs et les charges conséquentes. - Assurer un bon climat social. 	<ul style="list-style-type: none"> - Lancement des travaux pour la création d'une salle de formation dédiée. - Mise en place d'un plan de recrutement et d'un plan de formation respectés à ce jour avec l'assistance de la Financière Océor. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une politique de recrutement pour répondre aux besoins stratégiques de la banque. - Lancement des travaux pour la mise en place d'une politique d'intégration basée sur la culture de la performance et de la qualité de service. - Renforcer la perception de la culture Groupe - Mise en place des outils de développement RH au sein de la banque dans le cadre de son développement (définition de fonction, structuration et répartition des effectifs, référentiels des compétences, mise en place de tableaux de bord sociaux et d'indicateurs de pilotage).
Informatique	<p>Doter la banque d'un global banking adapté au développement de ces activités.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un plan d'action pour la stabilisation de la plateforme bancaire via : <ul style="list-style-type: none"> * L'élargissement du périmètre fonctionnel de la plateforme bancaire à travers la mise en œuvre de nouveaux modules. * Passage vers une architecture 3 Tiers * Mise en place d'une entité helpdesk * Mise en place d'une démarche pour la levée de réserves des modules implantés * Définition d'un nouveau cadre contractuel avec l'éditeur - Formalisation d'un Plan Informatique et d'Organisation Annuel « PIOA » et lancement de différents projets 	<ul style="list-style-type: none"> * Evolution de l'infrastructure technique afin d'accompagner les objectifs d'élargissement du réseau * Finalisation et stabilisation du déploiement de la plateforme bancaire actuelle * L'étude et la définition de l'organisation et du SI comptable cible * la mise en place d'une solution Banque à distance « eS@B » et les services SMS Banking * Accompagnement de l'enrichissement de l'offre monétique * Renforcement de la sécurité informatique en liaison avec le RSSI (habilitation, intrusion.) * L'engagement des études préalables pour la mise en perspective de l'évolution vers une nouvelle plateforme bancaire groupe

ECC-MAZARS
 Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
 Les Berges du Lac 1053 Tunis
 Tél. : 00 216 71 96 48 98
 Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIE
 IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
 LAC II TUNIS
 B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
 RUE LAC ECHIKEL - 1053 TUNIS
 M.F : 810663 TLA/ML000
 R.C : B14892002



	Objectifs stratégiques long terme	Réalisations 2009 (au 30/09/2009)	Principales actions à mener (2009-2010)
Production bancaire	Création et centralisation de la production bancaire	Lancement du chantier de la production bancaire en Avril 2009, démarrage effectif en septembre des travaux de dimensionnement de la production bancaire et du diagnostic des processus existants	Œuvrer pour la finalisation du chantier de la centralisation de la production bancaire au plus tard au 2 ^{ème} trimestre 2010.
Moyens généraux	Optimisation de l'organisation et des coûts à travers une compression des charges opératoires. Optimiser et accompagner au mieux le programme d'ouverture des agences avec une gestion en mode projet.	Conception et mise en place d'un kit agence permettant un meilleur suivi et une meilleure visibilité sur l'avancement des travaux d'aménagement des agences	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un responsable, en remplacement d'un démissionnaire, afin de rationaliser la prestation des moyens généraux. - Rationalisation des approvisionnements et du suivi budgétaire à mettre en place conjointement avec le Contrôle de Gestion
Risques	Assurer le développement de la banque dans un cadre de maîtrise des risques de crédit et des risques opérationnels	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'un Directeur des Risques en septembre (détaché FO) pour renforcer la filière risque. - lancement de la mise en place de la politique de crédit de la Banque qui comprend : <ul style="list-style-type: none"> ✓ La segmentation des marchés selon les normes du Groupe ✓ La mise en place d'un système de notation ✓ L'établissement d'un schéma délégataire ✓ L'affectation de limites sectorielles et de limites groupe - Mise en place d'une cellule de contrôles pour le suivi des risques crédit au niveau du réseau - Mise en place d'une cartographie des risques - Création d'un comité Watch List - Mise en place d'une cellule de veille pour le suivi de certains secteurs exposés à la crise (Tourisme pour 2009) - Rédaction du rapport article 53 de la circulaire n°2006-19 BCT sur le contrôle interne. - Début de mise en place d'un dispositif de gestion des risques opérationnels - Recrutement du RSSI 	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation de la politique de crédit et de risques en ligne avec la réglementation en vigueur (Bâle 2) et les standards du groupe. - Actualisation du schéma délégataire de crédit. - Renforcer le dispositif de contrôle des risques. - Formalisation du PCA en ciblant les processus critiques. - Formalisation d'un plan de sécurité Informatique et d'une charte sur la sécurité du système d'information. - Procédure sur la gestion des habilitations à mettre en place.

Mise en place d'un Plan de Continuité d'Activité

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC DE TUNIS
B.P.N° 317, P.O. BOITE LES BERGES DU LAC
RUE LAURENCE - 1053 TUNIS
M.F. : 81004 LES M.000
R.C. : B148992002

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46



Autres domaines	Objectifs stratégiques long terme	Réalisations 2009 (au 30/09/2009)	Principales actions à mener (2009-2010)
ALM	Piloter l'adéquation entre les emplois et les ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Validation du périmètre des remontées informatique et des hypothèses de modélisation - Mise en place des Comités ALM (analyse statique et analyse dynamique pour fin d'année) 	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation et validation d'une charte de gestion financière - Elargissement du périmètre du Comité ALM à la filiale AIL - Intégrer le Comité ALM Groupe Océor - Formation des collaborateurs
Participations et Filiales	Renforcer les synergies avec les filiales et consolider la stratégie de pilotage des filiales	<ul style="list-style-type: none"> - Formalisation et mise en place d'une stratégie par filière métier - Au niveau de la filière métier immobilier création de la MEDAI - Début de synergies commerciales avec la mise en place de boxes dédiés aux filiales (SCIF et AIL) dans les futures agences (notamment Sfax II) 	<ul style="list-style-type: none"> - Revoir la désignation des référents des filiales compte tenu des arrivées et départs à la BTK en 2009 - Etudier le rachat des parts AIL - Mise en place de l'activité banque dépositaire en s'appuyant sur la SCIF - Poursuivre le recouvrement pour compte de tiers à El Istifa - Etudier la cession des parts de la STKE et du Ribat - Démarrer le projet industriel sur MEDAI
Conformité	Renforcer le dispositif de contrôle permanent de la banque.	<ul style="list-style-type: none"> - Nomination d'un Directeur de la conformité. - Mise en place d'une charte de la conformité. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une charte de déontologie - Consolidation des processus de contrôle permanent (validation et fiabilisation des données...) - Lancement des travaux de la cartographie des risques de non-conformité - Mise en place d'une structure et de procédures de Lutte Anti Blanchiment.
Audit	Poursuivre l'intégration et le déploiement des méthodes d'audit du Groupe.	<ul style="list-style-type: none"> - Nomination d'un nouveau Directeur de l'Audit. - Mise en place d'un plan d'audit pluriannuel. - Rédaction du rapport article 52 de la circulaire n°2006-19 BCT sur le contrôle interne. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'une charte de l'audit interne - Respect du plan d'audit - Suivi des recommandations des instances de contrôle et d'audit
Marketing/communication	Asseoir l'image et le positionnement de la banque dans le paysage bancaire tunisien	<ul style="list-style-type: none"> - Présence de la banque dans certaines manifestations (notamment foires et salons en partenariat avec les filiales) - Sponsoring - Campagnes de communication lors des ouvertures d'agences. 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place du plan d'action de la structure Marketing et pilotage commercial - Mise en place d'un plan marketing produits - Benchmarking et positionnement de l'offre de la banque - Diversifier les supports de communication (spots tv...)

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P.N° 317, P.B. RUE POSTALE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ET BERGES - 1053 TUNIS
M.F. : 810663 TLV/AL000
R.C. : B148992002



2. Développement commercial

2.1. BANQUE DE DETAIL (BDD)

Unité kTND

	Réalisé 2008	Atterrissage 2009	2010	2011	PMT 2012	2013	2014
Particuliers							
Stock d'encours bruts - Fin de période							
-Total Crédits	48 746	92 832	183 174	306 200	455 025	631 143	838 164
- Découverts	1 691	4 930	5 928	7 098	8 377	9 991	13 050
- Crédits immobiliers	40 713	76 738	148 780	249 551	376 125	530 137	714 141
- Crédits consommation	6 342	11 164	28 466	49 551	70 523	91 015	110 972
-Total Collecte	55 013	68 507	141 123	239 199	368 006	536 436	720 557
- Dépôts à vue	13 904	30 554	66 439	116 150	183 862	276 335	374 027
- Collecte bilan hors DAV	41 109	37 953	74 684	123 049	184 145	260 101	346 531
Taux de croissance des encours bruts							
-Total Crédits		90%	97%	67%	49%	39%	33%
- Découverts		192%	20%	20%	18%	19%	31%
- Crédits immobiliers		88%	94%	68%	51%	41%	35%
- Crédits consommation		76%	155%	74%	42%	29%	22%
-Total Collecte		25%	106%	69%	54%	46%	34%
- Dépôts à vue		120%	117%	75%	58%	50%	35%
- Collecte bilan hors DAV		-8%	97%	65%	50%	41%	33%
Professionnels							
Stock d'encours bruts - Fin de période							
-Total Crédits	26 412	71 261	110 873	159 304	219 310	291 362	371 055
- Crédits CT et découverts	16 182	47 304	81 772	125 313	178 772	242 750	311 847
- Crédits MLT	10 230	23 957	29 101	33 990	40 538	48 612	59 208
- Total Collecte	57 827	51 690	138 715	246 508	381 217	548 503	738 773
- Dépôts à vue	22 993	42 122	56 112	75 414	102 285	138 304	176 410
- Collecte bilan hors DAV	34 834	9 568	82 603	171 094	278 932	410 199	562 363
Taux de croissance des encours bruts							
- Total Crédits		169,8%	55,6%	43,7%	37,7%	32,9%	27,4%
- Crédits CT et découverts		192,3%	72,9%	53,2%	42,7%	35,8%	28,5%
- Crédits MLT		134,2%	21,5%	16,8%	19,3%	19,9%	21,8%
- Total Collecte		-10,6%	168,4%	77,7%	54,6%	43,9%	34,7%
- Dépôts à vue		83,2%	33,2%	34,4%	35,6%	35,2%	27,6%
- Collecte bilan hors DAV		-72,5%	763,3%	107,1%	63,0%	47,1%	37,1%

Analyses sur les indicateurs de développement – Axes de développement

Particuliers

L'évolution de la production commerciale est basée sur :

- L'ouverture annuelle de 9 agences
- Des prévisions de croissance annuelle de 8% pour les crédits immédiats, 10% pour les crédits immobiliers et 6% pour les crédits auto

Le niveau total des encours bruts sur le marché des particuliers s'élèvera à fin 2014 à 838 164 kTND contre 92 832 kTND prévus pour l'atterrissage 2009. Les crédits à la consommation devraient augmenter rapidement (avec un taux de croissance moyen annuel de 40.5 % de 2010 à 2014) grâce aux lancements de nouveaux produits, dont le crédit à la consommation sur 5 ans au 4^{ème} trimestre 2009, et l'extension du réseau.

Au niveau de la collecte, l'encours total des dépôts s'élèvera à 720 557 kTND en 2014 contre 68 507 kTND à l'atterrissage 2009, avec un taux de croissance annuel moyen de 50.3%.

Les axes de développement pour ce segment sont :

Amélioration de la politique de recrutement de la clientèle moyen et haut de gamme avec



Imm. 2^{ème} étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHIKEL - 10511 TUNIS
M.F. : 810663 FLAVAF000
R.C. : 0148992002

	<p>- Des ouvertures d'agence dans les quartiers résidentiels et dans des régions à fort potentiel économique identifiées sur la base d'analyses internes et d'indicateurs géomarketing.</p> <p>- Une segmentation plus fine de la clientèle pour adapter l'offre produits et la politique de communication.</p> <p>Enrichir l'offre actuelle et lancer des produits concurrentiels avec :</p> <p>- Le lancement des produits de banque à distance</p> <p>- lancement de produits bancassurance</p> <p>- Une offre monétique plus élargie afin d'augmenter le taux d'équipement de la clientèle</p> <p>Des actions de communication et partenariat seront entreprises pour développer certains produits qui enregistrent un retard notamment les crédits auto, l'épargne.</p> <p>L'activité de collecte désintermédiée n'a pas été intégrée à ce stade.</p>
<p>▪ Professionnels</p>	<p>Sur la période 2010-2014, le taux de croissance annuel moyen des crédits sera de 35.3 % pour atteindre un encours brut de crédit de 371 055 kTND.</p> <p>A partir de 2011, l'encours des dépôts couvrira l'encours des crédits, le taux de couverture sera de 200% à fin 2014. La collecte sera essentiellement constituée de dépôts à terme à hauteur de 76% fin 2014.</p> <p>La production des crédits court terme pour le marché des professionnels représente 30% des crédits court terme de l'ensemble des marchés, et 10% des crédits d'investissements.</p> <p><u>Les axes de développement pour ce segment sont :</u></p> <p>Consolider la politique de ciblage du marché des professionnels avec :</p> <p>- la multiplication des canaux de distribution</p> <p>- des démarches personnalisées auprès de certaines cibles (professions libérales, les entreprises exportatrices, les secteurs porteurs comme les NTIC, les services...)</p> <p>- Continuer la mise en place de conventions cadres avec certaines professions</p> <p>Enrichir l'offre actuelle et lancer des produits concurrentiels avec :</p> <p>- Mise en place d'un package dédié aux professionnels</p> <p>- Le lancement des produits de banque à distance</p> <p>- Une offre monétique plus enrichie afin d'augmenter le taux d'équipement</p> <p>- Développer l'activité de conseil</p> <p>- Développer les TPE</p>

2.2. BANQUE DE FINANCEMENT DES ENTREPRISES & MARCHES SPECIALISES (BFE)

Unité kTND	Réalisé 2008	Atterrissage 2009	2010	2011	PMT 2012	2013	2014
PME-PMI et Grandes Entreprises							
Stock d'encours bruts - Fin de période							
- Crédits	245 220	368 635	508 023	680 767	879 258	1 110 798	1 375 181
- Crédits CT	77 687	122 625	201 651	301 217	423 505	569 934	728 282
- Crédits MLT	167 533	246 010	306 372	379 551	455 753	540 864	646 900
- Collecte	16 782	64 558	139 210	231 807	350 679	499 239	667 693
Taux de croissance des encours bruts							
- Crédits		50%	38%	34%	29%	26%	24%
- Crédits CT		58%	64%	49%	41%	35%	28%
- Crédits MLT		47%	25%	24%	20%	19%	20%
- Collecte		284,7%	115,6%	66,5%	51,3%	42,4%	33,7%
Professionnels Privés de l'Immobilier							
Stock d'encours bruts - Fin de période							
- Crédits	22 775	35 487	43 734	56 842	72 384	97 087	123 143
- Crédits CT	9 260	6 678	8 974	11 874	15 434	19 694	24 294
- Crédits MLT	13 515	28 809	34 760	44 968	56 950	77 393	98 849
- Collecte	1 983	11 065	12 597	14 692	17 915	22 267	26 895
Taux de croissance des encours bruts							
- Crédits		55,8%	23,2%	30,0%	27,3%	34,1%	26,8%
- Crédits CT		-27,9%	34,4%	32,3%	30,0%	27,6%	23,4%
- Crédits MLT		113,2%	20,7%	29,4%	26,6%	35,9%	27,7%
- Collecte		458,0%	13,8%	16,6%	21,9%	24,3%	20,8%



EMBL KPMG
 IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DE
 LAC H. J. UNIS
 B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU
 RUE LAC ECHIKEL - 1053 TUNIS
 M.F. : 810663 TUN/1000
 N.E. : 0048993002

ECC-MAZARS
 Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Anney
 Les Berges du Lac 1053 Tunis
 Tél. : 00 216 71 96 48
 Fax : 00 216 71 96 32 46

Analyses et commentaires	
Entreprises	<p>Les hypothèses de production pour le marché Entreprises (yc Grandes Entreprises) sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evolution annuelle de 20% pour les CMT - Evolution annuelle de 48% pour les crédits CT - Evolution de la collecte de 61% sur 2010-2014 <p>L'encours des crédits aux entreprises s'élèvera à 1 375 million de dinars à fin 2014 (dont 29,4% réalisés sur les grands projets) contre 368 millions de dinars pour l'atterrissage 2009.</p> <p><u>Les axes de développement sont :</u></p> <p>Poursuivre la politique de ciblage et de conquête des principaux Corporate via :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'extension du réseau basée sur des analyses internes et des indicateurs géomarketing afin d'identifier les localisations des principales entreprises et en se référant à la stratégie industrielle nationale à horizon 2016. - L'identification des secteurs porteurs à forte valeur ajoutée - Des démarches personnalisées, notamment au plus haut niveau de management de la banque, auprès d'une liste sélective de grands groupes et des principales sociétés exportatrices. - Développer les synergies avec les filiales du groupe (Natixis, Natixis Pramex) dans les actions de démarchage et de prospection notamment au niveau des entreprises françaises installées en Tunisie qui sont au nombre de 1 150 en 2009, certaines étant déjà clientes du groupe BPCE - Veille sur les projets futurs ou en cours <p>Améliorer la qualité de service et enrichir l'offre actuelle avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La mise en place de limites d'intervention pour augmenter la réactivité - Développer l'activité conseil dans le cadre d'un partenariat avec Pramex Tunisie - Consolider le pôle international - Développer les produits de banque à distance
Professionnels privés de l'immobilier	<p>Le taux de croissance annuel moyen des encours bruts de crédit se situe à 29.5%.</p> <p>Renforcer le positionnement de la banque comme acteur clé dans le financement des projets immobiliers industriels.</p> <p>Continuer le développement des synergies avec le groupe et les filiales immobilières de la banque.</p>
Collectivités et Institutionnels Locaux	<p>Le besoin des collectivités locales est couvert par les ressources budgétaires, il n'y a donc pas de financements bancaires possibles sur ce marché.</p>

2.3. SYNTHÈSE PARTS DE MARCHÉ

	Realise 2008	Atterrissage 2009	2010	2011	PMT 2012	2013	2014
Parts de marché Crédits	1.27%	1.80%	2.44%	3.09%	3.86%	4.67%	5.49%
Parts de marché Collecte	0.70%	0.86%	1.64%	2.38%	3.21%	4.13%	5.00%

L'objectif de la banque est d'atteindre à fin 2014, une part de marché avoisinant 5 % à la fois pour les crédits et collecte.

2.4. DISTRIBUTION

	31/12/2008	Atterrissage 2009 *	Estimé 2010	Estimé 2011	Estimé 2012	Estimé 2013	Estimé 2014
Nombre d'agence(s)	8	16 *	25	34	43	52	61
Ouvertures brutes d'agences		8 *	9	9	9	9	9
Nombre de GAB	9	17 *	26	36	46	56	66
Investissements dans le réseau			71%	67%	66%	76%	84%

- * Sur la base des données actuelles, 8 agences entreront en exploitation avant fin 2009 au lieu de 10 agences estimés, en juin 2009, dans le cadre de l'atterrissage 2009 ; 2 autres demeureront en cours d'aménagement et de ce fait entreront en exploitation en 2010

En complément des agences actuelles, le dispositif commercial de la BTK sera renforcé le long de la période 2010 - 2014 par l'ouverture de 45 nouvelles agences, soit 9 agences par an.

Sur la base d'indicateurs géomarketing, les sites d'implémentation ont été identifiés.

Toutes les agences sont dotées de GAB. A partir de 2011, des GAB indépendants seront installés, à raison d'un GAB par an.

ECC-NASSAB
 100, Rue Lac d'Annecy
 Les Berges du Lac 1059 Tunis
 Tél. : 00 216 71 96 48 98
 Fax : 00 216 71 96 32 46

EMRZ K&P
 IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS
 100, Rue Lac d'Annecy
 Les Berges du Lac 1059 Tunis
 Tél. : 810663 114/11000
 M.C. 10148992002



3. ANALYSE DU PMT N.C.T.

3.1. ETATS DE RESULTATS PREVISIONNELS

En KTND	31/12/2008	Atterrissage 31/12/2009	Estimé 2010	Estimé 2011	Estimé 2012	Estimé 2013	Estimé 2014
Intérêts et revenus assimilés	21 898	31 862	42 485	63 413	88 883	119 945	157 229
Commissions nettes	2 476	2 320	5 527	8 144	10 954	14 756	18 411
Revenus du portefeuille d'investissement	6 201	7 856	8 238	8 787	10 286	10 299	9 897
TOTAL PRODUIT D'EXPLOITATION BANCAIRES	30 575	42 038	56 250	80 345	110 123	145 001	185 537
Intérêts sur comptes clients	-5 374	-7 282	-13 195	-22 072	-33 398	-47 304	-63 766
Intérêts & Comm./Emprunts	-4 501	-5 917	-6 614	-14 498	-17 566	-25 007	-32 439
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRES	-9 875	-13 199	-19 809	-36 571	-50 963	-72 311	-96 205
PRODUIT NET BANCAIRE	20 700	28 839	36 441	43 774	59 160	72 690	89 332
Dotations aux provisions et résultat des corrections des valeurs sur bilan, hors bilan & passif	-2 836	-7 000	-7 600	-10 000	-13 000	-16 000	-20 000
Dotation aux provisions & résultats des Corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	4 218	85	40	192	915	681	209
Autres Produits d'Exploitation	836	1 264	812	1 353	895	940	987
Charges du Personnel	-6 088	-8 011	-10 131	-13 022	-15 972	-19 334	-23 114
Charges Générales d'Exploitation	-3 683	-4 062	-4 675	-5 404	-5 977	-6 537	-6 980
Dotations aux Amortissements	-775	-1 557	-1 518	-2 661	-3 399	-4 276	-5 284
RESULTAT D'EXPLOITATION	12 372	9 558	13 370	14 233	22 623	28 164	35 151
Coefficient d'exploitation	50.9%	47.3%	44.8%	48.2%	42.8%	41.5%	39.6%
Coefficient d'exploitation (Hors dividendes)	72.7%	65.0%	57.9%	60.3%	51.9%	48.3%	44.5%
Coefficient d'exploitation (ye Coût risque)	64.7 %	71.5%	65.7%	71.0%	64.8%	63.5%	62.0%
Coefficient d'exploitation (Hors dividendes + Coût risque)	88.4 %	98.3%	84.8%	88.9%	78.5%	74.0%	69.7%
Gains ou pertes nets sur autres actifs	-2	0	0	0	0	0	0
RESULTAT COURANT AV. IMPOT	12 370	9 558	13 370	14 233	22 623	28 164	35 151
Impôt sur les bénéfices	-32	-42	-56	-80	-110	-4 856	-8 839
RESULTAT NET	12 338	9 516	13 314	14 153	22 513	23 308	26 312

Analyses

MNI :

- Les intérêts et les revenus assimilés sur les emplois de la clientèle connaîtront une évolution moyenne sur la période du PMT de l'ordre de 38.7 %.

Notons que, par référence aux objectifs d'amélioration des taux de recouvrement et compte tenu de l'impact positif attendu de l'extension de l'activité de la banque, qui lui permettra un meilleur suivi de ses clients à travers son réseau d'agences, les taux de recouvrement ont été estimés pour la période 2010 - 2014 sur une base relativement meilleure.

Taux recouvrement Segments	Crédits d'Investissement & Crédits d'exploitation				Crédits Aux Particuliers		
	PROFESSIONNELS	PME-PMI	P.I.M.	GDES ESE & Organismes Financiers	AUTO	CONSO	IMMO
Principal & Intérêts	85%	88%	85%	98% *	90%	85%	90%
Impayés	7 %				50 %		

* Hors crédits accordée à HETAP dont les prévisions de recouvrement sont estimées à 100 %.

Pour les crédits de financement de l'investissement, il a été aussi tenu compte d'un éventuel réaménagement (report des échéances) de 5% des échéances en principal impayé.

Tout en précisant que pour les crédits d'investissement et les crédits aux particuliers, les intérêts pendant la période de franchise seront recouverts intégralement par tirages sur crédits.

Tel. : 00 216 71 96 32 46

	Prévu 2009	Prévu 2010	Prévu 2011	Prévu 2012	Prévu 2013	Prévu 2014
Crédits Investissement "Type A"	16 481	13 790	10 448	7 269	4 941	3 367
Crédits Investissement "Type B"		4 155	11 780	19 773	27 949	36 334
Crédits aux particuliers "Type A"	4 968	4 647	4 175	3 792	3 450	3 113
Crédits aux particuliers "Type B"		3 395	11 244	20 030	30 939	43 742
Crédits d'Exploitation	7 634	14 358	22 215	32 696	44 781	58 552
Recouvrements sur les Impayés	848	1 391	1 977	2 781	3 614	4 624
Intérêts sur crédits Reportés		129	236	328	398	446
Int. sur Crd. Pris en Charges par l'Etat	744	419	419	419	419	419
Total Produits en Intérêts sur Crédits	30 674	42 282	62 492	87 088	116 492	150 595
Produits en Intérêts des Placements	401	65	665	1 389	2 879	5 206
Produits assimilés en Intérêts (Comm. d'Eng & d'avals)	787	137	256	407	575	1 428
Intérêts et revenus assimilés	31 862	42 485	63 413	88 883	119 945	157 229

Type A : Ancienne production ; Type B : Nouvelle production.

Il y a lieu de noter que, les revenus des placements sur le marché monétaire ont été déterminés sur la base de la moyenne mensuelle de l'excédent de trésorerie dégagé par le tableau prévisionnel des emplois et des ressources, rémunéré au TMM + 0.1 %;

- Les charges financières sont estimées sur la base des coûts de l'encours des emprunts à la fin de l'exercice n-1 et ce en appliquant les conditions contractuelles. Les conditions des nouveaux emprunts sont estimées à partir du tableau prévisionnel des emplois et des ressources, et de la rémunération prévisionnelle des dépôts de la clientèle. Notons à ce niveau, qu'afin de respecter le ratio de liquidité et d'adosser les emplois sur des ressources stables, des emprunts sur le marché financier tunisien sont budgétés à hauteur de 383 millions de dinars environ sur toute la durée du PMT avec des émissions chaque année

Ainsi, ces charges passeraient de 19,8 millions de dinars à fin 2010 à 96.2 millions de dinars à fin 2014.

Commissions :

Le développement et la diversification de l'activité auront un impact sur le niveau des commissions dont le niveau sur la période du plan permettrait une couverture moyenne de 55 % des frais de personnel contre 29 % prévue dans le cadre de l'atterrissage 2009.

Le taux de commissions sur le PNB évoluera de 8 % en 2009 à 20.6 % en 2014.

Notons à ce niveau un développement des commissions sur engagements par signature, dont les produits en commissions, hors celles constatées au niveau des produits assimilés en intérêts, dépasserait le niveau de 1,1 millions de dinars en 2014.

A ce titre, nous soulignons l'augmentation de la production des engagements par signature sur la période du plan ainsi :

En kTND	Prévu 2010	Prévu 2011	Prévu 2012	Prévu 2013	Prévu 2014
OUVERTURE D'ACCREDITIFS	36 600	41 400	54 600	66 600	67 800
AUTRES ENG. PAR SIGNATURE	24 400	27 600	36 400	44 400	45 200
Total	61 000	69 000	91 000	111 000	113 000

Revenus du Portefeuille d'Investissement :

Les revenus issus du portefeuille d'investissement (dividendes des filiales et participations) restent à un niveau conséquent, en moyenne 9,5 millions de dinars par an, sur toute la durée du PMT avec en particulier :

- El Istifa : 6 millions de dinars de dividendes en moyenne chaque année
- AIL : 540 milles dinars de dividendes en moyenne sur le PMT
- STPI : 300 milles dinars de dividendes en moyenne sur le PMT
- STKE : 322 milles dinars de dividendes en moyenne sur le PMT

PNB :

Le PNB connaîtra une progression moyenne annuelle de 25.1 %. Le taux MNI/PNB avoisinera 68 % à fin 2014 contre 65 % prévue dans le cadre de l'atterrissage 2009.

ECC MADAGASCAR
 umm. Astree, Zérite Elagay, Rue
 Les Berges du Lac 1053 Tunis
 Tél. : 00 216 71 96 48 98
 Fax : 00 216 71 96 32 46

B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
 RUE LAC ECHKEL - 1053 TUNIS
 N.L.F. : 810663 TLA/M/000
 R.C. : 1314 992002



FMBZ - KPMG TUNISIE
 IMMOBILIERE KPMG - LES JARDINS DU LAC
 LAC II TUNIS
 B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
 RUE LAC ECHKEL - 1053 TUNIS
 N.L.F. : 810663 TLA/M/000
 R.C. : B148992002

Frais de Gestion :

Au sein des frais de gestion, les frais de personnel se situent à 27% environ du PNB sur toute la durée du PMT, et représentent en moyenne 63% des frais de gestion.

Les charges d'exploitation ont été estimées compte tenu du planning prévisionnel de l'extension du réseau d'agences et du développement projeté de l'activité.

Dans ces conditions, le coefficient d'exploitation sera dans une fourchette de 47% en 2009 à 39% en 2014. Le coefficient d'exploitation, compte non tenu des revenus du portefeuille participations, passera de 65 % prévue dans le cadre de l'atterrissage 2009 à 44,5 % fin 2014.

Autres Produits d'exploitation:

Les autres produits d'exploitation proviennent essentiellement de la location des tours B et C de l'immeuble de la Banque, déterminés sur la base des contrats de location. A titre exceptionnel, elles englobent en 2011, le produit de la cession des superficies excédentaires relatives au local abritant l'agence le 'Palmarium' s'élevant à 527 m² environ (RDC + Sous-sol) pour une enveloppe minimale estimée à 500 mD.

Coût du risque :

Sur la durée du PMT, les faits marquants sont :

- Le taux de douteux connaîtra une baisse passant de 15.53 % prévu dans le cadre de l'atterrissage 2009 à 7.03 % à fin 2014.
- Le coût de risque représentera un niveau moyen de 21.5 % du PNB, sur la période du plan 2010 - 2014, correspondant à une dotation moyenne de 13.3 millions de dinars par an.
- Le coût de risque rapporté à l'emploi clientèle atteindra 0.74 % à fin 2014 contre 1.16 % prévu dans l'atterrissage 2009.
- La couverture moyenne, compte tenu de la réserve actuelle pour risque bancaire, serait de 70.1 %.

Notons que, l'éventualité d'une vente de certains actifs classés (non performants) à la société de recouvrement de créances 'El Istifa', à la valeur économique (et non pas au dinar symbolique) n'a pas été intégrée à ce stade dans le PMT.

Résultat Net :

Dans le cadre l'avantage fiscal d'imputation de la perte due à l'assainissement financier des anciennes banques de développement, dont faisait partie notre institution, 'loi n° 2003-32 du 28 avril 2003', la banque bénéficiera, jusqu'à 2012, de la résorption des pertes engendrées par la cession au dinar symbolique, des créances classées.

A compter de 2013 et 2014, l'impact de l'impôt jouera pleinement, il sera possible afin d'augmenter le résultat net de défiscaliser une partie des revenus imposables (non intégré à ce stade dans le PMT).

Ainsi sur la période 2010-2014, le Résultat Net BTK se situe à 19.9 millions de dinars en moyenne.

Il a été prévu pour la période 2010 - 2014, une distribution de dividendes au taux de 5% du capital social.

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPNB TUNIS
IMMEUBLE KPNB - LES BERGES DU LAC
LAC B. TUNIS
B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHKEF - 1053 TUNIS
M.F. : 810663 TLV/M.000
T.C. : 8148992002



3.2. BILANS PREVISIONNELS

En KTND	31/12/2008	Atterrissage 2009	2010	2011	2012	2013	2014
ACTIF	449 644	624 417	882 510	1 299 351	1 713 479	2 221 674	2 812 516
Caisse et avoirs auprès des banques et de la BCT	8 124	4 441	6 346	34 436	47 024	73 519	103 812
Créances sur des établissements financiers	28 284	27 323	12 554	9 332	6 745	4 149	1 546
Créances sur la clientèle	334 400	507 370	774 553	1 120 750	1 529 409	2 016 539	2 572 316
Portefeuille-titres commercial	7 161	7 161	7 161	7 161	7 161	7 161	7 161
Portefeuille d'investissement	25 012	25 250	29 819	29 452	24 978	24 783	24 661
Valeurs immobilisées	11 549	17 740	23 555	28 450	32 256	34 753	35 677
Autres actifs	35 114	35 132	28 521	69 770	65 906	60 770	67 343
PASSIF + Capitaux Propres	449 644	624 417	882 510	1 299 351	1 713 479	2 221 674	2 812 516
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	37 687	67 184	44 286	30 946	17 606	0	0
Dépôts clientèle	186 001	274 537	510 362	810 923	1 196 534	1 685 162	2 232 635
Emprunts et Ress. spéciales	54 714	92 041	138 277	213 046	238 538	257 907	273 021
Autres passifs	17 657	29 663	20 388	66 207	65 192	64 833	71 935
Total Passif	296 059	463 423	713 313	1 121 122	1 517 870	2 007 902	2 577 592
Capital	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
Autres capitaux propres	53 585	60 992	69 197	78 229	95 609	113 772	134 925
Total Capitaux Propres	153 585	160 992	169 197	178 229	195 609	213 772	234 925

- L'encours des concours à la clientèle, tous types de crédits confondus, connaîtra une évolution moyenne de 35 % l'an sur la période du PMT. A fin 2014, ces concours dépasseront le seuil de 90 % de l'ensemble des emplois de la banque.
- La part du portefeuille participations de la banque, en l'absence d'augmentations significatives sur la période du plan, va diminuer pour ne représenter à fin 2014 que 0.9 % des emplois contre 4 % prévue dans le cadre de l'atterrissage 2009.
- La valeur brute des immobilisations connaîtra une évolution reflétant l'effort d'investissement de la période :

		2010	2011	2012	2013	2014	2010 - 2014
Acquisition & Agencement & Aménagement	AGENCES	4 690	4 421	4 140	4 506	4 557	22 312
Acquisition locaux et/ou fonds de commerce		2 620	2 110	1 990	2 040	2 040	10 800
Agencement et Aménagement des nouvelles agences		1 650	1 838	1 709	1 968	2 006	9 170
MMB nouvelles agences		420	473	441	498	511	2 342
Investissement informatique		1 789	2 743	2 750	1 839	1 308	10 429
Matériel de transport		200	50	50	50	50	400
Aménagement & Ameublement	siège	655	343	265	378	294	1 934
TOTAL GENERAL		7 334	7 557	7 205	6 773	6 209	35 075

- Acquisitions Agences: 9 ouvertures/an avec comme hypothèse 4 acquisitions et 5 locations (dont 2 avec FC)
- Investissement Informatique:
 - . Matériel pour le réseau: moyenne de 621 kTND/an/9 agences
 - . Hard siège + Licences + Projets: moyenne de 770 kTND/an
 - . Nouvelle plateforme bancaire: 3.5 millions de dinars (à engager sur la période 2011 - 2013)

- L'encours des ressources clientèles, tous types de crédits confondus, connaîtra une évolution moyenne de l'ordre de 44.6 % l'an sur la période du PMT. A fin 2014, ces ressources représenteront 80 % de l'ensemble des ressources de la banque.
- L'évolution des ressources financières reflète l'évolution du niveau des emprunts à contracter notamment, sur le marché financier et le marché monétaire, pour financer le développement de l'activité de la banque, tout en respectant le ratio de liquidité.

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIL
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHIKEL - 1053 TUNIS
MLF : 810663 TLA/ML/000
R.C : B148992002



3.3. ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

En KTND	2009	2010	2011	2012	2013	2014
ACTIVITE D'EXPLOITATION						
Produits d'exploitation bancaire encaissés	34 182	48 012	71 558	99 837	134 701	175 640
Charges d'exploitation bancaires décaissées	- 13 199	-19 809	-36 571	-50 963	-72 311	-96 205
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	-170 010	-264 763	-347 744	-414 626	-495 710	-572 627
Dépôts/ Retrait de dépôts de la clientèle	125 877	235 825	300 560	385 611	488 628	547 473
Titres de placement	6 516	-	-	-	-	-
Sommes versées au personnel et créiteurs divers	- 8 011	-10 131	-13 022	-15 972	-19 334	-23 114
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	- 2 798	-3 863	-4 052	-5 082	-5 597	-5 993
Impôts sur les bénéfices	- 42	-56	-80	-110	-4 856	-8 839
Flux de trésorerie nets affectés / provenant de l'activité d'exploitation	- 27 485	-14 786	-29 350	-1 306	25 521	16 337
ACTIVITE D'INVESTISSEMENT						
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	7 856	8 279	8 892	9 624	10 894	9 984
Acquisitions/Cessions sur portefeuille d'investissement	- 300	-4 569	367	4 474	194	122
Acquisitions/Cessions sur Immobilisations	- 4 433	-7 333	-7 555	-7 205	-6 773	-6 208
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	3 123	-3 623	1 705	6 893	4 315	3 899
ACTIVITE DE FINANCEMENT						
Emissions d'Actions						
Emission d'emprunts (tirages sur emprunts)	50 000	61 000	103 000	65 000	72 000	82 000
Remboursement d'emprunts	-18 555	-24 840	-37 040	-49 640	-66 906	-63 700
Augmentation/Diminution des ressources spéciales	- 6 880	-6 091	-5 225	-3 360	-3 435	-3 242
Dividendes versés	- 2 000	-5 000	-5 000	-5 000	-5 000	-5 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	22 564	25 069	55 735	7 000	-3 341	10 058
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidité au cours de l'exercice	-1 798	6 659	28 090	12 588	26 495	30 293
Liquidités et équivalents de liquidités en début de l'exercice	1 485	-313	6 346	34 436	47 024	73 519
Liquidités et équivalents de liquidités en fin d'exercice	- 313	6 346	34 436	47 024	73 519	103 812

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHIKEL - 1053 TUNIS
MF : 810663 TLV/VL/000
R.C : B148992002



3.4. SYNTHESES FONCTIONS TRANSVERSES

3.3.1. RESSOURCES HUMAINES

	31/12/2008	Atterrissage 2009	Estimé 2010	Estimé 2011	Estimé 2012	Estimé 2013	Estimé 2014
Frais de personnel / ETP Moyen	-34.3	-37.6	-39.7	-43.2	-46.2	-50.0	-54.1
ETP Commerciaux / ETP totaux	33.6 %	42.4 %	48.7%	54.2%	58.3%	61.9%	64.4%
Estimation du nombre de départs - CDI	1.0	1.9	1.3	2.8	1.9	2.0	1.2
Estimation du nombre de recrutements - CDI	62.0	27.9	32.1	46.0	35.8	41.0	42.8

	2008		Atterrissage 2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%	ETP	%
Commerciaux	59.6	33.6%	90.4	42.4%	125.9	48.7%	165.1	54.2%	203.4	58.3%	241.6	61.9%	277.2	64.4%
BDD	49.8	28.1%	81.8	38.3%	115.0	44.5%	153.5	50.4%	191.0	54.7%	228.5	58.6%	263.4	61.2%
BFE	9.7	5.5%	8.6	4.0%	10.9	4.2%	11.6	3.8%	12.4	3.5%	13.1	3.4%	13.8	3.2%
Fonctions support	118.0	66.4%	122.8	57.6%	132.5	51.3%	139.3	45.8%	145.6	41.7%	148.6	38.1%	153.3	35.6%
Services bancaires	19.0	10.7%	20.8	9.8%	26.3	10.2%	29.1	9.6%	32.8	9.4%	34.6	8.9%	37.8	8.8%
Contrôle interne	15.2	8.6%	17.7	8.3%	19.2	7.4%	20.3	6.7%	21.8	6.2%	22.8	5.8%	23.3	5.4%
Autres support	83.8	47.2%	84.3	39.5%	86.9	33.6%	89.9	29.5%	91.0	26.1%	91.2	23.4%	92.2	21.4%
Total ETP	177.5	100.0%	213.2	100.0%	258.4	100.0%	304.4	100.0%	348.9	100.0%	390.2	100.0%	430.5	100.0%

Commentaires

La progression des frais de personnel/ETP Moyen se situe à 7% en moyenne sur la durée du PMT.

L'extension du réseau de la banque et le développement de son activité entraînera une hausse significative de la part des commerciaux (64 % du total des ETP fin 2014).

Une politique de recrutement a été mise en place afin d'anticiper les différents recrutements à entreprendre notamment au niveau du réseau vu le rythme d'ouverture d'agences (9 ouvertures par an).

3.3.2. INFORMATIQUE

	Atterrissage 2009	PMT				
		2010	2011	2012	2013	2014
Charges info totales nettes	676	1 525	2 367	2 916	3 291	4 021
Frais de personnel	370	401	446	541	584	631
Services Extérieurs		506	794	897	895	1 030
Dotations aux amortissements	306	618	1 127	1 478	1 812	2 360
ETP informatique	14	15	15	16	16	16

Analyses

<p>Actualités 2009 (Investissements réalisés, projets, Juns)</p> <p>CCMA 2009 77 rue Zéine étagée - Rue Lac d'Amroug Les Berges du Lac 1053 Tunis Tél. : 00 216 71 96 48 98 Fax : 00 216 71 96 32 46</p> <p>FMBZ KPMG TUNISIE IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC LAC II TUNIS B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC RUE LACECHKEL - 1053 TUNIS M.F : 810663 TEL: 0000 R.C I B148992002</p> 	<p>Au regard de Dialogue 2008, les principales orientations prises par la BTK étaient de finaliser le programme de mise en place de la plateforme bancaire «iBank» tout en palliant aux dysfonctionnements constatés et d'instaurer une meilleure gouvernance des projets à travers l'internalisation de la maîtrise d'ouvrage.</p> <p>Dans cette optique, pour la stabilisation de la plateforme bancaire, un plan d'action reprenant les actions prioritaires a été mené selon trois axes :</p> <p>Stabilisation de la plateforme et élargissement de son périmètre fonctionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Meilleure gestion des déploiements et amélioration des temps de réponse à travers le passage vers une architecture 3-tiers ▪ Elargissement de la couverture fonctionnelle de la plateforme bancaire à travers la mise en œuvre de nouveaux modules relatifs à ces domaines : <i>Placements, Autorisations, EPS, Crédits de Gestion, Bancaire Etranger (Titre de commerce, Transferts/ Credoc/ Remdoc), AVA...</i> ▪ Mise en place d'une entité Helpdesk en charge d'assurer un suivi régulier des incidents, de les signaler à l'éditeur et de veiller à leurs résolutions <ul style="list-style-type: none"> ○ Mise en place d'une démarche pour la levée des réserves : un ensemble d'ateliers a été organisé avec l'éditeur et de concert avec les métiers en vue d'analyser les réserves et de mettre en place un plan de travail ad hoc pour leurs mises en œuvre et les lever ○ Définition d'un nouveau cadre contractuel avec l'éditeur : en vue de remédier aux carences relevées sur le cadre contractuel d'acquisition de la plateforme et de sécuriser les travaux de maintenance y afférents, un nouveau contrat de maintenance est convenu avec l'éditeur.
---	--

	<p>A travers un Plan d'Assurance Qualité « PAQ » auquel le nouveau contrat fait référence, l'éditeur devra s'engager à respecter un ensemble d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs qui ont été définis. Ceux-ci visent principalement à garantir la qualité de la prestation (réactivité, fiabilité des livraisons, respect des délais...). Un principe d'application de bonus/Malus est également adopté.</p> <p>Parallèlement à ces priorités, dans le cadre des orientations de développement du SI de la banque, un Plan Informatique Organisation Annuel « PIOA » est élaboré de concert avec les métiers selon une démarche volontariste. Celui-ci reprend les priorités de la stratégie de développement de la banque et d'évolution des métiers. Il constitue désormais la feuille de route des projets d'évolution du SI de la banque à mener sur la période 2009 – 2010.</p> <p>Sur cette base et en accord la Direction Générale, le Comité Pilotage SI a choisi de lancer ces principaux projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Salle des Marchés : création de « Desk » de gestion des opérations de change ▪ Comptabilité Banque : étude et définition de l'organisation et du SI comptable cibles ▪ Développement des nouveaux canaux de distribution à travers la mise en place d'une solution Banque à distance « Es@B » et la mise en œuvre des services SMS Banking ▪ Fiabilisation des données : fiabilisation des données client
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernance et pilotage 	<p>Dans le cadre de l'apport méthodologique du groupe, une gouvernance des projets est mise œuvre au sein de la banque reposant sur deux instances :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Comité Projet : organisé par projet de manière hebdomadaire pour le suivi régulier de l'avancement des travaux ▪ Comité Pilotage SI : organisé de manière bimensuelle pour partager avec la Direction Générale et le Comex l'état d'avancement des projets et porter à leur arbitrage les décisions à prendre et en particulier pour le lancement de nouveau chantiers ou projets
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Perspectives et d'évolution 	<p>Dans l'optique de définir le PMT 2010-2014, une nouvelle feuille de route des projets d'évolution du SI de la banque est élaborée sur la base d'une actualisation du portefeuille des projets du PMT 2008-2012 et des nouvelles orientations d'évolution du SI.</p> <p>Le PMT 2010-2014 est établi sur la base d'une priorisation des projets répondant à ces objectifs d'évolution du SI :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Evolution de l'infrastructure technique afin d'accompagner les objectifs d'élargissement du réseau commercial ▪ Mise en perspective de l'évolution vers une nouvelle plateforme bancaire groupe courant 2011 pour : <ul style="list-style-type: none"> ○ Accompagner les orientations de développement de la banque ○ Mettre en place des outils de pilotage (Commercial, Risque, Financier et Contrôle de Gestion) ○ Se doter d'un Système d'Information aligné sur la stratégie de la banque et du Groupe BPCE ○ Offrir une meilleure couverture des métiers et assurer une meilleure fiabilité et sécurité des opérations ○ Migrer vers les standards du Groupe BPCE en matière de plateforme bancaire ▪ Accompagner l'enrichissement de l'offre monétique (MC, Visa, TPE...) et passage éventuel sur une plateforme monétique groupe ▪ Evolution du cadre réglementaire et mise en application des mesures prudentielles Bale 2 ▪ Mise en place des dispositifs de secours et de reprises informatiques ▪ Renforcement de la sécurité informatique (habilitation, intrusion,...) <p>Au demeurant, l'objectif visé sur le dernier trimestre de l'année 2009 est de poursuivre les travaux déjà engagés sur les projets initiés depuis le début de l'année.</p> <p>Au regard des grands projets d'évolution fonctionnelles et réglementaires du SI, l'année 2010 est considérée comme année de préparation et de réalisation des préalables liés à ces projets. Outre les projets d'évolution de l'infrastructure, les principales priorités de l'année 2010 devraient porter sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'étude de l'organisation et du SI comptable cible - La fiabilisation des données - L'analyse et la description des processus métiers de la banque <p>Telles que présentées, les charges informatiques nettes rapportées au PNB passeraient de 2.3% à 5% en moyenne sur la durée du PMT 2010-2014.</p>

ECC-MAZARS
Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
Les Berges du Lac 1053 Tunis
Tél. : 00 216 71 96 48 98
Fax : 00 216 71 96 32 46

FMBZ KPMG TUNISIE
IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
LAC II TUNIS
B.P. N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
RUE LAC ECHIKEL - 1053 TUNIS
M.F. : 810663 TIA/M/000
R.C : B148992002



3.3.3. PRODUCTION BANCAIRE

	Atterrissage	PMT				
	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Frais de personnel	782	927	1 171	1 377	1 582	1 857
ETP production bancaire	21	26	29	34	35	39

Analyses

▪ Faits marquants 2009	<p>Organisation : Le nouvel organigramme de la banque institue la centralisation de la production bancaire, le projet a été lancé en avril 2009 et les premiers travaux en septembre 2009 avec le dimensionnement de la production bancaire et le diagnostic des procédures actuelles.</p> <p>Un retard sur la mise en place de la production bancaire est constaté (fin du projet décalé à 2010).</p>
▪ Indicateurs de résultats	Le coût de la masse salariale des effectifs de la production bancaire est estimé à 2.5% du PNB en moyenne.

3.3.4. RISQUES DE CREDIT ET RISQUES OPERATIONNELS

	Realisé	Realisé	Atterrissage	PMT				
	2008	30 juin 2009	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux de douteux	24.08%	18.93%	15.69%	11,63%	9,28%	7,98%	7,28%	7,03%
Taux provision	66.40%	71.67%	76.23%	Moyenne de 70 %				
Coût du Risque / Emplois clientèle	0.82 %	0.87 %	1,16%	0,87%	0,81%	0,79%	0,74%	0,74%

Analyses

▪ Evolution des risques en 2009	<p>Globalement, le portefeuille crédit de la BTK s'est bien comporté jusqu'au 30/09/2009 dans un contexte économique difficile avec une cellule de veille mise en place par la Direction des Risques particulièrement sur le secteur du tourisme compte tenu du poids de ce secteur dans le portefeuille BTK.</p> <p>Au niveau de la charge de risque, en social NCT, les réalisations sont conformes au budget, et devraient être en ligne à l'atterrissage avec les prévisions initiales de 7 millions de dinars.</p> <p>Un dossier douteux significatif (Marina Hammamet Sud) pourrait constituer un résultat exceptionnel positif (reprises 1,9 millions de dinars) sur fin 2009 ou début 2010.</p>
▪ Risques de crédit (Dépassement de limites, entrées en contentieux, litiges ...)	<p>Une cartographie trimestrielle des risques de crédit est en place depuis le 31/12/2008 permettant d'analyser qualitativement et quantitativement le portefeuille de crédit.</p> <p>Au 30/06/2009, les faits marquants sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une répartition des crédits sur le marché PME à hauteur de 54%, particuliers 16%, PIM 10% et Professionnels 6% - Des limites sectorielles respectées sauf pour le secteur services et divers, compte tenu du poids du crédit ETAP (50 M USD) dans le portefeuille de la banque - 85% de notes favorables sur le portefeuille de crédit - Un encours moyen de crédit à 600 milles dinars pour les PME, 1,2 millions de dinars pour les PIM et 42 milles dinars pour les particuliers - Des dépassements suivis mensuellement par la Direction des Risques qui s'élèvent à 35 milles dinars en moyenne pour les PME et 20 milles dinars pour les professionnels (suivis qui seront renforcés dès fin 2009). - Un taux d'impayés global de 9% marqué par le poids du tourisme (17% du total engagement)
▪ Risques opérationnels (Suspens, litiges, incidents ...)	<p>Le dispositif de suivi des risques opérationnels est en place depuis juin 2009, avec une alimentation mensuelle des données par la Direction des Risques.</p> <p>Au 24/10/2009, 12 incidents ont été recensés et saisis par le responsable risques opérationnels. Ces incidents sont évalués à un coût financier cumulé de 4 600 dinars.</p>
▪ Politique risque (Restrictions sectorielles, ...)	<p>Les travaux sur la politique des risques de crédit ont été initiés en 2009 et seront achevés en 2010. Sur 2009, une veille sur le secteur du tourisme a été mise en place. Pour 2010, l'objectif reste de réduire le poids de ce secteur dans le portefeuille crédit de la BTK, d'assurer un suivi strict des dossiers de promotion immobilière et de poursuivre sur des crédits corporate même faiblement margés compte tenu de la qualité du risque de crédit.</p>
▪ Perspectives	<p>Le taux de douteux connaîtra une baisse passant de 15.7 % prévu dans le cadre de l'atterrissage 2009 à 7.03 % à fin 2014.</p> <p>Le coût de risque représentera un niveau moyen de 21.5 % du PNB, sur la période du plan 2010 - 2014, correspondant à une dotation moyenne de 13.3 millions de dinars par an.</p> <p>Le coût de risque rapporté à l'emploi clientèle atteindra 0.74 % à fin 2014 contre 1.16% prévu dans l'atterrissage 2009.</p> <p>La couverture moyenne, compte tenu de la réserve actuelle pour risque bancaire, serait de 70.1 %.</p>



EMBZ KPMG TUNISIE
 IMMEUBLE KPMG - LES JARDINS DU LAC
 LAC II TUNIS
 B.P.N°: 317, PUBLIC POSTE - LES BERGES DU LAC
 RUE LAC ECHIKEL - 1053 TUNIS
 M.F.: 810663 TL/VN/000
 R.C : B148992002

ECC-MAZARS
 Imm. Astrée, 2ème étage, Rue Lac d'Annecy
 Les Berges du Lac 1053 Tunis
 Tél. : 00 216 71 96 48 98
 Fax : 00 216 71 96 32 46

